هكذا من الأصل


# Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Qui contrôle le budget de l'Etat ?
■ Immobilier : 2 pages d'annonces

BUDGET 1996 — DÉPENSES EN CAPITAL — DÉPENSES ORDINAIRES

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16389 – 7,50 F — MARDI 7 OCTOBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


# Les premières difficultés de Lionel Jospin

● Contestation à gauche des projets de loi sur l'immigration ● Grève à la SNCF le 8 octobre, manifestation contre la politique familiale du gouvernement le 11 ● Le premier ministre veut forcer le patronat à négocier sur les 35 heures ● Le RPR choisit la radicalisation contre les socialistes

**LIONEL JOSPIN** est confronté à des dissensions au sein de la gauche et de sa majorité « plurielle » sur la politique de l'immigration. Dimanche 5 octobre, dix-sept intellectuels ont lancé un appel revendiquant un *« droit d'inventaire »* sur les engagements de campagne du premier ministre. Robert Badinter, sénateur PS des Hauts-de-Seine, a indiqué qu'il pourrait ne pas voter certaines dispositions de l'avant-projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, qui sera examiné par le conseil des ministres du 15 octobre. En Haute-Garonne, M. Jospin s'est engagé à *« modifier profondément »* les lois Pasqua-Debré.

Un autre rendez-vous difficile attend M. Jospin : la conférence nationale sur l'emploi, le 10 octobre, à l'issue de laquelle le premier ministre devrait notamment indiquer ses choix sur les 35 heures. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a mis en garde le gouvernement, dimanche, contre *« un scénario du renoncement »* qui consisterait à réduire le temps de travail *« à doses homéopathiques »* sur cinq ans. De son côté, Martine Aubry, ministre de l'emploi, a réaffirmé la nécessité d'une loi tout en rappelant que le gouvernement ne fera pas *« les choses sans les principaux acteurs »*. Plusieurs mouvements de protestation sont prévus au cours de la semaine, notamment à la SNCF et à EDF, le 8 octobre, et contre la politique familiale du gouvernement, le 11. Dans le même temps, le RPR a choisi de radicaliser son opposition. Philippe Séguin a invité les militants du RPR à *« en découdre »*.




*Lire pages 7 à 9. Enquête : La vie « discount » page 15. Editorial et analyse page 20*



REUTERS/MAXPPP

TENNIS

## Au bonheur des dames

**YANNICK NOAH** a réussi, une fois de plus, à mener une équipe de France de tennis jusqu'à la victoire. Ses joueuses ont remporté, dimanche 5 octobre, la Fed Cup en s'imposant (4-1) face aux Pays-Bas. Sandrine Testud a marqué le point décisif permettant à la France d'accéder pour la première fois au titre et à Yannick Noah d'être le premier capitaine à remporter la Coupe Davis et la Fed Cup.

*Lire page 26*

## Les métiers du logement social

**LE GOUVERNEMENT** compte sur la création de plusieurs milliers d'emplois-jeunes dans le secteur du logement social et dans les quartiers en difficulté. Mais les organismes HLM, s'ils sont favorables au dispositif de Martine Aubry, restent largement sceptiques sur la possibilité de créer de *« nouveaux métiers »*.

Plusieurs expériences ont été développées ces dernières années : emplois de gardiennage, d'animateurs, de médiateurs sociaux. Le gouvernement d'Alain Juppé s'était appuyé sur ces innovations pour créer les emplois-villes. Près de 12 000 contrats de ce type ont été signés au 31 juillet 1997, mais de nombreux blocages ont empêché ce plan d'atteindre ses objectifs.

*Lire page 10*

## *Le sosie de Sue, tyrannosaure, en tournée mondiale*

**NEW YORK**
*de notre correspondante*

On vend beaucoup de choses chez Sotheby's, mais on n'y vend pas souvent de dinosaures. Samedi 4 octobre, un nouveau record a été battu dans la salle de Manhattan, dans la fièvre des grandes ventes aux enchères : le squelette de Sue, le plus gros tyrannosaure jamais découvert et le mieux conservé, s'est arraché pour 8,4 millions de dollars (environ 48 millions de francs) lors d'une séance aussi brève – neuf minutes – que fructueuse.

Après ce séjour new-yorkais, le fossile, né dans le Dakota du Sud il y a 65 millions d'années, va s'installer à Chicago, où son heureux propriétaire, le Field Museum, espère pouvoir l'exposer en l'an 2000 : car Sue, ainsi baptisée en l'honneur de la paléontologue qui la découvrit en 1990, Susan Hendrickson, est pour l'instant en pièces détachées, et il va bien falloir deux ans pour nettoyer et remonter les quelque 400 os entreposés pour l'instant dans 130 caisses et cartons. Entre-temps, le dinosaure, ou du moins son sosie, va enfin connaître les délices de McDonald's et Disney, qui ont en partie financé l'acquisition du musée de Chicago : McDonald's a l'intention de faire faire le tour du monde à deux reproductions du tyrannosaure *rex*, tandis qu'une troisième sera exposée à Disneyworld, à Orlando.

Que faisait donc le tyrannosaure depuis 1990 ? Comme tout le monde ou presque aux Etats-Unis, il était au cœur d'une féroce bataille juridique qui opposait un institut privé de recherche géologique, un Indien Sioux, Maurice Williams, et le FBI. D'après le *New York Times*, les chercheurs de l'institut, le Black Hill Institute, faisaient de la prospection sur le terrain du Sioux, situé en réalité sur une réserve cheyenne, lorsque Susan Hendrickson tomba par hasard sur le fémur de Sue, en attendant ses collègues partis chercher une roue de secours pour changer un pneu crevé.

Pour 5 000 dollars, le Sioux accorda au Black Hill Institute le droit d'extraire les ossements fossilisés et lui en céda la propriété. Mais une fois le travail fait, un procureur vint s'en mêler. Les réserves indiennes relevant de la compétence fédérale, annonça-t-il, c'est à l'Etat fédéral que l'institut aurait dû demander les autorisations d'excavation et non pas à Maurice Williams. Il y avait donc, au regard de la loi, vol. Et un beau jour, vingt huit agents de la force publique, dont des agents du FBI et des militaires, débarquèrent pour saisir Sue et, par la même occasion, tous les documents du Black Hill Institute. Les morceaux du squelette furent entreposés dans un sous-sol de l'école des mines et de la technologie du Dakota du Sud, pendant que la justice suivait son cours, au gré des appels, jusqu'à ce qu'un juge décidât que le fossile appartenait en réalité à Maurice Williams et nommât Sotheby's pour en organiser la vente, car M. Williams ne savait que faire de ces 400 os dont il héritait subitement.

Maurice Williams ne se retrouve pas millionnaire pour autant. Le profit de la vente a été immobilisé dans un fonds dont le sort sera décidé lorsque le contentieux aura été entièrement réglé. Pour l'heure, Sue, qui d'après les empreintes relevées par les paléontologues est morte d'une mort particulièrement violente après avoir livré de nombreux combats, va peut-être enfin couler des jours paisibles au musée.

*Sylvie Kauffmann*

## Cyrano retrouvé



FRANCIS HUSTER

**POUR** la troisième fois, Jérôme Savary, directeur du Théâtre de Chaillot, s'attaque à *Cyrano de Bergerac*. L'obstination a du bon. Francis Huster évite la grandiloquence, choisit le clair-obscur et donne ainsi à Cyrano une dimension qu'aucun de ses devanciers de la dernière période n'avait atteinte.

*Lire page 30*


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din. ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1007 - 7,50 F


## MM. Arafat et Nétanyahou affaiblis par le Mossad

**L'ASSASSINAT** politique comme la tuerie terroriste ne sont ni des nouveautés ni l'apanage d'aucun des camps qui s'affrontent depuis près d'un siècle au Moyen-Orient. Mais la tentative de meurtre perpétrée, le 25 septembre, par le Mossad israélien contre un dirigeant islamiste palestinien en exil à Amman plonge le pays et la région tout entière dans un maelström d'extrême inquiétude. Par-delà le coup porté à la réputation internationale d'Israël et à l'image d'efficacité d'un service secret, même s'il n'en est pas à son premier fiasco, les questions posées par la presse et la classe politique de l'Etat juif touchent à des sujets autrement capitaux pour l'avenir de la région.

Le traité de paix, signé il y a tout juste trois ans entre Israël et la Jordanie, survivra-t-il longtemps à ce que le journal *Haaretz* appelait dimanche *« l'insulte faite au roi Hussein par Benyamin Nétanyahou »* ? Maintenant que le chef du camp national-religieux israélien a été contraint, pour couvrir les traces des tueurs expédiés à Amman, de libérer de prison le chef historique du Hamas, principal opposant violent aux accords intérimaires de paix, Yasser Arafat parviendra-t-il à conserver longtemps le cap d'un processus engagé à Oslo, en 1993, et déjà fort mal en point à cause de la relance par Israël de la colonisation des territoires censés être négociés ?

Et d'abord, pourquoi avoir lancé cette opération à la veille de la reprise, prévue cette semaine, des contacts israélo-palestiniens ? *« Pour venger les attentats islamistes de juillet et de septembre qui ont entraîné la mort de vingt et un Israéliens à Jérusalem*, écrit dimanche le *Sunday Times* de Londres, *Benyamin Nétanyahou voulait la peau d'un dirigeant du Hamas, n'importe lequel, avant le Nouvel An juif. »* Non, fait répondre le premier ministre par son cabinet. *« Il fallait le faire parce que la lutte contre le terrorisme doit se poursuivre et que l'intéressé est responsable de la mort de nombreux innocents israéliens. »* Beaucoup de commentateurs, y compris les plus prestigieux correspondants militaires des journaux israéliens, en doutent.

*« Ce type qu'on voulait éliminer et dont personne n'a jamais entendu parler n'était rien »*, écrit Hémi Shalev dans *Maariv*.

*Patrice Claude*

*Lire la suite page 20 et nos informations page 2*



## ■ Les massacres en Algérie

*La presse fait état de nouvelles tueries* – notamment l'assassinat de seize écoliers – et d'un *« bombardement »* sur la ville de Blida, dans des comptes-rendus invérifiables, parfois contradictoires. P. 3

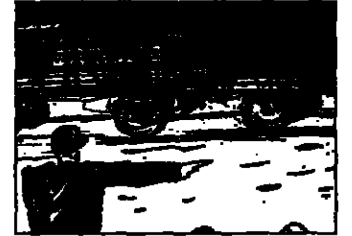
## ■ Le mur de Vitrolles

La municipalité FN a fait murer, lundi, le café-musique Le Sous-Marin. p. 31

## ■ Contre-offre sur le groupe Worms

Pour contrer François Pinault, les AGF et la famille Agnelli, actionnaires de Worms, lancent une contre-OPA sur Worms et Cie. p. 22

## ■ Maurice Papon et les juifs



L'historien Michael Marrus, spécialiste du régime de Vichy et de l'Holocauste, explique que les *« procès ne sont pas conçus pour expliquer l'Histoire mais pour rendre la justice »*. p. 17

## ■ Revers électoraux pour M. Milosevic

Les Serbes ont boudé les urnes au second tour de l'élection présidentielle, dimanche, et le candidat de l'opposition arrive en tête au Monténégro. p. 5

## ■ L'enquête sur André Isoardo

Le conseiller régional (CNI) de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été retrouvé mort, vendredi, près de Marseille. Il était, selon certains proches, *« très déprimé »*. p. 11

## ■ La high-tech aux Etats Unis

Bill Clinton a pris conscience très tôt du potentiel des nouvelles technologies et a choisi la politique du laisser-faire. p. 21

## ■ Déchets radioactifs

L'implantation de laboratoires souterrains de traitement des déchets radioactifs fait renaître la polémique sur le retraitement du nucléaire. p. 13

## ■ L'univers de Julien Clerc

*Le chanteur a fêté ses cinquante ans*, samedi, sur la scène du Palais des sports à Paris, dans une communion familiale avec le public. p. 31

**PROCHE-ORIENT** Le premier ministre et le chef des services secrets israéliens sont la cible d'un tir croisé de critiques après le fiasco de la tentative d'assassinat par le Mossad, en Jordanie, d'un responsable du Mouvement de la résistance islamique, le Hamas. Le quotidien *Haaretz* rapportait lundi 6 octobre que le chef du Mossad a endossé la responsabilité de cet échec, mais la presse reproche à Benyamin Nétanyahou d'avoir donné son feu vert. ● LA JORDANIE exige la libération de plusieurs dizaines de prisonniers palestiniens islamistes avant de décider si elle renverra en Israël les deux auteurs de la tentative de meurtre, qui ont été arrêtés. ● LES PALESTINIENS et Israël devaient reprendre, lundi, les négociations de paix. Le ministre libanais des affaires étrangères déplore l'irrésolution de Washington quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Etat juif.

# L'opération ratée du Mossad en Jordanie soulève une tempête en Israël

## Unanime, la presse reproche au chef des services secrets et au premier ministre leur amateurisme et leur irresponsabilité. L'affaire n'est pas non plus réglée avec Amman, qui réclame la libération par l'Etat juif de prisonniers islamistes palestiniens

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

*« Le plus pathétique raté du siècle. » « Un acte imbécile de macho irresponsable. » « Un fiasco très coûteux. »* Silencieuse durant les quatre jours de fête consacrés au Nouvel An juif, la presse écrite israélienne a vigoureusement entrepris de rattraper le temps perdu pour offrir dimanche 5 octobre à ses lecteurs des dizaines de pages d'enquêtes et d'opinions sur ce que même le journal de la droite *Maariv* appelle *« le stupide et ridicule échec d'une tentative d'assassinat »* perpétrée en Jordanie par le Mossad.

Dix jours exactement après que six agents des services secrets eurent tenté d'assassiner Khaled Mechaal, le directeur du bureau politique en exil du Mouvement palestinien de la résistance islamique (Hamas), Israël commence tout juste à prendre la mesure du scandale qui se développe et du coût politique qu'il va lui falloir assumer pour cette monumentale bavure. Le ton unanime et extrêmement dur employé par les principaux journaux du pays contre *« les amateurs irresponsables et dangereux qui ont autorisé cette opération »*, c'est-à-dire le général Dany Yatom, chef du Mossad et Benyamin Nétanyahou lui-même, est d'autant plus notable que le premier ministre avait discrètement convoqué, la veille, les patrons de presse du pays pour leur demander de ne rien publier *« de source israélienne »* sur les conditions du fiasco d'Amman tant que les deux agents d'espionnage, retenus en Jordanie, n'auraient pas regagné Israël.

Informé dimanche à huis clos des conditions du fiasco par le premier ministre, le chef de l'opposition travailliste, Ehoud Barak, s'est contenté dans la soirée d'attaquer le *modus operandi* de l'opération, tandis que Shimon Pérès et d'autres dirigeants travaillistes réclamaient *« la démission immédiate »* de M. Nétanyahou *« s'il s'avère qu'il a bien donné cet ordre stupide »*.

Pour l'instant, le roi Hussein de Jordanie, qui s'est senti *« personnellement insulté »* par un attentat commis dans sa capitale par un Etat avec lequel, contre l'avis de nombreux pays arabes et de la majorité de son peuple, il a signé la paix en 1994, refuse de renvoyer les deux agents prisonniers. Le monarque, qui refuse également, depuis dix jours, de prendre le premier ministre au téléphone, semble avoir engagé une véritable partie de bras de fer, arbitrée en coulisse par l'administration américaine, avec le chef du gouvernement israélien. Des révélations d'une *« source hautement crédible en Israël »*, diffusées dimanche par la chaîne américaine CNN, illustrent l'absence totale de confiance qui prévaut entre les deux gouvernements.

**« CET HOMME IMPOSSIBLE »**

Selon CNN, après que le roi Hussein eut exigé de M. Nétanyahou la formule du gaz biologique injecté de force le 25 septembre par les deux agents du Mossad dans l'oreille de Khaled Mechaal, le premier ministre israélien a envoyé le lendemain à Amman une femme médecin militaire avec une seringue hypodermique remplie d'une sorte d'antidote. Craignant que le produit de la seringue ne serve plutôt à achever le dirigeant politique du Hamas qui était déjà dans le coma, les services jordaniens ont refusé l'injection et redemandé la formule du gaz employé. *« Secret d'Etat ! »*, aurait répliqué M. Nétanyahou. C'est alors que le roi Hussein, qui menaçait de rompre les relations diplomatiques entre les deux pays, a envoyé son frère, le prince Hassan, à Washington pour demander au président Clinton – confession filmée des agents prisonniers à l'appui – d'intervenir. Selon CNN, le président américain, qui a fini par appeler M. Nétanyahou et obtenir la formule réclamée par Amman, aurait d'abord refusé, expliquant au prince jordanien qu'il ne voulait *« plus rien avoir à faire avec cet homme impossible »*.




En tout état de cause, la libération le 1er octobre par Israël du cheikh Ahmed Yassine, le chef historique de Hamas, n'est pas considérée par le roi Hussein comme suffisante pour passer l'éponge. *« En échange de cette libération,* fait-on valoir à Amman, *nous avons déjà laissé partir* [de l'ambassade israélienne où ils s'étaient réfugiés] *les quatre agents de soutien à cette opération. »* En clair, le monarque hachémite attend d'autres gestes, et notamment l'élargissement, annoncé samedi déjà par le ministre de l'information jordanien, de *« plusieurs dizaines »* d'autres militants palestiniens islamistes détenus en Israël, avant de prendre une décision. M. Nétanyahou s'est cabré et il aurait décidé dimanche d'interdire le retour du cheikh Yassine chez lui, à Gaza – il est actuellement hospitalisé à Amman –, tant que la Jordanie n'aurait pas renvoyé ses hommes à Tel Aviv. Selon la télévision publique israélienne, le marchandage pourrait ne pas être conclu avant les élections municipales prévues pour le mois prochain en Jordanie.

**« UN PETIT POISSON »**

En attendant, soumis à un tir de barrage médiatique sans précédent, le pouvoir national-religieux israélien resserre les rangs et maintient, *« pour le moment »*, un silence embarrassé. Sans confirmer officiellement la responsabilité du Mossad dans l'opération manquée, le gouvernement, qui s'est réuni en cabinet restreint de sécurité dimanche, a fait savoir dans un communiqué que *« Khaled Mechaal est considéré comme un dirigeant important du Hamas »* et *« qu'il est responsable du meurtre d'innocents civils israéliens »*. Hamas a revendiqué deux attentats suicide fin juillet et début septembre qui ont tué 21 Israéliens à Jérusalem.

Mais, rappelant qu'à la suite de ces attentats de *« hautes sources de la sécurité »* israéliennes avaient indiqué que *« les ordres de frapper »* étaient venus de la branche radicale du Hamas basée en Syrie et non de celle, plus modérée, établie en Jordanie, la presse locale, citant encore *« des sources émanant des milieux chargés de la sécurité »*, souligne que Mechaal, âgé de quarante et un ans et père de sept enfants, n'est *« en fait qu'un petit poisson politique sans intérêt »*. Au surplus, selon CNN, cette branche modérée du mouvement islamiste palestinien aurait secrètement proposé à Israël la suspension des hostilités et des attentats pendant dix ans, en échange de la reconnaissance des droits palestiniens sur les territoires occupés.

Accusé dimanche dans le *Sunday Times* de Londres d'avoir exigé du Mossad, et contre l'avis de son directeur, *« la peau d'un dirigeant du Hamas, quel qu'il, soit avant le Nouvel An juif »* (2 octobre), M. Nétanyahou a fait savoir qu'*« en Israël le processus de décision est tel que les services de sécurité et de renseignements apportent leurs recommandations et demandent ensuite l'autorisation du premier ministre. Ce processus ne peut être en aucune circonstance renversé autoritairement »*. En clair : c'est le Mossad qui aurait proposé, et le premier ministre aurait disposé.

*Patrice Claude*

# Le ministre libanais des affaires étrangères déplore l'irrésolution des Etats-Unis

**ET MAINTENANT ?** Telle est, selon Farès Boueiz, le ministre libanais des affaires étrangères, la question que chacun se pose au Proche-Orient après que le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, eut réussi à ramener Israéliens et Palestiniens à la table des pourparlers de paix. Après avoir brièvement repris langue la semaine dernière à New York, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU, les négociateurs des deux parties devaient se retrouver lundi 6 octobre, en la présence du coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross.

Pour M. Boueiz – qui était de passage la semaine dernière à Paris –, la question de savoir que faire à présent *« embarrasse les Etats-Unis eux-mêmes »*. *« La décision de Benyamin Nétanyahou* (le premier ministre israélien) *de poursuivre la colonisation* [des territoires palestiniens] *est un revers pour Mme Albright »*, estime, dans un entretien accordé au *Monde*, le chef de la diplomatie libanaise. *« Le secrétaire d'Etat va devoir choisir entre la fidélité à ses positions, au risque d'un conflit avec Israël – ce qui paraît malheureusement peu problable – et un recul, pour éviter un tel conflit,* ajoute-t-il. *La balle est en tout cas dans le camp de Washington. »*

A ses yeux, la récente tournée au Proche-Orient de Mme Albright a eu au moins le mérite de *« ramener le processus de paix sur les principes et les bases en vertu desquels il a été lancé »* en 1991, et de rappeler la nécessité de reprendre le cours des pourparlers avec la Syrie et le Liban, interrompus depuis dix-neuf mois. L'initiative de Mme Albright entérine *« l'échec du projet de M. Nétanyahou de modifier la donne »* du processus de paix, mais le problème, fait valoir M. Boueiz, est que cette initiative pèche par *« l'absence d'un projet américain exécutoire »* qui remettrait réellement les pourparlers sur les rails.

Pour ce qui concerne le Liban, les choses, constate-t-il, n'ont pas bougé d'un iota. Israël, qui occupe le Liban sud, *« est pris dans un bourbier dont la facture, pour lui, augmente de jour en jour »*. Pour autant, fait remarquer le ministre, aucune des propositions israéliennes de retrait de la partie méridionale du pays du Cèdre n'est sérieuse. Le repli de Tsahal *« n'a jamais été évoqué autour d'une table de négociations »*, mais seulement *« tantôt pour apaiser l'opinion publique intérieure, indignée par les pertes israéliennes en vies humaines, tantôt pour répondre à des critiques régionales ou internationales, ou encore pour présenter M. Nétanyahou en faiseur de paix »*.

**LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS**

Et puis, *« les déclarations sur un possible retrait varient d'un ministre à l'autre. Il est parfois question de redéploiement, d'autres fois d'évacuation, d'autres encore de retraits partiels et conditionnés »*, souligne M. Boueiz, qui constate néanmoins qu'*« à mesure que le temps passe, les conditions posées par Israël diminuent »*, sans pour autant *« rejoindre les positions libanaise et internationale »*.

Quant aux exigences du Liban, elles tiennent en deux volets. Beyrouth réclame d'abord l'application par l'Etat juif de la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui demande le retrait inconditionnel de Tsahal du Liban sud. *« Cela ne souffre aucun marchandage,* tient à rappeler le ministre ; et *le retrait doit se faire au profit de l'armée libanaise et non pas de la milice de* [Antoine] *Lahad »*, c'est-à-dire l'Armée du Liban sud, créée, armée et financée par Israël. *« Nous n'accepterons aucune condition qui limiterait notre souveraineté sur notre territoire et dont Israël pourrait se prévaloir pour exiger des concessions d'autres »* parties arabes engagées dans la négociation.

Mais l'application de la résolution 425 par Israël *« ne clorait rien »* et n'entraînerait pas la signature d'un traité de paix avec l'Etat juif. *« Elle ne serait qu'un commencement »*, insiste M. Boueiz, car le pays du Cèdre est *« concerné par les autres aspects du processus de paix, tels d'éventuels futurs systèmes régionaux économique et/ou de sécurité, et le fait qu'il continue d'accueillir 350 000 réfugiés palestiniens »*.

Le problème des réfugiés est l'un des sujets épineux qui, selon les termes de la Déclaration de principes israélo-palestinienne, signée le 13 septembre 1993 par Israël et l'OLP, doivent être discutés lors des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens. M. Boueiz préconise pour eux *« un ensemble de solutions : le droit au retour tel que l'a prévu l'ONU, ou au moins le droit au retour pour ceux qui sont originaires des territoires* (la Cisjordanie et Gaza) *qui seront restitués aux Palestiniens ; le droit au regroupement familial et le droit pour tous ceux qui ne seront pas concernés par ces mesures de choisir librement de vivre dans l'un ou l'autre des pays qui accepteront de les recevoir »*. Le Liban n'en fait pas partie.

*Mouna Naïm*



# « Voir Jérusalem »

**PROGRAMMÉE,** repoussée, menacée, annulée, confirmée, puis, finalement, inaugurée, l'exposition « Voir Jérusalem, pèlerins, conquérants, voyageurs » a ouvert ses portes le 16 septembre, à Paris, dans les murs de la mairie du 5e arrondissement, après un long suspense. Rien n'est simple pour qui souhaite évoquer la ville aux trois religions. Surtout depuis 1967, date de la conquête de la partie arabe de Jérusalem par Israël, qui en a fait unilatéralement sa capitale *« éternelle, unifiée et indivisible »*.

L'objectif des promoteurs du projet était parfaitement œcuménique : rassembler un patrimoine évoquant les trois sources juive, chrétienne et musulmane qui ont abreuvé la légende de Jérusalem. L'énergie des organisateurs leur avait ouvert les portes de richesses mal connues. Le succès était à portée de main. Mais la bataille de Jérusalem entre les Israéliens et les Palestiniens est loin d'être achevée, et la politique, en tentant d'imposer ses droits, a failli ruiner l'esprit de l'exposition.

Quelques jours avant l'inauguration, une série d'indices inquiétants semble remettre en cause l'opération : le blocage « inexpliqué » en Israël de pièces uniques issues du patrimoine conservé par la Custodie chrétienne de Terre sainte, alors que les objets juifs sont arrivés sans encombre ; et la volonté exprimée par la mairie israélienne de Jérusalem que le représentant du maire puisse prendre la parole à l'exposition. Ces événements provoquent la mobilisation des parties musulmane et chrétienne : une réunion d'urgence rassemble, à Paris, le 11 septembre, les protagonistes égyptiens, jordaniens et palestiniens qui envisagent un boycottage.

L'éventuel retrait de la partie musulmane entraînant celui de la partie chrétienne, « Voir Jérusalem » semble condamnée. Les organisateurs tentent pourtant de renouer les fils entre les ambassades arabes, celle d'Israël et les institutions chrétiennes. *« En haut lieu »*, on suit l'affaire de près. Un an après la visite mouvementée de Jacques Chirac à Jérusalem, rien de ce qui touche la ville ne peut laisser indifférent.

A la dernière minute, un arrangement est conclu. En Israël, le blocage « inexpliqué » des pièces est levé. Les derniers objets parviennent, jeudi 18 septembre, à la mairie du 5e arrondissement. L'adjoint au maire israélien consent à ne pas s'exprimer. L'ambassadeur d'Egypte, dans un souci de bonne volonté, a déjà consenti à retirer un article contesté par les Israéliens qu'il avait rédigé pour la brochure accompagnant l'exposition. Un texte de l'universitaire André Raymond, spécialiste incontesté de l'histoire du Proche-Orient, et intitulé « Les Arabes, l'islam et Jérusalem », disparaît lui aussi de cette plaquette sans que la moindre explication ne lui soit apportée, avant d'être rétabli sous la forme d'un addenda.

« Voir Jérusalem », que l'on pourra visiter jusqu'à la mi-décembre, apporte la preuve éclatante de la richesse du passé de la Ville sainte. *« Sur le patrimoine, nous sommes d'accord »*, estime Leïla Shahid, qui représente les intérêts palestiniens à Paris. Sur le patrimoine, c'est entendu. Sur la terre et les hommes, c'est une autre affaire.

*Gilles Paris*

# Les groupes armés algériens ont bombardé la ville-garnison de Blida

## Seize écoliers ont été tués dans une embuscade

**LA PRESSE** algérienne a rapporté, dimanche 5 octobre, une nouvelle série de massacres qui auraient causé la mort, selon certaines estimations, de plus d'une centaine de personnes. Selon ces informations, invérifiables, les victimes ont été égorgées, mutilées ou décapitées dans les régions d'Oran, Bouinan et Medea. Seize écoliers et leur chauffeur ont ainsi été assassinés dimanche matin dans une embuscade tendue par un groupe armé près de Bouinan, une localité proche de Blida, au sud d'Alger.

Selon les témoignages recueillis sur place, les assaillants ont mitraillé la camionnette transportant le groupe de collégiens, âgés de douze à quinze ans, qui se rendaient de leur hameau de montagne de Sidi Selhane à leur école de Bouinan. La camionnette était apparemment précédée d'une voiture de *« patriotes »* – membres des milices d'auto-défense armés par le pouvoir algérien –, dont les quatre occupants auraient été tués après que le véhicule eut sauté sur une mine. Les *« patriotes »* escortent régulièrement les véhicules sur ces petites routes dans la crainte des embuscades et des faux barrages dressés par les groupes armés.

Il s'agit de la plus sanglante attaque menée contre des collégiens depuis le début du conflit en 1992. La semaine dernière, onze institutrices auraient été égorgées – selon la presse – devant leurs élèves près de Sidi Bel Abbes, au sud-ouest du pays. Vendredi, trente-huit habitants de Mellaha, un village de la Mitidja, près d'Alger, ont également été massacrés par un groupe armé, écrit le quotidien *Liberté*.

Le quotidien *El Watan* a rapporté dimanche que des groupes islamistes armés ont bombardé pendant trois heures la ville de Blida. Au moins 12 civils auraient été tués et 85 personnes auraient été blessées. Installés sur les reliefs surplombant Blida – qui abrite la plus importante garnison d'Algérie –, les extrémistes ont bombardé l'agglomération, à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Alger, avec des obus de fabrication artisanale.

Devant l'extrême violence du bombardement, les habitants ont fui leurs maisons pensant tout d'abord à un tremblement de terre, souligne le quotidien *Liberté*. L'armée a riposté par des tirs d'artillerie après avoir repéré l'endroit d'où partaient les obus, indique *El Watan*. Les groupes armés, dépourvus de matériel lourd, utilisent fréquemment des mortiers artisanaux, les *« hub-hub »*, pour lancer de petits obus, mais les tirs de dimanche constituaient la première attaque de cette ampleur contre Blida.

### L'armée semble inaugurer une nouvelle politique de « communication »

Samedi, l'armée algérienne a emmené, pour la première fois, des journalistes algériens sur un théâtre d'opérations près d'Alger, où des chars pilonnaient la localité d'Ouled Allel, transformée en camp retranché d'une faction du Groupe islamique armé (GIA), et dont les abords ont été truffés de mines et de pièges. Les militaires semblent ainsi vouloir inaugurer une nouvelle politique de « communication », après avoir été accusés par certains partis et des rescapés de *« passivité »* lors des derniers massacres de civils. Le journal *La Tribune* a indiqué dimanche que les dernières offensives contre les groupes armés ont causé la mort d'une centaine d'extrémistes – un bilan invérifiable.

Enfin, le gouvernement algérien, fidèle à son intransigeance face aux offres de médiation internationales, a demandé dimanche des *« explications »* à l'Italie à la suite des propos tenus samedi par Lamberto Dini. A l'invitation de Jacques Chirac, le ministre italien des affaires étrangères avait affirmé, au cours du sommet franco-italien de Chambéry, que son pays était prêt à une médiation entre les parties en conflit en Algérie. L'Italie *« est en position plus facile que la France, qui a un passé colonial, pour tenter d'engager une discussion entre le gouvernement algérien et les intégristes »*, avait notamment déclaré M. Dini. – *(AFP, Reuter.)*



COMMENTAIRE

### INFORMER SUR L'ALGÉRIE

*Bien sûr, il faut informer sur l'Algérie. Il faut informer sur cette interminable guerre à la porte sud de l'Europe. Il faut informer, parce que la France – on l'a dit et répété – ne peut rester indifférente au drame qui se joue dans ce pays-là. Il faut informer, pour savoir, tout simplement, sans qu'il soit nécessaire d'avancer d'autre justification.*

Mais il n'est pas inutile de rappeler aussi la difficulté qu'il y a à informer sur l'Algérie. C'est un pays qui délivre peu de visas aux journalistes étrangers et qui, quand il les accepte sur son territoire, les encadre du début à la fin de leur séjour. C'est un pays dont la presse est totalement sous censure dès qu'il s'agit d'évoquer les batailles en cours. L'information, celle que donnent les journaux, y est notoirement manipulée. Chaque branche des différents services de renseignements a son « débouché » dans la presse écrite locale. Chacun des différents clans qui composent le régime militaire utilise la presse comme un instrument d'influence politique. L'autocratie militaire algérienne est une organisation opaque, dont les évolutions sont particulièrement difficiles à déchiffrer.

Tout cela concourt ou devrait concourir à ne prendre les « informations » en provenance d'Algérie qu'avec une extrême prudence, d'autant qu'elles constituent la seule base de la presse occidentale pour informer à son tour. Lire en détail certains des communiqués de guerre repris dans les médias occidentaux, sans la moindre précaution, c'est relever, presque à tout coup, nombre de contradictions ou d'invraisemblances.

Dernier exemple en date, le bombardement, vendredi 3 octobre, de la ville de Blida est présenté comme « sans précédent » ou comme constituant un tournant dans la guerre opposant l'armée à certains groupes islamistes. Or les terroristes de l'islamisme radical utilisent depuis plusieurs années déjà les sortes de mortiers artisanaux qui auraient servi à Blida. Tel journal, *Al Watan*, cité par l'agence Reuter, écrit que les obus ont « détruit plusieurs maisons et commerces » ; mais l'AFP, citant des témoins locaux, affirme que les tirs « n'ont pratiquement laissé aucune trace visible »... Qui croire ?

Telle dépêche évoque, toujours à propos du même bombardement, une secousse aussi brutale et rapide qu'un tremblement de terre et telle autre un barrage d'artillerie « de trois heures » pour moins d'une dizaine d'obus tirés... Le dernier des massacres annoncé samedi est présenté comme ayant fait 89 morts, alors que ce chiffre est en fait le « bilan » des victimes établi par la presse algérienne depuis jeudi 2 octobre.

Une manière de surenchère médiatique dans l'annonce des massacres et autres tueries viendrait-elle compenser le fait que l'on sait mal, très mal, ce qui se passe exactement en Algérie et que l'on comprend, souvent, encore plus mal ?

***Alain Frachon***

# La spectaculaire reprise économique au Mexique n'a pas amélioré le niveau de vie de la population

## En visite à Paris et à Bonn, le président Zedillo cherche à renforcer les liens de son pays avec l'Europe

**Le président mexicain Ernesto Zedillo est arrivé samedi 4 octobre à Paris pour une visite officielle en France. Il devait rencontrer le président Jacques Chirac lundi et le premier ministre Lionel Jospin mardi, avant de partir pour l'Allemagne, où il devait s'entretenir avec le chancelier Kohl. Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ont fait part, dimanche, de leurs inquiétudes au président mexicain.**

MEXICO
*de notre correspondant*

Le Mexique revient de loin, mais il lui reste encore un long chemin à parcourir pour consolider la reprise économique et permettre, enfin, une amélioration du niveau de vie de ses 93 millions d'habitants, dont le revenu reste inférieur à celui des années 80. Tel est le diagnostic, unanime, de la communauté financière internationale, qui a contribué à sortir le Mexique de la grave crise économique provoquée par la dévaluation désordonnée de décembre 1994.

A peine arrivé à Paris, où il a entrepris, samedi 4 octobre, une visite officielle essentiellement axée sur le renforcement des liens économiques avec l'Union européenne, le président mexicain, Ernesto Zedillo, a reçu les félicitations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Selon Donald Johnston, le secrétaire général de l'OCDE, dont le Mexique est membre depuis mai 1994, la politique d'austérité très sévère menée par M. Zedillo et la transparence des élections du 6 juillet ont permis de rétablir la *« stabilité sur le plan politique et économique. »*

Cette déclaration contribuera peut-être à consolider la position du chef de l'Etat mexicain, qui a perdu la majorité absolue à la Chambre des députés lors des élections de juillet et reste soumis à de très fortes pressions sur le plan intérieur pour relâcher l'effort imposé à la population depuis près de trois ans.

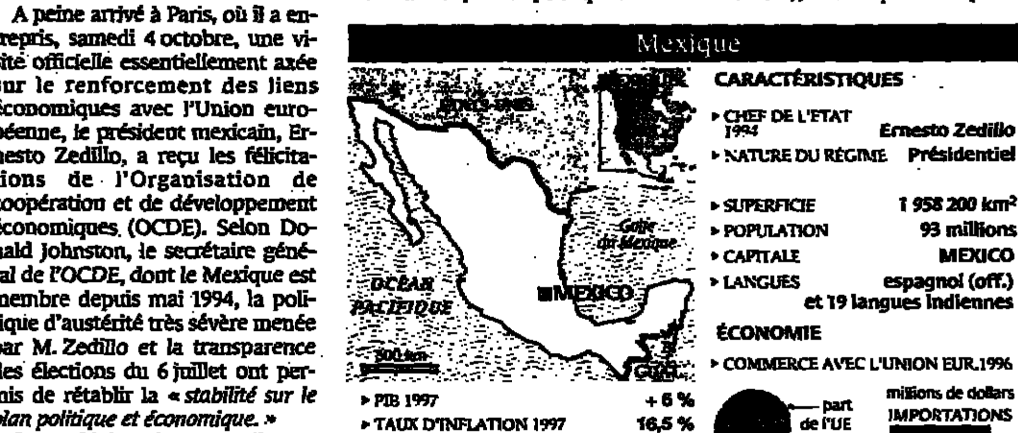
Dix jours plus tôt, à Hongkong, le Fonds monétaire international (FMI) avait décerné au Mexique un satisfecit sans réserves, qui contrastait avec les critiques adressées aux pays asiatiques. *« Je suis ravi de pouvoir dire que le Mexique est aujourd'hui beaucoup plus fort qu'avant la crise*, avait déclaré le directeur du FMI, Michel Camdessus. *Le Mexique, certes, n'est plus la grande étoile qu'il a été, mais c'est grâce à sa discipline fiscale, à sa prudence en matière de politique monétaire et à l'accélération de son processus de réformes qu'il continuera de croître au rythme de 6 %. »*

Les résultats macro-économiques des derniers mois sont, en effet, impressionnants si on les compare aux chiffres de 1995, lorsque le PIB avait chuté de 6,2 %, l'inflation avait atteint 52 %, des milliers d'entreprises avaient fermé leurs portes et environ 1 million de travailleurs avaient perdu leur emploi. Les mesures d'austérité, en particulier le contrôle très strict des dépenses publiques et le blocage des salaires, mais aussi le boom des exportations, favorisées par la chute de plus de 50 % du peso face au dollar, permirent de freiner la crise à partir de 1996.

Le véritable tournant a cependant eu lieu cette année, avec une reprise très significative de la croissance au premier semestre (7 %) et la récupération des postes de travail perdus en 1995, ce qui n'a pas résolu pour autant le problème des nouveaux venus sur le marché de l'emploi (1 million de jeunes par an).

De plus, la situation reste inchangée pour l'immense majorité de la population, qui a perdu 30 % de son pouvoir d'achat depuis 1994.

Les capitaux étrangers, qui avaient fui vers d'autres pays émergents, sont revenus au Mexique, où le risque est finalement moins grand que dans certains pays d'Asie. Selon le ministre du commerce, Herminio Blanco, qui y voit la preuve irréfutable du *rétablissement de la confiance* à l'égard du Mexique, les investissements étrangers directs devraient dépasser 11 milliards de dollars cette année (plus de 60 milliards de francs), tandis que les exportations globales atteindraient 110 milliards de dollars, soit deux fois plus qu'il y a dix ans.




Tout n'est cependant pas parfait, puisque plus de 80 % du commerce et des investissements se fait avec un seul pays, les Etats-Unis, qui sont sur le point d'être saturés de produits mexicains. *« Sur le marché américain, un téléviseur sur deux et une cuisinière à gaz sur trois sont fabriqués au Mexique*, a récemment expliqué M. Zedillo. *Nous sommes également devenus le premier fournisseur des Etats-Unis dans le domaine textile, alors que nous étions au cinquième rang, derrière la Chine, la Corée du Sud, Taïwan et Hongkong. »*

Pour la première fois en plus de deux ans, le Mexique a enregistré, en août, un léger déficit commercial. Il lui faut donc diversifier ses partenaires s'il souhaite maintenir le dynamisme des exportations, qui resteront le principal moteur de la reprise économique tant que le marché intérieur restera déprimé.

**OBSTACLE POLITIQUE**

D'où l'empressement de M. Zedillo pour signer un accord d'association économique, de concertation politique et de coopération avec l'Union européenne, qui représente actuellement à peine 6,1 % du commerce extérieur mexicain (le Brésil et l'Argentine sont les principaux partenaires de l'UE en Amérique latine). Alors que les échanges avec les Etats-Unis ont augmenté de 148 % entre 1990 et 1996, les relations commerciales avec l'Europe ont progressé de 33,6 %... au détriment du Mexique, qui vend deux fois moins qu'il n'achète à l'UE. Les échanges sont inégaux sur le plan qualitatif également, Mexico vendant essentiellement du pétrole et des pièces d'automobiles, tandis que les Européens exportent des biens d'équipement industriel et de la haute technologie.

Au-delà des difficultés que rencontre le Mexique pour diversifier ses produits sur le marché européen, un obstacle à l'entrée en vigueur d'un accord de libre-échange avec l'UE est apparu sur le terrain politique ; les organisations de droits de l'homme ont décidé de lancer une offensive afin d'obliger le président Zedillo à prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin aux abus des forces de l'ordre. Les incidents survenus au cours des dernières semaines indiquent que le gouvernement mexicain a largement sous-estimé cet aspect des choses.

***Bertrand de la Grange***

# La situation des droits de l'homme pèse sur les relations avec l'UE

*« UN DIALOGUE de sourds. »* Tel est, selon les associations de défense des droits de l'homme – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), Amnesty international, Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et Reporters sans frontières (RSF) –, le bilan de l'entretien qu'elles ont eu, dimanche 5 octobre, avec le président mexicain, Ernesto Zedillo.

Les associations ont déploré les conditions protocolaires de la réunion qui n'ont pas permis l'instauration d'un véritable dialogue. Le président mexicain qui, selon elles, a rejeté leurs informations n'a, par ailleurs, annoncé *« aucune mesure concrète qui manifesterait une réelle volonté politique d'améliorer la situation des droits de l'homme dans son pays »*, indique RSF dans un communiqué.

Les quatres organisations demandent *« au Parlement et à la Commission européenne de faire du respect des droits de l'homme une condition essentielle de la signature et de la ratification des accords entre l'Union européenne et le Mexique. »* Au cours d'un point de presse, Robert Menard, le directeur de RSF, a précisé que les associations allaient engager des pressions auprès des parlementaires européens et de la Commission de Bruxelles.

La position des quatre associations rejoint le sombre constat effectué par tous les observateurs de la vie mexicaine. A l'issue d'une visite de trois jours au Mexique, le secrétaire général d'Amnesty international, le Sénégalais Pierre Sané, estimait, mercredi 24 septembre, que ce pays était entré dans une phase *« très préoccupante de violations systématiques des droits de l'homme »*. Il attribuait cette évolution à *« l'absence de volonté politique »* du gouvernement mexicain pour mettre un terme à l'impunité, encouragée par l'inefficacité du système judiciaire, la corruption de la police et l'intervention croissante de l'armée dans les opérations de maintien de l'ordre.

**« SCÉNARIO À LA COLOMBIENNE »**

*« Nous pensons que tous les éléments d'un scénario à la colombienne sont aujourd'hui réunis, y compris les cartels de la drogue et les groupes armés d'opposition »*, déclarait M. Sané à notre correspondant à Mexico, Bertrand de la Grange. Sans aller jusqu'à attribuer à l'armée la responsabilité de toutes les violations des droits de l'homme commises en 1997 au Mexique – plus de quarante exécutions extrajudiciaires, une trentaine de « disparitions », plusieurs centaines d'arrestations arbitraires et un nombre incalculable de cas de tortures –, les associations déplorent que les autorités civiles aient *« décidé de fermer les yeux sous prétexte que ce serait le prix à payer pour résoudre les problèmes de sécurité du pays »*.

Enfin, l'arrestation, jeudi 2 octobre, de dix-neuf policiers, soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat, le 8 septembre, de six jeunes gens à Mexico, confirme que les militaires chargés de la sécurité publique dans la capitale depuis plus d'un an n'ont toujours pas réussi à nettoyer les rangs de la police. Les détenus appartiennent, en effet, à deux corps d'élite des forces de l'ordre, les Jaguar et les Zorro, chargés de lutter contre les bandes de délinquants qui prolifèrent dans certains quartiers de Mexico.

Aussi, la dégradation de la situation des libertés publiques au Mexique risque de peser lourd sur la suite du voyage de M. Zedillo, qui sera mardi en Allemagne. Elle pèsera également sur les négociations commerciales, proprement dites, qui doivent s'ouvrir au début de l'année 1998. En effet, celles-ci sont suspendues à l'exécution de la *« clause démocratique »*, imposée par l'Union européenne à tous ses partenaires et que le Mexique, dans un accord signé en juin avec la Commission des représentants des pays de l'UE à Bruxelles, s'est engagé à respecter.

***Alain Abellard***

# Un demi-million de « Promise Keepers » réunis à Washington dans la prière et le repentir

## L'organisation a réalisé l'un des plus grands rassemblements religieux qu'aient connus les Etats-Unis

**Des centaines de milliers d'hommes, venus de tous les Etats-Unis, se sont rassemblés samedi 4 octobre à Washington à l'appel des Promise Keepers (*« les teneurs de promesse »*), une organisation chrétienne conservatrice. Aucun chiffre officiel n'a été donné, mais selon certains observateurs, la manifestation pourrait être le plus important rassemblement religieux jamais organisé aux Etats-Unis.**

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

Un demi-million d'hommes environ se sont rassemblés à Washington, par un soleil quasi estival, pour confesser leurs péchés et crier le nom de Jésus. Les Promise Keepers, littéralement « ceux qui tiennent leurs promesses », sont un lointain rameau des puritains qui voulaient établir le royaume de Dieu dans le Nouveau Monde. A les entendre, l'objectif n'a pas changé.

*« Nous voulons que Jésus redevienne la boussole de ce pays, conformément à notre devise de "In God we trust"* [En Dieu nous avons confiance]. *Nos leaders politiques doivent comprendre que le message de Dieu doit illuminer toutes leurs actions. Il ne suffit pas, pour le président, de dire "Dieu bénisse l'Amérique", il lui faut passer aux actes. »* Ainsi s'exprimaient Jim et David, vingt et un et vingt-cinq ans, originaires du Maryland. Ou peut-être était-ce William, la cinquantaine neigeuse, venu de Floride, ou encore Paul, l'ancien du Vietnam bardé de cuir. Leurs discours, de toute façon, étaient étrangement semblables.

Combien étaient-ils ? Les services officiels ne se prononcent plus depuis la polémique née de l'évaluation de la « marche noire » d'octobre 1995, mais les experts semblent unanimes : au moins un demi-million. Les Promise Keepers partagent avec les « hommes noirs » le souci du *« repentir »* et de l'*« expiation »*, la volonté de devenir de bons pères, de bons époux, de bons croyants. Comme eux, ils avaient envahi l'espace vert du Mall, en une « mer » humaine s'étendant du Monument à la mémoire de Washington jusqu'aux marches du Capitole. La ressemblance s'arrête là.

Dans leur grande majorité, les Promise Keepers sont blancs, foncièrement conservateurs, et ils forment un mouvement exclusivement masculin. Six heures durant, ils ont prié, main dans la main, se confiant mutuellement leurs faiblesses, s'engageant à ne plus pécher. Ils ont levé les bras au ciel, se sont agenouillés, pleurant et chantant à la fois, et le nom de Jésus couvrait leurs casquettes, leurs T-shirts et leurs banderoles. Certains, qui portaient des croix de bois, avaient le regard doux et la fraternité au bord des lèvres des adeptes du New Age.

**« DÉCLIN MORAL »**

D'autres défilaient en arborant un mur de pancartes sanguinolentes : c'étaient les croisés de la lutte contre l'avortement. Tous invoquaient Dieu, parfois de façon extatique, mais récusaient un quelconque programme politique. Ce n'était pas nécessaire : leur dénonciation du *« déclin moral »* de l'Amérique, l'appel à une *« renaissance spirituelle »*, cette quasi-sanctification des valeurs familiales, cette interprétation des Saintes Ecritures confiant à l'homme le rôle de leader naturel de la famille, et reléguant ainsi *de facto* la femme à un état de subordination, se passent de commentaires.

*« Nous ne sommes pas une organisation politique. La réponse aux problèmes moraux de notre société est en Dieu »*, avait lancé dans la matinée l'un des dirigeants des Promise Keepers, Randy Phillips. *« Retournez chez vous, engagez-vous dans votre église »*, lui a répondu en écho en fin d'après-midi le chef de file et fondateur de l'organisation, Bill McCartney, affirmant sa volonté d'étendre son mouvement dans les prochaines années.

Récupérer leur place au sein de la famille et dans la société américaine, tel est le credo machiste des Promise Keepers. Où vont-ils, ces chrétiens évangélistes et charismatiques, un peu déboussolés par l'évolution de l'Amérique ? Ancien entraîneur de football, Bill McCartney est un compagnon de route de la très républicaine Coalition chrétienne, mais c'est surtout un expert de la communication de masse. Il représente une force, peut-être un jour une menace politique. Prudent, Bill Clinton a rendu hommage à la *« sincérité »* des centaines de milliers de Promise Keepers qui priaient devant la Maison Blanche.

*Laurent Zecchini*



# Le pape dénonce l'avortement « honte de l'humanité »

## Lors des deux rassemblements qui ont marqué la fin de sa visite au Brésil, Jean Paul II s'en est tenu aux thèmes familiaux

**RIO DE JANEIRO**
*de notre envoyé spécial*

Il aura fallu attendre le dernier jour de la visite du pape à Rio de Janeiro, dimanche 5 octobre, pour que les cariocas puissent faire pleinement la fête à l'hôte de leur ville. Ce fut à l'occasion de l'unique réunion publique sur le terre-plein de Flamengo, espace gagné sur la mer il y a cinquante ans, où fut célébrée une messe avec les familles. Jusqu'alors, les habitants de Rio de Janeiro n'avaient pas eu la possibilité d'assister à l'un des événements de cette deuxième Rencontre mondiale avec les familles – qui était le motif officiel de ce troisième voyage du pape au Brésil –, réservée aux seuls invités et aux privilégiés. Et encore, l'accès à l'*aterro* de Flamengo était-il sévèrement surveillé par un important service d'ordre et une organisation tatillonne.

En dépit d'une très belle journée, ce ne fut pas le raz-de-marée espéré de 1,5 million de personnes, mais seulement quelques centaines de milliers de fidèles, soit beaucoup moins que lors de la précédente messe sur ce site de 1,2 million de mètres carrés, le 1er *juillet* 1980, selon des témoins de ce premier rassemblement. Peu nombreux étaient les habitants des favelas, tous les humbles et les exclus de cette immense conurbation de onze millions de personnes. Ceux-là n'ont pu qu'entrevoir Jean Paul II lors de quelques trajets dans les rues de la papamobile. Ce furent les seuls moments de rencontre avec le Rio profond qu'il a mis à profit lors de deux haltes, pour adresser, samedi 4 octobre après la messe à la cathédrale, un message aux détenus de la prison Presidio-Frei- Caneca et aux malades de l'Institut national du cancer.

La communion avec les cariocas venus écouter dimanche son message n'en fut pas moins intense, sur cette esplanade qui fait face au Pain de sucre, situé de l'autre côté de la baie de Guanabara. Un podium adossé au monument des victimes de la seconde guerre mondiale surplombait cette foule colorée et vivante, dominée au loin par les bras gigantesques du Christ rédempteur sur la colline du Corcovado. Jean Paul II a apprécié le spectacle et l'a dit avant de monter dans l'avion du retour.

Son homélie a été entièrement dédiée aux valeurs de la famille, qui doit *« toujours conjuguer la fidélité avec la félicité, parce que l'une ne peut exister sans l'autre »*, a t-il dit, avant cet avertissement : *« Ne laissez pas la mentalité hédoniste, l'ambition et l'égoïsme entrer dans vos foyers. »* La chaleur était lourde en dépit d'un système de climatisation installé sous l'auvent pontifical. Le pape a paru en forme, même s'il a accusé par moments une certaine fatigue, et il a applaudi le chanteur-vedette Roberto Carlos qui a conclu la cérémonie par une note brésilienne et des airs entraînants.

Ce dernier rassemblement a contrasté avec celui de la veille au soir dans le stade fétiche de Maracana. On s'attendait à une débauche de son et de lumière dans ce temple du football, qui déborde habituellement de joie et de passion. Mais le spectacle, donné à l'occasion du témoignage de dix-sept familles venues du monde entier sur les bienfaits de la famille, fut froid, apprêté et aseptisé. Le pape paraissait minuscule dans cette immense vasque ovale transformée en cathédrale de la famille, avec des effets de lumières-vitraux sur une foule sage de cent quinze mille invités. La musique, les chorégraphies et les artistes n'ont pas réussi à électriser une assemblée figée, hypnotisée par le pape. Il y manquait la samba et le rythme. Le seul moment d'émotion fut la rencontre sur la pelouse de deux peuples, les autochtones et les colonisateurs blancs, et leur mélange endiablé pour donner cette nation multiethnique qu'est le Brésil.

**QUESTIONS NON MENTIONNÉES**

Jean Paul II n'a pas évoqué les difficultés sociales du pays, objet d'une seule mise en garde lors de son arrivée à Rio. Il n'a pas mentionné la douloureuse question des 4,8 millions de paysans sans terre, ni les difficultés de mise en place de la réforme agraire, qui se heurte aux obstacles dressés par les grands propriétaires terriens. Il n'a pas non plus fait allusion à la montée des sectes évangélistes qui grignotent, lentement mais inexorablement, l'assise de l'Eglise catholique, à laquelle il est reproché de ne plus être en phase avec la société actuelle, surtout dans un pays où les moeurs sont particulièrement libres.

S'en tenant à l'objet de sa visite, il n'a pratiquement axé ses interventions que sur la famille, *« don précieux et irremplaçable »*, qui était l'objet de sa visite. Il a une nouvelle fois condamné fermement *« le crime abominable de l'avortement, honte de l'humanité »*. *« Les sociétés qui se désintéressent de l'enfance sont inhumaines et irresponsables*, a t-il ajouté. *Les foyers qui n'éduquent pas pleinement leurs propres fils, qui les abandonnent, commettent une grande injustice dont ils devront rendre compte devant le tribunal de Dieu »*.

*Michel Bôle-Richard*

# Le divorce est en progression constante en Europe

**LES DIVORCES** ont atteint un taux record dans l'Union européenne, indique l'office statistique des Communautés européennes, Eurostat, dans une étude rendue publique le 30 septembre. D'après les observations les plus récentes, près d'un mariage sur trois devrait s'achever par un divorce. La proportion de divorces devrait même concerner un mariage sur deux dans certains pays, comme les pays scandinaves et le Royaume-Uni. Parallèlement à cette évolution, le nombre de mariages ne cesse de diminuer dans l'ensemble de l'Europe.

Un quart des mariages conclus dans les années 70 se terminent par un divorce et ce taux est en progression constante. Il atteint 27 % pour les mariages célébrés dans les années 80 et s'accélère encore pour les unions les plus récentes.

Cette proportion est comparable au niveau enregistré au Japon, mais elle reste très inférieure à ce que l'on peut observer outre-Atlantique. Au Canada, 43 % des mariages se terminent par un divorce ; aux Etats-Unis, le taux atteint 50 %, près de deux fois plus qu'en Europe.

Dans les pays scandinaves, le Royaume-Uni et la Belgique, le taux moyen de divorce par mariage est supérieur à 0,40. L'augmentation des divorces en Belgique est liée à une réforme intervenue en 1995 qui a allégé les procédures. Les pays de l'Europe du Centre, dont la France, ont un indicateur variant de 0,30 à 0,40. Les pays du Sud se situent en dessous de 0,20. C'est en Italie que les mariages sont le plus stables.

**MARIAGE EN BAISSE**

La durée moyenne des mariages rompus est de douze ans. Partout en Europe les mariages les plus récents sont les moins durables. La plupart d'entre eux se terminent par un divorce après environ quatre ans. Parallèlement, le mariage fait moins d'adeptes. En 1995, on recensait dans toute l'Union européenne 1 900 000 unions officielles, soit 5,1 pour mille habitants, alors qu'au début des années 70 ce taux était de 8 pour mille. Eurostat met en garde contre la relative inadéquation des statistiques traditionnelles, qui n'incluent pas l'union libre.

*Michèle Aulagnon*

# Les électeurs yougoslaves ont désavoué M. Milosevic

## Le candidat de l'opposition arrive en tête au Monténégro tandis que les Serbes ont boudé les urnes

**BELGRADE**
*de notre envoyé spécial*

Les premiers résultats des élections présidentielles qui se sont tenues, dimanche 5 octobre, en Serbie et au Monténégro – les deux composantes de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) – semblent constituer un double camouflet pour le président de la RFY, Slobodan Milosevic. Aucun des candidats qu'il soutenait dans l'une et l'autre des républiques ne paraît en effet en mesure d'être élu. Le dirigeant sortant du Monténégro, Momir Bulatovic, allié inconditionnel de M. Milosevic, paraît en position défavorable derrière le premier ministre, Milo Djukanovic, et pourrait avoir du mal à remonter l'écart, lors du deuxième tour prévu le 19 octobre.

En République de Serbie, l'homme-lige de Slobodan Milosevic, Zoran Lilic, est également mal placé. Selon les premières estimations, il arriverait en deuxième position derrière Vojislav Seselj, le candidat de la droite ultra-nationaliste. Ce deuxième échec de « l'homme fort » de l'ex-Yougoslavie est accentué par l'importance de l'abstention qui – si elle est supérieure à 50 % – pourrait tout bonnement invalider le scrutin.

L'absence de tout résultat officiel en Serbie, et le silence de la commission électorale qui a annulé sa conférence de presse de dimanche pour la reporter à lundi après-midi, illustrent l'embarras officiel. Dans les rangs du Parti socialiste (au pouvoir), une phrase malheureuse du président du Parlement, Dragan Tomic, en guise de pronostic (« *Si la participation dépasse les 50 %, c'est notre candidat Zoran Lilic qui arrive en tête* ») souligne aussi l'inquiétude d'une formation peu habituée aux désaveux des urnes, en dépit de son échec aux élections municipales de novembre 1996.

Dans les rangs de l'opposition, l'euphorie prévalait dès le début de la soirée. Au siège du Parti radical (extrême droite), les militants ont fêté l'avance de leur candidat, Vojislav Seselj, à *coup de cochon grillé*, en égrenant des résultats partiels qui leur étaient favorables. Dans les locaux du Parti démocrate – qui appelait au boycottage du scrutin depuis le premier tour, le 21 septembre – le vice-président, Slobodan Buksanovic, a simplement souligné que « *dans les grandes municipalités de Serbie la participation n'a jamais excédé 43 %, selon les rapports de nos observateurs* ». M. Buksanovic a donc affiché « *la satisfaction d'avoir atteint notre objectif, même si nous craignons encore d'éventuelles manipulations électorales du régime* ».

Dans la presse serbe de lundi matin, les « manchettes » soulignaient la vacance du pouvoir en Serbie et les incertitudes qui prévalent au Monténégro : « *La Serbie sans président* » et « *Second tour au Monténégro* » affirmait, par exemple, le journal gouvernemental *Politika*. « *Les élections n'ont pas réussi* » et « *un avantage pour Milo Djukanovic au Monténégro* » titrait le quotidien indépendant *Nasa Borba*.

Au Monténégro, la victoire de Milo Djukanovic – un réformateur qui jouit de la sympathie des partis d'opposition en Serbie – représenterait un premier revers de taille pour Slobodan Milosevic. L'homme s'est à maintes reprises violemment attaqué au président, notamment lors des manifestations qui avaient secoué l'hiver dernier la Serbie pour le respect des élections municipales du mois de novembre 1996. L'accession au pouvoir de Milo Djukanovic réduirait la marge de manœuvre du président fédéral en compliquant singulièrement toute réforme constitutionnelle.

**ALLIANCE « CONTRE-NATURE »**

En Serbie l'invalidation du scrutin – automatique si la participation au vote n'a pas atteint 50 % des inscrits – provoquera la convocation d'une nouvelle élection présidentielle. En théorie, le scrutin doit être organisé dans les deux mois suivant la formation de la nouvelle assemblée législative. Celle-ci, élue le 21 septembre 1997, dispose d'un mois après sa désignation pour élire un président et constituer son bureau. La situation est compliquée car aucune formation n'y dispose de la majorité. Ce qui oblige le Parti socialiste au pouvoir à une alliance « contre-nature » soit avec les radicaux de Vosjislav Seselj, soit avec le Mouvement serbe du renouveau, conduit par Vuk Draskovic qui avait échoué au premier tour de l'élection présidentielle.

« *La pagaille qui va suivre ces résultats devrait de toute manière atteindre des sommets...* » résumait ironiquement dans la nuit, Radomir Diklic, directeur de l'agence de presse indépendante *Beta*. A cette difficile gestion de résultats électoraux qui lui sont défavorables, Slobodan Milosevic affrontera, dès lundi, un autre désagrement : la visite dans la capitale serbe de l'émissaire américain, Robert Gelbard, qui doit lui faire part de la « *consternation* » des Etats-Unis après la répression policière des manifestations de la semaine dernière au Kosovo et à Belgrade.

*Denis Hautin-Guiraut*

## *Dix Croates de Bosnie transférés à La Haye*

**Recherchés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), dix Croates de Bosnie, dont Dario Kordic, inculpé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre, ont été transférés, lundi 6 octobre, au siège du tribunal à La Haye, a annoncé Gojko Susak, le ministre croate de la défense.**

**Agé de trente-sept ans, Dario Kordic était le chef militaire et politique des Croates de Bosnie (HVO) dans la vallée de la Lasva (centre de la Bosnie). Il est accusé par le TPI d'être l'un des responsables, avec le général Tihomir Blaskic, dont le procès s'est ouvert en juin à La Haye, de persécutions et de meurtres à l'encontre de civils et de prisonniers musulmans pour des motifs *« politiques, raciaux et religieux »* et d'avoir ordonné le bombardement de plusieurs localités de cette région en 1992 et 1993. Kordic est également accusé d'avoir infligé des *« traitements inhumains »* à des détenus musulmans, les utilisant par exemple comme boucliers humains pour protéger les forces du HVO. – *(AFP.)***

# Ouverture à Madrid du procès des dirigeants de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna

## Les accusés dénoncent une opération « politique » et « un verdict déjà signé »

**Les 23 dirigeants de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (HB), bras politique de l'ETA, devaient comparaître à partir de lundi 6 octobre devant le Tribunal suprême à Madrid *lors d'un procès que les formations politiques qualifient d'« historique »*. Accusés de *« collaboration avec bande armée »* pour avoir diffusé en 1996 une vidéo de l'ETA, les dirigeants de HB risquent plusieurs années de prison.**

**MADRID**
*correspondance*

Un énorme dispositif policier a été déployé devant le Tribunal suprême de Madrid pour l'ouverture, lundi 6 octobre, du procès « *historique* » des vingt-trois dirigeants de la coalition indépendantiste basque, Herri Batasuna (HB), considérée comme le bras politique de l'ETA. Les organisations d'extrême droite ont distribué des milliers de tracts intitulés « *L'ETA arrive à Madrid* » et ont appelé à manifester devant le tribunal. Le ministère de l'intérieur craint également un attentat des indépendantistes basques de l'ETA, qui, comme HB, dénoncent un procès « *politique* ».

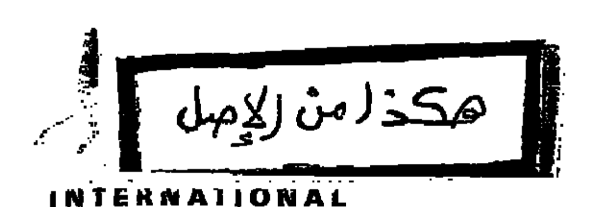
C'est la première fois que l'ensemble du bureau national d'un parti politique se trouve ainsi sur le banc des accusés et c'est aussi la première fois que Herri Batasuna (15 % de l'électorat basque) devra s'expliquer sur ses liens avec l'ETA devant la plus haute juridiction espagnole. La direction collégiale de HB est accusée de « *collaboration avec bande armée* » pour avoir diffusé une cassette vidéo de l'ETA lors de réunions publiques pendant la campagne pour les élections générales espagnoles du 3 mars 1996. Cette vidéo montrait notamment des hommes portant cagoules et treillis exposer leurs revendications et un programme baptisé « *Alternative démocratique* » par les indépendantistes. En février 1996, Baltazar Garzon, juge à l'Audience nationale (la plus haute instance pénale), en ordonna la saisie et convoquait le porte-parole de la coalition et l'un de ses plus anciens dirigeants, Jon Idigoras. De son côté, le gouvernement, alors dirigé par Felipe Gonzalez, demandait au procureur de l'Etat d'examiner s'il n'y avait pas délit de « *collaboration avec bande armée* ».

Le feuilleton judiciaire de Herri Batasuna commençait. Jon Idigoras, l'un des responsables de la coalition fut arrêté après avoir refusé de se rendre à Madrid chez le juge. Mais comme des copies de la vidéo continuaient à être diffusées par HB, le dossier passa au Tribunal suprême. Toute la direction collégiale de HB fut alors convoquée chez le magistrat par petits groupes. Elle non plus ne fit pas le voyage à Madrid, estimant qu'elle n'avait pas de comptes à rendre à « *une juridiction étrangère* ». Un mandat d'arrêt fut délivré et, en avril 1996, tout le bureau national d'HB se trouvait en prison, d'où il sortit, au bout de deux mois, après le paiement d'une caution.

**« QUI COMMANDE QUI »**

Le procureur va requérir huit *années de prison* pour chacun des accusés. Les parties civiles, essentiellement représentées par l'Association des victimes du terrorisme, devraient réclamer des peines allant jusqu'à vingt-deux ans d'emprisonnement. Tout comme l'opinion publique, la majorité des formations politiques espagnoles, de droite comme de gauche, estime que Herri Batasuna est complice de l'ETA et que la diffusion de la cassette vidéo est matière à procès. « *L'ETA et la direction de HB sont exactement la même chose et, souvent, on ne sait pas qui commande qui* », avait affirmé Felipe Gonzalez. « *La loi doit s'appliquer avec toutes ses conséquences* », déclarait, il y a quelques semaines l'actuel président du gouvernement, José Maria Aznar, souhaitant que le jugement soit celui « *qu'espèrent tous les Espagnols* ».

« *Le verdict est déjà signé* », s'est indigné HB alors que le Parti nationaliste basque (PNV, modéré), qui est au pouvoir au Pays basque, a dénoncé les « *pressions* » du gouvernement sur les juges du Tribunal suprême. Les trois défenseurs des Basques vont plaider le droit à la liberté d'expression et ont demandé la présence dans la salle d'une vingtaine d'observateurs, dont certains étrangers parmi lesquels l'un des responsables du Sinn Fein irlandais, Alex Maskey, un amiral portugais ayant participé à la « révolution des œillets », Antonio Rosa Coutinho, et l'évêque français, Mgr Jacques Gaillot. – *(Intérim.)*





# Les dérives du culte de la personnalité en Corée du Nord provoquent un incident avec le Sud

## Pyongyang a finalement repris sa participation à un chantier nucléaire international

**Un incident diplomatique a éclaté en fin de semaine dernière entre Pyongyang et Séoul à propos d'une photo froissée du Dirigeant suprême du Nord, Kim Jong-il trouvée dans une poubelle et vécue comme une *« insulte intentionnelle »*. Après six jours de suspension, la Corée du Nord a repris sa participation à un chantier nucléaire financé par un consortium international, le KEDO.**

TOKYO
*de notre correspondant*

Banqueroute économique ou non, famine ou non, le régime de Pyongyang ne change pas d'un iota sur un point : le culte de la personnalité voué à son Dirigeant suprême. Une « atteinte » à la dignité de Kim Jong-il, fils et héritier de Kim Il-sung – *de facto* à la tête du pays depuis la mort de son père en 1994, et devant être désigné le 10 octobre secrétaire général du Parti des travailleurs, – vient de provoquer un singulier incident diplomatique.

Pyongyang a en effet suspendu, mercredi 1er octobre, les travaux de construction, en Corée du Nord, des deux centrales nucléaires entrepris par un consortium international (KEDO). Après plusieurs journées d'intense émotion, les Nord-Coréens auraient finalement, si l'on en croit des sources sud-coréennes, levé leur veto. Quelle offense avait donc pu susciter ce courroux ? Un journal froissé.

C'est la découverte d'un exemplaire de l'organe du parti, *Rodong shimnum*, comportant une photographie du Grand Dirigeant, légèrement écornée, dans une poubelle des logements affectés aux ingénieurs et représentants de la Corée du Sud participant au projet, qui avait suscité cette fureur de Pyongyang. Le régime nordiste a aussitôt émis une protestation auprès des autorités de Séoul en exigeant explications et excuses pour cette *« insulte intentionnelle »* dont les responsables devaient être *« désignés et punis »*.

SITE DE KUMHO

De son côté, la Corée du Sud a tout fait pour dédramatiser l'incident, expliquant qu'il n'était nullement révélateur de mauvaises intentions et le mettant sur le compte de *« différences culturelles »* entre les deux Corées.

C'est le premier « incident diplomatique » depuis que les travaux de construction des centrales ont commencé le 19 août. Une centaine de Sud-Coréens travaillent sur le site de Kumbo dans la nord-est du pays. Leur vie quotidienne n'a pas été affectée par l'incident. Mais l'envoi d'une mission d'experts nucléaires qui devait quitter Séoul mardi pour la Corée du Nord a été ajourné. Aux termes de l'accord intervenu en 1994 entre Pyongyang et Washington, deux centrales nucléaires à eau légère (dont l'énergie produite ne peut être détournée à des fins militaires) sont fournies à la Corée du Nord en échange de l'arrêt par celle-ci d'un programme nucléaire qui pouvait l'amener à se doter de l'arme atomique. La Corée du Sud, qui participe au consortium international (KEDO) chargé de la construction des centrales, assume la plus grande partie du coût financier (5 milliards de dollars) du projet.

**Philippe Pons**

### *Kim Jong-il reconnaît la pénurie alimentaire*

**Kim Jong-il reconnaît l'existence de pénurie alimentaire dans son pays mais en minimise la portée, a rapporté à l'agence Itar-Tass un membre du Parti communiste russe, Oleg Chenine, qui a rencontré le numéro un nord-coréen début septembre. M. Kim a déclaré au visiteur russe que la situation économique est *« compliquée après deux années d'inondations et la sécheresse de cet été »*. La dernière récolte de riz semble satisfaisante, a-t-il indiqué, mais ce n'est pas le cas des récoltes de maïs, deuxième ressource agroalimentaire du pays.**

**Selon certaines organisations humanitaires, la faiblesse des récoltes a touché près de 80 000 enfants, qui risquent de mourir de faim ou de maladies. Selon le journal hongkongais *South China Morning Post*, certains Coréens affamés se seraient même livrés au cannibalisme afin de survivre, et d'autres auraient été exécutés pour avoir vendu de la chair humaine. – *(Reuter.)***



# Vaste offensive de l'armée sénégalaise en Casamance

DAKAR. Deux militaires ont été tués et quatre autres blessés au cours de l'offensive lancée à la fin de la semaine dernière par l'armée contre des positions indépendantistes en Casamance, a-t-on appris dimanche 5 octobre. Cette offensive se déroule près de la frontière de la Guinée-Bissau, notamment à Mandina Mancagne, localité de la périphérie de Ziguinchor, où, le 19 août, 25 soldats avaient été tués par les rebelles. Aucun bilan n'était disponible lundi matin du côté indépendantiste, mais Mandina Mancagne a été détruite par l'artillerie sénégalaise. Plus de 3 000 hommes participent à l'opération, la plus importante jamais menée en Casamance depuis le cessez-le-feu décidé en décembre 1995 par l'abbé Augustin Diamacoune, secrétaire général du Mouvement des Forces démocratiques de Casamance (MFDC). – *(AFP.)*

# Kinshasa affirme avoir découvert un millier d'ex-soldats rwandais

KINSHASA. Les autorités de Kinshasa ont annoncé, dimanche 5 octobre, avoir découvert la présence d'un millier d'éléments des ex-Forces armées rwandaises (FAR) *« fortement armés »* dans la région de l'Equateur, au nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Le ministre de l'intérieur, Mwenze Kongolo, a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'une *« action militaire »* s'imposait contre ces hommes qu'il a qualifiés de *« dangereux »*. Il a affirmé que ces ex-soldats avaient pris *« en otage des réfugiés hutus rwandais »* autour des villages de Saba et Mampoko, près de Mbandaka. Cette région avait été le théâtre de massacres lors de la conquête militaire du pays par les troupes de Laurent-Désiré Kabila. La mission d'enquête des Nations-unies avait émis le voeu de se rendre dans cette zone, avant d'être priée de quitter le territoire de la RDC. – *(AFP.)*

# Recul des sociaux-démocrates aux élections en Haute-Autriche

VIENNE. Le Parti social-démocrate autrichien (SPÖ) du chancelier Viktor Klima a essuyé un revers lors des élections régionales qui se sont déroulées, dimanche 5 octobre, en Haute-Autriche. Il a recueilli 27 % des suffrages, soit environ 4 % de moins qu'en 1991. La droite nationaliste (FPÖ) de Jörg Haider progresse de nouveau et a totalisé 20,6 % des voix (+ 2,9 %), tandis que les Verts améliorent sensiblement leurs positions : 5,8 % contre 2,6 % il y a six ans. Ces deux dernières formations apparaissent comme les grands bénéficiaires du scrutin et les écologistes font d'ailleurs leur entrée au Parlement régional. Les conservateurs (ÖVP), alliés des sociaux-démocrates au sein de la coalition au pouvoir à Vienne, demeurent, avec 42,7 % des suffrages, le premier parti de Haute-Autriche, en dépit d'un recul de 2,5 %. – *(AFP, Reuter.)*

**ASIE**

■ **NÉPAL : le gouvernement de coalition de Lokendra Bahadur Chand** a été renversé, samedi 4 octobre, par une motion de censure déposée par le Congrès népalais (NC), parti d'opposition. Le successeur de M. Chand devrait être Surya Bahadur Thapa, son rival au sein du Parti national-démocrate (droite). – *(AFP.)*

■ **SRI-LANKA : une nouvelle flambée de violence** dans le nord et l'est du pays entre soldats gouvernementaux et rebelles séparatistes tamouls a fait 192 morts en fin de semaine dernière. Les combats les plus meurtriers ont été localisés dans le district de Mullaitivu où les autorités ont déclenché une offensive visant à démanteler les bases rebelles. – *(AFP.)*

**EUROPE**

■ **ALBANIE : l'Union de l'Europe Occidentale (UEO)** va tripler ses effectifs en Albanie, passant d'une vingtaine de policiers à une soixantaine d'ici à la fin de l'année, a annoncé dimanche 5 octobre à Tirana son secrétaire général, José Cutileiro. Selon l'UEO, plus de la moitié des policiers actuels (environ 13 000) n'ont aucune formation.

■ **GRANDE-BRETAGNE : 61 % des Britanniques sont opposés à l'Union économique et monétaire** (UEM), selon une étude publiée, lundi 6 octobre, par le *Financial Times*. Le gouvernement travailliste de Tony Blair a promis d'organiser un référendum avant de prendre toute décision sur l'UEM. Un article de ce quotidien, il y a deux semaines, sur une possible entrée de la livre sterling dans l'UEM peu après son lancement en 1999 avait semé le trouble sur les marchés financiers. – *(Reuter.)*

■ **SUÈDE : Christina Odenberg, la première femme évêque** de l'Eglise luthérienne du pays, élue en avril par le diocèse de Lund (sud), a été intronisée, dimanche 5 octobre, dans la cathédrale d'Uppsala. Les Eglises protestantes des pays nordiques et le gouvernement suédois étaient représentés, mais l'Eglise catholique était absente. – *(AFP.)*

**PROCHE-ORIENT**

■ **LIBAN : le Comité international de la Croix Rouge** (CICR) ne peut plus accéder au camp de prisonniers de Khiam, au Liban sud, depuis le 10 septembre, selon le comité pour la libération de Souha Bechara, une détenue de Khiam. Ce camp est géré par l'Armée du Liban sud, la milice supplétive des forces israéliennes, dans la zone occupée par Israël.

■ **IRAK : un « agent des services de renseignements iraniens »** a été arrêté pour avoir attaqué, samedi 4 octobre, les locaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Bagdad, a annoncé l'agence officielle INA. Le bureau du coordonnateur des activités humanitaires de l'ONU en Irak a précisé que des *« hommes armés non identifiés »* ont attaqué le siège de l'OMS, qui abrite le bureau du programme *« pétrole contre nourriture »*, appliqué depuis décembre 1996 pour alléger les souffrances de la population. – *(AFP.)*

■ **IRAN/ALLEMAGNE : le gouvernement allemand a rejeté**, dimanche 5 octobre, la proposition de Téhéran d'engager des négociations bilatérales tant que la question du retour en Iran des ambassadeurs de l'Union européenne n'aura pas été réglée, selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*

# Le Club Méditerranée s'installe à Cuba

LA HAVANE. Le Club Méditerranée, leader mondial des villages de vacances, a officiellement célébré, samedi 4 octobre, son arrivée à Cuba, où il gérera un établissement de 500 lits sur la presqu'île touristique de Varadero. Le village, situé à 140 km à l'est de la Havane, est la propriété du Cubain Gaviota, un groupe touristique financé par l'armée. *« Nous apprécions le sens de l'innovation du Club ; son caractère révolutionnaire dans le tourisme va très bien avec nous »*, a plaisanté le vice-président cubain Carlos Lage, au cours de la cérémonie d'inauguration. Le Club Méditerranée envisage de signer un autre contrat de gestion pour un deuxième village cubain, qui pourrait être construit par Gaviota à Holguin. – *(AFP.)*

**MAJORITÉ** De nouveaux tiraillements au sein de la *majorité* « plurielle » se sont manifestés durant le week-end sur l'avant-projet de loi sur l'immigration. ● DIX-SEPT INTELLECTUELS ont signé un appel publié par le *Journal du dimanche* du 5 octobre réclamant au premier ministre un *« droit d'inventaire »* sur ses engagements de campagne électorale. ● ROBERT BADINTER, sénateur PS des Hauts-de-Seine, a fait savoir qu'il ne voterait pas certaines dispositions du projet de loi de Jean-Pierre Chevènement. ● LES VERTS, réunis dimanche en conseil national interrégional, restent favorables à l'abrogation des lois Pasqua-Debré. ● LIONEL JOSPIN, s'exprimant dimanche en Haute-Garonne, a réfuté la régularisation de tous les sans-papiers mais s'est engagé à *« modifier profondément »* les lois Méhaignerie, Pasqua et Debré, en faisant voter une législation *« digne et ferme »*.

# Lionel Jospin est confronté aux dissensions de la gauche sur l'immigration

## A une semaine de la présentation des avant-projets de loi sur le séjour des immigrés et la nationalité, le gouvernement fait face à une contestation d'intellectuels, du monde associatif et d'une partie de sa majorité

**LA CENTRIFUGEUSE** – cette vieille machine infernale qui, une fois en action, ballotte projets gouvernementaux subtilement centrés et majorités « plurielles » –, est en position de marche. Et le gouvernement de Lionel Jospin va avoir fort à faire pour en brider la montée en régime sur la politique de l'immigration.

Contre-projets en préparation chez les députés communistes et verts, appels d'intellectuels, dissidence de personnalités-symboles, à l'instar du sénateur Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine)... A une semaine de la présentation des avant-projets de loi de Jean-Pierre Chevènement – sur l'immigration – et d'Elisabeth Guigou – sur la nationalité –, programmés pour le conseil des ministres du 15 octobre, la contestation à gauche prend de l'ampleur. Des voix s'élèvent là pour reprocher à Lionel Jospin d'avoir troqué ses indignations de l'opposition pour des réflexes plus politiques. Après les critiques du monde associatif, qui avait dénoncé cet été la non-abrogation des lois Pasqua-Debré, une partie de la gauche s'en prend aux textes du gouvernement, dont ils critiquent les *« lacunes »* et les *« reculs »*, mais aussi à la démarche sur la régularisation des sans-papiers.

Gauche « morale » contre gauche « réaliste »... Par la voix, irritée, de Jean-Pierre Chevènement, le gouvernement s'est refusé à se laisser entraîner dans cette division. Invité lundi 6 octobre sur Europe 1, le ministre de l'intérieur, qui s'est dit prêt à recevoir les intellectuels pétitionnaires, s'est insurgé contre une *« confiscation de la morale »* qu'il *« n'accepte pas »*. M. Chevènement a renvoyé dos à dos les pétitionnaires de gauche et la droite, les accusant d'orchestrer *« un débat profondément malsain »*. Interrogé sur les régularisations des sans-papiers, dont associations et pétitionnaires dénoncent le caractère trop restrictif, le ministre de l'intérieur s'est refusé à fournir des chiffres. Pour la première fois, il a indiqué qu'il avait donné des consignes aux préfets afin que *« le processus soit achevé le 30 avril prochain »*.

Ce rappel à l'ordre de Jean-Pierre Chevènement a été précédé, dimanche, d'une mise au point du premier ministre, Lionel Jospin, interpellé par une dizaine de militants, lors d'une fête du Parti socialiste en Haute-Garonne. Ces derniers, indique notre correspondant, réclamaient l'abrogation des lois Pasqua-Debré et *« l'arrêt des expulsions »*. *« Il nous faut affronter les problèmes tels qu'ils sont ressentis par l'opinion populaire »*, a répliqué M. Jospin, qui a promis de modifier *« profondément »* les textes préparés successivement par MM. Méhaignerie, Pasqua et Debré, sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Concernant la régularisation massive des sans-papiers, le premier ministre a rappelé que ce n'était *« pas l'intention »* du gouvernement.



### « CORRECTIONS NÉCESSAIRES »

Lionel Jospin a estimé qu'il fallait avant tout *« échapper aux pressions malsaines qu'exploite l'extrême droite »* et a plaidé pour une attitude à la fois *« digne et ferme »*. Il a, une nouvelle fois, appelé de ses vœux un *« consensus républicain »* sur l'immigration. Devant les journalistes qui le pressaient également de réagir aux dernières prises de position des artistes et des intellectuels, favorables à la régularisation des sans-papiers, M. Jospin a ramené la polémique au niveau *du débat qui doit s'ouvrir au Parlement*.

Sur l'immigration, François Hollande, s'exprimant samedi 4 octobre à Angers (Maine-et-Loire), a défendu le projet de loi Chevènement, parce que, a assuré le premier secrétaire délégué du PS, *« c'est une bonne loi »*. M. Hollande a rappelé qu'elle prévoit le retour au droit du sol, au regroupement familial et au droit d'asile. Il a laissé entendre, à l'attention de *« ceux qui veulent qu'on aille plus loin »*, que la discussion à l'Assemblée du projet permettrait peut-être des *« corrections nécessaires »*.

Précisément, les tiraillements au sein de la majorité parlementaire à propos des textes sur l'immigration ne sont pas fait pour faciliter la tâche du gouvernement. Chez les Verts, on fait remarquer que trois des porte-paroles du mouvement écologiste ont signé l'appel en faveur de la régularisation de tous les sans-papiers. Mercredi 8 octobre, des députés de la majorité – Verts et communistes, mais aussi socialistes – doivent par ailleurs rendre publiques des propositions pour *« améliorer »* les textes du gouvernement lors de leur examen par le Parlement. Ils souhaitent aller *« dans le sens de l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Méhaignerie, d'une meilleure intégration des résidents étrangers, de l'égalité des droits entre Français et étrangers et du respect du droit d'asile »*.

Le Mouvement des citoyens, dont le président n'est autre que le ministre de l'intérieur, se tient, pour le moment, à l'écart de la contestation qui commence à gagner le mouvement syndical. Didier Niel, responsable des questions d'immigration au bureau confédéral de la CGT et Gérard Chemouilh, son adjoint, sont signataires du texte des intellectuels. Par ailleurs, la CGT, la Fédération syndicale unitaire (FSU) et SUD-PTT, en liaison avec le monde associatif, ont prévu de rendre public un communiqué, diffusé lundi, réaffirmant leur soutien aux sans-papiers, critiquant l'avant-projet de loi de Jean-Pierre Chevènement et appelant à une manifestation le 14 octobre.

*Caroline Monnot avec Stéphane Thépot (Toulouse)*

## *M. Badinter ne votera pas certaines dispositions*

***« Respect à la loi, mais considération humaine dans sa mise en œuvre »*** **: résumant ainsi sa position, Robert Badinter a affirmé, dimanche 5 octobre, sur TF 1, qu'il ne voterait pas, en l'état, certaines dispositions du projet de loi sur l'immigration. Tout en relevant que ce texte comporte des *« avancées indiscutables »*, le sénateur des Hauts-de-Seine a indiqué qu'il aurait souhaité qu'on *« abroge les quatre ou cinq dispositions blessantes des lois actuelles »* et qu'on *« se mette au travail pour enfin arriver à fonder »* sur des principes reconnus *« un vrai droit des étrangers »*.**

***L'ancien ministre de la justice s'en est pris à l'extension de la rétention administrative en rappelant que le Conseil constitutionnel, lorsqu'il le présidait, avait censuré des dispositions « de la même farine ». « Ce n'est pas parce qu'un texte est présenté par la main gauche ou la main droite que, d'un seul coup, vous devez changer d'opinion »,*** **a-t-il dit.**

# Les rendez-vous à risques de la « majorité plurielle »

**DISSONANCES**, mises en garde, manifestations : la semaine qui s'ouvre pour Lionel Jospin et dont le point d'orgue sera, le 10 octobre, la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le *temps de travail*, est celle des turbulences.

**ANALYSE**

**La semaine qui s'ouvre est pour Lionel Jospin celle des turbulences. La polyphonie prend des allures de cacophonie**

Confronté à une opposition qui, si l'on en croit Philippe Séguin, veut *« en découdre »*, marqué par un *chef de l'Etat qui ne perd pas* une occasion d'exercer son droit de critique, le premier ministre, entré avec le projet de budget 1998 et la conférence du 10 octobre dans la phase active de la réalisation de ses engagements, mesure que l'expression de sa majorité « plurielle » ne ressemble pas toujours à la polyphonie qu'il affectionne. Il y a des couacs dans l'orchestre gouvernemental.

Durant les cent premiers jours, M. Jospin a pu compter sur une majorité globalement solidaire et une opinion publique bienveillante. L'opposition restait aphone et seule, au sein du PS, la Gauche socialiste s'en prenait à ses *« reculades »*. Le basculement de la cotisation-maladie des salariés sur la CSG, le plafonnement des allocations familiales, le redressement de la Sécurité sociale dans une voie proche de celle d'Alain Juppé, le projet de budget 1998, orthodoxe *sur la réduction des déficits publics*, n'avaient jusqu'alors guère changé la donne.

C'est tout juste si les opposants à la CSG – dans les syndicats comme au PCF – ont rappelé leur hostilité de principe. C'est à peine si quelques socialistes ont redit qu'il ne fallait pas trop pénaliser les classes moyennes ou qu'une mise sous conditions de ressources des allocations familiales – sur laquelle Martine Aubry n'exclut pas de revenir en 1998 – ne pouvait tenir lieu de politique familiale.

Voilà que, depuis quelques jours, la polyphonie prend des allures de cacophonie. Une ministre communiste, Michèle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, s'aventure hors de son domaine ministériel pour exprimer tout le mal qu'elle pense de la CSG et du plafonnement des allocations familiales, ou pour rappeler ses exigences sur les 35 heures. Des artistes et des intellectuels demandent une régularisation *« massive »* des sans-papiers et s'insurgent contre le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, auquel ils trouvent une singulière parenté avec les lois Pasqua et Debré, tandis qu'une autorité morale comme Robert Badinter annonce qu'il ne votera pas certaines dispositions de ce texte. Enfin, les Verts menacent de *« réviser leur engagement au sein de la majorité »* si le contrat passé avec les socialistes sur les 35 heures n'est pas respecté *« au plus tard »* le 1er janvier 1999.

### RASSURER LE PATRONAT

*M. Jospin* va donc devoir jouer serré pour montrer qu'une lecture réaliste de ses engagements de campagne – et des accords avec le Parti radical-socialiste (PRS), les Verts et le Parti communiste – ne le conduira pas pour autant à *renier ses promesses*. Sur l'immigration, alors que les deux projets de loi seront examinés au conseil des ministres le 15 octobre, le premier ministre refuse à la fois de se laisser « piéger » par le mot « abrogation » – qu'il n'a prononcé qu'une fois et visiblement à contre-coeur, le *15 mai, lors d'un meeting à Paris – et de s'engager* sur la régularisation de tous les sans-papiers, qu'il a toujours récusée. Il doit convaincre sa majorité « plurielle » que la nouvelle législation va *« modifier profondément »*, comme il l'a assuré dimanche, les lois antérieures et lui reconnaître un droit d'amendement dont elle est déjà bien décidée à user.

Sur les 35 heures, le chemin est tout aussi étroit. Fidèle à la démarche de l'accord de janvier avec le PRS, qui parlait d'*« associer dans une même démarche l'Etat, le législateur et les partenaires sociaux »*, M. Jospin veille à ne pas braquer le patronat au moment où le président du CNPF, Jean Gandois, fait preuve de davantage d'ouverture que certains de ses lieutenants. Alors que les syndicats s'abstiennent de faire vraiment pression, le PS est invité à donner de la voix : *« Si le patronat s'obstine à ne pas vouloir négocier, ce sera au Parlement de légiférer »*, a redit, samedi, François Hollande, premier secrétaire délégué.

M. Jospin doit pourtant rassurer le patronat sur sa volonté de laisser de la marge à la négociation. Une mise entre parenthèses d'une loi-cadre – à laquelle se réfère, sans date-butoir, la *motion socialiste, signée par M. Jospin* – provoquerait de fortes turbulences chez les socialistes et un vrai séisme au sein de la majorité « plurielle ». Il est peu probable que M. Jospin coure ce risque.

*Michel Noblecourt*

# Les Verts veulent « faire pression » sur le gouvernement

***COMME LES ÉLECTIONS*** régionales semblent loin ! Comme le calendrier de négociations entre le Parti socialiste et les Verts s'est espacé, depuis que la réforme du mode *de scrutin* est abandonnée et que surgit un parfum de contestation ! Pour les listes d'union aux élections régionales et cantonales, rien ne semble pouvoir être décidé avant *« la fin du mois de novembre »*, explique Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts. Officiellement, il s'agit de préparer, d'abord, un *« fond programmatique national à partir du bilan des premiers mandats régionaux des Verts »*. Et l'on exclut que cette date ait quelque chose à voir avec le congrès du PS, qui se tiendra à Brest du 21 au 23 novembre.

*Paradoxalement*, c'est la direction écologiste qui, aujourd'hui, pousse le PS à accélérer les négociations. Réuni les 4 et 5 octobre à l'Assemblée nationale, le conseil national des Verts a voté à 76 % le principe de larges listes d'union défendu par la majorité. Un score exceptionnel chez les Verts. *« Pourquoi changer une stratégie qui gagne ? »*, avait plaidé Dominique Voynet, le 1er octobre, dans *Libération*. De son côté, la présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, qui avait semé la panique, aux journées d'été du mouvement, en s'opposant à la ligne de *« grande coalition »* (*Le Monde* daté 30-31 août), est revenue sur ses déclarations. Dans une tribune publiée avant le conseil national dans l'hebdomadaire *Vert contact*, elle a expliqué que *« le Nord-Pas-de-Calais n'est pas la France »*, restreignant ainsi le champ de sa préférence pour des listes autonomes.

La direction des Verts, qui souhaite deux présidences de région vertes (le Nord-Pas-de-Calais – *« une évidence »* – et une seconde, comme la Lorraine ou l'Auvergne), *dix têtes de liste départementales*, et aimerait retrouver ses 130 à 140 Verts sortants, rencontrera François Hollande le 13 octobre.

### PAS POUR L'IMMÉDIAT

*« Mais nous savons bien que c'est au congrès du PS que seront élus les secrétaires fédéraux, et qu'aucune négociation locale n'est possible d'ici là »*, commente le député du Val-d'Oise, Yves Cochet. *« Ces élections*, ajoute-t-il, *sont beaucoup plus difficiles que les législatives, notamment dans les départements où le PS est fortement nucléocrate, comme la Manche. »*

*« La direction ne s'engage pas vraiment. Tout va se jouer dans les régions »*, résumait dans les couloirs Francine Bavay, de l'aile gauche des Verts, pour laquelle *« l'affaire des sans-papiers peut remettre la donne sur la table »*. Les Verts, dont les trois porte-parole ont signé l'appel des intellectuels exigeant la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande, sont à la pointe du combat pour l'abrogation des lois Pasqua-Debré.

*Si la minorité de gauche* a fait passer samedi, à la quasi-unanimité, une motion stipulant qu'*« un recul par rapport à l'accord »* conclu avec le PS en janvier sur les 35 heures (une loi-cadre le 1er janvier 1999, sans perte de salaire) les *« amènerait à réviser leur engagement au sein de la majorité »*, la menace, s'est employée à expliquer la direction, ne vaut pas pour l'immédiat. Pour le moment, les Verts, bien au chaud dans la majorité *« plurielle »*, entendent profiter de cette position pour *« faire pression »*. De manifestations en pétitions.

*Ariane Chemin*

# Des intellectuels se réclament d'un « droit à l'inventaire »

***LE VENT DE FRONDE*** de certains intellectuels de gauche contre le gouvernement a continué de souffler avec la publication, dans Le *Journal du dimanche* du 5 octobre, d'un appel rappelant la majorité au respect de ses engagements, en particulier sur l'immigration. Trois jours après la publication de la pétition pour une régularisation massive des étrangers sans papiers (Le *Monde* du 3 octobre), dix-sept personnalités, dont certaines avaient signé le premier texte, se réclament *« dès aujourd'hui »* d'un *« droit à l'inventaire »*, reprenant ainsi l'expression employée par Lionel Jospin à propos de François Mitterrand.

Les dix-sept signataires, parmi lesquels on trouve des metteurs en scène et cinéastes (Ariane Mouchkine, Stanislas Nordey, François Tanguy, Patrice Chéreau), des universitaires (Laurent Schwartz, Etienne Balibar, Monique Chemillier-Gendreau, Pierre Vidal-Naquet), des comédiens (Valérie Lang, Michel Piccoli) et le père Henri Coindé, ancien curé de l'église Saint-Bernard, refusent de limiter leur responsabilité de citoyens *« à la seule élection d'autres citoyens qui, de candidats fervents et modestes qu'ils seraient avant, deviendraient, sitôt après, des politiciens oublieux et méprisants et des législateurs inspirés bien plus par les calculs que dicte la prudence électoraliste que par le respect des principes qui fondent notre Constitution et donc nos lois »*.

### « LÂCHETÉS ÉCULÉES »

*« De même*, poursuivent-ils, *n'acceptons-nous pas de nous métamorphoser tout aussi rapidement de citoyens sages et perspicaces que nous sommes à leurs yeux avant, en "pétitionnaires en tout genre", irréalistes et irresponsables, comme ils disent, après »*.

Les signataires demandent au gouvernement de *« cesser de tergiverser et de biaiser avec ses propres engagements »* et de reconsidérer ses projets de loi sur l'immigration et la nationalité sur la base de l'avis, très critique, de la Commission consultative des droits de l'homme et d'une écoute des associations. *« Va-t-on ruiner l'avenir par des lâchetés éculées qui pourtant (...) ont fait preuve de leur inefficacité à freiner l'extrême-droite, pour qui toute ambiguïté est un cadeau ? »*, s'interrogent ces intellectuels, qui attendent *« une loi juste, digne, humaine (...)* [qui] *assure à la gauche sa différence et peut-être sa chance de réussir »*.

# Le gouvernement cherche à entraîner le patronat dans une négociation

## Lionel Jospin a « calé », avec plusieurs membres de son gouvernement, les positions qu'il entend défendre à la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail. Le premier ministre veut obliger les chefs d'entreprise à discuter

**Lionel Jospin, qui présidera la séance d'ouverture de la conférence nationale sur l'emploi, le 10 octobre, à l'hôtel Matignon, ne dévoilera ses projet qu'à la fin de cette réunion. Le premier ministre a beaucoup consulté les syndicats, mais aussi des patrons de grande entreprise, avant d'arrêter sa position. Martine Aubry, ministre de l'emploi, a répété, dimanche 5 octobre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* » : « *Nous ne ferons pas les choses sans les principaux acteurs.* » Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a mis en garde le gouvernement contre un « *scénario du renoncement* » et exigé une date-butoir pour les trente-cinq heures, tandis que le président du CNPF, Jean Gandois, a affirmé, lundi, que « *les entreprises n'ont pas les moyens de passer aux trente-cinq heures* ». Le patronat défend surtout la revendication d'une flexibilité accrue, dont Ad Melkert, ministre néerlandais du travail, socialiste, estime qu'elle est l'une des clés de la réussite de la lutte contre le chômage aux Pays-Bas. Gaz de Bordeaux donne un exemple de flexibilité combinée à la réduction du temps de travail.**

*QUE LA « FÊTE » commence !* A quatre jours de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, qui réunira le gouvernement, patronat et syndicats à Matignon, le 10 octobre, le premier ministre est, semble-t-il, au clair sur la manière de « vendre » la semaine de trente-cinq heures *aux partenaires* sociaux. Lionel Jospin, qui a une nouvelle fois réuni les ministres concernés, samedi 4 octobre, avant de s'envoler pour la Haute-Garonne, a arrêté sa position, même si d'ultimes réglages sont encore possibles dans les jours à venir.

35 HEURES

Le premier ministre ouvrira bien la conférence, mais sans dévoiler immédiatement ses projets. Il ne devrait les annoncer que le soir, à l'issue de la réunion. Loi-cadre, date butoir, délai accordé aux partenaires sociaux pour négocier une *réduction du temps de travail ? Rien* n'a filtré de ses arbitrages, mais les plus hauts responsables patronaux et syndicaux commencent à être mis dans la confidence. Pour se faire une opinion, M. Jospin a beaucoup consulté, et notamment des chefs *d'entreprise*.

Début septembre, Pascal Lamy, directeur général du Crédit Lyonnais, et proche de M. Jospin – ce dernier voulait lui confier la présidence d'Air France –, organise un dîner où une dizaine de grands patrons *ouverts aux réformes, comme* Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), Gérard Mestrallet (Lyonnaise des eaux-Suez) ou Pierre Blayau (Moulinex), se retrouvent autour du premier ministre. Il s'agit, pour lui, de prendre le pouls d'un patronat *moins institutionnel* que les caciques du CNPF.

Que disent ces patrons ? Que l'on peut envisager une baisse de la durée du travail, mais que, sauf à détruire l'emploi, elle doit impérativement se faire à coût horaire constant, raconte l'un des *participants. Ils ajoutent : pour que* des négociations aboutissent, il ne faut pas de loi normative, qui ferait tout capoter. Dans l'entourage de M. Jospin, on reconnaît que les propos des invités ont compté. Depuis, les gesticulations patronales n'ont pas cessé, bien que la pression soit retombée après les menaces de boycottage de la conférence lancées, il y a dix jours, par le président de la commission sociale du CNPF, Didier Pineau-Valencienne.

**HAUTE VOLTIGE**

Le président du CNPF réaffirme bien dans *France-Soir*, lundi 6 octobre, que « *les entreprises n'ont pas les moyens de passer aux trente-cinq heures* » et que « *les salaires, cela ne se discute pas au niveau national* », mais Jean Gandois semble avoir reçu des assurances de modération de la part du gouvernement. « *Il faut que tous les acteurs soient raisonnables*, déclare-t-il. *Mon avis personnel, c'est qu'ils le seront.* » Les mises en garde répétées du patronat ont visiblement *ébranlé* certains experts gouvernementaux, qui défendent désormais ce que Nicole Notat qualifie de « *scénario du renoncement* ».

« *Il consiste à dire : la pression patronale est forte, il faut les écouter et ne pas leur imposer ce qu'ils ne veulent pas* », s'est inquiétée la secrétaire générale de la CFDT, dimanche au « Club de la presse d'Europe 1 », qui souhaite une date-butoir pour le passage aux trente-cinq heures. Le « scénario catastrophe » ? Ce serait, selon elle, celui où le gouvernement dit : « *On a le temps, cinq ans, pour réduire le temps de travail à trente-cinq heures ; donc on le fait à dose homéopathique, en passant par trente-sept heures.* » Qu'il sorte du chapeau de M. Jospin, au soir du 10 octobre, et M[me] Notat dira « *haut et fort que tout le monde a été dupé* ».

Les syndicats s'inquiètent et poussent en avant de nouvelles revendications, comme une hausse de 2 % du SMIC, réclamée dimanche par Marc Blondel. M. Jospin multiplie les tirades à *géométrie* variable, un jour apaisant pour calmer le patronat, l'autre plus militant pour galvaniser les socialistes, comme il l'a fait, dimanche, devant les militants de Haute-Garonne. « *Certains partenaires, tels que le patronat, ne sont pas habitués à négocier*, a-t-il lancé. *Il faut leur inculquer cette habitude.* »

Au même moment, Martine Aubry jouait la nuance, assurant, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que « *nous ne ferons pas les choses sans les Français et sans les principaux acteurs, car sinon, cela ne marche pas* ». La ministre de l'emploi et de la solidarité s'est déclarée « *convaincue que de nombreuses entreprises iront au-delà des trente-cinq heures, car elles ont bien compris que c'était l'occasion pour elles de réorganiser le travail* ». M[me] Aubry juge tout de même que « *personne ne conteste qu'il y aura une loi* », mais que l'important est dans le contenu de ce texte.

Quelques principes sont, semble-t-il, acquis : un régime différencié pour les PME, des aides de l'Etat aux entreprises qui réduisent le temps de travail et embauchent en compensation (3 milliards de francs inscrits dans le budget du ministère de l'emploi pour 1998). M[me] Aubry a confirmé que le départ anticipé des salariés ayant déjà quarante ans de cotisation-retraite sera aussi au menu de la conférence. Ce système, baptisé allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) et financé par l'Unedic, a été lancé début 1996.

Dans sa déclaration de politique générale, M. Jospin avait laissé entendre que l'Etat pourrait apporter une aide en cas d'extension de l'ARPE aux moins de cinquante-sept ans. « *Nous allons en discuter vendredi*, a précisé M[me] Aubry, *et j'espère qu'une décision pourra intervenir sur ce point dès vendredi.* » Ne pas trop fâcher le patronat, ne pas désespérer les alliés communistes et verts, ne pas s'aliéner les organisations syndicales : c'est à de la haute voltige politique que va devoir se livrer M. Jospin le jour de la conférence.

***Récit du service France***

### *Une semaine à risques*

● **Mercredi 8 octobre** : les fédérations de cheminots CGT, *CFDT, FO et FGAAC* (autonomes) appellent à une « *journée nationale d'action unitaire des personnels avec grève* » pour les salaires, l'emploi et les retraites.
Services publics : « *journée nationale d'action* » à l'appel de la CGT, dans le cadre d'une *campagne intitulée « Oui au service public »*.
EDF-GDF et CEA : journée d'action à l'appel de la fédération CGT de l'énergie. A Grenoble, manifestation régionale en présence de Louis Viannet.
● **Vendredi 10 octobre** : conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail.
● **Samedi 11 octobre** : manifestations à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Nantes et Toulouse à l'appel de Familles de France et des associations *familiales catholiques*.

# Gaz de Bordeaux vit depuis un an au rythme de la semaine de quatre jours

**REPORTAGE**

**Ce service public a élargi ses horaires d'ouverture à la clientèle et recruté seize nouveaux agents**

**BORDEAUX**
*de notre envoyé spécial*

Le mercredi 1[er] octobre, est demeuré une *journée normale* pour les *quelque six cents* agents de Gaz de Bordeaux. Pourtant, cette date marquait le premier anniversaire du passage de ce service public aux trente-cinq heures sans réduction de salaire, accompagné par l'embauche de trente-trois salariés. Aucune manifestation spéciale n'était organisée dans cette société d'économie mixte contrôlée par la ville et qui distribue le gaz dans l'agglomération bordelaise.

Le personnel a reçu une lettre du directeur général, Jean-Marie Gout, appelant à « *se réjouir* » de l'accord reposant sur un « *double défi* » apparemment contradictoire : l'adaptation à la demande des clients par une plus grande ouverture des agences du lundi au vendredi, et la réduction du temps de travail des salariés. *Du côté de la* CGT, représentant 80 % des salariés, la satis*faction est de mise*. L'organisation syndicale rappelle que l'entreprise a toujours été en pointe sur les horaires. Dès 1982, alors que la durée hebdomadaire du travail était ramenée de quarante à trente-neuf heures, Gaz de Bordeaux optait pour le passage à trente-sept heures et cinquante minutes sans diminution de salaire. La discussion sur les trente-cinq heures s'est amorcée au début de l'année 1995. Les grèves de décembre ont accéléré le processus, entraînant la signature d'un accord en février 1996, pour application à l'automne. L'un des représentants syndicaux, Marc Moga, avance trois raisons justifiant l'engagement de la CGT : « *La création effective d'emplois, la réduction du temps de travail sans perte de salaire et enfin l'application à tous d'un même régime, les trente-cinq heures étant calculées de manière hebdomaire et non pas sur une moyenne annuelle.* »

Depuis un an, tous les agents travaillent quatre jours par semaine et disposent d'un journée libre. Ce congé n'est pas pris à date fixe, mais en « remontant » le temps : la première semaine, il est fixé le vendredi ; quinze jours plus tard, le jeudi ; trois semaines, après le mercredi, et ainsi de suite, pour permettre à tout le personnel de bénéficier régulièrement d'un week-end de trois jours. Simultanément, l'amplitude de travail a été augmentée, avec une extension d'une heure de l'ouverture des services à la clientèle. Cette conjonction a eu pour effet immédiat l'embauche de seize agents dans les services techniques et commerciaux et la création d'une cinquième équipe travaillant au poste de sécurité mobilisé vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

**JOUR DE REPOS TOURNANT**

Ce nouveau système a nécessité de repenser entièrement l'organisation. « *Nous sommes passés du taylorisme à une plus grande participation, qui oblige un partage des connaissances et des compétences* », reconnaît M. Gout. Disposant d'un jour de repos « tournant » dans la semaine, le même agent ne suit pas intégralement la conduite du dossier d'un client ou la tenue d'un chantier. Il doit donc travailler en équipe. Pour maintenir la cohésion interne, un jour *par semaine, chaque service ou chaque unité* doit avoir ses effectifs au complet. Cette évolution ne s'est pas faite « *sans quelques difficultés d'adaptations personnelles, car il est plus difficile d'organiser le management que de réduire le temps de travail* ».

Si l'adaptation est faite aujourd'hui, les cadres, soit une trentaine de personnes, semblent avoir peu bénéficié de ce changement. Leur rythme de travail n'a pas changé et très peu profitent régulièrement d'une semaine de quatre jours. Des aménagements seraient envisagés. Signataire de l'accord de 1996, la CGT *maintient son soutien* à l'opération tout en restant vigilante. Au nom de la CFDT, qui représente 20 % du personnel, Richard Goulard estime « *qu'il faut aller plus loin et créer plus d'emplois en passant aux trente-deux heures* ».

Pour des raisons de compétitivité face aux autres énergies (électricité et fioul), la direction de Gaz de Bordeaux n'entend pas poursuivre les embauches à un ryhme aussi soutenu. « *Nous avons voulu marquer notre engagement dans la réduction du travail par un signe fort la première année* », explique Michel Balmigère, directeur des ressources humaines. Pour que l'entreprise reste performante, elle doit contenir l'augmentation de la masse salariale à 3 % par an.

***Dominique Gallois***



## **Ad Melkert**, ministre néerlandais (socialiste) du travail

# « D'abord l'économie, ensuite le social »

**« Il y a quinze ans, chacun évoquait la "maladie hollandaise". Aujourd'hui, chacun vante le "miracle hollandais". Le pacte pour l'emploi, conclu en 1982 entre le gouvernement et les partenaires sociaux, est-il à l'origine de ce "miracle" ?**

– Il n'y a pas de "miracle hollandais". L'accord de 1982 a joué un rôle décisif pour établir un consensus, mais, aujourd'hui, tout le monde a oublié qu'il ne comportait qu'une page ou deux. Néanmoins, il indiquait des intentions qui ont toujours été suivies d'une façon coordonnée. Je ne pense pas seulement à des coordinations formelles, mais davantage à un sentiment général, une compréhension partagée de la position de notre pays dans l'économie mondiale. Si miracle hollandais il y a, c'est là qu'il réside. Un autre élément nous a aidés : la situation catastrophique de notre pays. Les hommes politiques et les partenaires sociaux n'avaient pas d'autres solutions que de s'adapter.

**– Votre système se caractérise par une grande flexibilité. N'y a-t-il pas une autre solution ?**

– J'utiliserais le terme "flexibilité" pour caractériser les mentalités ; *mais, sur le plan économique*, il est important de n'être pas seulement flexible. Il faut trouver des connexions entre la flexibilité et la sécurité. Après des années de restructurations et de sacrifices de la part des salariés, mais aussi des exclus, il fallait davantage investir dans la cohésion de la société. Pour des raisons sociales, mais aussi économiques. Nous avons besoin des exclus pour le travail de demain. De plus, sans sécurité, les salariés ne seront pas motivés.

**– Quels sont ces liens entre flexibilité et sécurité ?**

– Trois exemples. Tout en restructurant la sécurité sociale et en changeant les règlements pour diminuer le nombre de bénéficiaires de certaines prestations, nous avons maintenu un système de sécurité sociale acceptable pour les chômeurs et les handicapés. Deuxième exemple : l'adaptation du droit du travail. L'utilisation du contrat à durée déterminée par l'employeur est désormais très souple ; en revanche, les droits des travailleurs qui disposent de ce type de contrats ont été accrus. Troisième exemple : l'introduction dans notre législation d'éléments qui permettent aux salariés de prendre un congé parental, un congé d'éducation ou un congé pour se ressourcer, car le stress est une des caractéristiques de notre marché du travail.

**– Que pensez-vous du projet du gouvernement français d'adopter les trente-cinq heures hebdomadaires ?**

– Je me garderais bien de conseiller le gouvernement français. Simplement, je voudrais faire deux considérations générales. Notre expérience montre qu'il faut se garder d'avoir une approche trop rigide, car cela ne répond pas à la complexité de l'économie moderne. En disant cela, je ne parle pas seulement du point de vue des employeurs, mais également des attentes des salariés. L'autre remarque concerne le lien entre le salaire et la réduction du temps de travail. L'économie ne peut pas fonctionner sans une adaptation du salaire par unité produite. Il faut maintenir, voire diminuer, le coût par produit. En prenant ces deux éléments en compte, la réduction du temps de travail peut renforcer l'économie en facilitant la participation de tous au marché du travail.

**– Pensez-vous que la création d'emplois publics puisse contribuer à diminuer durablement le chômage ?**

– Il est toujours nécessaire d'améliorer la qualité des services publics, mais il faut accepter que cet investissement ne prenne pas une part disproportionnée de la richesse nationale, car cela ne peut déboucher que sur une augmentation des taxes et la disparition d'emplois. Dans les années 80, nous avons diminué de façon substantielle le nombre d'emplois publics, et nous allons continuer. Néanmoins, nous allons investir dans de *nouveaux* emplois publics. Un élément me semble fondamental : il faut respecter l'ordre des choses. D'abord favoriser l'économie et la croissance ; ensuite, créer un espace social.

» Nous n'investissons pas dans une économie forte pour augmenter le pouvoir d'achat des gens, mais pour réaliser un nouvel investissement social permis par l'économie. Nous avons mis en place un programme contre la pauvreté il y a deux ans seulement. Il fallait d'abord rétablir l'économie ; mais, comme le marché, seul, ne combat pas le chômage et la pauvreté, on a créé quarante mille emplois pour les chômeurs de longue durée dans le secteur public. »

***Propos recueillis par Frédéric Lemaître***

هكذا من الإهمال



# M. Séguin hausse le ton contre le gouvernement et engage le RPR à être prêt à en « découdre »

## Les journées parlementaires du parti néogaulliste se sont achevées lundi 6 octobre

**Réunis depuis le 3 octobre, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), pour leurs journées parlementaires, députés et sénateurs RPR se sont séparés lundi. Le président du mouvement, Philippe Séguin, a dénoncé *« ce gouvernement qui avance à la godille »* et fait de *« la gonflette »* sur le Front national. L'ancien président de l'Assemblée nationale a également engagé les militants qui veulent *« en découdre »* à se tenir prêts.**

**SAINT-JEAN-DE-LUZ**
**(Pyrénées-Atlantiques)**
*de notre envoyé spécial*

Le cap est pris : opposition toute ! Après un été passé, en vain, à chercher le moyen d'entamer l'état de grâce dont bénéficie le gouvernement de Lionel Jospin, et après une session extraordinaire du Parlement *qui a vu plus* d'un tiers des députés RPR refuser de voter contre l'un des engagements majeurs de la campagne des socialistes aux élections législatives, les journées parlementaires du mouvement néogaulliste ont condamné les états d'âme.

Nicolas Sarkozy, qui avait été, le premier, il est vrai, à condamner, dans un entretien au *Monde* du 17 septembre, le *« socialisme particulièrement dogmatique »* du premier ministre, s'est ainsi livré, dimanche 5 octobre, à une attaque en règle contre le projet de loi de finances pour 1998, qu'il juge *« moralement inacceptable, socialement injuste et économiquement dangereux »*. Le député des Hauts-de-Seine, porte-parole de la direction du RPR, s'en est pris à la *« frénésie de M. Jospin pour démanteler toute politique familiale »*. *« Les familles et les enfants, il n'aime pas »*, a-t-il affirmé, avant d'annoncer le dépôt d'un amendement de Philippe Séguin visant à supprimer le caractère rétroactif de la diminution des avantages fiscaux liés aux emplois familiaux.

La défense de la famille et, plus généralement, celle des classes moyennes, qui ont occupé une bonne partie des débats des parlementaires du RPR, constituent le premier thème de remobilisation de la droite. Evoquant le contrat d'union civile pour les couples homosexuels, M. Sarkozy a ainsi provoqué des remous dans la salle en précisant que lui-même faisait preuve d'une *« grande tolérance »* à ce propos. Mais, a-t-il ajouté, *« pour faire des enfants, il vaut encore mieux un homme et une femme »*.

**« LIÉS » AU PRÉSIDENT**

Avant de partir pour l'Allemagne, où il devrait rencontrer le chancelier Helmut Kohl, Edouard Balladur a mis en garde, une nouvelle fois, contre les certitudes engendrées par le culte de *« l'exception française »*. Il s'est ainsi déclaré *« hostile à toute mesure autoritaire réduisant le temps de travail »*. Laissant la porte ouverte à la synthèse que M. Séguin est chargé de mettre en œuvre au RPR, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a aussi contesté qu'il y ait, dans ce parti, *« d'un côté, les ultranationalistes, qui nieraient toute existence à l'Europe,* [et] *d'un autre, les ultralibéraux qui nieraient toute légitimité à l'Etat »*.

Une semaine après le président du RPR, M. Balladur s'est vu contraint, à son tour, de s'exprimer sur l'articulation entre le président de la République et l'opposition. *« Nos sorts sont liés. Ce qui l'affaiblit nous affaiblit et ce qui nous renforce le renforce »*, a-t-il affirmé, en évoquant *« une communauté de destin »*. Au passage, il a cru bon de supprimer de son discours une phrase dans laquelle il recommandait de ne pas pratiquer *« une opposition aveugle, systématique et partiale »*.

Lors d'une brève rencontre, dimanche, avec des militants de la fédération des Pyrénées-Atlantiques du RPR, M. Séguin n'est lui-même pas resté en retrait. *« Je sais que vous êtes pressés d'en découdre à nouveau. Et croyez-moi, vous allez en découdre bientôt. Mais je ne vous enverrai jamais à l'assaut, la fleur au fusil et la cartouchière vide »*, a-t-il lancé, avant de s'en prendre vivement au gouvernement. Il a ainsi dénoncé *« ce gouvernement qui avance à la godille, entre les indulgences narcotiques des unes et les exigences étatiques des autres (...), ce gouvernement qui s'acharne à pratiquer la gonflette sur le Front national »*. Le député des Vosges a particulièrement attaqué la prétention des socialistes à faire du FN *« la seule opposition crédible »*. *« Je comprends qu'ils souhaitent qu'entre eux et lui, il n'y ait rien. Mais nous serons là, et bien là ! »*, a-t-il prévenu.

Au moment de clore ces journées parlementaires, lundi matin, l'ancien président de l'Assemblée nationale devait encore s'attacher à régler les mécanismes de l'opposition parlementaire : au groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui essuie, le plus souvent, *« le premier feu »*, de démonter les projets du gouvernement ; à celui du Sénat, où la droite demeure majoritaire, d'élaborer des contre-projets. Le président du RPR souhaite aussi une meilleure concertation avec l'UDF, notamment lors des questions d'actualité posées au gouvernement.

**RÉFLÉCHIR AU CUMUL**

Et, une nouvelle fois, M. Séguin devait s'en prendre, sans le nommer, à M. Jospin : *« On ne saurait dire que les principaux responsables de l'équipe gouvernementale actuelle se caractérisent par une forte culture parlementaire (...) En tout cas, bien des indices donnent à penser que le premier ministre pourrait souhaiter ne pas accumuler les occasions de confrontation avec l'opposition et les occasions de vérifier la pluralité de sa majorité. »*

M. Séguin rencontrera toutefois le premier ministre, le 20 octobre, à son invitation, pour parler cumul des mandats. Prudemment, puisque favorable, à titre personnel, au mandat unique, et minoritaire sur le sujet au sein du RPR, il devait inviter ses « compagnons » à une réflexion sur le cumul. Tout en dénonçant la *« pantalonnade »* qui a consisté, selon lui, sous prétexte de *« morale politique »* et de *« modernité »*, à transformer les ministres maires en ministres premiers adjoints.

***Jean-Louis Saux***

# Le PS conserve deux cantons dans le Nord

**LE PARTI SOCIALISTE** a aisément conservé au second tour, dimanche 5 octobre, deux cantons dans le département du Nord. Ils étaient devenus vacants après la démission de nouveaux députés socialistes placés en situation de cumul de mandats. Dans le canton de Lille-sud, Caroline Charles (PS), opposée au candidat du FN, Robert Moreau, succède à Bernard Roman (PS), deuxième adjoint au maire de Lille et conseiller général depuis 1988. Présent au second tour en 1994 face à la gauche, le RPR a cette fois été supplanté par le parti d'extrême droite qui n'avait pu se maintenir au second tour il y a trois ans. A Lomme, Thérèse Brunet (PS) l'emporte largement sur le centriste Denis Vinckier. Elle succède au maire de Lomme, Yves Durand (PS), avec un score très proche de celui qu'il avait obtenu en 1994. – (*Corresp.*)

**Canton de Lille-sud (second tour).**
*I., 19 539 ; V., 4 292 ; A., 78,03 % ; E., 4 059.*
Caroline Charles, PS, c. m. de Lille, 2 817 (69,40 %)... *ÉLUE*
Robert Moreau, FN, c. r., 1 242 (30,59 %).

[28 septembre 1997 : I., 19 539 ; V., 3 621 ; A., 81,46 % ; E., 3 498 ; Caroline Charles, 1 492 (42,65 %) ; Robert Moreau, 743 (21,24 %) ; Jean-Pierre Pruvot, RPR, 412 (11,77 %) ; Didier Polidor, PC, 270 (7,71 %) ; Michel Tadjine, div., 172 (4,91 %) ; Nadia Lucchinacci, PRS, 172 (4,91 %) ; Rachid Ifri, écol., 141 (4,03 %) ; Daniel Fillebeen, écol., 96 (2,74 %).

27 mars 1994 : I., 19 805 ; V., 9 231 ; A., 53,39 % ; E., 8 639 ; Bernard Roman, PS, 5 528 (63,98 %) ; Alain Bienvenu, RPR, 3 111 (36,01 %). ]

**Canton de Lomme (second tour).**
*I., 26 919 ; V., 8 336 ; A., 69,03 % ; E., 7 821.*
Thérèse Brunet, PS, 4 979 (63,66 %)... *ÉLUE*
Denis Vinckier, UDF-FD, 2 842 (36,33 %).

[28 septembre 1997 : I., 26 919 ; V., 8 420 ; A., 68,72 % ; E., 8 086 ; Thérèse Brunet, 3 959 (48,96 %) ; Denis Vinckier, 2 090 (25,84 %) ; Marcel Delmaet, FN, 1 255 (15,52 %) ; Muriel Clerbout, PC, 782 (9,67 %).

27 mars 1994 : I., 26 732 ; V., 15 965 ; A., 40,27 % ; E., 14 952. Yves Durand, PS, m., 9 438 (63,12 %) ; Jacques Pastour, div. d., 5 514 (36,87 %). ]

## DÉPÊCHES

■ **FUSION : dix clubs politiques de gauche**, réunis samedi 4 et dimanche 5 octobre, à Paris, se sont mis d'accord sur les voies d'un rapprochement. Le club Initiatives, proche de Michel Rocard et animé par Jean-Paul Huchon, va proposer une fusion avec Echange et Projets, qui, présidé par Jean-Baptiste de Foucauld, rassemble des deloristes, et avec Convaincre, groupe de rocardiens dirigé par Robert Chapuis. Le fabiusien Maurice Benassayag, qui dirige le club Actes et Paroles, a estimé qu'il *« n'est pas question d'un Epinay des clubs »*.

■ **ÉCOLOGIE : Brice Lalonde, réélu président de Génération écologie (GE)** lors de la convention nationale de son parti, dimanche 5 octobre, à Lille, a plaidé pour une *« écologie libérale »* et il a confirmé l'ancrage de GE dans l'opposition. A quelques mois des élections régionales, M. Lalonde multiplie les contacts avec les partis de droite. Invités à Lille, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a indiqué qu'il considérait les écologistes comme *« des partenaires à part entière »*, et Françoise de Panafieu, membre de la direction collégiale du RPR, a déclaré que le RPR *« est prêt à faire un chemin »* avec les écologistes. – (*Corresp.*)

■ **UDF : François Léotard, président de l'UDF**, a donné, dimanche 5 octobre, à Marseille, son *« accord de principe »* au référendum interne sur la fusion des différentes composantes de la confédération demandé par les Adhérents directs de l'UDF. *« Les chapelles vont devenir des catacombes, il faut sortir de cette atmosphère où chacun part avec son armée »*, a expliqué M. Léotard.

# Crispations sur l'immigration

**A BIARRITZ**, les parlementaires RPR ont largement repoussé le *« piège du consensus »*, tendu, selon eux, par le gouvernement de Lionel Jospin, pour sortir l'immigration de la polémique. Jean-Louis Debré (Eure) avait accueilli favorablement, en juillet, la publication du rapport de Patrick Weil ainsi que la démarche de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, qui entendait faire des propositions de l'universitaire la base de son projet de loi. Devenu président du groupe RPR, l'ancien ministre de l'intérieur estime aujourd'hui qu'il ne peut y avoir de *« compromis politique »* au Parlement.

Explication : M. Debré se dit convaincu que le gouvernement va accepter des amendements à son projet, susceptibles de calmer la gauche de sa « majorité plurielle » qui réclame *« l'abrogation »* des lois Pasqua-Debré. Si tel devait être le cas, il n'est pas exclu que le président de la République intervienne, le moment venu, pour donner son avis : *« Il y réfléchit »*, confie Jacques Toubon, conseiller auprès de Jacques Chirac.

Loin du consensus estival, Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône) a souligné, dimanche 5 octobre, que le rapport Weil entend *« conserver le cadre juridique de la loi Debré pour ménager les susceptibilités de la droite »*, mais qu'au-delà le projet de loi n'est qu'un *« catalogue de renoncements »* à une politique réaliste de l'immigration. *« Non, les lois Pasqua-Debré ne sont pas abrogées*, s'est écrié le député de Marseille, *elles sont enterrées ! »* Le sénateur des Bouches-du-Rhône Jean-Pierre Camoin suggère que les élus RPR *« se mettent sur le même terrain que la population, qui vit dans un sentiment de dépossession et d'insécurité »*, tout en dénonçant *« le danger effroyable que des enfants de parents étrangers deviennent automatiquement français »*. Pas du tout, réplique Lionel Lucas (Alpes-Maritimes), le débat sur la manière volontaire ou automatique d'obtenir la nationalité française est une *« mascarade »*. Ce député réclame qu'on inculque à tous, dès l'école, les valeurs et les devoirs de la République.

**« DÉPASSIONNER LE DÉBAT »**

*« Le peuple doit décider si on accepte le droit du sang ou le droit du sol »*, assure Jacques Kossowski (Hauts-de-Seine) en évoquant un référendum. La députée européenne Marie-Thérèse Hermange a *« fait le tour »* des maternités de l'Assistance publique pour y découvrir des femmes enceintes venant d'arriver sur le territoire, *« ensuite la famille reste et les allocations s'ensuivent »*. En revanche, Thierry Lazaro (Nord) trouve les conditions de vie des immigrés parfois *« effroyables »*. S'il refuse que les gaullistes *« renâclent devant la tradition d'intégration de la France »*, le sénateur Paul Masson (Loiret) estime que le Sénat ne doit pas accepter pour autant *« la voie du consensus »*.

Finalement, Hervé Gaymard (Savoie) est isolé quand il ne veut pas *« diaboliser »* à l'avance le projet et estime que *« dépassionner le débat est une bonne chose »*. Tout comme M. Lucas, qui se dit *« totalement en accord »* avec la conception des valeurs républicaines de M. Chevènement. Philippe Séguin, lui, préfère attendre la fin du débat parlementaire pour se prononcer.

***Fabien Roland-Levy***

# La fédération des Familles rurales de Vendée annule sa rencontre avec une ministre communiste

**LA ROCHE-SUR-YON**
*de notre correspondant*

La fédération des Familles rurales de Vendée a annulé (*Le Monde* daté dimanche 5-lundi 6 octobre) la rencontre prévue, samedi 4 octobre, avec Marie-George Buffet, ministre communiste de la jeunesse et des sports, au motif que *« cette visite, qui avait à l'origine un caractère semi-privé, avait basculé au niveau politique »*. Lors des troisièmes assises du développement local organisées le jour même par Jacques Auxiette, conseiller régional, maire socialiste de La Roche-sur-Yon, Mme Buffet a *« regretté »* de n'avoir pu discuter, comme elle en avait exprimé le souhait, avec des jeunes du monde rural.

Elle s'est cependant attachée à dédramatiser l'affront qui lui a été fait, parlant *« d'un petit incident »*. La ministre a, à cette occasion, réaffirmé sa *« volonté de dialoguer avec les jeunes dans leur diversité, sans ostracisme »*. Mme Buffet a aussi fait savoir que la présidente nationale de Familles rurales *« n'approuve pas »* la décision de sa fédération vendéenne.

**« DÉCISION LÉGITIME »**

Roger Blanchet, le président de Familles rurales Vendée, qui compte dix-sept mille adhérents et gère quatre-vingts foyers de jeunes, a démenti que Philippe de Villiers ait pu faire pression sur son organisation. Le président du Mouvement pour la France n'en jubilait pas moins : *« Cette décision de Familles rurales me paraît tout à fait légitime. »* Il a qualifié la visite ministérielle *« d'opération de récupération, de manœuvre politique (...) au moment où le gouvernement s'attaque aux familles »*. *« On comprend que les associations familiales manifestent leur mécontentement »*, a-t-il poursuivi.

M. Auxiette a considéré l'attitude de Familles rurales comme *« une faute majeure pour l'image de la Vendée, qui n'avait pas besoin de ça »*. Il a rappelé qu'il avait reçu, il y a deux ans, Guy Drut, ancien ministre de la jeunesse et des sports du gouvernement d'Alain Juppé, et expérimenté depuis les rythmes scolaires prônés par lui, dans une école de la ville. Enfin, M. Auxiette a dénoncé *« certaines personnes* [la mouvance villiériste était clairement visée] *à l'origine un peu totalitaire, chez lesquelles l'alternance démocratique n'est pas encore intégrée »*.

***Gaspard Norrito***





**EXCLUSION** Le gouvernement compte sur la création de plusieurs milliers d'emplois-jeunes dans le secteur du logement social et dans les quartiers en difficulté. Mais les organismes HLM, favorables à ce dispositif, sont sceptiques sur la possibilité de créer de *« nouveaux métiers »*. ● QUELQUES EXPÉRIENCES ont pu être développées ces dernières années, comme les *« correspondants de nuit »* à Rennes, ou en matière de gardiennage et d'entretien. ● À VANDŒUVRE, près de Nancy, un bailleur social a créé des emplois de médiateur social, chargés d'intervenir auprès des habitants du quartier. ● LE PLAN AUBRY reprend pour partie celui des emplois-ville expérimenté par le gouvernement Juppé. Plusieurs blocages, du mode de financement aux qualifications requises, ont empêché d'atteindre les objectifs affichés lors de la création de ce dispositif.

# Les HLM tentent de définir de nouveaux métiers pour les jeunes chômeurs

## Comment appliquer le dispositif emplois-jeunes de Martine Aubry dans les quartiers en difficulté ? Les organismes de logements sociaux hésitent, même si quelques expériences ont permis de créer des tâches de gardiennage, d'entretien et de médiation sociale

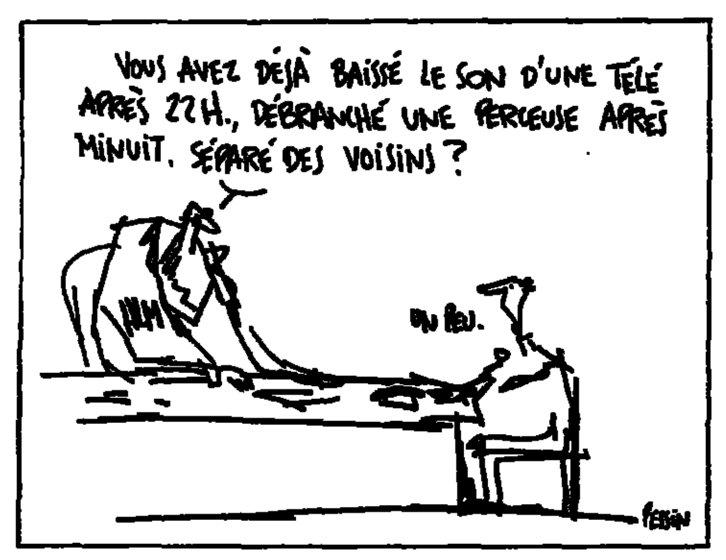
***LES BAILLEURS SOCIAUX*** sont au pied du mur. Le logement et les quartiers en difficulté ont été désignés comme l'un des dix grands secteurs censés servir de gisements prioritaires aux « nouveaux métiers » du dispositif emplois-jeunes. Grâce à l'aide de l'Etat, qui prendra en charge, pendant cinq ans, 80 % du salaire des jeunes recrutés sur la base du SMIC, le mouvement HLM devrait pouvoir faire monter en régime les emplois de proximité expérimentés au coup par coup depuis quelques années.

En juillet, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, avait confié à Jean-Marie Delarue, ancien délégué interministériel à la ville, le soin de définir les activités à développer dans les quartiers déshérités. Son rapport, auquel ont été associés des responsables d'organismes HLM, n'a pas été rendu public. Outre un inventaire précis des types d'emplois susceptibles d'être développés – sinon inventés – dans le secteur du logement, il dresse pourtant une analyse très fine des obstacles à surmonter.

*« On ne doit pas perdre de vue que, dans ce secteur, les créateurs "naturels" des emplois seront surtout des associations et des PME, au sens où les bailleurs sociaux en particulier, sauf les plus grands, ont cette dimension »*, souligne M. Delarue. Il rappelle que 46 % des offices publics et 68 % des sociétés anonymes d'HLM gèrent moins de 4 000 logements et qu'ils disposent *« d'un personnel, administratif en particulier, très réduit »*. L'ancien délégué à la ville insiste aussi sur la fragilité financière de ce secteur. Il note, enfin, que les bailleurs sociaux *« se sont engagés avec peine »* dans les contrats emploi-ville. Huit cents environ auraient été signés en 1996.

Dès la publication du projet de loi, fin août, l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm) s'est déclarée favorable au nouveau dispositif. Mais elle adopte, depuis, une position d'attente. L'Union hésite, par exemple, à s'engager sur un objectif chiffré de recrutements, alors que le ministère du logement pousse dans ce sens. Perplexes sur la notion de *« nouveaux métiers »*, les responsables du mouvement HLM sont soucieux de préserver les frontières catégorielles sur lesquelles veillent les syndicats. Le rapport Delarue avait anticipé cet embarras en notant que *« l'encouragement au développement des activités nouvelles ne peut se faire sans interrogation préalable des pratiques professionnelles existantes »*.

Quels types d'emplois pourront être développés ? Trois *« filières »* ont été retenues : la gestion locative, l'entretien-maintenance et la médiation-sécurité. S'agit-il de *« nouveaux métiers »* ? Assurément non, hormis pour la dernière filière, dans laquelle une poignée de bailleurs commencent à s'aventurer. L'expérience des « correspondants de nuit », à Rennes – six emplois à plein temps pour environ 3 000 logements –, rendue possible par l'association de trois bailleurs avec la municipalité (*Le Monde* du 26 février), est quasiment unique en son genre.




Jean-Yves Gérard, conseiller municipal (PS) de Rennes et initiateur de cette expérience, veut croire que le dispositif de Mme Aubry permettra *« un lancement rapide, en grandeur nature, dans d'autres quartiers de la ville »*. Avec quelques précautions néanmoins : *« Il est impossible*, dit-il, *de lancer du jour au lendemain des jeunes sans expérience ni formation à l'assaut des quartiers les plus difficiles, où tous les services publics, y compris la police, ont échoué les uns après les autres. »* Sur les six correspondants de nuit actuels, quatre ont plus de trente-cinq ans. Ils n'auraient donc pas été éligibles au dispositif Aubry, réservé aux moins de vingt-cinq ans (moins de trente ans pour les chômeurs de longue durée).

### DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

*« Les idées ne manquent pas*, poursuit M. Gérard. *On sait, par exemple, qu'il faudrait mettre en place des points fixes d'accueil pour la personne âgée désorientée qui ne retrouve pas son immeuble, pour la femme mise à la porte par un mari violent ou pour le jeune qui passe la nuit dans la cage d'escalier. On commence à cerner les besoins qui tournent autour des notions d'accueil, d'accompagnement, de médiation. Mais de là à les traduire immédiatement en métiers... »*

A l'OPAC du Rhône, comme à Rennes, on a anticipé sur le dispositif gouvernemental, en créant, dès 1994, l'association régionale pour le développement des emplois de proximité (Aradep), un outil d'insertion et de formation au service d'une trentaine de bailleurs de la région. Vingt-deux jeunes de *moins de vingt-six ans ont été* recrutés par l'Aradep en contrat de qualification dans trois filières professionnelles : gardiennage, maintenance et gestion locative. S'y ajoutent d'autres dispositifs pour les jeunes en difficulté d'insertion : une quinzaine d'entre eux font de la remise en état de logements aux Minguettes, à Vénissieux, ainsi qu'à Vaulx-en-Velin, toujours pour le compte des bailleurs ; une quinzaine d'autres font du nettoyage et de l'entretien en soirée et le week-end à Bron-Parilly.

L'OPAC du Rhône emploie une centaine de jeunes en difficulté et l'Aradep affiche 250 emplois de proximité créés en trois ans. Objectif prioritaire : réduire la vacance de logements qui pèse lourd sur les finances des organismes. La démarche partenariale adoptée en Rhône-Alpes – balbutiante voire inexistante ailleurs – est née de cet enjeu vital. Ses 2 000 logements vides coûtent annuellement 40 millions de francs à l'OPAC du Rhône.

*« A Vaulx-en-Velin, où la vacance atteint jusqu'à 50 % dans certains groupes, le manque à gagner annuel est de 25 000 francs par logement, soit exactement le coût à la charge de l'employeur pour un emploi-jeune*, calcule Charles Romieux, chargé de l'insertion à l'OPAC du Rhône. *Le dispositif peut être pérennisé si chaque emploi créé permet de relouer quatre à cinq logements supplémentaires par an. C'est loin d'être irréaliste. »* Charles Romieux pense surtout que les bailleurs n'auront pas le choix. *« Peu importe que l'on invente ou non de nouveaux métiers*, dit-il. *L'essentiel est que nous augmentions notre présence dans ces quartiers et que nous y ramenions de l'activité. Prendre des jeunes de ces quartiers et les qualifier, en cinq ans, autour de nos métiers de base : le pari n'est pas impossible. »*

*Christine Garin*

# Abdullah, « à l'aise » dans l'imprécise fonction d'aide-médiateur

**VANDŒUVRE-LÈS-NANCY**
*de notre envoyée spéciale*

**PORTRAIT**

Le jeune homme de vingt-deux ans intervient depuis l'été auprès des jeunes des quartiers de Vandœuvre-lès-Nancy

A vingt-deux ans, Abdullah Ceylan, jeune immigré d'origine turque, travaille enfin *« dans le social »*. De petits bouts de BEP en morceaux de bac professionnel dans le commerce, la vente et l'électrotechnique, il s'est beaucoup égaré avant de trouver sa voie. *« Dans le social mais pas animateur »* : le projet était flou, la volonté tenace. Abdullah se retrouve aujourd'hui dans une fonction mal définie, sans véritable perspective pour le moment, mais où, assure-t-il, *« il se sent à l'aise »* : aide-médiateur dans l'immense cité de Vandœuvre-lès-Nancy, dont le propriétaire, le groupe Batigère, entame une vaste opération de réhabilitation de 4 000 logements.

Son guide est Claudine Claude, médiatrice depuis deux ans pour le groupe, d'abord à Laxou, une autre commune de banlieue, puis à Vandœuvre. Lui a été recruté sur un contrat-ville. Embauché en août par le groupe, Abdullah peine à définir avec précision sa fonction. *« Etre là*, dit-il, *surtout le soir, quand les jeunes se réunissent dans les allées, essayer de les brancher sur les associations et les activités du quartier, intervenir quand il y a des plaintes, un squat qui s'installe dans les caves ou des barbecues sur les toits. »*

Mme Claude est arrivée à la médiation de quartier après un parcours professionnel fourni : une formation de conseillère en économie sociale et familiale, un périple de vingt ans en Afrique, puis un emploi dans un service de recouvrement des impayés de loyer d'une société HLM. *« La fonction de médiateur est d'être décalée*, dit-elle, *et pas seulement dans les horaires. Décalée, parce que j'arrive sur le terrain quand tous les autres services sont fermés, y compris l'antenne de gestion du bailleur. Décalée, surtout parce que ce que les gens viennent me dire – leurs problèmes de voisinage, de bruits, de poubelles du voisin, de chiens qui aboient, d'ascenseurs en panne, de solitude – n'entrent dans aucune case habituelle. »* Sur les impayés de loyer, elle reste discrète. *« On intervient, mais ce n'est pas l'essentiel de notre travail. »*

A l'échelle du groupe Batigère, le plus important bailleur du grand Est, avec 44 000 logements dont 32 000 en Lorraine, l'expérience des médiateurs – deux postes et trois jeunes en contrat-ville – est encore embryonnaire. Cinq autres postes en contrat-ville étaient prévus. Ils sont gelés dans l'attente du dispositif emplois-jeunes. La direction du groupe reconnaît qu'elle peut, sans difficulté, assumer ces cinq emplois sans se poser le problème de leur amortissement. L'aide de l'Etat permettra simplement d'embaucher d'un coup au lieu d'étaler les recrutements.

Née à l'issue d'une grosse opération de réhabilitation de logements, à Laxou, qui a coûté plus de 150 millions de francs, l'idée d'embaucher des médiateurs s'est imposée pour des raisons économiques, résumées en une formule : *« Le maintien du patrimoine. »* A Vandœuvre-lès-Nancy, où Abdullah Ceylan et Claudine Claude interviennent depuis l'été, la réhabilitation devrait coûter 400 millions de francs. Les immeubles n'ont pas de gardiens ; les travaux de nettoyage et d'entretien sont sous-traités à des entreprises extérieures. Les deux médiateurs sont, sur le terrain, les seuls *« agents de proximité »* du bailleur.

*Ch. G.*

# Les emplois-ville créés par le gouvernement Juppé n'ont qu'imparfaitement atteint leurs objectifs

**LE 1er JANVIER 1998**, les emplois-ville disparaîtront. Après un peu plus d'un an d'existence, le dispositif lancé par le gouvernement Juppé en août 1996 sera fondu dans les emplois-jeunes créés par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. L'enterrement devrait être confidentiel. L'opposition, tout occupée à dénoncer *« la création de nouveaux fonctionnaires »*, ne viendra sans doute pas verser de larmes sur les 100 000 emplois pour les jeunes de banlieues qu'elle envisageait de créer. Avec les emplois-ville, pourtant, le gouvernement Jospin a pu disposer d'un test grandeur nature, imaginé et expérimenté par l'équipe d'Eric Raoult, alors ministre délégué à la ville et à l'intégration. Les experts du ministère du travail se sont inspirés de cette expérience, mais sans jamais en dresser publiquement le bilan.

Celui-ci se révèle instructif. Comme les emplois-jeunes, les emplois-ville étaient proposés aux chômeurs âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Comme eux, ils avaient pour objectif le développement de nouveaux gisements d'activités. Comme eux, ils proposaient une extension temporelle des contrats emploi-solidarité (CES) et contrats emploi consolidé (CEC), puisque leur durée pouvait atteindre cinq ans. Les emplois-ville avaient toutefois leur spécificité : ils étaient *réservés aux personnes dont la* formation ne dépassait pas le niveau du baccalauréat et résidant dans l'une des 700 « zones urbaines sensibles ».

Entre le 1er août 1996 et le 31 juillet 1997, 11 693 contrats emplois-ville ont été signés, loin donc de l'objectif de 25 000 affiché par le gouvernement. Avec 2 324 contrats signés, l'Ile-de-France arrive en tête devant le Nord (1 340) et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1 242). Ce classement régional illustre avant tout la *concentration de quartiers difficiles* en région parisienne.

Au-delà des résultats chiffrés, ces douze premiers mois ont permis d'identifier les blocages du dispositif. A commencer par la contrainte géographique. L'obligation de ne recruter des jeunes que dans les quartiers sensibles a inquiété les autres municipalités, susceptibles pourtant de les employer. Ainsi dans les Hauts-de-Seine, il ne s'est trouvé que 2 communes pour se joindre aux 13 comptant des quartiers « sensibles » et accueillir quelques emplois-ville. Les 25 autres ont préféré faire jouer ce que la préfecture n'hésite pas à nommer *« la préférence communale »*. Autre absurdité, les critères du découpage géographique ont voulu que certaines cités difficiles ne soient pas retenues en « zone urbaine sensible ».

### LE PROBLÈME DU FINANCEMENT

Deuxième obstacle important : le financement. Pris en charge à hauteur de 55 % par l'Etat – avec la possibilité d'un échelonnement dégressif de 75 % à 35 % pendant les cinq ans –, les emplois-ville laissent donc 45 % à la charge de l'employeur, à savoir environ 30 000 francs par an et par emploi. Or beaucoup d'associations ou même de collectivités locales modestes se disent dans l'impossibilité de trouver pareille somme. A l'inverse, la fédération des régies de quartier, qui, en janvier 1997, avait signé un accord cadre portant sur la création de 1 000 emplois-ville par an, estime que *« cette part obligeait les différentes parties prenantes à réévaluer, chaque année, la réalité du besoin couvert par cet emploi »*.

Troisième blocage : le niveau de diplôme. Réservés théoriquement aux jeunes de niveau 4 (baccalauréat) ou moins, les contrats-ville *écartaient les jeunes diplômés*. Or dans ces quartiers, nombre de titulaires de BTS ou de licence restent au chômage. Comment justifier que l'on leur interdise l'accès à ces emplois aidés ? La barrière de l'âge provoque d'ailleurs des interrogations similaires. Si le chômage des 18-25 ans est un mal profond, celui des 25-35 ans n'est guère plus satisfaisant.

Reste enfin ce qu'un haut fonctionnaire appelle *« le danger de déstabiliser tout le service public »*. Pour assurer le nettoyage d'une HLM ou l'accueil dans une poste, le recours à un emploi-ville ne prive-t-il pas un salarié d'une véritable embauche ? Alors que des centaines de candidats titulaires de maîtrise se présentent régulièrement à des concours de fonctionnaires catégorie C, ces emplois au statut particulier ne risquent-ils pas de bloquer tout recrutement ? Comment faire ensuite cohabiter ces différentes catégories ?

A toutes ces questions, le dispositif emplois-jeunes tente de répondre. En étendant le dispositif à tout le territoire. En augmentant la participation de l'Etat à 80 %. En faisant sauter la barrière du diplôme et en allégeant celle de l'âge. Et en soulignant, enfin, que ce dispositif particulier devait donner naissance à de nouvelles activités, en aucun cas concurrentielles avec les métiers existants.

*Nathaniel Herzberg*

# *A Remiremont, la bataille d'un quartier pour son club de football*

**ÉPINAL**
*de notre correspondant*

A Remiremont, dans les Vosges, on les a baptisées *« les mamans en colère »*. Depuis début septembre, elles multiplient manifestations sur les stades de football et *sit-in* à la mairie pour que la municipalité reconnaisse le club de foot du quartier du Rhumont : depuis deux ans, sans subvention ni terrain, ce club baptisé « Olympique de Remiremont » est un outil privilégié des éducateurs du quartier.

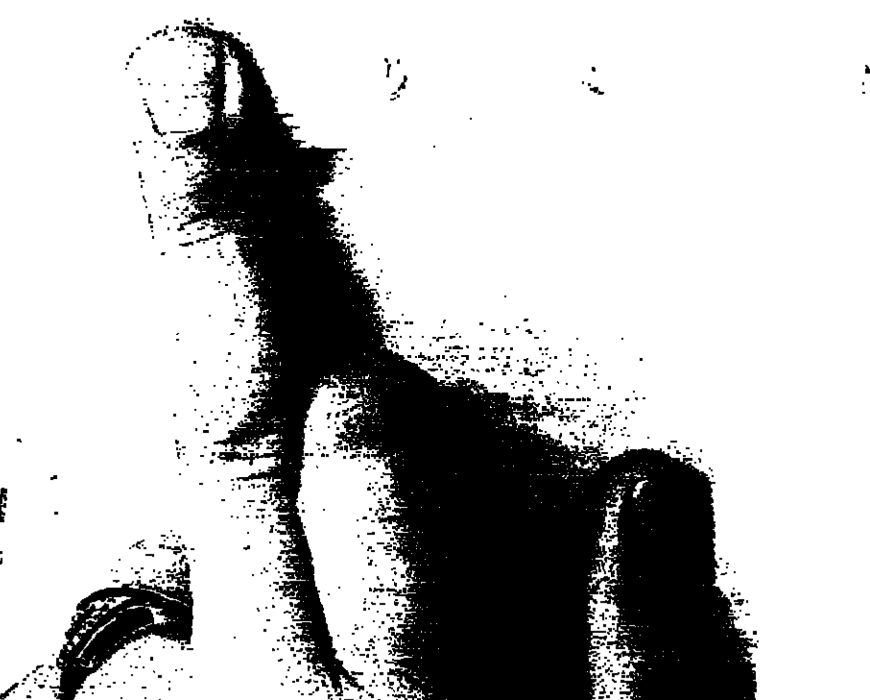
Un dramatique incendie dans une tour HLM avait fait sept morts dans le quartier, le 11 décembre 1994. Sept enfants de la communauté africaine, qui a dû, outre son chagrin, entendre de curieuses déclarations. Christian Poncelet, sénateur et maire de la ville, président départemental du RPR, s'était alors laissé aller à quelques remarques, notamment sur le nombre d'enfants des familles sénagalaises et mauritaniennes.

Depuis, les dérapages se sont succédé. Un projet de l'OPAC départemental visant à construire des pavillons pour des familles africaines a été repoussé par la mairie, qui faisait état des vives protestations des riverains. En février 1995, l'éclatement du seul club de football de Remiremont allait ajouter au sentiment de rejet qu'éprouve la communauté africaine de cette petite ZUP de 1 500 habitants. Le Football-Club de Remiremont (FCR) rompt cette année-là avec son entraîneur général, par ailleurs enseignant, Christian Thiriau. Quelques membres du comité, pour la plupart éducateurs, le suivent et créent aussitôt l'Olympique de Remiremont. En deux ans, le club passe à cent adhérents, pour beaucoup recrutés dans le quartier du Rhumont. Le district départemental de football leur accorde une dérogation. En deux saisons, le club devient un lieu de rencontres pour les enfants du quartier.

Mais en août dernier le district de foot tranche : le club ne disposant pas de terrain, les licences sont suspendues. Depuis, la mairie refuse de reconnaître l'Olympique de Remiremont. Le débat a pris une réelle ampleur dans la commune. Ainsi, un industriel, M. Antuzewitch, a-t-il proposé à l'Olympique deux terrains en friche. Parmi les élus locaux, une conseillère municipale socialiste, habitante du Rhumont, s'est rangée parmi ceux qui accusent l'Olympique et ses éducateurs d'entretenir un repli communautaire des Africains.

Cette accusation a été reprise lors d'une réunion en mairie, le 25 septembre, au cours de laquelle l'adjoint aux sports, Jean-Paul Didier, entendait *« siffler la fin de la récréation »*. Les représentants du club se sont sentis *« humiliés »* par les dérapages verbaux, par exemple lorsque le maire a lu *« en petit nègre »* le mot d'excuse des *« mamans en colère »* qui n'avaient pu répondre à son invitation tardive à une rencontre. Depuis, le vice-président de l'Olympique, Alain Joly, a entamé une grève de la faim devant la mairie de Remiremont. Educateur, il dénonce également les pressions menaçant le lieu d'accueil qu'il gère. Cette structure baptisée « Oxygène » reçoit des jeunes en difficulté.

*Christophe Dollet*



هكذا من الإصل



# Les enquêteurs tentent d'élucider les causes de la mort d'André Isoardo

## Des proches du conseiller régional affirment qu'il voulait se suicider

**Conseiller régional (app. UDF) de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, André Isoardo a été retrouvé mort, vendredi 3 octobre, à quelques kilomètres de Marseille. Ancien élu du Front national rallié en 1992 à Jean-Claude Gaudin, il était, selon certains proches, « très déprimé ». La parquet d'Aix-en-Provence a ouvert une information judiciaire pour « recherche des causes de la mort ».**

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

André Isoardo, cinquante-neuf ans, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et membre de la majorité UDF-RPR, a été retrouvé mort dans sa voiture, vendredi soir 3 octobre. C'est un chasseur empruntant un sentier entre Ensuès-la-Redonne et Carry-le-Rouet, à quelques kilomètres à l'est de Marseille, qui a trouvé le cadavre et alerté les autorités. Le corps d'André Isoardo qui, selon la police, tenait encore à la main un pistolet à grenaille, a été atteint à différents endroits : par trois balles, non pénétrantes, au ventre et à la poitrine et par une autre, probablement mortelle, dans la bouche. L'ordre de ces blessures, qu'une autopsie devait essayer de déterminer ce lundi, donnera une première indication aux enquêteurs, qui refusaient encore de dire si la piste du meurtre est plus solide que celle du suicide.

*A priori*, les policiers semblent plutôt pencher pour la seconde hypothèse. D'abord parce que le pistolet avait été bricolé pour pouvoir tirer des balles – probablement par M. Isoardo lui-même –, ce qui expliquerait la relative inefficacité des premiers coups tirés. Ensuite, parce que ses proches ont affirmé qu'il avait envisagé, devant eux, de se suicider. Selon Luc Poussel, responsable départemental du Centre national des indépendants (CNI) rallié au Front national, cité par l'Agence France-Presse, le conseiller régional retrouvé mort *« avait des difficultés familiales ». « Déprimé comme il était, il est allé jusqu'au bout*, a-t-il ajouté, précisant : *« Il avait évoqué plusieurs fois devant nous son suicide, au cours des dernières semaines ».*

L'enquête, d'abord menée par les gendarmes, a été confiée à la police judiciaire de Marseille, tandis qu'une information judiciaire pour « recherche des causes de la mort » été ouverte par le parquet d'Aix-en-Provence. Cette mort violente intervient dans une ambiance politique locale saturée de rumeurs, et tendue par l'approche des élections régionales. L'itinéraire politique sinueux d'André Isoardo et sa discrétion ne faciliteront pas la tâche des enquêteurs. Né à Marseille d'un père maçon venu d'Italie, cet homme à la voix légère a exercé différents petits métiers avant d'intégrer une entreprise publique. Entre 1962 et 1970, il fut militant cégétiste et communiste, avant de se mettre au vert à la Réunion durant quelques années. Repris par la nostalgie de la métropole, il regagne Marseille. On le retrouve militant du Front national et employé de base chez EDF.

Cet homme timide fut alors un des pionniers de l'implantation du parti d'extrême droite dans les quartiers nord de Marseille. Avec une poignée d'amis, dont quelques dockers CGT, des employés des douanes ou d'autres professions portuaires, souvent immigrés de deuxième génération comme lui, ils installent une antenne publique au cœur des 15e et 16e arrondissements, les plus à gauche de la ville. L'association prête-nom qu'ils créent, l'ADDA (Association pour le développement des disciplines artistiques), occupe une maisonnette qu'ils ont entièrement retapée eux-mêmes dans leurs moments libres : ces militants rudes en paroles et très enthousiastes veulent surtout montrer par leur installation modeste que le FN est *« près des gens »*.

**LOYAL VIS-À-VIS DE LA MAJORITÉ**

Elu au conseil régional sur la liste du Front national en 1986, André Isoardo participe encore à la législative de 1988 sous les couleurs du FN, lors de la première tentative de Jean-Marie Le Pen pour prendre une circonscription marseillaise. Lors de la municipale de 1989, il devient conseiller d'arrondissement FN de la mairie des 15e et 16e arrondissements, où il habite. Les batailles internes et l'affrontement qui conduit à l'éviction de Pascal Arrighi le poussent hors du FN. Il fait alors partie des quelques conseillers que Jean-Claude Gaudin fait revenir dans le giron de la droite classique. C'est à ce ralliement qu'il doit de figurer au 15e rang de la liste de la majorité sortante lors du scrutin régional de 1992 : le président UDF de la région, qui a rompu les « accords techniques » qui le liaient au FN deux mois avant le scrutin, sait être reconnaissant envers ceux qui ont choisi le bon camp. Il représente encore, sans succès, la droite classique pour la législative de 1993.

M. Gaudin déclarait dimanche qu'André Isoardo avait toujours été loyal vis-à-vis de la majorité qu'il avait ralliée. Très discret, le conseiller Isoardo passait l'essentiel de son travail électif à gérer un petit réseau d'amis dans les quartiers nord de la ville. Il avait acquis des responsabilités au CNI, qui ne représente pas grand chose de plus dans le département qu'un groupuscule tiraillé entre l'impossible désir d'exister et un ralliement pur et simple au FN, comme l'a déjà fait M. Poussel lors de l'élection municipale partielle de Vitrolles. André Isoardo, qui avait œuvré au rapprochement du CNI et du FN, avait annoncé à Jean-Claude Gaudin qu'il ne figurerait pas sur ses listes pour les élections régionales de 1998.

*Michel Samson*

# Succès du colloque sur la défense de « l'école pour tous »

## Un « débat d'ampleur nationale » est souhaité

**LES SIGNATAIRES** de l'appel à *« Défendre et transformer l'école pour tous »* (*Le Monde* du 18 septembre 1996), ont-ils lancé, à l'issue d'un colloque qu'ils organisaient du 3 au 5 octobre à Marseille, le *« débat d'ampleur nationale sur l'école »* qu'ils appellent de leurs vœux ? L'année qui vient le dira. Le succès du colloque, qui a rassemblé près de cinq cents chercheurs, syndicalistes et enseignants, prouve en tous cas qu'un intense besoin de confrontation existe.

Soucieux de proposer une base de discussions, les universitaires du comité d'organisation ont adopté, dimanche 5 octobre, un texte présentant cinq enjeux jugés majeurs pour le système éducatif. Le premier a trait à la *« culture commune de haut niveau »* que l'école est censée donner à l'ensemble des nouvelles générations. Les contenus enseignés et la façon de les dispenser sont-ils toujours pertinents dans une société bousculée par le chômage et la paupérisation ? *« On ne peut s'en tenir*, estiment les chercheurs, *ni au statu quo, ni à la nostalgie d'un âge d'or mythique, ni à la définition a minima de ce socle commun »*, fustigeant au passage sans le nommer le *« kit de survie »* de connaissances minimales défini par la commission Fauroux. Selon le texte proposé, le débat sur les programmes, *« trop souvent pensé en termes de surchage »*, devrait être envisagé d'une autre façon, notamment en tenant compte du fait que le travail des élèves, souvent *« surchargé en mémorisation »*, est *« déficitaire en activité d'organisation et de conceptualisation »*.

Le deuxième point abordé – l'équilibre entre la formation générale et la formation professionnelle – apparaît plus flou. Le texte se borne à lancer des questions : *« Comment mettre en œuvre les liaisons nécessaires* [entre les deux types de formation] *? »* ; *« Qui doit, socialement et politiquement, en assumer la responsabilité, le coût et l'organisation ? »*. Entre l'Etat et le patronat, c'est toute la question.

Le texte invite ensuite à se pencher sur une question cruciale : *« la diffusion à une échelle inconnue jusqu'alors des phénomènes de concurrence »* entre les établissements. Ceux-ci sont amplifiés, dénoncent les universitaires, par les assouplissements de la sectorisation scolaire, voire parfois sa suppression. *« Certains collèges connaissent des taux d'évitement de 50 %, devenant ainsi des lieux de concentration de difficultés de toute nature »*, écrivent-ils. Cette loi de « marché » risque de conduire à l'éclatement du système : *« l'urgence est d'inverser cette logique »*, par une politique gouvernementale volontariste, même si celle-ci n'y suffira sans doute pas.

Enfin, les universitaires appellent à la vigilance, en matière de relations entre l'école et son environnement. Moins nettement que dans leur premier texte, les signataires égratignent les expériences de rythmes scolaires lancées par Guy Drut, où les activités culturelles ou sportives *« sont considérées comme indépendantes des apprentissages fondamentaux »*.

Un tel débat, conclut le texte *« ne peut se réduire à une discussion d'experts »*. Les organisateurs espèrent donc constituer *« un espace public de débat et de travail »*, sans doute sous la forme d'un *« réseau d'enseignants, de chercheurs et de décideurs institutionnels »*.

*Béatrice Gurrey*

# *Des enchères sans passion pour le mobilier du « Phocéa »*

**NICE**
*de notre correspondant*

L'univers de Bernard Tapie à bord du *Phocéa s'est dispersé, samedi 4 octobre, dans une* salle des ventes de Nice. Sans passion cette fois, les enchères demeurant calmes tout au long de la vente. Le *Phocéa*, qui fut d'abord le bateau d'Alain Colas avant de devenir celui *de Bernard Tapie, ne cesse pourtant d'attirer* les promeneurs depuis qu'il est dans le port d'Antibes. Le voilier est amarré au quai des milliardaires et va subir d'importants travaux. La nouvelle propriétaire, Mouna Ayoub, une *Libanaise d'allure sportive et conviviale, a na*vigué tout l'été. Elle entreprend cet automne de refaire entièrement à son goût l'aménagement intérieur du navire.

Le mobilier du *Phocéa* a donc été mis aux *enchères au cours de deux ventes, dont* la première a eu lieu au mois d'août. Samedi, une quarantaine de pièces étaient proposées, donnant aux visiteurs une idée de l'ambiance à bord. Du mobilier moderne datant des années 70, des lits de cabine, des meubles en teck, *des canapés, des sièges de salle à man*ger, des bureaux en bois cérusé garnis de cuir, une table de bridge, un service de vaisselle en porcelaine pour quarante-huit convives, un service à thé pour soixante personnes et deux *tabourets style Louis XVI...*

**OFFRES INSUFFISANTES**

Marchands et amateurs ont été peu nombreux à s'intéresser au mobilier de Bernard *Tapie. Parmi les acheteurs, tous originaires* du sud de la France, présents dans la salle ou au téléphone, se cachait un homme politique. Ceux qui ont acheté utile, comme des avocats acquéreurs de canapés, ont fait de bonnes affaires. Le mobilier moderne s'est vendu 30 % moins cher que le neuf, 9 000 à 11 000 francs pour les meubles en teck, 8 500 francs pour un canapé. Beaucoup de pièces ont certes doublé leur prix estimé mais le label Tapie a moins dopé les enchères qu'au mois d'août. *Le service en porcelaine a été acheté en plusieurs parts. « J'ai retiré les deux tabourets style Louis XVI car les enchères étaient insuffisantes »*, a regretté Me Yves Wetterwald.

Lors de la première vente aux enchères, *une console ancienne, copie Louis XIV, fabriquée sous* Napoléon III, inscrustée de laiton et d'écaille, estimée 80 000 francs, s'était vendue 176 000 francs. L'organisateur de la vente avait alors moins compris l'engouement sus*cité par la cave du Phocéa : des bouteilles de* rosé de Provence, qui avaient séjourné dans le bateau depuis sa saisie, donc sans garantie de bonne conservation, avaient atteint 80 francs l'unité ! Elles portaient l'étiquette « Olympique de Marseille ».

*Jean-Pierre Laborde*

# Des jeunes gens en garde à vue à l'issue d'une soirée techno

**QUATRE** *jeunes participants à une soirée de danse techno clandes*tine, organisée dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 octobre dans un entrepôt désaffecté de Saint-André (Nord), ont été placés en garde à vue dimanche au commissariat de Lille. Vers minuit, des policiers avaient demandé aux quelque quatre cents *« ravers »* de quitter les lieux. Devant leur refus, ils avaient ouvert la grille cadenassée donnant accès au site, tandis qu'une cinquantaine de jeunes s'enfermaient dans l'entrepôt. L'évacuation a été mouvementée, les policiers confondant des journalistes présents avec les participants. France 3 a protesté contre *« les brutalités dont l'une de ses équipes de reportage a été victime »*. Les gardés à vue ont tous été remis en liberté, a indiqué, lundi matin, le parquet de Lille.

**DÉPÊCHES**

■ **HARKIS : près d'un millier de personnes se sont rassemblées,** samedi 4 octobre à Paris, manifestant de l'esplanade des Invalides à la tombe du Soldat inconnu, pour soutenir les six fils de harkis en grève de la faim depuis 43 jours. Le benjamin des grévistes, qui avait été hospitalisé en urgence, a rejoint ses camarades, samedi, contre l'avis des médecins. Les ministres Martine Aubry et Bernard Kouchner, qui avaient reçu les grévistes la veille, se sont dits *« préoccupés »* par leur état de santé.

■ **SIDA : un éboueur parisien contaminé par le VIH en 1991, après** *s'être piqué avec une seringue jetée dans un sac poubelle par un mé*decin, a obtenu 1,5 million de francs de dommages-intérêts devant le tribunal de grande instance de Paris. Le tribunal a jugé, lundi 29 septembre, que le médecin et le syndicat des copropriétaires de son immeuble étaient coresponsables du dommage pour n'avoir pas respec*té la réglementation en matière d'élimination des déchets.*

# Jean-Guy Cupillard comparaît devant le tribunal correctionnel de Grenoble

**LYON**
*de notre correspondant régional*



PROCÈS

Le procès de Jean-Guy Cupillard, cinquante-trois ans, vice-président du conseil général de l'Isère, chargé de l'équipement et des routes, maire (RPR) de l'Alpe-d'Huez, mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux, corruption passive et concussion »*, et de neuf chefs d'entreprise ou responsables régionaux du BTP, poursuivis pour *« participation à une entente frauduleuse »*, devait débuter lundi 6 octobre devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Il est le premier d'une longue série de dossiers instruits dans le cadre des « affaires grenobloises ». Depuis trois ans, une trentaine d'enquêtes préliminaires ont été diligentées par le parquet pour, avait expliqué en décembre 1994 l'ancien procureur de la République Jean-François Lorans, *« désinfecter Grenoble »* de la corruption (*Le Monde* du 10 janvier 1995).

Pendant plusieurs mois, les investigations menées par la police et la justice dans les milieux politiques, de droite mais aussi de gauche, avaient semblé piétiner. Jusqu'au palais de justice de Grenoble, des voix s'étaient fait entendre pour regretter cette lenteur. *« Parfois, la justice estime à tort que certaines affaires ne doivent pas remonter à la surface »*, déplora un président de chambre de la cour d'appel, Claude Berger. Le départ du procureur de Grenoble, pendant l'été 1996, puis la « mutation-sanction », six mois plus tard, du procureur général, Pierre Albarède, remplacés respectivement par Xavier Richaud et Louis Fouletier, eurent pour effet d'accélérer le cours de la justice.

Outre le dossier Cupillard, qui met en évidence les ententes illicites passées entre les grands groupes du BTP pour l'attribution, très consensuelle, des marchés du conseil général – ceux-ci donnaient lieu à de confortables commissions collectées par son vice-président chargé des routes sous la forme de versements en espèces, de « parrainages » d'associations, de cadeaux, de crédits d'heures d'avions privés ou de voyages d'agrément qui profitèrent à de nombreux élus –, seront évoquées au cours des prochains mois plusieurs autres affaires. Ainsi Guy Névache, ancien responsable de la fédération socialiste de l'Isère, rallié à Alain Carignon à l'occasion des élections municipales de 1989, et devenu son troisième adjoint, devra s'expliquer, les 11 et 12 décembre, sur les versements en espèces, de 10 000 à 15 000 francs par mois, que lui auraient remis, entre juin 1989 et décembre 1994, plusieurs chefs d'entreprise du BTP. Il sera également interrogé sur des travaux effectués dans sa villa, d'un montant de 890 998 francs, qui furent pour partie refacturés à l'hôpital de Grenoble par la SDE : cette société, dirigée par un entrepreneur proche du RPR, Paul Crovella, dont le développement économique a accompagné l'ascension politique de M. Carignon au cours des années 80, était à l'époque chargée de la construction du parking et du pignon sud du centre hospitalier universitaire.

**« CORRUPTION GÉNÉRALISÉE »**

Plusieurs autres procès seront audiencés au cours des prochains mois. Ils concernent notamment plusieurs conseillers généraux qui ont bénéficié de voyages d'agrément, de salaires de complaisance ou de soutiens financiers pour leurs entreprises. Leurs comparutions mettront en évidence les *mœurs politico-économiques de ce* département et, selon l'un des magistrats instructeurs, *« l'entreprise de corruption généralisée »* qui s'y déroulait.

*« Ces procès constituent les premières résurgences des affaires. Le temps du filtrage a été très long. Mais nous constatons surtout que la nappe de fond est toujours là »*, déplore l'élu écologiste, Raymond Avrillier. L'actuel deuxième adjoint du maire (PS) de Grenoble, qui fut le « tombeur » d'Alain Carignon – ce dernier purge une peine de cinq ans de prison dont quatre ferme pour corruption dans l'affaire de la privatisation de l'eau de sa commune – regrette que les véritables organisateurs et *« chefs »* du *« système Carignon »* n'aient pas été mis en examen plus tôt, notamment Xavier Peneau, quarante-sept ans, ancien directeur général des services du département, aujourd'hui sous-préfet placé hors-cadre.

*Il y a quelques jours, ce dernier ainsi* que M. Carignon ont été mis en examen par le juge Christian Blaes pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux. Il leur est reproché d'avoir commis de graves irrégularités dans la gestion de la société d'économie mixte Grenoble Isère Développement, dont le directeur général était Guy Névache, et d'y avoir ponctionné indûment plus de 10 millions de francs.

Au total, avec un président en prison, qui refuse de démissionner tant que la Cour de cassation ne s'est pas prononcée sur son pourvoi, un président délégué faisant fonction de président, Michel Hannoun (RPR), lui-même mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux par le juge Patrick Desmure de Nanterre (Hauts-de-Seine), et six autres conseillers RPR et UDF mis en examen dans le cadre des « affaires », le conseil général vit depuis plusieurs mois au ralenti, expédiant seulement les affaires courantes.

*Claude Francillon*



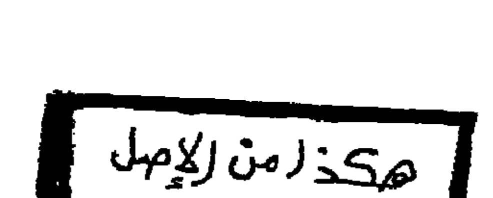
**CORRESPONDANCE**

# Une lettre de Dominique Venner

*A la suite de la publication, dans* Le Monde *du 25 septembre, d'un article intitulé « Maurice Papon dénonce le caractère "stalinien" de son procès dans une revue de la nouvelle droite », nous avons reçu de Dominique Venner, directeur de la rédaction de la revue* Enquête sur l'histoire, *la lettre suivante :*

Dans le corps de l'article, on peut lire le commentaire suivant : la revue *Enquête sur l'histoire, « liée à la nouvelle droite, a pour directeur de la rédaction Dominique Venner qui fut (...) l'un des promoteurs du projet politique du Grece (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne, sorte de boîte à idées de la nouvelle droite) à la fin des années 60 »*. Il s'agit là d'informations totalement erronées et tendancieuses, qui ont pour effet de nuire à la réputation d'indépendance de la revue que je dirige. *Enquête sur l'histoire* n'est en aucune façon *« une revue de la nouvelle droite »*, avec laquelle elle n'a aucun lien. Quant à moi, je n'ai jamais été membre du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (Grece) et je ne me soucie plus de politique au moins depuis 1972. *Enquête sur l'histoire* est une publication totalement libre, dont j'assume seul la responsabilité éditoriale. Elle fait appel à des universitaires ou à des journalistes spécialisés, en raison de leurs compétences et non de leurs opinions supposées. Depuis la fondation de la revue, en 1992, celle-ci a accueilli des signatures venant des horizons les plus variés.

هكذا من الأصل





# Des élus locaux relancent la polémique sur la gestion des déchets radioactifs

## Trois sites ont été répertoriés pour aménager des laboratoires souterrains expérimentaux afin de traiter les résidus à haute activité et à vie longue. Dans la Meuse, plusieurs communes résistent, à la veille de la clôture de l'enquête publique

**BURE (Meuse)**
*de notre envoyée spéciale*

Quatre-vingt-dix-sept hectares de champs vallonnés, plantés de forêts de charmes et de frênes. Pas

**REPORTAGE**

**Depuis février 1996, l'Andra est installée près de ce village de cent habitants**

une âme ni même une habitation alentour. Seul le clocher de Bure (Meuse), au nord du site, et celui de Mandres-en-Barrois, à l'est, pointent à l'horizon, aux confins de la Meuse et de la Haute-Marne. Au loin, le bruit d'un tracteur perturbe à peine le silence, comme pour rappeler que le pays tire ses ressources essentiellement de l'agriculture et de l'élevage, depuis que son industrie de la forge s'est éteinte. En décembre 1995, Yves Lafrogne, fermier, vendait ce terrain pour 3,6 millions de francs à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

Cette ancienne filiale du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), aujourd'hui établissement public sous tutelle des trois ministères de l'industrie, de l'environnement et de la recherche, s'est implantée depuis février 1996 à Montiers-sur-Saulx (Meuse), *« au plus près de Bure »*. Un village d'à peine cent âmes qui figure parmi les trois sites sélectionnés pour accueillir un laboratoire souterrain en vue d'étudier – selon la loi de décembre 1991 sur la gestion des déchets radioactifs – la possibilité de stocker en profondeur des déchets à haute activité et à vie longue.

**MORATOIRE**

Aux champs de maïs succéderaient donc des hectares d'installations telles qu'une halle de montage et d'essais, deux bureaux de l'Andra, un poste de secours, un *hall d'accueil du public, une zone* d'atterrissage pour hélicoptères. À




l'unanimité, en novembre 1993, les conseillers généraux de la Meuse ont voté pour ce projet de laboratoire (et à une large majorité pour ceux de la Haute-Marne). Au sein du syndicat intercommunal, qui regroupe trente-trois communes, seuls trois maires ont exprimé leur *refus catégorique*.

Ce quasi-plébiscite ne décourage pas pour autant la minorité d'opposants rassemblés dans une coordination nationale qui luttent contre cette opération depuis dix ans. La bataille est ancienne. En 1987, un projet gouvernemental d'enfouissement des déchets avait suscité la colère dans les quatre départements désignés sans concertation : Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Ain et Aisne. La contestation fut telle qu'en février 1990 Michel Rocard, alors premier ministre, décidait un moratoire. Un an plus tard, Christian Bataille, député (PS) du Nord, auteur d'un rapport très critique sur le manque de transparence dans les affaires nucléaires, était à l'origine de la loi du 30 décembre 1991 sur la gestion des déchets radioactifs, qui prévoit la construction de laboratoires pour étudier la possibilité de les stocker en profondeur.

*« A la fin des années 80, le gouvernement parlait sans ambiguïté de créer un centre de stockage et personne n'en voulait. Sa nouvelle tactique consiste à revenir à la charge en se masquant derrière une loi-emballage »*, déplore Philippe Geuring, porte-parole de la coordination nationale des opposants, qui dénonce une entreprise de désinformation.

**« CENT VISITEURS PAR JOUR »**

D'après lui, la construction d'un *laboratoire n'est qu'un prélude* à l'enfouissement des déchets nucléaires dans les couches argileuses de Bure. Or la communauté scientifique ne maîtrise pas encore toutes les conséquences à long terme du stockage en profondeur des déchets. *« Cette solution est contraire au principe de précaution énoncé à l'article 1 de la loi Bataille »*, estime Joël Cas, président de l'Association des élus meusiens opposés au projet (AEM). Selon cet article, *« la gestion des déchets radioactifs à haute activité et à vie longue doit être assurée dans le respect de la protection de la nature, de l'environnement et de la santé, en prenant en considération les droits des générations futures »*.

Francis Legrand, maire de Couvertpuis, l'une des trois communes du syndicat hostiles au projet, explique que *« les élus locaux se sont prononcés sur le projet de laboratoire alors que la plupart sont massivement contre l'enfouissement des déchets »*. L'attitude du maire de Bure, Gérard Antoine, illustre bien cette ambiguïté. S'il s'est montré favorable à l'arrivée de l'Andra, *« car c'est l'occasion de donner un coup de neuf au village et d'attirer des jeunes »*, il reconnaît que les élus n'ont pas la garantie d'être à nouveau consultés si la question de l'enfouissement se pose un jour.

Sur ce dossier, l'antenne meusienne de l'Andra se montre à la fois prudente et optimiste. Si son directeur de recherche, Bernard Faucher, parle d'un *« éventuel laboratoire »*, sa campagne de communication est plus directe : *« le laboratoire sera implanté (...) »*, toutes les installations *« permettront d'accueillir cent visiteurs par jour »*, peut-on lire sur les panneaux d'information du hall d'accueil à Montiers-sur-Saulx. Et Bernard Faucher précise bien que *« l'objectif est de démontrer, au terme de la phase d'étude, que le stockage en profondeur est techniquement faisable »*. Il souligne aussi l'impact sur l'emploi local (entre cent-cinquante et deux cents emplois durant les travaux de construction du laboratoire [1998-2001], plus d'une centaine ensuite), même s'il reconnaît que des sociétés étrangères pourront être choisies pour certaines opérations techniques.

Dans les prochains jours, la commission d'enquête publique, présidée par Jean Pronost, expert auprès des tribunaux, rendra son avis sur le site de Bure. Pour les opposants, pas de doute, ce sera oui. Jean Pronost est celui qui – comme président de commission d'enquête publique – avait autorisé le redémarrage conditionnel de Superphénix en 1993, et qui, en janvier 1996, concluait que les niveaux de radioactivité mesurés à La Hague se situaient en deçà des seuils admissibles. La décision finale sera plus politique que scientifique.

*Clarisse Fabre*

### Des communes « sponsorisées »

**Ici, un ravalement de presbytère ; là, une construction de salle des fêtes. Depuis 1994, 5 millions de francs sont versés tous les ans par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) aux trois sites susceptibles d'accueillir le futur laboratoire souterrain. Dans la Meuse, le financement de l'Andra intervient à hauteur de 12 % pour l'aménagement des villages, 20 % pour le développement des services, 7,5 % pour l'amélioration de l'habitat. Et les sites qui seront finalement retenus – vraisemblablement deux – seront assurés d'une rente annuelle de 60 millions environ. *« L'Andra a acheté les consciences alors que, d'après la loi, aucune somme ne devait circuler avant le lancement du laboratoire ! »*, dénonce Philippe Geuring, porte-parole des opposants, qui affirme que *« progressivement, l'Etat, les régions et départements concernés se désengagent des projets de développement local au profit de l'Andra »*. Bernard Faucher, directeur de recherche de l'Andra, s'en défend, qualifiant les différentes primes de *« compensations »*.**



### Une coordination nationale d'élus

**Samedi 4 octobre, ils étaient tous présents, à Pierrefitte-sur-Aire (Meuse), pour signer l'acte de naissance d'une *« coordination nationale d'élus opposés aux projets de laboratoires »*. Des élus des quatre départements concernés par le projet de laboratoire, mais aussi des Vosges – département assez proche du site de Bure – et du Vaucluse. Auparavant, la mobilisation « politique » était dispersée aux quatre coins de la France. Le regroupement vise donc à rationaliser le mouvement ainsi qu'à offrir face à « l'institution Andra », une opposition crédible. Mais les revendications des élus demeurent les mêmes que celles de la coordination nationale contre l'enfouissement des déchets, composée, dans l'ensemble, de « simples citoyens » : arrêt des recherches liées à l'enfouissement des déchets et report des crédits vers les deux autres voies de recherche, à savoir la transmutation et le stockage en surface.**

### Stockage profond ou transmutation ?

● **Les déchets nucléaires sont** classés en différentes catégories, en fonction de leur niveau de radioactivité et de leur durée de vie, ce qui entraîne des modes de gestion *différenciés*.

– *Les déchets de faible et moyenne activité à vie courte* (leur nocivité devient très faible en moins de trois cents ans) représentent 90 % du total des résidus nucléaires, mais seulement 1 % de leur radioactivité globale. Ils sont stockés en surface sur les sites de La Hague (Manche) et de Soulaines (Aube) de l'Andra.

– *Les déchets de haute activité ou à vie longue* (jusqu'à plusieurs millions d'années) sont *actuellement conditionnés et* entreposés, de façon provisoire, sur les sites de retraitement de La Hague et de Marcoule (Gard), ou dans des centres du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

● **La loi du 30 décembre 1991** sur la gestion des déchets à haute activité et à vie longue a prévu l'exploration de trois pistes : leur *« transmutation »* en éléments moins toxiques (400 millions de francs y ont été consacrés en 1997) ; leur *stockage*, réversible ou irréversible, dans des formations géologiques profondes (*570 millions*) ; *enfin*, leur *conditionnement* et leur *entreposage* en surface (190 millions). En 2006, le Parlement devrait avoir tous les éléments en mains pour trancher et décider, peut-être, la construction d'un centre de stockage souterrain.

● **Ce calendrier ne pourra pas** être respecté, pensent de nombreux experts. D'autant que l'abandon de Superphénix compromet les programmes d'études sur la transmutation des déchets à haute toxicité, dont certains reposent sur l'utilisation de neutrons rapides. *« 2006 ne doit pas être considéré comme une date butoir*, a indiqué récemment le secrétaire d'État à l'industrie, Christian Pierret. *Si le Parlement estime que les résultats des recherches ne sont pas suffisants, il pourra décider de les prolonger. »*

# Un débat scientifique et politique

**LE SOUS-SOL** argileux du village de Bure (Meuse) est l'un des trois terrains prospectés par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), en vue de l'aménagement de laboratoires souterrains destinés à étudier, *in situ*, la possibilité de stocker en couche géologique profonde des *résidus nucléaires à haute activité* et à vie longue (plusieurs millions d'années pour certains d'entre eux).

Deux autres sites, La Chapelle-Bâton (Vienne) et Chusclan (Gard), ont été pressentis. Dans les deux cas, l'enquête publique s'est achevée sur un avis favorable. Les conclusions du commissaire-enquêteur sur Bure ne seront connues que dans les prochains jours, mais les dés semblent déjà jetés pour un oui. En revanche, dans son dernier rapport, la Commission nationale d'évaluation (CNE) a émis de sérieuses réserves sur le site de La Chapelle-Bâton (*Le Monde* du 13 septembre). La décision du gouvernement de mettre en œuvre la loi du 30 décembre 1991, qui prévoit l'installation de tels laboratoires (au moins deux), devrait intervenir *« d'ici un an »*. Le gouvernement affirme qu'elle sera appliquée dans son intégralité. Reste à savoir quels sites seront choisis.

Accueilli par les banderoles d'une poignée de militants écologistes craignant de voir leur région transformée en *« poubelle nucléaire »*, le secrétaire d'État à l'industrie, Christian Pierret, a tenté, vendredi 12 septembre à Bar-le-Duc (Meuse), de dissiper leurs inquiétudes. Un site retenu pour la construction d'un laboratoire souterrain, a-t-il assuré, *« ne sera pas forcément un site de stockage »* de déchets radioactifs. Pour gage de *« transparence »*, il s'est engagé à ce que les critiques puissent désormais s'exprimer dans les journaux diffusés par l'Andra sur les différents sites. Il est douteux que ce geste suffise à démobiliser les opposants, qui disent avoir recueilli 65 000 signatures dans la Meuse et la Haute-Marne et affirment *compter dans leur camp 2 000 élus*.

Il faut s'attendre à de vifs débats au sein du gouvernement. Les écologistes sont farouchement hostiles à l'enfouissement des déchets radioactifs, dont ils préconisent le conditionnement en surface, en attendant que les progrès de la science permettent, un jour, de s'en débarrasser de façon plus sûre pour les générations futures.

Toutefois, lors d'une rencontre avec Dominique Voynet, en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le 24 septembre, la coordination nationale des opposants a constaté que son attitude sur le sujet était *« différente par rapport à ses engagements pré-électoraux »*. *« Elle prône aujourd'hui un rééquilibrage des trois voies de recherche. Il est clair qu'elle ne rejette plus l'idée de voir s'installer les laboratoires. »*

Enfin, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, expert des sciences de la Terre, s'est exprimé à plusieurs reprises contre le projet d'enfouissement : *« Je suis contre le stockage en profondeur des déchets nucléaires parce que c'est dangereux pour les générations futures (...). Il vaut mieux les stocker en surface »*, expliquait-il encore le 30 juin à Montpellier.

*Pierre Le Hir*

# Accord sur les redevances d'irrigation dans le bassin Seine-Normandie

**LE DIRECTEUR DE L'AGENCE** Seine-Normandie vient de signer avec les responsables professionnels agricoles un accord sur les taux des redevances et *les modalités* des subventions pour les agriculteurs qui irriguent leurs cultures. Couvrant la période 1997-2001, et concernant 25 départements (notamment ceux de la Beauce), il est destiné à permettre une meilleure gestion des ressources en eau. La redevance versée par les agriculteurs, qui ne sera *plus forfaitaire*, est fixée pour les professionnels équipés d'un compteur à 6 centimes par m³. En contrepartie, l'agence attribuera aux agriculteurs une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % des frais d'études et de recherches sur les ressources et de 20 % à 40 % sur les travaux d'accès à la ressource (forages, petits barrages à flanc de colline). *Les travaux d'économie seront*, eux, subventionnés à 30 %.

■ **CHAMONIX : à l'appel de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc**, quelque 700 personnes ont emprunté à vélo, samedi 4 octobre, la voie express qui mène de Chamonix (Haute-Savoie) au tunnel sous le Mont-Blanc afin de protester contre la *nuisance du* trafic des poids lourds entre la France et l'Italie. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل



**DISPARITIONS**

# Walter Trampler

## Un grand nom de l'alto

L'ALTISTE américain Walter Trampler est mort à Port Joli, en Nouvelle-Ecosse, dimanche 28 septembre. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né à Munich le 25 août 1915, Walter Trampler commence le violon à cinq ans sous la direction de son père et n'aborde l'alto, à l'académie de Munich, qu'à titre de discipline secondaire. Mais il est bientôt sollicité comme altiste par le Quatuor Stub, puis comme soliste par l'Orchestre de la radio de Berlin. Devant la montée du nazisme, il quitte l'Allemagne par solidarité envers ses collègues juifs, fait escale en France, en 1939, puis, émigrant aux Etats-Unis, il est bientôt remarqué par Serge Koussevitzky, qui l'intègre au Boston Symphony Orchestra. Il sera naturalisé en 1944, puis, en 1947, fondera le New Music Quartet, qui, pendant neuf ans, se vouera à la création.

Dans les années 50, il aura l'occasion de jouer et d'enregistrer des quintettes de Brahms et de Mozart, notamment avec le Quatuor de Budapest. Il se joindra aussi au Beaux-Arts Trio et au Quatuor Juilliard. Attiré par la viole de gambe, il aborde aussi le répertoire baroque ; par ailleurs, il reconstitue et recrée un concerto de Vanhall. A partir de 1962, il enseigne principalement à la Juilliard School de New York, où sa disponibilité fait merveille : le nombre des étudiants décuple en quelques années. En 1994, la BBC l'invitera à donner un récital consacré au répertoire de l'alto au XXe siècle. Son nom restera ainsi attaché aux œuvres qu'il a suscitées, entre autres la *Sequenza VI* (1967) pour alto solo de Luciano Berio, page foisonnante et intense.

*Gérard Condé*

# Manabu Mabe

## Un peintre abstrait brésilien

AMBASSADEUR réputé de la *peinture abstraite brésilienne* dans le monde, Manabu Mabe est mort, lundi 22 septembre, dans un hôpital de Sao Paulo, des suites d'une septicémie. Il était âgé de soixante-treize ans.

Né le 14 septembre 1924 à Kamamuto, au Japon, Manabu Mabe est âgé de dix ans lorsque ses parents émigrent au Brésil pour y travailler dans une plantation de café de l'Etat de Sao Paulo. Soumis à l'autorité d'un père qui rêve de faire fortune dans le Nouveau Monde grâce à la religion du travail acharné, il réfrène ses penchants pour les arts plastiques en maniant la houe du lever au coucher du soleil.

*Il a vingt ans quand il s'essaie* aux premières natures mortes sur des sacs d'arabica transformés en toiles de fortune. En 1957, après avoir succédé, huit ans plus tôt, au père décédé, il vend l'exploitation familiale et s'installe à Sao Paulo pour se consacrer exclusivement à la peinture. Influencé par Picasso, Matisse et Braque, il s'impose rapidement comme l'un des précurseurs latino-américains de l'« abstractionnisme informel » hérité du fauvisme et du cubisme.

La consécration nationale et internationale survient dès 1959. Cette année-là, il reçoit le premier prix de la Biennale de Sao Paulo des mains du président Juscelino Kubitschek, et le magazine américain *Time* lui consacre un reportage élogieux intitulé « 1959 : the year of Manabu Mabe ». L'année suivante, il acquiert la nationalité brésilienne, bien qu'il ait conservé des attaches affectives très vivaces avec son pays d'origine : en témoigne sa maison du quartier de Jabaquara, entièrement reconstruite selon les canons architecturaux nippons.

Passionné de golf, fin gourmet et collectionneur de pièces précolombiennes, Manabu Mabe vivait – très confortablement – de son art, prisé en particulier aux Etats-Unis et au Japon. Artiste prolifique, il laisse quelque trois mille cinq cents toiles.

Mais soixante-trois d'entre elles, qu'il classait parmi les plus réussies, ont disparu, en 1979, dans les profondeurs de l'océan Pacifique : l'avion-cargo qui les ramenait d'une exposition à Tokyo s'est en effet abîmé en mer, alors qu'il faisait route vers Los Angeles.

*« Il a été l'un des premiers à faire connaître l'art brésilien à l'étranger. Sa peinture était lyrique, poétique. Ce n'était pas de l'abstraction pure mais plutôt une sorte de nostalgie de paysages »*, estime le critique d'art Frederico Marais.

*Jean-Jacques Sévilla*

**NOMINATION**

**DIPLOMATIE**

Jean Musitelli, chargé de mission auprès d'Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, a été *nommé ambassadeur, délégué* permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), en remplacement de Françoise de Panafieu élue député (RPR) de Paris en juin, par décret publié au *Journal officiel* du 25 septembre.

[Né le 18 juillet 1946 à Bordeaux (Gironde), Jean Musitelli est agrégé d'italien, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien élève de l'ENA (1977-1979). Il a été en poste à l'administration centrale du Quai d'Orsay (1979-1981), puis à Rome (1981-1984), avant de devenir chargé de mission, puis conseiller technique auprès de François Mitterrand, président de la République (1984-1989). En mai 1989, il est nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat au tour extérieur. De juillet 1990 à septembre 1991, il est conseiller technique auprès de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, puis devient porte-parole de François Mitterrand, président de la République, de septembre 1991 à mai 1995, avant de réintégrer le Conseil d'Etat. Depuis juin, Jean Musitelli est chargé de mission auprès d'Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères.]



**AU CARNET DU « MONDE »**

**Naissances**

– L'inspecteur général de l'éducation nationale

et Mme Henri-Georges RICHON,
née Olga LOUIS,
Fabien, Clément et Louis-Octave,

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Georges-Edouard,**

le 3 octobre 1997.

12, avenue Victor-Hugo.
60000 Beauvais.

Dominique et Brigitte
VAIRA-BETTENCOURT

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Philippine, Flora,**

le 4 octobre 1997, à Neuilly-sur-Seine.

**Anniversaires de naissance**

**Raphaele,**

déjà dix-sept ans,
depuis les premières joies que tu m'as données.
Merci.
Ton papa qui t'aime.

**Décès**

– Mme Fatima El Jord,
Hicham, Hiam, Ahmad, Waddah et Saad,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

**Me Nazir EL JORD,**
avocat au barreau de Damas,
membre de la chambre
de commerce internationale,

survenu le 1er octobre 1997, à Paris.

La dépouille mortelle sera inhumée en Syrie ultérieurement.

18, rue Rubens,
75013 Paris.

– Le docteur David Bercovy,
M. Isidor Bercovy,
ses frères,
M. Michel Bercovy,
M. Alexandre Bercovy,
ses neveux,
Mme Mira Michel,
Mme Florence Labro,
ses nièces,
Mlle Olivia Bercovy,
Mlle Julie Bercovy,
M. Yann Michel,
Mlle Marie Labro,
Mlle Aurelia Labro,
ses petites-nièces et petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Marcel BERCOVY,**
ingénieur en chimie,

leur frère, oncle et grand-oncle.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Bat Yam (Israël).

– Mme Chantal Duchesne-Hugues,
son épouse,
Vincent et Sarah Michel,
son fils et sa belle-fille,
Et leurs enfants, Raphaël et Julia,
Agnès et Gilles Chalanson,
sa fille et son gendre,
Et leurs enfants, Thomas et Flore,
Mme Josette Hugues-Monnier,
sa sœur,
Et ses enfants, Bernard et Christine Monnier,
Et toute la famille,
*ont la douleur de faire part du décès de*

**Jean HUGUES,**
ancien libraire-éditeur,

survenu le 3 octobre 1997, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 octobre, à 15 heures, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, en Provence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, place Vauban,
75007 Paris.
3, impasse des Chanterelles,
78112 Fourqueux.

– Françoise Julian, née Hervé,
son épouse,
Pierre et Lucienne Julian,
Jeanine Julian,
Claude et Simone Lafon,
Roger Julian,
Jean-François Hervé,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et ses nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

**Maurice JULIAN,**
professeur émérite des universités,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,
agrégé de l'Université.

La cérémonie a eu lieu jeudi 2 octobre 1997, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, à Pernes-les-Fontaines.

Mme Julian,
119, rue Victor-Hugo,
84210 Pernes-les-Fontaines.

– Mme Jean Schuster,
sa belle-fille,
*M. et Mme Patrick Schuster,*
M. et Mme Bruno Schuster,
M. Marc Schuster,
Mlle *Florence Schuster,*
ses petits-enfants,
Antoine, Alexandre, Géraldine, Camille et Mathilde,
ses arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

**docteur Georges SCHUSTER,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président honoraire
de l'*Académie nationale de pharmacie*,
biologiste honoraire
des Hôpitaux de Paris,

survenu à Antibes, le 27 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année, et rappellent le souvenir de son épouse,

**Thérèse,**

décédée le 30 octobre 1975, et de son fils, le

***docteur Jean Schuster,***

décédé le 16 mars 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 2 octobre, en l'église Saint-Martin d'Orsay.

**CARNET DU MONDE**
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

**Anniversaires de décès**

– Paris.

**Christian AZNAR**

partait le 7 octobre 1993.

*« On n'oublie rien de rien. »*

*On ne s'habitue même pas, mais on continue à vivre !*

Christiane Boisgelot-Aznar,
sa femme,
Sarah, Gwenaëlle,
Et Grégoire Aznar,
ses enfants.

– Il y a vingt-cinq ans, en Sicile,

**Armand BARBÈS**

était rappelé à Dieu.

Syracuse, *le 15 septembre*,
Notre-Dame d'Auteuil (Paris), le 25 septembre,
*Neuvéglise (Cantal), le 26 septembre* 1972.

En souvenir de ces journées toujours si douloureuses, son épouse demande à tous ceux qui l'ont connu,
à tous ceux qui l'ont estimé,
à tous ceux qui l'ont aimé
d'avoir pour lui une pensée, une prière.

– Pour le seizième anniversaire de la disparition de

**Robert CYPKIN,**
médaille de l'Aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an, le 7 octobre 1996,

**Monique LANGE**

nous a quittés vraiment trop tôt.

Juan, Carole, Mona, Elio, Jean,
Et tous ses amis.

**Messes anniversaires**

– Une messe sera célébrée le 11 octobre 1997, à 18 h 30, à l'intention de

**Paul Louis BEAUMONT,**
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
croix de guerre avec palmes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

**Conférences**

– Le département de formation permanente de Sciences Po propose trois cycles de dix conférences ouverts à un large public :

« Les incertitudes du monde contemporain », 10 lundis à 18 h 30, à partir du 13 octobre, avec 10 auteurs de la collection « La Bibliothèque du citoyen » (Presses de Sciences Po).

« La question éducative : finalités, échecs et réussites de l'école », 10 mardis à 18 h 30, à partir du 14 octobre, sous la direction de Claude Thelot.

*« Le patrimoine littéraire européen »*, 10 jeudis à 18 h 30, à partir du 16 octobre avec Jacqueline de Romilly, Marc Fumaroli, Yves Bonnefoy, Julia Kristeva...

Programmes détaillés et inscriptions :
Sciences Po Formation,
215, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
*Tél. : 01-44-39-07-55.*
Fax : 01-44-39-07-61.

**THÈSES**
Tarif Étudiants
**65 F la ligne H.T.**

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I propose, dans le cadre de l'université permanente, des cycles de conférences en histoire de l'art et archéologie.

Exemples de thèmes : les Cyclades à l'époque archaïque, l'hôtel particulier à *Paris au XVIIe siècle, le sujet dans l'art du* XXe siècle, etc.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter :
Sylvie Sourmail. Tél. : 01-40-46-28-57.
Fax : 01-43-54-66-91.
Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I,
14, rue Cujas,
*75005 Paris.*

**Séminaires**

**COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE**

● **Séminaires**

Gérard Wormser : **« Extériorité et expérience ».**
9 octobre, 6 novembre, 19 heures-21 heures, salle RC3, université *Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.*

B. Correa, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin, P. Vermeren : « *Les dialogues philosophiques* ».
Dans le cadre de ce séminaire le 6 octobre, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris :
Silvia Sigal : « Les intellectuels argentins au défi de la politique ».

Marc Lachieze-Rey : « Le vide, l'espace ».
*14 octobre, 18 heures-20 heures*, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Dans le cadre de ce séminaire, le 21 octobre : conférence de S. Reynaud, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedis autour d'un livre**
***Le jour où l'espace a coupé le temps***
**d'Alain Manier**
sous la responsabilité de Michel Tort
avec S. Ginestet-Delbreil et B. Pautrat, F. Rayner-Mandelbaum.
11 octobre, 9 h 30-12 h 30, UFR : LCAO, salle 109, tour 34, couloir 34-44, *1er étage, université Paris-VII*, 2, place Jussieu, Paris.

*L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).*
**Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85 – Autres renseignements : 01-44-41-46-80.**

**Communications diverses**

**Devenez promoteur immobilier**
Réalisez votre premier programme. Cours par correspondance.
Tél./Fax : 04-67-53-98-40.

– Participez au voyage organisé pour la Remise de prix des « Anciens élèves du lycée Carnot de Tunis » aux élèves du lycée Bourguiba, le 31 octobre 1997, à *17 heures, au lycée à Tunis.*
Renseignements : ALCT,
18, Champs-Elysées,
75008 Paris.
Tél. : 01-40-74-35-75.
Fax : 01-40-31-85-25.

ENQUÊTE

# La vie « discount »




PRÈS du magasin, un Ed l'épicier situé dans un faubourg de Paris, Charlotte, l'une des caissières, fume une cigarette dans la rue pendant sa pause, lorsqu'un client, originaire du Mozambique, l'aborde pour oser lui parler de *« la bouteille »*. *« Oui,* explique-t-il. *Ton mari a mis ton esprit dans une bouteille, il t'a ensorcelée, tu n'as rien vu. Le drame c'est que je ne sais pas où elle est, cette bouteille. Faudrait que je la trouve, que je la fracasse : tu serais libre. »*

Charlotte, amusée :

*« Mais je ne suis pas en prison.*

*– Tu sais jamais avec les esprits. Franchement, je l'ai vu une fois ton mari, il ne se rase même pas. Ça fait quatorze mois que je me rends compte que tu es dans une bouteille. Pourquoi une telle fidélité, pourquoi un tel amour ?*

*– C'est ça l'amour,* répond la caissière.

*– Mais si ça ne se justifie pas ?... »* insiste-t-il sans trop y croire avant de reprendre son chemin.

A l'intérieur de la supérette, un énorme « bang ! » retentit. Amina hurle : *« J'en ai marre ! »* Ses collègues accourent. Une des bouteilles a explosé lorsque l'employée a ouvert le carton de mousseux pour le mettre en rayon. *« J'en ai partout. Putain, l'odeur ! Ça va être Miss Poivrot quand je vais prendre la caisse... »* A l'étalage, un client mange un bout de fromage, un autre se parfume à l'œil. Tout à l'heure, à la mise en rayon, les caissières ont eu envie de jouer, puis de déchiqueter les petits robots en plastique bourrés de boules de chewing-gum en promotion. Amina lance à ses collègues : *« On va se donner la main comme dans une secte et se flinguer tous ensemble dans le magasin. »*

Une cliente, un peu éméchée, passe et répète, comme tous les jours : *« Dites à votre patron que je suis prête à travailler ici. Je peux faire n'importe quoi : le ménage, les cartons, n'importe quoi. »*

Moustapha a encore fait le coup de payer sa bière avec des pièces de 10 centimes : il manque 1,50 F. Gêné, il tente de sourire. Parfois, des clients se présentent avec, comme seul article, une tranche de jambon. *« Là, ça se voit tout de suite sur le visage. Moi, je laisse passer »*, confie une employée. Clément, le caissier à côté, a demandé une avance sur les 5 300 F de son salaire qui fait vivre sa famille de trois personnes. *« Ils n'arrivaient plus à bouffer »*, précisent ses collègues.

Aujourd'hui, Amina est de mauvaise humeur. *« Mon mec m'a trop pris la tête ce matin. J'ai speedé, ils annonçaient une grève sur ma ligne, je suis partie une demi-heure plus tôt. Et lui, tout ce qu'il trouve à me dire c'est : Allez, cours, cours, le magasin va pas marcher sans toi, tu nous la joues bouffonne royale de chez Ed ou quoi ? "»* « Bouffonne royale », marmonne-t-elle toute la journée. Le soir, Amina quitte le magasin à 20 h 15, prend le métro, le RER, puis le bus de 21 h 50 *« si tout se passe bien »*, marche ensuite vingt minutes. Les enfants sont couchés. Son mari les a endormis.

**« Moi, je ne veux même pas être payé, je veux me reposer. Mon relevé d'heures ne correspond pas aux heures que j'ai faites. On me dit : "Ne t'inquiète pas, on va s'arranger". Ils n'arrivent même pas à me donner mes jours de repos compensateur »**

IL y a une bonne ambiance cet après-midi à la réserve. Isabelle s'est tapé la caisse de 10 heures à 15 heures sans discontinuer, a avalé un sandwich et la voici, les yeux un peu cernés à 16 heures, dans ce réduit où s'entassent une dizaine de palettes en compagnie d'Amina, Isabelle et Laurent, chef adjoint du magasin. Amina s'est coincée entre deux palettes. Elle crie et les autres sont écroulés de rire. Un client est apparu, il pensait qu'il y avait des toilettes publiques. Puis vient une vieille dame qui demande ses haricots verts. Isabelle a le hoquet de ceux qui se retiennent de vomir en vidant un sac de barquettes de viande périmées. Autrefois, il y avait une cafetière au vestiaire, *« ils l'ont supprimée, ils soupçonnaient les employés d'utiliser un paquet de café du magasin. »*.

Dans les rayons, il faut faire vite, la chaîne du hard discount prospère sur le volume et le débit de vente. Un chef de magasin et ses adjoints passent les commandes à l'aide d'un Nippo, nom d'un lecteur de code-barres. *« On demande seulement le nombre de produits, mais on ne connaît pas le nom du fournisseur ni la marge obtenue. L'objectif, ici, c'est que les rayons soient toujours pleins, qu'importent les moyens »*, explique Laurent, qui s'appelle lui-même le « Thaïlandais » : *« La semaine dernière, j'étais tout seul avec les caissières. J'ai fait soixante-dix heures, j'étais là de 7 heures à 20 h 15. Par mois, je gagne 5 964 F net. Il faut réceptionner les livraisons, mettre en rayon, passer commande, avoir la charge du coffre, donner un coup de main aux caisses, nettoyer le magasin. »* Cette semaine, Laurent a vu modifier in extremis son deuxième jour de repos hebdomadaire : ce sera jeudi au lieu de mercredi. La semaine prochaine, il devait être en vacances. *« Le sup' me l'a annulé de la même manière : au dernier moment. »* Un « sup' » est un superviseur, en charge de cinq à sept points de vente, habilité à ordonner à une caissière de prendre le métro et d'aller à quelques kilomètres dépanner un autre magasin pour la journée. C'est l'homme des *« H7 bis »*, une feuille de relevé des heures travaillées et des plannings.

Demain, Amina a une pause de 13 heures à 16 h 15. *« J'irai dans un café attendre que le temps passe. Me balader dans Paris ? Non. Déjà quand t'as pas le moral... »* Depuis quelques années, Amina se bat pour faire respecter la prise de trois minutes de pause par heure de caisse. Elle a envie de voler dans les plumes de Rachid, le nouvel adjoint. *« Il est nouveau. Il veut nous interdire de parler. Tout à l'heure, il était à la porte des toilettes à chronométrer. Faut qu'il se calme, lui ! »*

Isabelle nuance : *« Faut le prendre au deuxième degré, il est pas méchant. A force d'être dans le bain, on est tous pris dans des automatismes. Il n'y a plus de limites, on ne pense plus à rien : faut que les rayons soient pleins. »* Elle regarde la lettre qu'un client lui a glissée à la caisse : *« Mademoiselle, pardonnez mon audace, mais j'ai été subjugué par votre jeunesse, votre beauté... »*, jette la lettre à la poubelle. Laurent est entrepris par une cliente qui lui parle, lui parle, puis il s'éclipse : *« Je n'en peux plus. Je la connais par cœur, elle porte toute la misère du monde. En plus, faudrait faire l'assistante sociale ! »* Il a mangé à 16 heures, vite fait.

Amina saisit une feuille de carnet que lui tend une petite femme aux cheveux gris et file entre les rayons, un panier à la main. *« Je lui rends ce service, elle ne sait pas lire. »* Une femme en tailleur et portant lunettes fines cherche Amina partout, sort un dossier de son sac et détaille à voix basse les formulaires à remplir. *« Elle est secrétaire à la préfecture de police. Un jour, elle m'a dit que je n'étais pas conne, que je devrais tenter le concours. »* Plus tard, à la caisse, un homme lui pose timidement une question en déposant ses articles. Il veut lui offrir un pantalon pour son anniversaire. Amina refuse. Puis cède : *« Bon alors, une grande taille : du 3, ou plutôt du 4. » « D'accord »*, dit l'homme, tout content. *« L'année dernière, il m'avait apporté un gilet vachement beau. »*

La semaine passée, Amina a reçu de l'argent en pleine figure – *« une cliente folle, le chef lui a ordonné de ramasser son fric par terre »*. Le lendemain, elle a été menacée d'une lame de rasoir par un homme. Au même moment, dans un magasin, rue de la Grange-aux-Belles, une caissière s'est fait tabasser ; alertée, la police ne s'est pas déplacée. En 1995, alors qu'Amina était enceinte, un homme lui avait porté des coups. Elle s'était sentie mal, des clientes l'avaient conduite au vestiaire. *« J'ai fait une fausse couche dans la journée. Il est arrivé la même chose à une copine qui tirait une palette de 1 tonne d'eau. Je me souviendrai toujours de la phrase de mon sup' : Allez, c'est pas grave, vous remettrez ça le mois prochain". »* Amina a vingt-cinq ans, ses collègues, vingt-deux, vingt-trois. Avant, elles étaient au chômage.

**Horaires discontinus, pauses réduites, cadences à respecter, les entreprises de la grande distribution usent déjà de la flexibilité du temps de travail. Témoignage sur la vie quotidienne des caissières**

CHARLOTTE, elle, ne parle pas. Elle vient de prendre connaissance de son nouveau planning. Comme les autres, elle ne dispose plus du second jour complet de repos hebdomadaire. Elle travaillera du lundi au samedi, de 14 heures à 20 h 15. Faute de pouvoir payer une nourrice, elle a dû se séparer de sa fille, confiée à sa belle-mère, qui vit en grande banlieue. *« Avant, je pouvais venir la voir le dimanche et un autre jour dans la semaine. Maintenant, ce ne sera que le dimanche. Ma fille, elle, elle sait qu'elle devrait être avec moi. Quand j'arrive, elle me fait la gueule, elle est super contente, mais comment dire, elle veut marquer le coup. Le soir, je pars, je l'entends derrière la porte. »*

Laurent, lui, ne sait pas si, un jour, il récupérera les cent trente heures supplémentaires qu'il a faites. *« Moi, je ne veux même pas être payé, je veux me reposer. Mon relevé d'heures, le H 7* bis, *ne correspond pas aux heures que j'ai faites. On m'endort, on me dit : "Ne t'inquiète pas, on va s'arranger." Ils n'arrivent même pas à me donner mes jours de repos compensateur. »*. Une autre jeune chef adjointe dans un magasin de banlieue s'étonne de la question : *« Si j'exige de mon patron qu'il inscrive le vrai décompte d'heures, mais... mais je vais me faire engueuler ! »*

Dans le sud de Paris, une chef de magasin partage le même avis : *« Ils grattent sur tout. Je me lève à 5 h 30, je rentre à 22 heures. Si je gueule, on me dit que je suis mal organisée. Les caissières sont sans cesse mutées. Dès qu'il y a un peu d'amitié entre elles, un peu de résistance, ils n'aiment pas. »* Isabelle dit que les gens ont tellement peur de perdre leur place, qu'*« on a le sentiment d'être déclassés, d'être [...] discount »*.

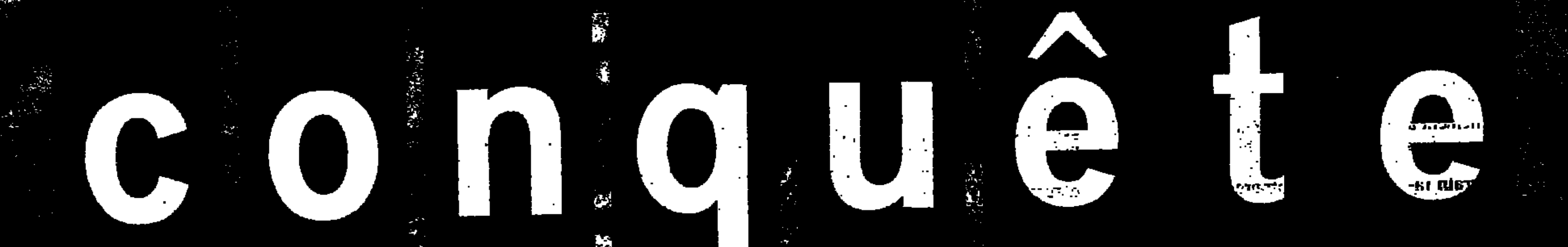
Dans un autre magasin, Catherine, divorcée, mère de deux enfants, ne peut pas faire plus de trente heures par semaine. *« Déjà, à ce rythme, je jongle pour faire garder mes enfants le samedi, ça me coûte 100 francs à chaque fois. Je gagne 4 000 francs par mois, j'ai un loyer de 4 500 francs. Je suis en attente sur la liste des HLM de Paris. Je loue ma cave à une voisine 350 francs, je touche 2 000 francs d'allocations familiales, j'ai eu cette année deux aides de la mairie (1 800 francs) chacune. »* Ses enfants mangent à la cantine pour 1,05 F. Le soir, elle leur prépare des sandwiches.

Claude Sylvain, PDG d'Erteco, filiale du groupe Carrefour chargée de l'enseigne Ed, conteste une vision d'*« une organisation du travail qui ne serait pas conforme au respect de la personne humaine »*. *« Chez nous,* dit-il, *une caissière confirmée gagne entre 8 % et 10 % de plus que sur le marché, 455 francs de plus que le SMIC. Dire que les horaires sont mal organisés, c'est un jugement d'employé.*

*Malheureusement, on est dans le commerce, et nous sommes scrupuleux sur l'application de la loi. Notre contrainte, c'est cent cinquante magasins éclatés, une clientèle concentrée le soir. Il faut se méfier des effets de « photographie » limités à quelques magasins. »*

En 1996, la filiale Ed a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs, 37 millions de bénéfice avant impôt. Les frais de personnel représentent 9 % du chiffre d'affaires. *« Nos concurrents sont à 6 % »*, précise le PDG. *« Depuis deux ans et demi, nous travaillons sur une corrélation entre les ressources et les besoins »*, explique Philippe Faugeron, directeur des relations humaines. *« Si tous les jours, on a des magasins pleins, propres, rapides, si notre chiffre d'affaires progresse, on peut envisager une perspective de 20 % d'embauche »*, soutient-il. Charlotte, la caissière, dont *« l'esprit est prisonnier d'une bouteille »*, regarde Laurent, son chef adjoint, qui attend ses repos et lui dit : *« Nous ne sommes plus des personnes, nous sommes des heures, des heures qui correspondent à un volume de marchandises. On a vingt-quatre ans, tu nous imagines à 30 ? »*

**Dominique Le Guilledoux**
*Dessin : Ivan Sigg*


conquête

هكذا من الإهمال



Michael Marrus, historien de l'Holocauste, doyen de l'université de Toronto

# « Les procès ne sont pas conçus pour expliquer l'Histoire mais pour rendre la justice »

## Le coauteur, avec Robert Paxton, de « Vichy et les juifs » conteste le fait que Maurice Papon ait sauvé de nombreuses vies par sa collaboration



NICOLAS VIAL

**DOYEN** de l'École *d'études supérieures* de l'université de Toronto, sa ville natale, Michael Marrus, cinquante-six ans, est surtout connu en France pour le livre qu'il a écrit en 1981 avec l'historien américain Robert Paxton, *Vichy et les juifs* (Calmann-Lévy), un ouvrage fondamental pour l'histoire de cette période. Auteur de nombreuses études sur l'Holocauste, l'antisémitisme, l'affaire Dreyfus et Nuremberg, cet historien parfaitement francophone réagit aux débats que suscite, en France, l'ouverture du procès Papon, mercredi 8 octobre.

**« Quel était l'état d'esprit des Français, en particulier des élites, à la fin de la IIIe République, à la veille de l'avènement du régime de Vichy ?**

– La fin de la IIIe République a donné lieu à une vague très forte d'antisémitisme, qui remonte au milieu des années 30, au moment de la conquête du pouvoir par le Front populaire ; les trois dernières années de la IIIe République ont été assez dramatiques pour les juifs de France. *Ce qui ne veut pas dire que* toute la société était mobilisée *contre les juifs, au contraire : la société* française était très, très divi*sée, on parlait même de « guerre civile »*, il s'agissait de divisions très profondes, *mais* une partie au moins de la société était très hostile *aux juifs. Tout particulièrement* aux juifs étrangers, et l'on touche là à la *question* des réfugiés, à la peur de la guerre.

» On peut parler *alors* d'un climat de xénophobie. Les réfugiés de *la guerre civile espagnole étaient* eux aussi traités en éléments indésirables ; les camps d'internement avaient, par exemple, été créés *avant* Vichy pour les républicains espagnols et les juifs étrangers. *Mais les réfugiés espagnols, à la dif*férence des juifs, avaient un pays où ils pouvaient retourner... *La* grande majorité d'entre eux ont été rapatriés. *La France n'avait pas l'ex*clusivité des camps d'internement à *cette époque, ils existaient aussi en* Grande-Bretagne.

**– Il y avait donc un terrain favorable qui a permis au régime de Vichy de devancer, en quelque sorte, les souhaits des Allemands en prenant les mesures antijuives de 1940 ?**

– *Absolument. J'ai décrit* ce climat d'exclusion et d'hostilité dans *un article intitulé Vichy avant Vichy.* Les lois antijuives affectaient les *juifs* de souche *ancienne*, qui vivaient en France depuis des siècles. *Mais ces lois n'ont pas été adoptées* sous la pression populaire ; il y avait au sein du gouvernement de Vichy des antisémites convaincus, très dé*terminés, comme* Raphaël Alibert, Xavier Vallat, qui ont promu cette *législation* dans le cadre de la « révolution nationale ».

**– Y avait-il, en octobre 1940, une pression allemande sur les autorités françaises pour que des mesures soient prises contre les juifs ?**

– Non, et c'est tout à fait remarquable. *Dans* nos recherches pour notre livre *Vichy et les juifs*, Robert Paxton et moi n'avons trouvé *au*cune trace de pression allemande sur le gouvernement de Vichy pour le lancement d'une campagne antijuive. *Les Allemands*, à l'époque, étaient accaparés par l'établissement de structures d'occupation, ils avaient bien d'autres préoccupations. Au contraire, il y avait même une certaine concurrence entre les *deux régimes*. Le *gouvernement* français était soucieux d'établir sa propre souveraineté *sur* toute la France, sur la zone occupée et sur la *zone libre* ; il *avait* aussi un *vrai* projet de « redressement », c'était le mot de l'époque, pour *construire* un certain type de société, nationaliste, dont devaient être *exclus* les « métèques », les éléments de gauche et les étrangers.

**– Quelle était l'importance hiérarchique d'un secrétaire général de préfecture entre 1942 et 1944 ?**

– Cette importance me paraît surtout technique. J'ai eu l'impression, dans mes recherches, d'une administration qui suivait les directives sans beaucoup réfléchir aux conséquences. Le problème de ces fonctionnaires était de mettre en route une machine administrative disloquée par la guerre et d'obtenir un retour à la *normale*, de maintenir une continuité du service public... en bons techniciens.

**– Jusqu'à organiser le départ d'un convoi de juifs ?**

– Certainement. Petit à petit, comme *cela* arrive *dans* la vie, des gens se trouvent de plus en plus im*pliqués dans une situation donnée*. Des décisions mineures ont mené à d'autres plus graves, et ainsi de suite. Il n'était pas indispensable *d'être antisémite pour faire fonc*tionner une machine antijuive. *C'est une partie très importante de* ce drame, celle qui a pu amener à *persécuter sans même avoir l'objec*tif bien en tête. C'est une forme de *responsabilité* qui, à *notre époque*, donne beaucoup à réfléchir.

***– Sans le rôle de ces agents de l'administration de Vichy que vous venez de décrire, les juifs de France auraient-ils été déportés ?***

– Sans ces fonctionnaires et sans la machine policière, cela aurait été beaucoup plus difficile pour les Allemands. En France, les juifs étaient dispersés dans tout le pays ; il n'y avait pas de ghettos. La grande vague des déportations de l'été *1942* est intervenue avant l'occupation de la zone libre, c'est très important pour l'histoire de Vichy et des juifs, c'était une administration française, *policière*, qui a organisé les rafles de juifs dans cette zone pour *les* emmener *en zone occupée*, où ils *étaient* regroupés et déportés.

***– On s'attend à ce que Maurice* Papon évoque, pour sa défense, la « thèse du bouclier », selon laquelle sa collaboration lui aurait *permis de sauver des vies*. Quel crédit accordez-vous à cette thèse ?**

– Cette thèse me paraît assez éculée. Il est établi, aujourd'hui, que le régime de Vichy avait à l'époque son propre projet de « révolution nationale », même s'il cherchait à affirmer son indépendance par rapport à l'occupant.

**– Ce procès va-t-il, comme le pensent certains, contribuer à *déculpabiliser les Français* ?**

– Je n'aime pas parler de culpabilité. *S'agissant* d'une société tout entière, je préfère parler de responsabilité historique. On continue d'évoquer, en France et surtout à l'étranger, *la nécessité pour les Français de se réconcilier* avec leur passé. Mais il me semble que, de*puis une quinzaine d'années, cela* a pas mal été fait en France, d'abord avec le *cinéma*, *puis avec de nom*breux livres. Lorsque notre livre est *sorti, en 1981, c'était un des pre*miers ouvrages grand public sur la question en France. Depuis, il y en a eu beaucoup. Je me demande même jusqu'à quel point il n'y a pas maintenant une sorte d'obsession de la question des juifs et de l'occupation.

> Si les Français veulent une appréciation juste, large et nuancée d'une période donnée, il vaut mieux qu'ils se plongent dans les livres d'histoire

**– Vos recherches pour *Vichy et les juifs* ont été menées à la fin des années 70. Quelles modifications lui apporteriez-vous à la lumière de ce que l'on a appris depuis ?**

– Robert Paxton et moi avons dédié notre livre aux *Français qui ont* aidé des juifs pendant la guerre, je *tiens à le souligner pour ceux qui* ont trouvé notre travail trop sévère. *Nous avons essayé de décrire* une situation compliquée et changeante aussi, *et je crois que*, dans les grandes lignes, nous ne nous sommes pas trompés. J'ai beaucoup d'admiration pour ceux qui, depuis, ont écrit des choses plus nuancées, mais nous avons fait de notre mieux à l'époque avec les archives. La vision que l'on a aujourd'hui est un peu plus nuancée : l'histoire avance, et c'est naturel.

**– Le procès de Maurice Papon va-t-il faire avancer l'histoire ?**

– Les livres d'histoire sont beaucoup plus efficaces que les procès. Un procès suit sa propre logique, qui est déterminée par les règles juridiques ; celles-ci ne sont pas conçues pour expliquer l'histoire mais pour rendre la justice. La lettre du droit peut contraindre le procès à emprunter des pistes ou des voies qui ne sont pas adaptées à l'explication d'une situation historique. *J'ignore comment va se dérouler le* procès Papon, mais si les Français veulent une appréciation juste, large et nuancée d'une période donnée de leur histoire, il vaut mieux qu'ils se plongent dans les livres d'histoire. Je crois qu'il faut le souligner pour que les gens ne soient pas déçus : ce qui va se passer à Bordeaux, c'est une compétition entre la défense et l'accusation, et c'est normal dans un Etat de droit – chaque partie a son mot à dire et c'est le tribunal qui tranche. *Mais ce n'est pas par ce processus* que l'on rend compte de l'histoire.

***– L'utilisation des historiens* dans cette procédure vous *choque-t-elle ?***

– Cela dépend de la manière dont ils sont utilisés... *Mais* de façon générale, l'histoire se raconte mieux *dans les livres*, les salles de *classe et* les universités que dans les pré*toires*.

**– Pour les Français, ce procès *peut-il fermer le « syndrome de* Vichy », pour reprendre l'ex*pression d'Henry Rousso ?***

– Fermer ? Pas du tout ! Non, cela *va continuer* ! Les Français *sont* comme les autres, ils vont se pen*cher sur* leur *histoire et raconter* leurs propres obsessions... Il s'agit *d'une époque traumatique* pour les Français, et il ne me semble pas *mauvais* d'y revenir de temps en temps pour y chercher des leçons et y voir un avertissement. Un avertissement qui ne vaut pas que pour les Français et pas que pour nos générations. »

*Propos recueillis par Sylvie Kauffmann*

Werner Spies, directeur du Musée national d'art moderne

# « Le musée doit fabriquer la durée. Il doit établir les valeurs en mesure de défendre l'art du XXe siècle »



WERNER SPIES

**« Vous avez engagé des travaux à Beaubourg pour deux ans. Comment voyez-vous le musée de l'an 2000 ?**

– Je suis convaincu que le musée peut devenir l'un des grands musées internationaux, un musée de référence à condition de renforcer la collection. C'est l'un des musées d'art moderne les plus extraordinaires au monde, mais c'est aussi un musée quelque peu déséquilibré. Il recèle assez de matière pour constituer plusieurs musées monographiques, mais il y a des terrains vagues et vides. Nous sommes à une époque de bilans, où l'on pense à ce qui devrait ou pourrait survivre de ce siècle. Les grandes institutions doivent avoir plus que jamais le souci d'établir quelles sont les valeurs, quels sont les artistes qui sont en mesure de défendre l'art du XXe siècle.

**– En parlant de terrains vagues et vides, vous pensez à quoi ?**

– Il n'y a pas d'avant-garde futuriste dans la *collection*... On ne peut pas dire que l'expressionnisme y soit brillant. *La peinture* américaine n'est pas représentée comme elle le mérite. Il n'y a, je crois, qu'un seul tableau de Mark Rothko et deux de Warhol... Ce sont là quelques-uns des grands artistes majeurs dont nous avons besoin, actuellement, pour construire l'histoire de l'art du XXe siècle, pour construire une certaine idée d'un processus de développement de l'histoire. Qu'on l'aime ou non, le pop art est un mouvement incontournable, et à l'intérieur du pop art, Warhol me semble être l'artiste américain le plus significatif de ce siècle, le plus *important* peut-être.

**– Vous disposez de moyens pour enrichir la collection ?**

– Nous disposerons de deux étages supplémentaires pour présenter la collection. A ma grande déception pourtant, une partie du budget des acquisitions a été gelée cette année. *La commission qui en* est chargée continue de se réunir pour les *dons et les dations. Mais* elle n'a plus les moyens d'acheter. Je trouve cela dramatique. Un musée se doit d'enrichir son patrimoine. C'est une grande erreur de faire des économies sur ce budget-là.

***– Si vous aviez de l'argent,* vous achèteriez quoi ?**

– Sans doute un futuriste, sans doute un grand tableau de Beckmann, sans doute un Jasper Johns des années 50, sans doute une *Anthropométrie* d'Yves Klein : le musée en présentait une, qui était formidable avec ces corps violemment *jetés* dans l'espace, mais c'était un dépôt temporaire. J'achèterais aussi *Mondrian. Tout* cela, c'est un peu un rêve... Concrètement, j'utilise les relations que j'ai avec des musées dans le monde entier pour instaurer une politique d'échanges.

» Cette pratique des échanges est intéressante. Elle a cependant ses limites. Il faut éviter de modifier l'aspect d'ensemble de la collection. Il faut la montrer avec ses forces extraordinaires et aussi ses lacunes. Celles-ci reflètent l'histoire et la politique culturelle de la France. Notre musée, ce n'est pas le Musée d'art moderne de New York, où on a acheté avec une certaine froideur de jugement. Ici, on voit un engagement émotionnel. *On voit pendant* un *certain temps* qu'il y avait la guerre en Europe, que certaines relations étaient impossibles... Evidemment, il existe des lacunes déplorables qu'un grand musée se doit de combler.

**– Vous allez redéfinir le musée. Ce sera une grande révolution ?**

– Elle ne me paraît pas nécessaire. Elle s'est faite avant. Le Centre Pompidou a été en soi une révolution extraordinaire. Il a été un défi lancé au monde entier, pas seulement par son architecture, mais aussi par son regroupement de différentes disciplines du savoir et de la création. Cela à un moment où, *justement*, la *réflexion* sur la pluridisciplinarité est entrée dans le domaine des beaux-arts, où les artistes ont découvert qu'il y avait d'autres moyens d'expression que la toile, le marbre ou le bronze, et où ils ont inventé de nouveaux sujets qui sont souvent le résultat d'une réflexion sur l'art, son support, son espace de présentation.

**– Vous n'êtes pas de ceux qui aimeraient voir le musée quitter le Centre ?**

– Ah, non ! Ce serait une véritable erreur.

**– Quel type d'accrochage préconisez-vous ? Un accrochage strictement chronologique ou *bien un jeu de confrontations et* de rapprochements fantaisistes comme *on en voit aujourd'hui* dans certains grands musées ?**

– Je suis favorable à une présentation qui tienne compte de toute la richesse du musée, de ses différentes disciplines, où le dessin, le design, l'architecture, l'objet sont associés à la peinture et à la sculpture. Nous aurons ce type de présentation plus ouvert à l'ensemble des disciplines. Mais ça ne veut pas dire qu'il y aura une console à côté d'un tableau. Il faut trouver une possibilité de garder l'autonomie des objets, montrer la différence entre un tableau et un *objet*, entre une *maquette d'archi*tecture et un dessin de Mondrian, tout en *les inscrivant dans un cir*cuit. Au Musée d'art moderne de New York, *ils vont aussi dans ce* sens. Ils envisagent d'abandonner le principe d'un accrochage classificateur. D'ici à l'ouverture de leurs nouveaux espaces, en 2004 ou 2005, ils vont tester deux ou trois présentations avec tous les éléments qui composent la collection.

» Une collection est l'occasion de transmettre des connaissances historiques. En ce domaine, il faut être très simple. Nous vivons dans un monde où il n'y a plus beaucoup de références. Notre devoir n'est pas d'inventer de nouvelles présentations, de nouveaux *moyens de divertir*, il y a les expositions temporaires pour cela.

**– Ce manque de références, ou de connaissances, pourrait-il expliquer le très relatif succès de l'exposition Fernand Léger, où le grand public ne s'est pas rué ?**

– Pour moi, c'est angoissant qu'une exposition comme celle de Léger ne marche pas. Mais j'étais à peu près sûr que ce ne serait pas un très grand succès : Léger n'est pas un artiste populaire justement parce que son sujet, c'est le populaire. Une certaine bourgeoisie a toujours peur de ça. Pour elle, Léger, *c'est toujours les congés* payés. C'est un artiste extraordinaire. *Tous les gens qui savent* regarder l'art du XXe siècle étaient *éblouis par cette exposition*, l'une des plus belles qu'on ait jamais vues au Centre. *Et là*, je trouve qu'on doit vraiment se poser la question : que va-t-on sauver de nos certitudes pour le prochain siècle. Nous, avec ce que nous aimons, nous allons devenir tout d'un coup le XIXe siècle ! Cela vaut la peine de se battre pour conserver ce que nous considérons comme important. Nous qui avons des certitudes, des fascinations vécues, nous devons défendre ce qu'on peut appeler la durée. *Le musée doit fabriquer la durée.* »

*Propos recueillis par Geneviève Breerette*

هكذا من الأصل



# FN : urgence à Mulhouse

***par Jean-Marie Bockel***

AU lendemain d'une victoire du Front national dans une cantonale partielle à Mulhouse, nous aurions beau jeu d'y voir à nouveau un cas d'espèce, un particularisme local, une parenthèse. Tout concourt, là-bas, à ce que s'organise, *inéluctable*, une montée du FN. Un candidat qui avance masqué sous l'étiquette de *« droite nationale »*, *une droite* tellement faible et divisée qu'elle fait le choix du pire, une cantonale partielle au très faible taux de mobilisation, et, toujours dans ce canton, une immigration forte, un taux de chômage élevé et un sentiment d'insécurité record.

Sans avoir été candidat, je prends personnellement ma part de responsabilité, en tant que maire et en tant que militant. Cette première défaite est aussi ma défaite ; mes victoires passées *n'enlèvent pas le goût d'amertume* que me laisse aujourd'hui cette élection. Mais comment ne pas voir que l'exception porte en germe, après Toulon, Vitrolles et les autres, une évolution difficilement résistible ? Je ne suis ni le premier ni le dernier à sonner l'alerte, mais je ne suis pas le plus mal placé, par expérience, pour définir les contours du nouveau combat que nous devons aujourd'hui mener.

Le FN a été longtemps mis à l'écart de la représentation par le *jeu mécanique* de notre mode de scrutin dominant. Un scrutin majoritaire à deux tours ne laissait place, pensait-on, à une victoire du Front national que dans l'hypothèse d'une triangulaire. Cette victoire volée aux républicains était *sans doute un moindre mal. Elle* confirmait l'idée que jamais une majorité absolue ne pourrait se dégager au profit de l'extrême *droite*. Les élections de 1995 et 1997 ont prouvé le contraire. Dans certaines cités, plus de 50 % des *électeurs ont choisi* en connaissance de cause le candidat du FN. L'extrême droite ne fait décidément plus peur. Comment ne pas *craindre* pour les prochains scrutins de 1998 que cette tendance, inéluctablement, se confirme ?

*Sur le terrain des idées*, après une diabolisation souvent décriée, chaque élu a tenté de construire son propre discours. A Mulhouse, en 1995, *avec l'équipe que j'avais* rassemblée autour de *« la volonté de vivre ensemble »*, nous avions opposé une cohésion sociale toujours difficile à atteindre, mais seule souhaitable, au repli sur soi, au désordre et à la haine. En nous plaçant largement en tête du premier tour, les Mulhousiens avaient fait ce choix. En acceptant que M. Klifa, candidat UDF, rejoigne notre *liste au second tour, nous* avions voulu que ce choix soit très majoritairement soutenu.

Il faut pourtant se résoudre à *admettre que* ce combat des idées, toujours nécessaire, ne peut plus suffire. Le FN présente, chaque *jour* un peu *plus*, une image *policée*. Ses choix paraissent plus insidieux. L'image caricaturale que donne encore de son parti son leader *n'est plus une réalité palpable* sur le terrain, dans les cités. La volonté de placer l'immigré comme bouc émissaire des malheurs de notre temps prend de moins en moins le visage ostensible de la haine. L'électeur ne *peut plus distinguer facilement de* quel côté se trouve réellement le désordre et le déclin.

C'est donc sur le terrain des faits, aujourd'hui encore plus qu'hier, que se fonde le véritable combat contre le Front national. *Nous le savons tous* : le chômage, les problèmes de logement, l'insécurité quotidienne, l'incivisme, fondent le vote FN. Le reste n'est *plus que secondaire, et l'attente de* changement qui a porté une majorité de gauche au pouvoir n'est qu'un dernier espoir de voir traiter ces problèmes.

Dès lors, notre combat doit satisfaire quatre exigences claires :

– Nous donner des véritables marges de manœuvre pour financer notre action. C'est le sens de la contribution que j'ai déposée au PS concernant la politique nationale. Ce serait également la logique d'une nouvelle impulsion donnée à la loi d'orientation sur la ville pour combattre les inégalités qui frappent chaque jour un peu plus les villes où se concentrent les *quartiers sensibles* ;

– Remobiliser le tissu associatif où le PS a tiré dans les années 80 beaucoup de son énergie et qui aujourd'hui a largement déserté les quartiers, laissant le FN occuper le terrain ;

– Redonner l'espoir aux jeunes et à leurs familles par une politique de l'emploi résolue, exigence que le gouvernement satisfait en *ce moment même et dont chacun* attend les premiers résultats ;

– Fonder le pacte républicain dont Lionel Jospin a fait l'une de ses priorités, par le renforcement de la citoyenneté, la responsabilisation des familles et le renouveau d'un *civisme faisant sa part aux* droits mais aussi aux devoirs de tous.

Ces quatre exigences transcendent, sur le principe mais aussi par beaucoup de modalités, toute la gauche. Autour d'elles, dans la conviction partagée que les choses doivent changer vite dans nos cités, se fabriquera le meilleur, le plus utile, le plus efficace des antidotes à la montée du Front national.

***Jean-Marie Bockel** est député (PS) du Haut-Rhin et maire de Mulhouse.*



# A qui la faute ?

***par Hans Herth***

C'EST donc chose faite. A Mulhouse aussi les électeurs de la droite classique n'ont plus aucun complexe à voter Front national. Les oiseaux de mauvais augure qui dénonçaient le danger de l'extrême droite n'ont pas même su mobiliser les abstentionnistes. A qui la faute ?

On a beaucoup glosé sur le phénomène *particulier du FN en* Alsace… comme si l'Alsace n'était toujours pas en France. Mais l'hypothèse du retour des vieux *démons*, mal *exorcisés après 45*, dissimule mal la réalité du malaise alsacien d'aujourd'hui.

*Cette région était* hier encore enivrée du riche avenir de l'Europe. Les deux voisines, particulièrement opulentes, le Bade-Wurtemberg et *le pays bâlois, fonctionnaient* comme la préfiguration du futur alsacien. Mais aujourd'hui l'Alsace se dégrise dans la quotidienneté du chômage *croissant*, du vieillissement des grandes entreprises industrielles, de l'absence de vision d'avenir des politiques, de l'enrichissement des uns et de la paupérisation des autres.

A Mulhouse, les élus ont peur *d'afficher quelques ambitions* simples pour leur ville. Au-delà d'une médiocratie totale, le « réalisme socialiste » sévit jusque dans une analyse *complaisante des « difficultés »* des Mulhousiens, celles qui les pousseraient dans les bras du FN : la vie quotidienne dans les *« quartiers difficiles »* aurait perdu son attrait, les *« problèmes de comportement »* de *« jeunes sans espoir »* y pousseraient les citoyens à *« l'exaspération »* (par *« jeunes sans espoir »*, il faut entendre certains jeunes issus de l'immigration, marginalisés par le chômage de longue durée de leurs pères et bientôt par le leur).

La vérité est que ce sont les électeurs de droite d'abord qui justifient la radicalisation de leur comportement électoral par le poids de la petite délinquance dans leur quartier ou ailleurs, *dans des quartiers* près desquels ils vivent ou dans lesquels ils n'ont jamais mis les pieds.

Quand cessera-t-on donc de *confondre l'expression du parti pris* politique et sa cause ? La haine des étrangers préexiste à la connaissance, vécue ou non, du vol à la tire, des graffitis, *de l'arrachage des* bancs publics ou des poubelles de rue.

Cette haine ne demande qu'à *s'exprimer.* Elle *s'exprime* partout en France dans les quartiers riches, dans les quartiers « en difficulté », dans les régions avec ou sans immigrés. Elle *s'exprime* aujourd'hui comme elle s'est toujours plus ou moins exprimée : au début de ce siècle contre les Italiens, catholiques et, par voie de conséquence, réputés non assimilables dans la République laïque. Dans les années 30 et 40 elle était jetée à la face des juifs de France, tellement bien intégrés qu'on leur reprochait en bloc d'être trop riches, trop cultivés, trop à l'aise *dans* le fonctionnement des institutions. C'est encore la même haine qui est à l'œuvre aujourd'hui, ailleurs, partout et même, fausse*ment innocente, dans les réunions* de quartier.

On oublie même qu'elle s'exprimait déjà (ou encore) il y a quelques années, à une *époque* où Le Pen réunissait à peine quelques milliers de voix. La différence avec aujourd'hui ? Le terme *« melons »* a remplacé celui de *« crouilles »* ; il y a vingt ou trente ans, les partis, toutes tendances confondues, offraient encore des perspectives d'action, étaient encore crédités d'efficacité au service du développement local et national ; les électeurs sensibles aux thèmes fascistes votaient à droite, au centre, parfois même à gauche.

La municipalité PS de Mulhouse s'exprime dans les affichages de rue et *dans le journal municipal* local avec des thèmes révélateurs : elle met en scène des héros de bandes dessinées qui promettent aux *citoyens de pouvoir tous « mieux vivre ensemble »*,… à condition de respecter quelques règles élémentaires de savoir-vivre, comme, par exemple, ne pas dégrader les espaces publics ou éviter d'être trop bruyant (ne pas trop monter la *sono du raï ?*).

Ainsi désigne-t-on du même coup les coupables de la dégradation de la vie commune : ceux qui, *parce qu'ils* n'ont pas été éduqués dans les valeurs de notre culture chrétienne, ne savent bien sûr pas exprimer leur désarroi autrement que par la violence.

**Des concessions quotidiennes à l'idéologie qui gangrène Mulhouse et fait penser que l'élimination des uns pourrait être le meilleur outil de progrès des autres**

Ce raisonnement strictement de droite (sur le mode : le diagnostic de Le Pen est bon, sa solution ne l'est pas) brouille les pistes pour les électeurs de gauche, cautionne les faux raisonnements de la propagande extrême, rassure les électeurs sur le bien-fondé de leur *« exaspération », fait irrémédiablement* penser qu'on oublie les choses essentielles de la politique locale : lutter contre le déclin, favoriser la création *des emplois, extraire* les défavorisés, blancs de peau, basanés ou noirs, de la brutalité des rapports sociaux qui pourrissent tout.

*L'Alsace n'est pas une région* pauvre, elle ne le sera pas dans l'avenir. Cela n'exclut pas la multiplication en peau de léopard de *poches de misère de plus en plus* gonflées. Tout autour de Mulhouse, les élus annoncent combien ils s'activent à créer les conditions d'une attractivité renforcée pour attirer de nouvelles activités. A Mulhouse, on préfère délivrer des conseils de bonne conduite.

*Moins crédules qu'il n'y paraît*, les Mulhousiens vont de déprime en déprime. Chancelants comme des somnambules, ils vont se rappro*chant de plus en plus du FN*. Tout les y encourage. Les lapsus des élus en place, par exemple : l'an dernier, en septembre, une affiche municipale souhaitait la *« bonne rentrée »* aux jeunes écoliers. Elle les représentait tous ensemble sous les traits d'une fillette blonde aux yeux bleus. Tout un programme ! Un énorme aveu qui désigne avec la précision d'un scalpel les concessions quotidiennes *à l'idéologie qui gangrène* Mulhouse et fait penser que l'élimination des uns pourrait être le meilleur outil de progrès des autres.

***Hans Herth** est consultant, ancien directeur de la communication de la ville de Mulhouse.*

**AU COURRIER DU MONDE**

### *POUR LES LANGUES RÉGIONALES*

La faible majorité de « oui » au pays de Galles pour la « dévolution », une autonomie limitée, ne doit tromper personne *sur la volonté* de l'écrasante majorité des Gallois de préserver leur langue, leur culture, et leur *identité* propre. Même sans dévolution, le dialecte gallois est désormais bien établi comme langue officielle au pays de Galles *et doit être publiquement* utilisé à égalité avec l'anglais. Le gallois est aussi devenu langue d'enseignement et vit une véritable renaissance auprès de la jeunesse et à la télévision, et ce malgré des décennies d'interdiction scolaire au nom de l'impérialisme anglophone de l'Angleterre. La France par contre est à la traîne de l'Europe. Les langues régionales de France n'ont toujours aucun statut et sont très largement exclues de l'école, de la vie publique, et des médias. Elles sont donc menacées de disparition par assimilation des enfants dès la *maternelle. Mais le pays des droits* de l'homme ne peut pas entendre parler de droits linguistiques pour d'autres langues que le français et refuse de se conformer à la Charte européenne des droits linguistiques fondamentaux des minorités régionales *allophones, au* nom *de l'uni*formité d'Etat. Un peu de tolérance culturelle et de dévolution pour l'Alsace, la Bretagne, la Corse, le Pays basque *dans le domaine de l'éduca*tion et de la culture serait grandement souhaitable.

**Nathalie Weber**
**Ittenheim (Bas-Rhin)**

هكذا من الأصل



# Un homme n'est pas un ours

**par Léon Mazzella**

IL y a eu mort d'ours, et il *aurait pu y avoir mort d'homme*. Un chasseur est un homme. Un ours reste un animal. L'accident a eu lieu. Un jeune chasseur de vingt et un ans, *Jean-Philippe Gousserand*, s'est défendu face à une ourse « suitée » d'oursons, autrement dit face à un animal extrêmement dangereux, autant qu'une lionne suivie de lionceaux, un fauve ignorant la peur et qui attaque résolument, pour tuer, répondant seulement à son instinct de mère.

Face à Mellba, l'ourse tuée, on imagine avec effroi ce qu'aurait pu faire un randonneur désarmé, à 1,50 *mètre du fauve*. Parler de légitime défense peut surprendre. Il y a pire. C'est le langage employé par certains protecteurs de la nature : il est question, depuis le lendemain de cet accident infiniment regrettable, de *« crime »* et de *« meurtrier »*. Une autopsie a *été pratiquée* comme pour un crime d'enfant (voisin de colonne des faits divers de la semaine). L'Association pour la sauvegarde et la protection des *animaux* sauvages s'est constituée partie civile dans « l'affaire », elle déclare vouloir *« aller en justice à l'encontre de cet individu* [le chasseur] *qui n'est que trop représentatif de ces hordes de viandards déchaînés, maniaques de la gâchette... »*.

*Au-delà du puéril amalgame* qui fait du million et demi de chasseurs de France des tueurs d'ours slovènes et qui ne mérite pas qu'on s'y attarde un seul instant, il y a cette irréfutable utilisation d'un langage d'ordinaire utilisé pour les affaires *entre hommes, repris pour un ac*cident entre un homme et un animal.

L'animal est ainsi hissé au rang des humains, ce qui dénote déjà une zoophilie douteuse. Ce débordement écologique qui rend la mort d'un *ours démesurée* ressemble un peu aux fondements des thèses de *« l'antispécisme »*, . lesquelles prônent une égalité de tous les êtres souffrants et jouissants, soit entre les hommes et les animaux, voire *« une supériorité du cochon en pleine santé sur le nourrisson, le vieillard ou l'enfant débile »*. Vous avez bien lu. Ce résumé lapidaire est celui des théories avancées par un certain Peter Singer (dont le philosophe Luc Ferry parle clairement dans son ouvrage *Le Nouvel Ordre écologique*) et qui semble être écouté ici ou là. *Si* l'humanisme est fondamentalement anthropocentriste, alors les tenants de telles thèses n'ont aucune leçon d'humanisme à *donner, loin s'en faut*.

S'attarder aux mots choisis par ceux qui dénoncent avec violence l'accident du 27 septembre, c'est montrer une certaine hystérie qui exacerbe singulièrement l'image de l'ours en peluche, du nounours de notre *enfance*, la forte impression que cet animal mythique continue d'exercer sur notre inconscient collectif.

Il en va de la bonne vieille peur du loup comme de la fascination pour la bonhomie si humaine de l'ours. Tuer l'ours revient donc aujourd'hui à toucher à la mémoire de chacun. Même s'il y a eu mort d'ours « étranger » – réintroduit. L'ours brun des Pyrénées, le vrai, *appartient déjà à notre mémoire*.

> **Il y a donc eu mort d'ours. Et alors ? ai-je envie d'ajouter avec un soupçon de provocation forcée et dont le seul dessein est de dégonfler une mascarade par trop ridicule**

Pitoyable Mellba (puisqu'elle fut baptisée, comme on donne un nom à un jouet), née en *Slovénie*, engrossée *in situ*, capturée, endormie, *lâchée* en *terra incognita*, équipée d'un collier émetteur afin que *l'homme* ne perde jamais son contact (un collier qu'elle avait d'ailleurs perdu lors de l'accident : le détail est capital) et qui finit sous la balle de calibre 7x64 d'un jeune chasseur parce que c'était elle ou lui, comme le rappelait Pierre *Georges dans sa chronique du Monde...* Pas de quoi fouetter un chat.

Il y a donc eu mort d'ours. Et alors ? ai-je envie d'ajouter avec un *soupçon de provocation forcée* et dont le seul dessein est de dégonfler une mascarade par trop ridicule. Les chasseurs, par la voix du président de leur fédération de *Haute-Garonne*, se sont engagés à rembourser le coût total de l'ours (son prix d'achat et le coût de son lâcher, soit quelques millions de centimes). Symbolique, mais il fallait le faire. Pour commencer. *Signe* d'ailleurs qu'il suffit, en premier lieu, de crédits pour repeupler les Pyrénées en ours venus de contrées où ils prospèrent tellement que leur perception y est autrement plus « légère », dépassionnée, tout au *plus chargée de respect et de lé*gendes, mais le plus souvent chargée de mépris pour un « bouffeur » de troupeaux, un nuisible, à la limite un gibier ordinaire et nombreux.

C'est d'ailleurs la question : faut-il continuer de réintroduire des grands prédateurs ? Des loups dans le Mercantour (depuis le 14 octobre 1993, date à laquelle on a aperçu les deux premiers, et contre l'avis des *brebis et de leurs bergers*), des lynx dans les Vosges et les massifs voisins (ils sont déjà plus de deux cents ; les premiers lâchers ont eu lieu en 1983, l'opération suit son cours, au grand dam des éleveurs d'ovins et des chasseurs de chevreuils), *et des ours dans les Pyrénées ?*

> **C'est d'ailleurs la question : faut-il continuer de réintroduire des *grands prédateurs* ? Des loups dans le Mercantour, des lynx dans les Vosges et les massifs voisins, et des ours dans les Pyrénées ?**

Tous les utilisateurs de la nature sont-ils prêts à accepter une nouvelle *cohabitation* avec ces superprédateurs qui peuplaient jadis nos campagnes ? Ceux qui vivent de l'élevage ont choisi leur camp, la plupart des chasseurs aussi. Personnellement, je crois qu'une réintroduction, à long terme, c'est-à-dire une *fois gommées les traces des ar*tifices inhérents à toute réintroduction, nous obligerait à vivre en sachant l'existence de ces fauves, comme il n'y a pas si longtemps, finalement, et comme *c'est le cas* encore à deux heures d'avion de Paris.

Rien d'extraordinaire, au demeurant, sauf pour nos enfants, qui auraient justement la – rare, mais précieuse – possibilité (ou le risque) de voir un jour l'ours ou le loup, disons *dans les années 2015*. Un vrai bonheur, non ? Ceux qui prônent une réintroduction de ces espèces (au point de se livrer parfois à des lâchers clandestins – ce fut déjà le cas pour *les trois animaux cités) ne* souhaitent-ils pas, au fond d'eux-mêmes, transformer la montagne et la forêt en immenses parcs de vision dans lesquels toute activité humaine serait proscrite, où les animaux seraient « désensauvagés », placés *constamment sous contrôle* humain, où finalement l'ours, le loup et le lynx seraient devenus des animaux familiers, gentils, qui mangent dans la main, à l'instar d'un daim de zoo ? Cela figurerait un étrange idéal d'asepsie, de technique, de contrôle, de *docilité*, de domination, de consommation visuelle, passive et molle de la vie animale...

Les protecteurs de la nature ont hélas trop souvent cette vision « urbaine » de la vie sauvage, cette tentation de dénaturation du prédateur et de ses instincts redoutables, un désir de rendre le fauve anthropophile comme une tourterelle turque *de jardin ! Les protecteurs* de la nature dont le discours induit cette *désincarnation* de la nature vont évidemment à l'encontre de la *logique écologique. Le paradoxe est* quand même de taille. Avec eux, nous sommes plus près de Walt Disney que des lois (souvent cruelles) de la nature – qu'ils s'ef*forcent de ne pas vouloir re*connaître. Sans parler du plaisir authentique d'aller à la rencontre de la vie sauvage (armé de jumelles ou d'une arme, d'ailleurs, peu importe), qui se trouve ici réduit à néant.

D'où ce langage au demeurant anodin, mais inquiétant en seconde lecture, employé pour dénoncer le chasseur de sanglier qui a tué un ours qui l'attaquait comme un *« criminel »*. L'affligeante zoolâtrie de ceux qui chérissent leur toutou comme un bébé ne vaut guère mieux que la virulence des propos de ceux pour lesquels un ours vaut *(au moins)* un *homme*.

Quant à la sensiblerie que cela engendre, elle fait honte à voir. A quand un pèlerinage sur les lieux du « crime » et un dépôt massif de bouquets de fleurs ? Et pourquoi pas un tirage au sort pour l'adoption des oursons orphelins ? Confondre implicitement la vie d'un fauve avec celle d'un être humain m'effraie. Pas vous ?

***Léon Mazzella*** *est rédacteur en chef du mensuel « La Chasse ».*

# Comptes et légendes d'Air France

**par Simon Nora**

LE partage des tâches entre l'Etat et les entreprises publiques du sec*teur concurrentiel est* au coeur des choix gouvernementaux depuis la Libération. C'est normal : ce partage vise à concilier efficacité et équité. Il conditionne *donc l'emploi et la cohésion so*ciale.

Le bon équilibre varie avec le degré de concurrence et la nature du marché propres à chaque entreprise. Quant au rôle de chacun des acteurs, ma position n'a pas changé depuis qu'il y a trente ans, je remettais un rapport sur ce sujet au général de Gaulle : il faut que les entreprises, publiques ou non, fassent leur métier d'entreprise ; mais il faut aussi que l'Etat, au nom de l'intérêt général, dans les secteurs relevant du service public, exerce sa fonction de régulateur. Le seul péché nuisible aux entre*prises, à leurs personnels et aux* consommateurs, est le mélange des genres. Quand l'Etat exerce ses compétences régaliennes à travers des contraintes non compensées, pesant sur les seules entreprises qu'il contrôle hiérarchiquement, cela aboutit nécessairement à l'obscurité et au gâchis.

Entre gens de bonne foi, la discussion reste ouverte sur les modalités permettant la mise en *oeuvre de ces vérités de bon sens*. Mais elle ne peut se développer que sur la base d'un minimum d'honnêteté dans les constats. Concernant Air France, d'étranges allégations – ou insinuations – re*mettent ce minimum en cause*. Evoquant sans preuve ni fondement d'éventuelles tricheries pour jeter le doute sur la sincérité des résultats et la réalité du redresse*ment, elles sont de nature à dés*honorer le conseil d'administration de la compagnie, à discréditer les différentes instances de contrôle qui ont eu à connaître de ses comptes et à dégrader l'image de l'entreprise au moment même où celle-ci doit nouer de nécessaires alliances.

Il ne s'agit pas ici de savoir si le gouvernement a eu raison de refuser le principe de la privatisation. Il a eu tort. Mais la majorité plurielle a ses exigences. Il ne s'agit pas non plus d'apprécier si Christian Blanc est suffisamment souple ou diplomate. Il ne l'est peut-être pas as*sez. Mais, s'il l'était davantage*, il n'aurait pas redressé Air France en trois ans.

Il s'agit seulement de ne pas fausser un débat de fond par des rumeurs de truquage, distillées ici ou là par des plumes inégalement crédibles.

Air France a été probablement l'entreprise française la plus contrôlée au cours des quatre dernières années, sans que jamais la *régularité et la sincérité de ses* chiffres aient été contestées. La compagnie est placée sous la surveillance permanente d'une mission du contrôle d'Etat installée dans ses murs. Elle a fait l'objet, *pour les exercices 1993 et 1994*, d'un contrôle de la Cour des comptes. Ses comptes ont *été* régulièrement approuvés par son conseil d'administration. Ils ont *été vérifiés et certifiés à la fin de* chaque exercice par deux cabinets de commissaires aux comptes. Trois audits, diligentés par la Commission de Bruxelles, et réali*sés* par des cabinets internationaux – britanniques ou allemands –, ont vérifié la réalité du redressement en 1994, 1995 et 1996. Enfin, en 1997, les comptes et les résultats ont été analysés par trois banques françaises de réputation mondiale, dont l'une mandatée par les pouvoirs publics, et par trois cabinets de commissaires aux comptes, pour déterminer les parités de fusion avec Air Inter.

*Je souhaite donc que, pour le* crédit de l'entreprise dont il doit assumer la lourde charge, et pour conforter l'image d'honnête homme qui est la sienne, le nouveau président, M. Spinetta, fasse justice de ces caquetages de basse-cour.

***Simon Nora,*** *ancien directeur de l'Ecole nationale d'administration, est administrateur d'Air France au titre des personnalités qualifiées.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# En découdre

UNE semaine après l'inquiétant ricanement de Jean-Marie Le Pen, se réjouissant de ne voir entre la gauche et lui qu'un « *marigot* » bientôt asséché, le RPR a décidé de secouer sans plus tarder l'engourdissement dans lequel la droite semble prise depuis sa défaite aux élections législatives. Le parti dominant de l'opposition a donc tenté, à Saint-Jean-de-Luz, de se libérer des inhibitions nées de l'étrange histoire qui est la sienne depuis sa victoire aux élections de 1993.

Se détourner de l'ombre grandissante du Front national : s'il n'est pas seul concerné par la concurrence persistante, depuis maintenant quinze ans, de l'extrême droite, qui « mord » aussi sur le terrain centriste et libéral – et même sur celui de la gauche –, le RPR est bien la principale formation que le parti lepéniste s'emploie à « plumer ». Philippe Séguin a réaffirmé, après son prédécesseur à la tête du parti néogaulliste, Alain Juppé, que le Front national ne peut être pour lui qu'un adversaire. Il ne sert, a-t-il dit, qu'à *« ternir l'image de la France »* et à *« fabriquer des élus socialistes »*.

Se soustraire à la fascination et à la culpabilisation que ressent la droite face aux socialistes et à Lionel Jospin, portés par une popularité intimidante. Roselyne Bachelot, députée de Maine-et-Loire, a usé d'une image inattendue, mais efficace en évoquant le « syndrome de Stockholm », phénomène par lequel les victimes d'une prise d'otages sympathisent avec leurs ravisseurs.

Se déprendre de l'imbroglio créé par la dissolution de l'Assemblée nationale, décision présidentielle dont l'ex-majorité a fait les frais, tout en étant accusée de ne pas avoir su se battre pour l'emporter. La droite est-elle chiraquienne ? Le parti, qui fut celui de Jacques Chirac, est-il aujourd'hui le parti du président ou bien vogue-t-il, sous la conduite de Philippe Séguin et de ses alliés balladuriens, vers d'autres horizons ? Edouard Balladur s'est chargé de la tâche de clarification qui s'imposait là aussi – là surtout. *« Nos sorts sont liés. Ce qui l'affaiblit nous affaiblit. Ce qui nous renforce le renforce »*, a énoncé, avec application, l'ex-premier ministre et ancien rival de Jacques Chirac à l'élection présidentielle.

Tout cela a été résumé par Philippe Séguin en une formule : *« en découdre »*. Foin des états d'âme, des interrogations, des doutes et des contradictions ! Un parti politique est fait pour se battre aux élections et le RPR, plus que tout autre, vit de sa rhétorique guerrière. Certes, pour ne pas être infidèle à lui-même ni irréaliste, le député des Vosges a mentionné, en passant, le *« contre-projet »* auquel l'offensive qu'il annonce devra pouvoir *« s'adosser »*. Il juge plus commode de sonner la charge que de mettre d'accord l'ensemble du parti qu'il préside sur un programme. Au risque d'encourager des simplifications qui ne profitent, en définitive, qu'au Front national.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association *Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.*
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

# Le doute sur l'effet emploi des 35 heures

À MESURE que s'approche la date de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail, le climat devient évanescent. Comme si, au moment de sauter le pas pour aller vers les 35 heures, de nombreux responsables, et non des moindres, étaient saisis par le doute. Et si la réduction du temps de travail n'avait pas tous les effets escomptés sur l'emploi ?

Plus l'échéance du 10 octobre se précise, en effet, plus les discours se font, soit évasifs quand il s'agit d'aborder le contenu des mesures à prendre, soit catégoriques s'ils se limitent aux questions de méthode. Avec une prudence de Sioux, Lionel Jospin entretient le suspense sur ses intentions. Logiquement, le premier ministre ne souhaite pas se dévoiler, pour rester en position d'arbitre le plus longtemps possible. Mais on pourrait tout aussi bien prétendre qu'il hésite encore, ou que son embarras grandit avec l'importance accordée à ce rendez-vous.

Comme toujours en pareil cas, également, la dramatisation fait partie du jeu. Il fallait que le CNPF renâcle, puisque Martine Aubry crie au *« chantage »*. De la même manière, les organisations syndicales devaient donner de la voix et accentuer la pression. Ce que les dirigeants des cinq confédérations n'ont pas manqué de faire en multipliant les déclarations. Inflexibles pour Louis Viannet, alarmistes pour Nicole Notat, et désarmantes avec Marc Blondel qui réclame son dû, un jour, puis enfourche de nouvelles revendications, un autre.

### AU PIED DU MUR

Mais la fébrilité ou l'impatience, l'une et l'autre habituelles en pareilles circonstances, semblent dissimuler, cette fois, des préoccupations moins avouables. Voici que ce gouvernement, qui a su jusqu'à présent éviter pratiquement tous les écueils, se retrouve au pied du mur. D'où, parfois, l'impression d'un piège qui se refermerait, tandis que sourd une interrogation sur le bien-fondé de la mesure attendue, alimentée par la crainte de se tromper. Réels ou supposés, les désaccords entre le ministre de l'économie et la ministre de l'emploi ne font d'ailleurs que révéler cette atmosphère si particulière.

Dès lors, quelques signes peuvent s'interpréter comme autant de glissements. Depuis que l'on est entré dans le vif du sujet, à la fin de l'été, l'impérieux devoir de la réduction du temps de travail n'est plus présenté comme une nécessité qui se justifierait par l'impact emploi espéré. Sauf pour mémoire et pour culpabiliser le patronat, Lionel Jospin n'y a fait qu'une allusion, lundi 29 septembre sur TF 1. En revanche, chaque ministre, à commencer par le premier, insiste sur le respect d'un engagement pris pendant la campagne électorale et assure que la promesse sera tenue. En termes vagues, DSK ne dit pas autre chose. Quant à Martine Aubry, elle se déclare comptable devant les Français qui, sinon, ne comprendraient pas.

En l'occurrence, nous sommes loin des certitudes de 1982. Aujourd'hui, personne ne se risque à évaluer le nombre d'emplois que pourrait créer le passage aux 35 heures. Nombreuses, les projections macro-économiques sont soigneusement tenues à l'écart par peur de prêter le flanc aux critiques futures. Pour ce qu'il vaut, le précédent allemand n'est pas davantage évoqué, car il fait non seulement l'objet de polémiques outre-Rhin mais, de plus, n'a pas empêché la grave et récente augmentation du chômage.

Ce n'est donc pas uniquement pour des raisons tactiques que la discussion se polarise ces derniers temps sur des problèmes de procédure (loi-cadre, date butoir, progressivité...). Parole ayant été donnée, il faut que celle-ci soit honorée, au moins en apparence. Ce qui explique les tâtonnements, le flou de certaines formulations et, pour finir ces affirmations, a priori contradictoires, selon lesquelles les 35 heures payées 39 seraient *« anti-économiques »*, mais le maintien du pouvoir d'achat compatible avec une réduction du temps de travail. A la recherche de la quadrature du cercle, le gouvernement pourrait être amené à privilégier l'affichage en misant sur la durée de la législature. La CSG aidant, qui devrait permettre de dégager du pouvoir d'achat pour les salariés, il peut aussi proposer la voie d'une modération salariale contractuelle. Mais, alors, il risque dans les deux cas de sacrifier l'effet emploi, au moins dans l'immédiat.

Déjà, des directeurs des relations humaines des grands groupes envisagent un compromis qui, à leurs yeux, sauverait la face. Pourquoi ne pas fixer une durée légale du travail à 35 heures, à une date plus ou moins proche, mais accepter, en contrepartie, la pratique des heures supplémentaires entre 35 et 39 heures ? Ainsi, soulignent-ils sans vergogne, tout le monde serait content : la majorité *« plurielle »* qui aurait sa réduction du temps officiel, différent du temps réel, les salariés qui pourraient bénéficier de quatre heures majorées à 25 % et même les employeurs ne s'en tireraient pas trop mal.

Il est peu de dire que Nicole Notat a rapidement mesuré qu'une forme de dilution était possible par rapport aux objectifs initiaux. Prenant conscience des atermoiements, la secrétaire générale de la CFDT a voulu prendre à témoin l'opinion en prédisant que l'emploi ne serait pas au rendez-vous si les termes du contrat étaient assouplis ou ambigus. Chacun dans leur style, et avec leurs arrière-pensées, les autres partenaires sociaux exploitent cette situation indécise et cherchent à en tirer profit. Pour la CGT, Louis Viannet continue d'exiger les 35 heures payées 39, même si celles-ci ne figurent pas dans le programme du Parti socialiste. Marc Blondel veut une loi-cadre obligatoire qui faciliterait les négociations et renforcerait, de fait, le pouvoir syndical. A l'inverse, le CNPF tente une manœuvre en faveur de l'abandon, au mieux, de la dissolution dans la négociation sans épée de Damoclès, au pis. Ce faisant, le patronat prend lui aussi appui sur les hésitations qu'il n'a cessé d'ausculter à l'occasion de contacts formels ou informels.

### MENACE D'ÉROSION

Annoncée comme devant être la grande mesure de la législature, symbole du retour de la gauche au pouvoir, la réduction du temps de travail perd donc de ses attraits au fil de ces événements. Ne pouvant plus être, comme auparavant, synonyme de rupture dans une économie mondialisée, elle se banalise aussi sous le poids des contraintes. De plus en plus d'experts, hier farouches partisans, en viennent à préconiser de multiples précautions d'usage et soulignent tous les freins qui en limiteront fatalement l'efficacité. Car il faut bien introduire de la souplesse et de la durée pour ne pas provoquer de heurts, avoir une gestion adaptée au plus près des réalités d'un secteur, d'une entreprise, d'un atelier ou d'un bureau, voire des catégories socioprofessionnelles, et, encore, accompagner la mise en place d'une réorganisation du travail. Tous éléments qui menacent d'éroder l'effet emploi, sans compter que les gains de productivité agiront en sens contraire et que, déjà, le développement du travail à temps partiel – non compensé – agit en redoutable concurrent.

Mais il n'y a pas que les spécialistes ou les responsables politiques, appelés à franchir le Rubicon, qui soient perplexes. Favorables en majorité à la diminution du temps de travail, les salariés et les Français se montrent sceptiques sur les conséquences pour l'emploi. Ce qui tendrait à prouver que l'aspiration d'une société à vivre différemment peut imposer des changements, inéluctables et indispensables, mais que ceux-ci ne coïncident pas nécessairement avec les objectifs de cohésion sociale et de lutte contre le chômage.

**Alain Lebaube**

## Les frères ennemis
### *par Lionel Portier*



## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde
# La nouvelle Internationale

NUL ne sera surpris en apprenant que les représentants des partis communistes de neuf pays européens – l'URSS, la France, l'Italie et les six satellites de l'Union soviétique (Bulgarie, Yougoslavie, Roumanie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie) – se sont réunis, fin septembre, en Pologne pour reconstituer le Komintern. La dissolution de la IIIe Internationale en mai 1943 n'avait eu lieu que pour rassurer les Alliés, en guerre aux côtés de l'URSS. Si cette organisation avait été formellement supprimée, qui oserait croire que les partis communistes du monde entier n'obéissaient plus aux instructions de Moscou ?

Ceux qui refusaient d'admettre que le monde est désormais divisé en deux camps n'ont qu'à lire le manifeste de la nouvelle Internationale. Ils y verront que *« deux lignes politiques opposées se sont manifestées* [depuis la guerre] *: à l'un des pôles, la politique de l'URSS et des autres pays démocratiques, qui vise à saper l'impérialisme et à renforcer la démocratie ; au pôle opposé, la politique des Etats-Unis et de l'Angleterre, qui vise à renforcer l'impérialisme et à étrangler la démocratie »*.

La déclaration de guerre ne s'adresse pas seulement à l'*« impérialisme du dollar »*. Aucune distinction n'est faite entre la Grande-Bretagne travailliste et l'Amérique capitaliste. Il n'est pas tenu compte à M. Bevin, premier ministre britannique, d'avoir libéré l'Inde au moment ou l'URSS supprimait l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et s'annexait comme butin de guerre plus de 600 000 km² de territoires, avec 20 millions d'hommes, pris à neuf nations différentes.

*(7 octobre 1947.)*

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# MM. Arafat et Nétanyahou affaiblis par le Mossad

*Suite de la première page*

*« Rien qu'un petit poisson sans intérêt qui ne valait même pas un crachat »*, ajoute *Globe*, le journal des milieux d'affaires. De fait, si l'homme qui occupe au Hamas le poste de directeur du bureau politique est directement responsable des attentats commis en Israël, pourquoi donc Moussa Abou Marzouk, le prédécesseur de Khaled Michaal qui vient d'échapper à la mort, a-t-il été expulsé il y a quelques mois vers la Jordanie à la demande expresse du pouvoir israélien ? L'homme, qui a repris sa carrière politique, avait été arrêté il y a deux ans dans sa résidence aux Etats-Unis, à la demande d'Itzhak Rabin et en attendant que les services concernés, ayant rassemblé les preuves de sa culpabilité, obtiennent son extradition vers Israël. Benyamin Nétanyahou a abandonné le dossier et prié le roi Hussein d'accueillir l'intéressé.

*« Le seul fait que l'opération ait été envisagée sur le sol jordanien, l'un des rares pays arabes qui nous soit encore proche*, commente l'ancien premier ministre travailliste Shimon Pérès, *aurait dû suffire à ne pas y penser. »* Selon Zeev Schiff, le vétéran des commentateurs militaires, le jeu n'en valait tout simplement pas la chandelle, et *« cet incroyable aveuglement stratégique devrait être sanctionné par la démission du chef du Mossad et du premier ministre qui a approuvé cette folie »*. Après le traité de paix signé avec la Jordanie en 1994, Itzhak Rabin, le premier ministre assassiné en novembre 1995 par un extrémiste juif, avait interdit au Mossad toute opération violente dans ce pays.

Benyamin Nétanyahou, dont *« le jugement »*, voire *« l'équilibre mental »* est mis en question dans toute la presse, est passé outre. Le *Yediot Aharonot*, premier quotidien populaire d'Israël, rappelait pourtant, dimanche, ce que tout le monde sait dans la région : *« L'antenne du Mossad à Amman est trop importante pour prendre un tel risque. Les relations entre le service et son homologue jordanien étaient excellentes, quotidiennes et permettaient d'obtenir des renseignements de valeur sur les extrémistes palestiniens du pays, sur l'Irak et sur la Syrie. »* Il faudra beaucoup de temps pour reconstruire les relations de confiance nécessaire à l'échange d'informations.

Mais le plus à plaindre dans cette sombre histoire, c'est encore une fois Yasser Arafat, décidément plus conforme que jamais à l'image accablée et pathétique que lui donnent chaque semaine « les guignols de l'info » de la télévision israélienne. Voilà un homme qui, à la demande répétée et conjointe de l'Amérique et d'Israël, a fait arrêter ces derniers mois des centaines de sympathisants et de militants du Hamas. Un homme qui, sur pression israélienne, a fermé d'autorité, il n'y a pas quinze jours, les plus importantes institutions civiques et charitables du Hamas dans les territoires et va se retrouver à Gaza, incessamment, face au chef historique, adulé, du mouvement islamiste, le cheikh Ahmed Yassine, libéré de prison par Benyamin Nétanyahou sur ultimatum du roi Hussein le 1er octobre.

### AUX ANTIPODES

Le guide-fondateur du Hamas est certes un vieillard paralytique encore diminué par neuf années de prison israélienne. Mais, à en juger par ses premières déclarations d'homme libre, il n'a ni perdu la tête ni changé d'avis sur le conflit territorial avec Israël. *« Nous pouvons vivre avec les juifs à condition qu'ils nous rendent et respectent nos droits. Il y a quatre millions de réfugiés palestiniens en exil qui attendent de pouvoir rentrer chez eux en Palestine. »* Bref, le fondateur du Hamas reste opposé au principe même des accords intérimaires de paix, aujourd'hui moribonds, conclus avec Itzhak Rabin par Yasser Arafat. Le chef de l'OLP, qui réclamait lui-même, depuis des années et sans succès, la libération de son *« frère »* islamiste, s'est cru obligé d'aller à Amman baiser le front du vieillard malade.

Réitérée dans *Le Monde* du 2 octobre par son chef politique Abdel Aziz el Rantissi, la position du Hamas a toujours été d'éviter au maximum les affrontements violents avec l'OLP de Yasser Arafat afin de ne pas affaiblir la cause palestinienne tout entière. Mais il ne faut pas s'y tromper : au-delà des embrassades et des sourires échangés à Amman entre les deux hommes, le président palestinien et le « guide » islamiste sont aux antipodes politiques. Feutrée ou ouverte, l'issue de la bataille d'influence qui s'annonce en Palestine sera lourde de conséquence pour l'avenir d'Israël comme de la région.

**Patrice Claude**

## PRÉCISION

### DE ZWINGLI À LUTHER

Manuel de Diéguez nous fait observer qu'une coupe malencontreuse a rendu inintelligible sa lettre parue dans *Le Monde* du 25 septembre. M. de Diéguez avait écrit, dans *Le Monde* du 29 juillet, que Calvin, par son refus de la transsubstantiation, avait provoqué une révolution mentale. Jacques Solé, dans *Le Monde* du 30 août, lui avait reproché d'oublier Zwingli et Bucer. Sans contester l'antériorité de ces deux penseurs, M. de Diéguez soulignait, nous rappelle-t-il, dans le passage coupé de sa réponse, que *« les positions doctrinales ne constituent des événements historiques que lorsque l'Histoire est en mesure de les accueillir et de les féconder »*.

**ÉTATS-UNIS** Bill Clinton et le vice-président Al Gore ont *très tôt* pris conscience du formidable potentiel économique des technologies nouvelles. L'expansion des « *super-autoroutes de l'information* » – réseaux sur lesquels sont échangés en temps réel et sans l'obstacle de la distance, données, textes et images – a été un thème constant de leur discours depuis la campagne électorale de 1992. ● A *LA MAISON-BLANCHE*, leur politique est en réalité marquée par le laisser-faire. *Le nouveau président veut d'abord promouvoir les* conditions les plus favorables à l'éclosion des technologies. ● *L'UNE* des seules avancées de la politique fédérale a été l'accélération de la réforme des télécommunications. ● L'AIDE à la recherche privée et publique tente d'éviter que ne se creusent les inégalités d'accès. ● LE FBI essaie de conserver un pouvoir de contrôle sur les communications.

# Le regain dans les nouvelles technologies doit peu à la politique fédérale

## La Maison Blanche se contente de développer un contexte favorable, notamment en accélérant la libéralisation des télécommunications. Mais, au-delà des discours, l'attitude des autorités américaines est surtout marquée par un grand laisser-faire

**NEW YORK**
*de notre correspondante*

Bill Clinton et le vice-président Al Gore ont très tôt intégré la révolution de l'information, l'émergence d'une ère où le savoir a remplacé les ressources physiques comme source de richesse et comme moteur économique. Au moment où l'on en était encore, en France, à brocarder le *« déclin américain »* et la désindustrialisation des Etats-Unis, le tandem démocrate avait pris conscience du formidable potentiel économique des technologies nouvelles. Le thème de l'expansion des *« super-autoroutes de l'information »*, réseaux sur lesquels sont échangés en temps réel et sans l'obstacle de la distance, données, textes et images, a été un thème constant de leur discours depuis la campagne électorale de 1992. Dès leur arrivée à la Maison Blanche, ils ont eu l'ambition de mettre sur pied une véritable politique fédérale de soutien au développement des nouvelles technologies.

Comme pour plusieurs de ses grands chantiers – celui de la réforme du système de santé, par exemple –, l'administration Clinton a dû, en fait, se contenter d'un rôle plus modeste. Dans le secteur de la high-tech et des télécommunications, les événements se sont précipités, et l'industrie américaine, assainie par des années de restructurations, a pris d'elle-même le virage au bon moment. Le retour éclatant des Etats-Unis sur le devant de la scène économique mondiale s'est fait, pratiquement, en marge des programmes de l'administration fédérale.

Quelque peu dépassé dans son rôle de catalyseur, l'Etat conserve néanmoins celui d'éducateur, de garde-fou réglementaire et social, de défenseur des intérêts américains et de protecteur de la liberté indispensable au développement des autoroutes de l'information, qu'il s'agisse de la concurrence ou de la liberté d'expression.

Le rôle de catalyseur, l'équipe du président Clinton se l'est assigné dès 1993 à travers l'Infrastructure nationale de l'information (National Information Infratructure, NII), vaste programme destiné à promouvoir les conditions les plus favorables à l'éclosion des technologies de l'information dans l'industrie, sous l'égide du département du commerce. Une structure interministérielle est alors créée à la Maison Blanche : le groupe de travail sur l'infrastructure de l'information (Information Infrastructure Task Force), auquel est adjoint un groupe consultatif de vingt-cinq personnalités du secteur privé, est placé sous l'autorité du tout nouveau Conseil économique national ; la Task Force a une fonction de proposition, en particulier dans le domaine de la déréglementation des télécommunications.

> C'est par son aide à la recherche, privée et publique, que l'Etat fédéral tente d'éviter que ne se creusent les inégalités entre ceux qui sont équipés d'ordinateurs et ceux qui ne le sont pas

*« Le propos de l'Etat n'est pas de construire les autoroutes de l'information*, explique en décembre 1993 un haut responsable du département du commerce. *Une bonne partie de la technologie est déjà en place. Nous n'avons ni la volonté, ni les ressources fiscales, ni les ressources humaines nécessaires pour rivaliser avec le secteur privé. Mais nous voulons faciliter une plus forte croissance économique et la création d'emplois en stimulant la demande, et en éliminant les barrières réglementaires. »*

L'un des instruments essentiels de la politique fédérale devait être la réforme des télécommunications. Celles-ci sont, à l'époque, régies par une loi de 1934 qui a subi de nombreux aménagements, mais dont les fondements restent ancrés dans une époque qui ne connaissait qu'une compagnie de téléphone et quelques stations de radio. Un chantier de libéralisation du marché des télécommunications a été ouvert en 1984 par le démantèlement d'AT & T, jusqu'alors en situation de monopole, mais les liaisons locales restaient fermées à la concurrence. En février 1996, Bill Clinton promulgue le Telecommunications Act, censé éliminer les obstacles réglementaires à l'accès de tous les acteurs aux différents marchés (téléphone local et longue distance, câble, téléphone cellulaire, etc.).

Entre-temps, l'administration Clinton a pris quelques initiatives symboliques. Dès 1993, Al Gore et Bill Clinton ont chacun leur adresse électronique. Mosaic, un butineur graphique conçu pour le World Wide Web sur des fonds fédéraux, est diffusé la même année. En janvier 1995, le site « www. thomas. loc. gov » permet aux citoyens américains d'accéder directement sur Internet à une quantité impressionnante de documents du Congrès. En 1996, le nombre d'ordinateurs personnels reliés à Internet aux Etats-Unis est passé à 12,8 millions – il était de 100 000 en 1989.

Rappelant, après tout, qu'Internet est une *création fédérale*, issue de l'imagination des chercheurs du Pentagone, Bill Clinton lance en octobre une nouvelle initiative, celle de *« l'Internet de la prochaine génération »*. Il est alors en pleine *campagne électorale pour un* second mandat. Il promet d'allouer 100 millions de dollars à la recherche pour cette initiative dont l'éducation constitue le centre. Il faut, martèle-t-il, que *« chaque enfant de huit ans sache lire, que chaque adolescent de douze ans puisse se connecter à Internet, que chaque jeune de dix-huit ans puisse aller à l'université »*. C'est, en réalité, surtout par son aide à la recherche, privée et publique, que l'Etat fédéral tente d'éviter que ne se creusent les inégalités entre les « have » et les « have not », entre ceux qui sont équipés d'ordinateurs et ceux qui ne le sont pas.

Paradoxalement, le rôle constructif qu'a pu jouer l'Etat fédéral dans le développement des technologies de l'information est consacré en juillet, lorsqu'il décide de rester passif : chargé par la Maison Blanche d'un rapport sur l'avenir du commerce électronique, Ira Magaziner, l'un des proches conseillers de Bill Clinton, conclut que moins l'Etat s'en mêlera, moins il tentera de le réglementer, mieux cette nouvelle et prometteuse forme de commerce pourra fructifier. Quelques jours plus tôt, la Cour suprême avait aboli une loi fédérale qui, sous prétexte d'empêcher la diffusion de matériel *« indécent »* sur Internet, aboutissait à y limiter *« la libre circulation des idées »*. Un gros conflit oppose, sur le même thème, depuis plusieurs semaines l'industrie de la high-tech au FBI sur la question des logiciels de cryptographie, dont le FBI veut contrôler l'exportation : *« Washington risque d'anéantir du jour au lendemain le phénomène économique de l'Internet »*, accuse le PDG de Netscape, Jim Barksdale.

Pour Paul Romer, économiste à l'université Stanford, *« l'Etat a un rôle crucial à jouer en formant les générateurs d'idées du futur ; mais il faut aussi un secteur privé pour assurer des débouchés et la possibilité de créer des entreprises »*. Car c'est, résume-t-il, l'aisance de ce processus de création d'entreprises qui fait la force de l'économie américaine, lui permettant de surfer avec la plus grande souplesse sur les bouleversements des nouvelles technologies. Plus que jamais, la Silicon Valley, où Internet a engendré un nouveau boom, en est la preuve vivante : grâce à l'abondance du capital-risque, aux possibilités de financement offertes par les *stock options*, à l'absence de rigidités juridiques, à l'interaction entre les universités Stanford et de Berkeley, fournisseurs de matière grise, et l'industrie, des multitudes de *start-ups (sociétés nouvelles)* continuent d'y naître, de mourir, de renaître, de s'adapter et de grandir, comme un jour y naquirent Netscape ou Cisco.

*Sylvie Kauffmann*

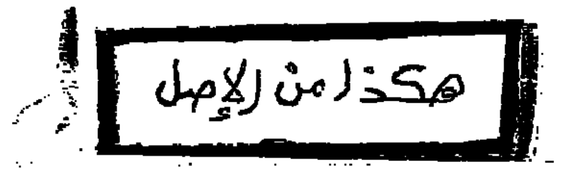
# Rome va privatiser intégralement Telecom Italia

**LE 20 OCTOBRE,** France Télécom fera son entrée en Bourse. Au moins 20 % des actions de l'exploitant téléphonique français seront alors aux mains du public et des investisseurs institutionnels. Le même jour démarrera la campagne officielle de vente des actions d'un autre groupe de télécommunications européen, Telecom Italia. Pour le groupe italien, il ne s'agira pas d'une première. Il est né de la fusion, en juillet, de la holding STET et de sa principale filiale, Telecom Italia, l'équivalent transalpin de France Télécom, qui étaient toutes deux cotées en Bourse.

Cette offre publique de vente (OPV), dont la présentation aux investisseurs débute mardi 6 octobre, marquera cependant la fin de tout lien avec l'Etat italien. Car le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi a annoncé, samedi 4 octobre, qu'il entend céder à cette occasion la totalité de son actuelle participation, soit 35,68 %. L'opération devrait faire entrer quelque 16 500 milliards de lires (plus de 56 milliards de francs) dans les caisses du gouvernement. Le prix définitif de cession des titres sera fixé le 25 octobre.

La semaine passée, le ministère italien du Trésor avait annoncé que, sur les 44,7 % du capital de Telecom Italia qu'il détenait encore, 9,02 % seront vendus d'ici à fin 1997 à un noyau stable d'actionnaires. Ce dernier sera composé de quatorze groupes financiers et industriels du téléphone. Les plus importants seront les exploitants téléphoniques américain AT&T et européen Unisource (consortium créé par les opérateurs suédois, néerlandais et suisse), qui prendront chacun 1,2 % du capital et auront un représentant au conseil d'administration. En contrepartie, Telecom Italia (40 000 milliards de lires de chiffre d'affaires – 137 milliards de francs – un peu moins de 127 000 employés) doit faire son entrée à hauteur d'environ 0,6 % dans le capital d'AT&T.

*Philippe Le Cœur*





## Les ex-dirigeants de Pallas Stern contestent le rapport de la COB

**LES ANCIENS** dirigeants de la Banque Pallas Stern critiquent le rapport d'enquête du service d'inspection de la Commission des opérations de Bourse (*Le Monde* du 4 octobre). Ils soulignent que ce rapport n'est pas contradictoire. Les dirigeants du groupe en liquididation estiment également que les faits évoqués dans ce rapport sont déjà connus du juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto, qui avait demandé à Christian Colineau, du cabinet d'expert comptable Ernst & Young, un rapport sur ce thème, dont les conclusions leur sont plus favorables. Les dirigeants de la banque tiennent en outre à rappeller que le conseil de discipline des OPCVM, dans sa décision du 6 juin 1997, avait décidé de ne pas donner suite à un précédent rapport d'enquête de la COB, portant sur les conditions de gestion des OPCVM de Pallas Stern.

### DÉPÊCHES

■ **GIAT : le président du groupe public français d'armements,** Jacques Loppion, a averti, lundi 6 octobre, dans le quotidien *Libération*, qu'il serait *« obligé de déposer le bilan »* de FN Herstal, la filiale belge de GIAT, en l'absence d'un accord avec la Région wallonne avant le mercredi 8 octobre. Cette dernière, actionnaire à 8 % de la compagnie belge, a refusé le plan de reprise de l'américain Colt avec lequel GIAT avait signé en juillet une lettre d'intention (*Le Monde* du 4 octobre).

■ **CASINO : Promodès, qui a lancé une OPA sur Casino, conteste le droit de Jean-Charles Naouri,** actionnaire principal du groupe convoité, à transformer en actions ses bons de souscription d'actions afin de prendre la majorité de Casino sans lancer une OPA sur la totalité du groupe.

■ **SUMITOMO BANK :** la banque commerciale japonaise a cédé un portefeuille de 40 milliards de yens (pès de 2 milliards de francs) de créances de mauvaise qualité, essentiellement des prêts à des petites et moyennes entreprises. La banque d'affaires américaine Goldman Sachs serait l'acheteur, selon le *Financial Times* du 6 octobre.

■ ***TOURISME : l'un des plus grands voyagistes nordiques,*** Express Resor, filiale de Tursem, premier tour-opérateur turc, se trouve au bord de la faillite. Il faudrait 180 millions de francs pour le remettre à flot.

■ **ORANGINA : la marque du groupe Pernod-Ricard applique** les dispositifs de la loi Robien depuis le 1er septembre 1997. L'accord, conclu avec tous les syndicats de l'entreprise, a pour conséquence le passage aux *35 heures pour les 532 salariés et la création de 60 nouveaux emplois.*

■ **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand** envisage de vendre d'ici à fin 1997 les activités semi-conducteurs de sa filiale Temic, selon le magazine allemand *Focus* daté du 6 octobre.

# La famille Agnelli et les AGF ripostent à l'offre de François Pinault sur Worms & Cie

## L'opération valoriserait le titre entre 460 et 470 francs

**La famille Agnelli et les AGF qui détiennent respectivement 20 % et 8 % du capital de la holding Worms & Cie ont déposé lundi 6 octobre une contre-offre face à *l'offre publique d'achat* (OPA) lancée vendredi 19 septembre par François Pinault. En cas de succès, la compagnie d'assurance Athéna que contrôle le groupe Worms, sera cédée aux AGF. Les Italiens prouvent qu'ils veulent continuer d'investir en France.**

**LES DEUX PRINCIPAUX** actionnaires de Worms et Cie, l'IFIL, *le holding de la famille Agnelli*, et les AGF, qui détiennent respectivement 20 % et 8 % des titres ont déposé, lundi 6 octobre, une contre-offre face à l'offre publique d'achat (OPA) lancée vendredi 19 septembre par François Pinault sur le groupe. Les titres Worms et Cie et AGF ont été suspendus dès l'ouverture de la Bourse. L'opération sera réalisée via la filiale française de l'IFIL, la Someal.

Les actionnaires familiaux du groupe Worms qui en contrôlent 22,1 % du capital pourront apporter une partie de leurs titres à la Someal. Ils pourront choisir d'être rémunérés soit en cash et en titres AGF, *soit uniquement en titres* AGF. Dès la fin de l'OPA, la compagnie d'assurance Athéna que contrôle le groupe Worms sera cédée aux AGF. La Someal, de son côté, fusionnera avec Worms *et Cie. Cette nouvelle entité gérera* l'ensemble des actifs industriels détenus par ces sociétés : 40 % du groupe papetier Arjo Wiggins Appleton, le groupe sucrier Générale sucrière et 3 % de Danone.

Compte tenu du dernier cours coté des AGF, le titre Worms et Cie serait valorisé entre 460 et 470 francs. De son coté, M. Pinault offre 410 francs par action, soit un total de 28 milliards de francs. Pour financer l'opération, les AGF devraient lancer une émission de quelque 25 millions d'actions pour environ 7 milliards de francs. A son issue, la Someal, contrôlée à 100 % par l'IFIL, restera toujours détenue à environ 60 % par la famille Agnelli, à 25 % par les familles Worms, Labbé et Thierry et à 15 % par les AGF.

Depuis huit jours, les actionnaires majoritaires du groupe Worms, qui verrouillent 53 % du *capital, cherchaient les moyens de* riposter activement à l'OPA lancée par Artémis, holding de tête du groupe de François Pinault. Ils s'étaient jusque-là contentés, par deux fois, d'en rejeter les termes. Malgré les intérêts divergents représentés au sein du conseil de surveillance de Worms un consensus s'est dégagé pour ne pas laisser à M. Pinault le champ libre pour démanteler le groupe et empocher des plus-values. Son offre était par ailleurs jugée trop faible pour séduire même les plus sécessionnistes du groupe familial.

L'ambition prêtée à M. Pinault de vouloir, à partir de l'acquisition de la compagnie d'assurance Athéna, jeter les bases d'un grand groupe financier intégrant les AGF et le GAN a, semble-t-il, mis le feu aux poudres. Antoine Jeancourt-Galignani, le patron des AGF, qui veut racheter le GAN, a dû brutalement *réviser sa stratégie en y* intégrant Athéna.

#### 18 MILLIARDS DE PRIMES

Depuis la fin de l'année dernière, le groupe Worms cherchait à *vendre cette compagnie qui* affiche quelque 18 milliards de francs de primes. Les négociations avaient échouées en février avec les AGF, les actionnaires de Worms ne se satisfaisant pas d'un paiement partiel en actions. Depuis, un autre candidat, le groupe d'assurance italien Generali, tenait la corde.

Depuis l'offensive de M. Pinault, le centre de gravité de l'opération se trouve en Italie. C'est à Turin que s'est décidée, la semaine dernière, la tactique de riposte à M. Pinault. L'IFIL, qui gère les intérêts de la famille Agnelli, est le premier actionnaire de Worms et Cie, avec 20 % de son capital. A partir de cette structure, Umberto Agnelli qui la dirige, construit méthodiquement un petit empire européen. Il détient, outre 19 % dans le Club Mediterrannée, 2 % dans Danone et 1,3 % dans Accor. Les *Italiens montrent une fois de plus* qu'ils sont soucieux de la rentabilité de leurs investissements. Ils l'ont prouvé en février en fomentant le putsch qui débouché sur l'éviction de la famille Trigano du Club Méditerrannée.

En une semaine, l'action Worms et Cie a gagné 2,55 %, clôturant vendredi 3 octobre à 438,80 francs. Le même jour, le groupe a annoncé un résultat net semestriel en hausse de 55 % à 1,2 milliard de francs.

***Babette Stern***



## Accès de faiblesse du dollar et du franc

**LE DOLLAR** s'inscrivait en nette baisse, lundi matin 6 octobre. Il cotait 1,7520 mark, 5,89 francs et 121,50 yens, contre 1,7780 mark et 5,98 francs et 122,45 yens vendredi 3 octobre. Le billet vert était pénalisé par les déclarations d'Eisuke Sakakibara, vice-ministre japonais des finances, dont l'influence est très grande sur les marchés financiers internationaux. Il a affirmé que le niveau historiquement bas atteint par les rendements des obligations nippones (1,75 %) est *« fou »* et il a estimé que les investisseurs qui continuent à acheter des emprunts vont finir par *« se brûler les doigts »*. Une remontée des taux japonais rendrait le yen plus attractif.

La monnaie américaine était également affectée par le renforcement du deutschemark qui résulte de la crise politique en Italie. La menace des communistes italiens de ne pas voter le budget pour 1998 affaiblit la lire et elle ébranle quelque peu la conviction des marchés de voir l'euro être lancé à la date prévue. Ce regain d'incertitudes profite au deutschemark, devise européenne refuge.

La monnaie allemande se renforce face à la lire, mais aussi face au franc, à 3,3620 francs pour 1 mark lundi matin. La monnaie française pâtit également de l'accès de faiblesse – relatif – du marché obligataire hexagonal. En quelques jours, la France a perdu le privilège qu'elle avait de disposer, seule, des rendements à long terme les plus bas de l'Union européenne. Les taux d'intérêt français à dix ans sont revenus au même niveau (5,41 %) que leurs homologues allemands, alors qu'ils leur étaient inférieurs d'environ 0,10 % depuis plus d'un an. Les analystes expliquent la dépréciation du marché des emprunts d'Etat français par les hésitations de la politique économique gouvernementale, tiraillée entre le respect des promesses électorales et les contraintes européennes, et surtout par l'alourdissement de la fiscalité de l'épargne programmé dans la loi de finances 1998.

***Pierre-Antoine Delhommais***

## Malgré l'annulation des licenciements les Papeteries Verilhac ne rouvriront pas

**GRENOBLE**
*de notre correspondante*

Deux semaines après l'annulation de leur licenciement par le tribunal de grande instance de Grenoble, le 22 septembre, les 87 salariés des Papeteries Verilhac frères, connues pour les blocs Rhodia, entrevoient une possibilité d'accord avec leur employeur, le groupe Exacompta-Clairefontaine. Mais la fermeture des sites isérois n'est pas remise en cause.

Créée en 1924 à Lyon, installée, à partir de 1934, dans la vallée de la Romanche, l'entreprise familiale s'est spécialisée dans le cahier scolaire, avant de lancer le fameux bloc orange. Mais la pression de la grande distribution et la concurrence sur les prix ont mis la société en difficulté, entraînant un premier plan social en 1994. En 1996, elle a affiché une perte de 8,4 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 59 millions. En février 1997, elle est rachetée par le groupe Exacompta-Clairefontaine.

#### DÉFAUT D'INFORMATION

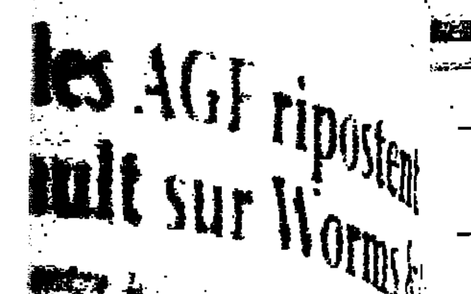
Dès mai, la nouvelle direction étudie la fermeture de l'usine de Séchilienne et du siège social de Vizille. *« Verilhac vendait tous ses produits en dessous du prix de revient »*, soutient Olivier Roussat, un des dirigeants du groupe. *« Nous délocalisons en France »*, précise-t-il, rappelant que l'usine était frappée d'expropriation dans le cadre de la procédure de prévention du risque majeur de la montagne de Séchilienne. Après l'annonce, le 25 juin, d'un plan social, l'usine a été fermée le 30 juillet, alors que les salariés étaient en congés annuels et que le comité d'entreprise (CE) avait déposé une assignation en référé contre la direction, pour défaut d'information.

Cette assignation a abouti à l'annulation de la procédure de licenciement, au motif que *« la phase de consultation avait été quelque peu négligée et menée dans la précipitation »*. Le jugement dénonçait *« la pauvreté du contenu du dossier économique et financier soumis au CE »*. Il relevait une erreur *« grossière »* sur les effectifs (85 au lieu de 87) dans un plan social jugé imprécis sur *« les possibilités de reclassement interne dans les autres sociétés du groupe »*. Le tribunal invitait Exacompta-Clairefontaine à reprendre toute la procédure.

Jeudi 2 octobre, des négociations ont débouché sur un accord ratifié par l'employeur, le CE et les syndicats CGC et CGT (seuls représentés), qui prévoit *« une transaction financière digne de ce nom »*, selon un membre du CE. Les salariés ont obtenu de la direction qu'elle renonce à faire appel du jugement du tribunal de Grenoble. Un nouveau plan social devrait être présenté par la direction, en tenant compte des observations formulées par le juge.

***Nicole Cabret***






# Des actionnaires minoritaires réclament une OPA sur Havas

## S'estimant défavorisés par l'arrivée de la Générale des eaux, les petits porteurs en appellent au Conseil des marchés financiers. Le groupe de communication vise un bénéfice net de l'ordre de 2 milliards de francs d'ici cinq ans

**COLETTE NEUVILLE**, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM), *n'en démord* pas : c'est au détriment des petits porteurs de parts d'Havas que la Générale des eaux en est devenue l'actionnaire de référence. Depuis que le groupe de Jean-Marie Messier est devenu, en février, le premier actionnaire du groupe de communication (31,4 %), il agit comme s'il avait pris le contrôle de fait d'Havas, en lui imposant sa stratégie sans que les autres actionnaires puissent faire entendre leur voix.

Colette Neuville devait déposer, lundi 6 octobre, une demande, au nom d'actionnaires minoritaires, auprès du Conseil des marchés financiers (CMF) pour enjoindre la Générale des eaux à lancer une offre publique d'achat (OPA) ou d'échange (OPE) sur Havas. Selon le droit boursier, tout groupe doit mener une OPA lorsqu'il a franchi le seuil de 33 % du capital. Les actionnaires minoritaires soutiennent que le groupe de Jean-Marie Messier détient bien plus que 33 % : *« Canal Plus, qui est une filiale d'Havas, a une société, Canal Plus Finance, qui a pour seul actif 5 % du capital d'Havas en autocontrôle »*, explique Dominique Schmidt, avocat des minoritaires. Avec cette participation indirecte, il estime que la Générale détient 35,9 % du capital

Se fondant sur un arrêt de la Cour de cassation, il affirme qu'il convient d'ajouter ces titres à la participation de la Générale des eaux. L'affaire fait d'autant moins de doute pour les plaignants que ces titres en autocontrôle, normalement privés de droit de vote, ont été utilisés par Canal Plus, lors de la dernière assemblée générale d'Havas.

Fort de cette argumentation, l'ADAM veut obtenir que le Conseil des marchés financiers fasse respecter le droit boursier et oblige la Générale des eaux à lancer une opération sur le total du capital d'Havas afin d'offrir une porte de sortie aux *actionnaires minoritaires*. Le débat risque d'être agité : la Générale des eaux n'a pas les moyens financiers de mener une OPA sur Havas.

> **Depuis que le groupe de Jean-Marie Messier est devenu le premier actionnaire du groupe de communication, il agit comme s'il en avait pris le contrôle de fait**

Au cours de la réunion d'analystes financiers du vendredi 3 octobre, avant que ce débat ne prenne corps, Eric Licoys, directeur général d'Havas et fidèle de Jean-Marie Messier, a fait le point sur la santé du groupe de communication : *« Nous ne procéderons pas au démantèlement du groupe. Nous parions sur une forte croissance et nous serons au rendez-vous pour les résultats. »*

La veille, le groupe Havas avait annoncé à l'issue d'un conseil d'administration un bénéfice record enregistré au premier semestre 1997, de 1,1 milliard de francs (après amortissement des écarts d'acquisition), grâce notamment à une soulte de 550 millions de francs versée par Audiofina en contrepartie de la fusion entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et UFA, la filiale audiovisuelle de Bertelsmann, et grâce à plusieurs cessions récentes (Capital Radio, Métrobus, Médiavision).

Les perspectives 1997 se révèlent encourageantes, le groupe Havas devrait dégager cette année un bénéfice net supérieur à 1,5 milliard de francs, contre 1 milliard en 1996. L'objectif à cinq ans est d'atteindre 2 milliards de francs de bénéfice net et une rentabilité des fonds propres de 12 % à 15 % – contre 8 % en 1996.

Pierre Dauzier, président d'Havas, a précisé que le groupe *« n'avait pas pour l'instant l'intention de céder ses 19,6 % dans Audiofina »*, la société holding cotée du groupe CLT-UFA. L'échange des 40 % dans le holding non coté CLMM, maison mère de CLT-UFA, contre cette participation dans Audiofina *« nous laissera une liberté de choix »*, a-t-il dit, pour céder ou non, selon le cours de Bourse, les actions qu'Havas détient dans le groupe audiovisuel germano-luxembourgeois.

Eric Licoys a précisé la nouvelle stratégie du groupe, qui consiste à *« se recentrer sur des activités à plus forte marge »*, ce qui implique *« une cession des activités de régie publicitaire, un désengagement de la division voyage et un réinvestissement vers l'audiovisuel, l'édition et le multimédia »*. Il souhaite aussi *« développer certains métiers traditionnels »*, et notamment accélérer *« l'internationalisation dans l'édition »*. Son autre priorité tient à sa volonté de *« clarifier ses partenariats »* et *« rendre Havas plus opérationnel »*, ce qui s'est déjà traduit par l'absorption de CEP Communication.

D'importants développements sont également prévus dans le multimédia. Agnès Touraine, en charge d'Havas Interactive (qui regroupe Liris Interactive et Havas Edition électronique) devra ainsi explorer les synergies possibles à l'intérieur du groupe Havas, tout en favorisant les liens avec Cégétel, le pôle télécommunications de la Compagnie générale des eaux, qui doit prochainement absorber le service en ligne d'Havas, HOL, qui compte 40 000 abonnés.

*« Nous nous appuierons sur les contenus pour développer le multimédia. La CEP possède déjà les corpus nécessaires pour créer des encyclopédies en ligne, alors que nos concurrents doivent investir jusqu'à 100 millions de francs pour obtenir ces fonds éditoriaux »*, explique Agnès Touraine.

De plus, une filiale Nathan-Havas-Cégétel vise le marché de l'éducation et proposera aux écoles primaires des solutions multimédias clés en main comprenant des contenus, mais aussi des services de maintenance informatique.

*Martine Orange et Nicole Vulser*

### Bientôt un allié américain pour Havas Advertising

**Pour permettre le désengagement partiel de Havas de sa filiale publicitaire Havas Advertising, son président, Alain de Pouzilhac, a confirmé, mercredi 1er octobre, que des négociations avaient commencé cet été *« en vue d'un rapprochement majeur avec un groupe publicitaire américain, l'objectif étant de parvenir à un accord avant fin 1998 »*.**

**La coopération avec Andersen Consulting (*Le Monde* du 11 septembre) pourrait donner lieu à la création prochaine d'une société commune présente en Europe. Havas Advertising a annoncé un bénéfice net semestriel (part du groupe) de + 31,2 % (122 millions de francs) pour une marge brute de 2,387 milliards de francs (+ 19 %) et un chiffre d'affaires semestriel de 15,91 milliards (+ 19 %).**

# Les Français jugent sévèrement le journalisme d'investigation

**À EN CROIRE** un sondage CSA, les Français paraissent extrêmement circonspects à l'égard du journalisme dit d'investigation : 77 % jugent *« anormal »* que la presse publie des informations malgré le secret de l'instruction, 79 % qu'ils divulguent le nom des personnes mises en cause au risque de porter atteinte à leur réputation et 78 % qu'ils publient des documents confidentiels. Les résultats de ce sondage, réalisé les 18 et 19 septembre selon la méthode des quotas auprès d'un échantillon représentatif de 1 005 personnes, seront présentés, mardi 7 octobre, par le directeur de l'institut CSA, Roland Cayrol, lors des entretiens annuels de l'information économique et sociale organisés par le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) et LCI avec *Le Monde*.

Pour une grande majorité de sondés, le suivi des affaires est souvent lié à des préoccupations commerciales : 72 % estiment que les journalistes qui les traitent cherchent *« avant tout à faire une bonne audience ou à augmenter les ventes »*. Les personnes interrogées reconnaissent cependant que ce travail a des vertus démocratiques : 87 % déclarent que sans les journalistes le public ne connaîtrait pas la vérité sur certaines affaires.

Ce jugement côtoie paradoxalement des appréciations extrêmement sévères sur les méthodes des médias : 84 % des sondés déclarent ainsi que les journalistes ne prennent pas toujours le temps de mener un véritable travail de vérification et d'enquête avant de livrer des informations sur les affaires. Cette opinion est partagée par l'ensemble des catégories socio-professionnelles.

#### LES JEUNES PLUS SÉVÈRES

Beaucoup de sondés se montrent sensibles au débat sur le respect de la présomption d'innocence : 71 % estiment ainsi que les journalistes ne respectent pas ce principe. Cette opinion est particulièrement forte chez les personnes âgées de 18 à 34 ans. Tout au long du sondage, les jeunes se révèlent d'ailleurs nettement plus sévères que leurs aînés à l'égard des médias : ils sont plus attentifs au respect du secret de l'instruction et plus hostiles à la publication de documents confidentiels.

Quant aux électeurs de Jacques Chirac, ils sont, en règle générale, plus critiques envers la presse que ceux de Lionel Jospin : ils se déclarent plus attachés au respect du secret de l'instruction et plus sensibles aux atteintes portés à la réputation.

Malgré ce jugement très sévère envers les médias, les sondés ne souhaitent pas que le débat soit tranché de manière répressive par le législateur. Si 36 % estiment qu'il faut *« durcir les lois existantes et prévoir des sanctions à l'égard des journalistes qui commettraient des dérapages, même si c'est au détriment de la liberté d'information »*, 58 % déclarent que, même s'il y a des dérapages, c'est aux journalistes eux-mêmes de *« fixer leurs propres limites »*. Les partisans d'une intervention de l'Etat se recrutent essentiellement parmi les jeunes et les électeurs de droite.

*Anne Chemin*

### DÉPÊCHES

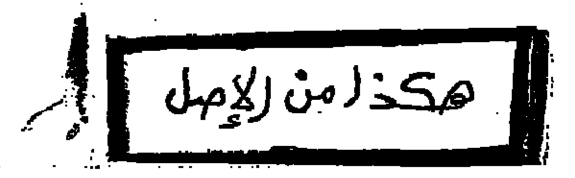
■ **RADIO : *Europe 1* a cédé 2 % de ses parts dans AFP Audio**, banque de programmes radio créée par l'Agence France-Presse (AFP). Europe 1 perd ainsi trois millions d'auditeurs, qui viendront donc en déduction des calculs du seuil anticoncentration – 150 millions de personnes – qui oblige le groupe à se défaire d'une partie de ses radios. En outre, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Hervé Bourges, est mandaté comme seul interlocuteur du Groupe *Lagardère* dans ce dossier.

■ **MULTIMÉDIA : MAID, spécialiste britannique de l'information électronique, acquiert** Knight-Ridder Information (KRI), la division on-line du fournisseur américain Knight-Ridder, pour 2,5 milliards de francs. KRI fournit des informations électroniques dans les domaines de l'économie, les sciences et la technologie à des grandes entreprises, des institutions ou des gouvernements.

■ **DESSIN DE PRESSE : Nicolas Vial**, collaborateur du *Monde*, a reçu, samedi 4 octobre, le prix de l'humour tendre au Salon du dessin de presse et d'humour de Saint-Just-le-Martel (Haute-Vienne) pour l'ensemble de son œuvre, et notamment pour son illustration sur le thème du jazz. Le prix de l'humour vache a été enlevé par Roland Hours (*Télérama, L'Evénement du jeudi*) pour son illustration de la visite du pape Jean-Paul II en France.

■ **MULTIMÉDIA : Bertelsmann veut lancer un service téléphonique via Internet** pour les appels longue distance, avec des tarifs inférieurs d'au moins 30 % à ceux de l'opérateur public allemand Deutsche Telekom. Ce service s'adressera aux 1 500 clients du service en ligne AOL Europe.

■ **AUDIOVISUEL : le bouquet numérique de Canal Plus,** CanalSatellite, s'enrichit d'une nouvelle chaîne thématique nommée Demain ! qui sera lancée le 29 octobre. La chaîne, dédiée à l'emploi et à la formation, se définit comme *« un nouvel outil, au service de tous ceux qui ont besoin de repères et d'informations »*.


هكذا من الإهمال

هكذا من الأصل



# RÈGLEMENT MENSUEL

**LUNDI 6 OCTOBRE**
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
**−0,34 %**
CAC 40 : 3083,58

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 985 | [redacted] | + 0,50 | [redacted] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 990 | [redacted] | − 3,43 | [redacted] |
| Renault (T.P.) | 1879 | [redacted] | − 0,26 | [redacted] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2220 | [redacted] | − 1,35 | [redacted] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1325 | [redacted] | − 2,86 | [redacted] |
| Thomson S.A (T.P) | 950 | [redacted] | — | [redacted] |
| Accor | 1124 | [redacted] | − 0,62 | [redacted] |
| AGF-Ass.Gen.France | 238,40 | [redacted] | — | [redacted] |
| Air Liquide | 1017 | [redacted] | + 0,39 | [redacted] |
| Alcatel Alsthom | 825 | [redacted] | − 1,69 | [redacted] |
| Atos (ex.Axime) CA | 620 | [redacted] | − 0,32 | [redacted] |
| Axa | 402,90 | [redacted] | — | [redacted] |
| Bail Investis. | 756 | [redacted] | − 0,52 | [redacted] |
| Bancaire (Cie) | 766 | [redacted] | − 1,69 | [redacted] |
| Bazar Hot. Ville | 543 | [redacted] | + 1,65 | [redacted] |
| Bertrand Faure | 380 | [redacted] | + 1,84 | [redacted] |
| BIC | 463,50 | [redacted] | − 1,94 | [redacted] |
| BIS | 499,80 | [redacted] | − 0,95 | [redacted] |
| B.N.P. | 312,10 | [redacted] | − 0,67 | [redacted] |
| Bollore Techno. | 771 | [redacted] | + 0,51 | [redacted] |
| Bongrain | 2260 | [redacted] | − 3,31 | [redacted] |
| Bouygues | 578 | [redacted] | − 1,21 | [redacted] |
| Bouygues Offs. | 289,80 | [redacted] | + 0,44 | [redacted] |
| Bull# | 69,80 | [redacted] | − 0,28 | [redacted] |
| Canal + | 1061 | [redacted] | − 1,03 | [redacted] |
| Cap Gemini | 410 | [redacted] | + 0,24 | [redacted] |
| Carbone Lorraine | 1690 | [redacted] | — | [redacted] |
| Carrefour | 3786 | [redacted] | − 0,97 | [redacted] |
| Casino Guichard | 359 | [redacted] | − 0,13 | [redacted] |
| Casino Guich.ADP | 276,80 | [redacted] | + 0,07 | [redacted] |
| Castorama Dub.(Li) | 625 | [redacted] | + 0,16 | [redacted] |
| C.C.F. | 360 | [redacted] | − 0,72 | [redacted] |
| Cegid (Ly) | 647 | [redacted] | + 0,61 | [redacted] |
| Cerus Europ.Reun. | 35,90 | [redacted] | − 0,27 | [redacted] |
| Cetelem | 680 | [redacted] | − 0,73 | [redacted] |
| CGIP | 1888 | [redacted] | − 0,37 | [redacted] |
| Chargeurs | 404 | [redacted] | − 0,99 | [redacted] |
| Christian Dalloz | 774 | [redacted] | − 0,25 | [redacted] |
| Christian Dior | 810 | [redacted] | — | [redacted] |
| Ciments Francais | 244,90 | [redacted] | − 1,91 | [redacted] |
| Cipe France Ly # | 250 | [redacted] | — | [redacted] |
| Clarins | 553 | [redacted] | + 0,18 | [redacted] |
| Club Mediterranee | 482,50 | [redacted] | + 0,51 | [redacted] |
| Coflexip | 650 | [redacted] | + 1,23 | [redacted] |
| Colas | 915 | [redacted] | − 0,98 | [redacted] |
| Comptoir Entrep. | 12,30 | [redacted] | − 0,81 | [redacted] |
| Comptoirs Mod. | 2737 | [redacted] | + 0,32 | [redacted] |
| CPR | 478,70 | [redacted] | − 0,14 | [redacted] |
| Cred.Fon.France | 64,90 | [redacted] | − 1,38 | [redacted] |
| Credit Lyonnais CI | 365 | [redacted] | − 3,01 | [redacted] |
| Cred.Nat.Natexis | 417,50 | [redacted] | − 0,64 | [redacted] |
| CS Signaux(CSEE) | 233,10 | [redacted] | − 2,83 | [redacted] |
| Damart | 3700 | [redacted] | + 0,54 | [redacted] |
| Danone | 928 | [redacted] | − 0,81 | [redacted] |
| Dassault-Aviation | 1315 | [redacted] | − 1,21 | [redacted] |
| Dassault Electro | 328 | [redacted] | + 0,34 | [redacted] |
| Dassault Systemes | 380 | [redacted] | + 0,07 | [redacted] |
| De Dietrich | 259 | [redacted] | − 0,38 | [redacted] |
| Degremont | 580 | [redacted] | — | [redacted] |
| Deveaux(Ly)# | 695 | [redacted] | + 0,71 | [redacted] |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 49,40 | [redacted] | − 0,80 | [redacted] |
| Devis France | 575 | [redacted] | − 2,26 | [redacted] |
| DMC (Dollfus Mi) | 94 | [redacted] | − 2,12 | [redacted] |
| Dynaction | 155,30 | [redacted] | + 1,22 | [redacted] |
| Eaux (Cie des) | 722 | [redacted] | + 1,10 | [redacted] |
| Eiffage | 255 | [redacted] | − 1,69 | [redacted] |
| Elf Aquitaine | 805 | [redacted] | + 1,11 | [redacted] |
| Eramet | 286 | [redacted] | − 0,69 | [redacted] |
| Eridania Beghin | 917 | [redacted] | − 0,98 | [redacted] |
| Essilor Intl | 1664 | [redacted] | − 0,24 | [redacted] |
| Essilor Intl.ADP | 1560 | [redacted] | + 0,51 | [redacted] |
| Esso | 550 | [redacted] | − 2,18 | [redacted] |
| Eurafrance | 2498 | [redacted] | + 0,84 | [redacted] |
| Euro Disney | 8,10 | [redacted] | — | [redacted] |
| Europe 1 | 1319 | [redacted] | — | [redacted] |
| Eurotunnel | 6,40 | [redacted] | − 0,78 | [redacted] |
| Fimalac SA | 519 | [redacted] | − 2,31 | [redacted] |
| Finextel | 110 | [redacted] | − 1,72 | [redacted] |
| Fives-Lille | 439 | [redacted] | − 0,45 | [redacted] |
| Fromageries Bel | 4150 | [redacted] | − 1,08 | [redacted] |
| Galeries Lafayette | 3000 | [redacted] | − 0,86 | [redacted] |
| GAN | 139 | [redacted] | − 0,71 | [redacted] |
| Gascogne (B) | 577 | [redacted] | + 0,51 | [redacted] |
| Gaumont # | 419,50 | [redacted] | + 0,11 | [redacted] |
| Gaz et Eaux | 2480 | [redacted] | + 0,80 | [redacted] |
| Geophysique | 810 | [redacted] | − 1,23 | [redacted] |
| G.F.C. | 520 | [redacted] | + 0,38 | [redacted] |
| Groupe Andre S.A. | 560 | [redacted] | — | [redacted] |
| GROUPE GTM | 397 | [redacted] | − 0,88 | [redacted] |
| Gr.Zannier (Ly) # | 149 | [redacted] | − 0,67 | [redacted] |
| Guilbert | 841 | [redacted] | + 0,83 | [redacted] |
| Guyenne Gascogne | 2055 | [redacted] | + 0,24 | [redacted] |
| Hachette Fili.Med. | 1140 | [redacted] | − 0,43 | [redacted] |
| Havas | 411,60 | [redacted] | + 1,79 | [redacted] |
| Havas Advertising | 770 | [redacted] | − 0,12 | [redacted] |
| Imetal | 758 | [redacted] | − 0,39 | [redacted] |
| Immeubl.France | 335,10 | [redacted] | + 0,71 | [redacted] |
| Infogrames Enter. | 760 | [redacted] | | [redacted] |
| Ingenico | 145 | [redacted] | − 1,37 | [redacted] |
| Interbail | 171,60 | [redacted] | + 0,23 | [redacted] |
| Intertechnique | 1525 | [redacted] | − 1,63 | [redacted] |
| Jean Lefebvre | 320 | [redacted] | — | [redacted] |
| Klepierre | 784 | [redacted] | + 0,51 | [redacted] |
| Labinal | 1700 | [redacted] | + 0,58 | [redacted] |
| Lafarge | 446,70 | [redacted] | − 0,71 | [redacted] |
| Lagardere | 187,30 | [redacted] | + 3,31 | [redacted] |
| Lapeyre | 380 | [redacted] | + 1,31 | [redacted] |
| Lebon | 239 | [redacted] | − 4,10 | [redacted] |
| Legrand | 1276 | [redacted] | − 0,70 | [redacted] |
| Legrand ADP | 840 | [redacted] | − 0,83 | [redacted] |
| Legris indust. | 255 | [redacted] | − 0,39 | [redacted] |
| Lucindus | 809 | [redacted] | + 0,12 | + 5,74 |
| L'Oreal | 2477 | [redacted] | − 0,40 | + 26,25 |
| LVMH Moet Hen. | 1369 | [redacted] | − 0,07 | [illegible] |
| Marine Wendel | 648 | [redacted] | + 0,46 | [illegible] |
| Metaleurop | 71,50 | [redacted] | − 2,44 | + 65,48 |
| Metrologie Inter. | 15,80 | [redacted] | − 1,26 | [illegible] |
| Michelin | 366,50 | [redacted] | − 0,13 | [illegible] |
| Moulinex # | 148 | [redacted] | − 2,70 | [illegible] |
| Nord-Est | 131,90 | [redacted] | − 2,19 | [illegible] |
| Nordon (Ny) | 405 | [redacted] | + 3,45 | [illegible] |
| NRJ # | 860 | [redacted] | + 1,04 | [illegible] |
| Olipar | 71,60 | [redacted] | + 1,25 | [illegible] |
| Paribas | 447,80 | [redacted] | − 0,42 | [illegible] |
| Pathe | 1177 | [redacted] | + 0,16 | [illegible] |
| Pechiney | 295 | [redacted] | + 0,13 | [illegible] |
| Pernod-Ricard | 297,40 | [redacted] | − 2,48 | [illegible] |
| Peugeot | 795 | [redacted] | − 1 | [illegible] |
| Pinault-Print.Red. | 2820 | [redacted] | − 0,67 | [illegible] |
| Plastic-Omn.(Ly) | 602 | [redacted] | + 4,65 | [illegible] |
| Primagaz | 495,60 | [redacted] | − 2,07 | [illegible] |
| Promodes | 2294 | [redacted] | − 0,69 | + 55,40 |
| Publicis # | 561 | [redacted] | + 1,24 | + 25,66 |
| Remy Cointreau | 115,90 | [redacted] | + 0,08 | [illegible] |
| Renault | 184,10 | [redacted] | − 1,19 | [illegible] |
| Rexel | 1695 | [redacted] | − 0,64 | [illegible] |
| Rhone Poulenc A | 260,70 | [redacted] | − 0,65 | [illegible] |
| Rochette (La) | 31,70 | [redacted] | − 3,78 | + 17,98 |
| Rue Imperiale(Ly) | 5660 | [redacted] | — | [illegible] |
| Sade (Ny) | 186,10 | [redacted] | + 0,21 | [illegible] |
| Sagem SA | 2915 | [redacted] | — | [illegible] |
| Saint-Gobain | 936 | [redacted] | − 0,32 | [illegible] |
| Salomon (Ly) | 515 | [redacted] | − 0,38 | [illegible] |
| Salvepar (Ny) | 480 | [redacted] | − 3,12 | [illegible] |
| Sanofi | 575 | [redacted] | − 0,52 | [illegible] |
| Sat | 1480 | [redacted] | — | [illegible] |
| Saupiquet (Ns) | 608 | [redacted] | + 0,33 | [illegible] |
| Schneider SA | 381,90 | [redacted] | − 1,80 | [illegible] |
| SCOR | 258 | [redacted] | − 0,77 | [illegible] |
| S.E.B. | 880 | [redacted] | − 2,15 | [illegible] |
| Sefimeg CA | 365 | [redacted] | + 3,69 | [illegible] |
| SEITA | 184,50 | [redacted] | + 0,05 | [illegible] |
| Selectibanque | 67 | [redacted] | − 3,28 | [illegible] |
| SFIM | 948 | [redacted] | + 1,79 | [illegible] |
| SGE | 143 | [redacted] | − 0,34 | [illegible] |
| Sidel | 392 | [redacted] | − 1,02 | [illegible] |
| Silic CA | 830 | [redacted] | + 1,08 | [illegible] |
| Simco | 452 | [redacted] | − 0,44 | [illegible] |
| S.I.T.A. | 1200 | [redacted] | — | [illegible] |
| Skis Rossignol | 123,10 | [redacted] | + 1,13 | [illegible] |
| Societe Generale | 882 | [redacted] | − 0,11 | [illegible] |
| Sodexho Alliance | 3049 | [redacted] | − 0,29 | [illegible] |
| Sommer-Allibert | 231 | [redacted] | + 0,64 | [illegible] |
| Sophia | 223 | [redacted] | + 0,44 | [illegible] |
| Spir Communic. # | 422 | [redacted] | + 1,42 | [illegible] |
| Strafor Facom | 420 | [redacted] | − 0,02 | [illegible] |
| Suez Lyon.des Eaux | 656 | [redacted] | − 0,60 | [illegible] |
| Synthelabo | 699 | [redacted] | — | [illegible] |
| Technip | 770 | [redacted] | − 2,20 | [illegible] |
| Thomson-CSF | 187,10 | [redacted] | + 0,58 | [illegible] |
| Total | 702 | [redacted] | — | [illegible] |
| UFB Locabail | 620 | [redacted] | − 1,61 | [illegible] |
| UIF | 417 | [redacted] | − 0,47 | [illegible] |
| UIS | 212,20 | [redacted] | + 0,56 | [illegible] |
| Uniball porteur | 601 | [redacted] | − 0,33 | [illegible] |
| Union Assur.Fdal | 653 | 647 | − 0,91 | + 1,89 |
| Usinor | 124,40 | 123,60 | − 0,64 | [illegible] |
| Valeo | 400,20 | [illegible] | − 0,74 | [illegible] |
| Vallourec | 448 | [illegible] | − 0,71 | [illegible] |
| Via Banque | 779 | 798,50 | + 2,51 | [illegible] |
| Worms & Cie | 436,80 | — | — | [illegible] |
| Zodiac ex.dt divid | 1450 | [illegible] | + 0,13 | [illegible] |
| Elf Gabon | 1360 | [illegible] | − 6,98 | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 128,70 | 130,80 | + 1,63 | [illegible] |
| Adecco S.A. | 2985 | [illegible] | + 0,04 | [illegible] |
| Adidas AG # | 782 | 800 | + 2,30 | [illegible] |
| American Express ■ | 514 | [illegible] | − 2,33 | [illegible] |
| Anglo American # | 315,60 | [illegible] | + 0,50 | [illegible] |
| Amgold # | 321,30 | [illegible] | — | [illegible] |
| Arjo Wiggins App. | 19,65 | [illegible] | + 0,50 | [illegible] |
| A.T.T. # | 260,60 | [illegible] | − 2,41 | [illegible] |
| Banco Santander # | 194,90 | [illegible] | − 1,48 | [illegible] |
| Barrick Gold # | 145 | [illegible] | + 0,48 | [illegible] |
| B.A.S.F. # | 224,90 | [illegible] | − 2,89 | [illegible] |
| Bayer # | 248,80 | [illegible] | − 1,92 | [illegible] |
| Cordiant PLC | 11,60 | [illegible] | − 0,43 | [illegible] |
| Crown Cork ord.# | 281 | [illegible] | — | [illegible] |
| Crown Cork PF CV# | 285 | — | — | [illegible] |
| Daimler Benz # | 491,90 | [illegible] | − 0,67 | [illegible] |
| De Beers # | 177,60 | 179 | + 0,78 | [illegible] |
| Deutsche Bank # | 421,20 | 425,10 | + 0,94 | [illegible] |
| Dresdner Bank | 280 | [illegible] | − 1,10 | [illegible] |
| Driefontein # | 42,40 | [illegible] | − 1,29 | [illegible] |
| Du Pont Nemours # | 366,20 | [illegible] | − 2,04 | [illegible] |
| Eastman Kodak # | 387 | 379,50 | − 1,95 | [illegible] |
| East Rand # | 1,60 | 1,56 | − 2,50 | [illegible] |
| Echo Bay Mines # | 32,60 | 32,90 | + 0,92 | [illegible] |
| Electrolux # | 470,10 | 497,90 | + 5,91 | [illegible] |
| Ericsson # | 294,80 | 290 | − 1,62 | [illegible] |
| Ford Motor # | 280 | 275,70 | − 1,53 | [illegible] |
| Freegold # | 35,55 | 37 | + 4,07 | [illegible] |
| Gencor act.regr | 14,75 | 14,25 | − 3,38 | [illegible] |
| General Elect. # | 418 | 414,90 | − 0,74 | [illegible] |
| General Motors # | 410,80 | 398,50 | − 2,99 | [illegible] |
| Gle Belgique # | 575 | 563 | − 2,08 | [illegible] |
| Grd Metropolitan ■ | 54,50 | 54,55 | + 0,09 | [illegible] |
| Guinness Plc # | 55,10 | 56 | + 1,63 | [illegible] |
| Hanson PLC reg. | 29,05 | 29,10 | + 0,17 | [illegible] |
| Harmony Gold # | 25,95 | 26,40 | + 1,73 | [illegible] |
| Hitachi # | 54 | 55,60 | + 2,96 | [illegible] |
| Hoechst # | 271 | 263,50 | − 2,76 | + 8,08 |
| I.B.M # | 632 | 618 | − 2,21 | + 54,50 |
| I.C.I # ■ | 95,50 | 96,80 | + 1,36 | + 31,25 |
| Ito Yokado # | 316 | 324,70 | + 2,75 | + 40,62 |
| Kingfisher plc # | 80,80 | 81,90 | + 1,36 | + 47,56 |
| Matsushita # | 107,20 | 107,20 | — | + 38,30 |
| Mc Donald's # | 286,30 | 285,10 | − 0,38 | + 19,28 |
| Merck and Co # | 607 | 597 | − 1,64 | + 41,46 |
| Mitsubishi Corp.# | 55,15 | 54,10 | − 1,90 | + 2,46 |
| Mobil Corporat.# | 452,40 | 439,50 | − 2,85 | + 36,27 |
| Morgan J.P. # | 704 | 708 | + 0,56 | + 35,57 |
| Nestle SA Nom. # | 8500 | 8530 | + 0,35 | + 53,14 |
| Nipp. MeatPacker # | 81,50 | — | — | + 25,38 |
| Nokia A | 577 | 581 | + 0,69 | + 93,02 |
| Norsk Hydro # | 359,90 | 357 | − 0,80 | + 28 |
| Petrofina # | 2449 | 2420 | − 1,18 | + 47,11 |
| Philip Morris # | 258 | 256,70 | − 0,50 | + 27,83 |
| Philips N.V # | 520 | 522 | + 0,38 | + 149,76 |
| Placer Dome Inc # | 111 | 112,30 | + 1,17 | − 5,78 |
| Procter Gamble # | 439,70 | 423 | − 3,79 | + 47,38 |
| Quilvest | 339,10 | 339,10 | — | + 17,94 |
| Randfontein # | 14,05 | 14,25 | + 1,42 | − 47,22 |
| Rio Tinto PLC # | 98 | 97,80 | − 0,20 | + 30,44 |
| Royal Dutch # | 347 | 344,80 | − 0,63 | + 54,10 |
| Sega Enterprises | 166,60 | 164,80 | − 1,08 | − 15,05 |
| Saint-Helena # | 24,75 | 24,60 | − 0,60 | − 18 |
| Schlumberger # | 519 | 518 | − 0,19 | + 93,64 |
| SGS Thomson Micro. | 527 | 535 | + 1,51 | + 45,77 |
| Shell Transport # | 46,90 | 46,60 | − 0,63 | + 52,08 |
| Siemens # | 403,30 | 402 | − 0,32 | + 66,87 |
| Sony Corp. # | 585 | 588 | + 0,51 | + 72,94 |
| Sumitomo Bank # | 89,35 | 89,35 | — | + 23,24 |
| T.D.K # | 551 | 558 | + 1,27 | + 64,11 |
| Telefonica # | 181,60 | 178 | − 1,98 | + 45,30 |
| Toshiba # | 28,80 | 29,30 | + 1,73 | − 8,29 |
| Unilever # | 1308 | 1313 | + 0,38 | + 44,12 |
| United Technol. # | 485 | 470,40 | − 3,01 | + 32,50 |
| Vaal Reefs # | 319,70 | 333,50 | + 4,31 | − 1,62 |
| Volkswagen A.G # | 4266 | 4200 | − 1,54 | + 93,54 |
| Volvo (act.B) # | 170 | 170 | — | + 67,12 |
| Western Deep # | 149,90 | 156 | + 4,06 | − 2,50 |
| Yamanouchi # | 147,50 | 147,10 | − 0,27 | + 40,09 |
| Zambia Copper | 16,35 | 16,20 | − 0,91 | + 165,57 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 6 OCTOBRE**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Nat.Bq. 9% 91-02 | — | [redacted] |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 108,48 | [redacted] |
| CEPME 9% 92-06 TSR | — | [redacted] |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 121,90 | [redacted] |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 120,15 | [redacted] |
| CFF 10% 88-98 CA# | 105,89 | [redacted] |
| CFF 10,25%90-01CB# | 116,55 | [redacted] |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 110,82 | [redacted] |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 101,65 | [redacted] |
| CNA 9% 4/92-07 | — | [redacted] |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 116,91 | [redacted] |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 106 | [redacted] |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 109,30 | [redacted] |
| EDF 8,6% 92-04 # | — | [redacted] |
| Finansder 9%91-06# | 124,90 | [redacted] |
| Finansd.8,6%92-02# | 114,60 | [redacted] |
| Floral9,75% 90-99# | — | [redacted] |
| OAT 88-98 TME CA# | 100,42 | [redacted] |
| OAT 9/85-98 TRA | 101,50 | [redacted] |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 104,02 | [redacted] |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,93 | [redacted] |
| OAT 8,125% 89-99 # | 106,31 | [redacted] |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 109,64 | [redacted] |
| OAT 85/00 TRA CA# | 103,57 | [redacted] |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 113,76 | [redacted] |
| OAT 89-01 TME CA# | — | [redacted] |
| OAT 10% 90-01 ecu | 115,80 | [redacted] |
| OAT 7,5% 7/86-01 CA# | 109,86 | [redacted] |
| OAT 8,5% 91-02 ecu | 113,14 | [redacted] |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 116,58 | [redacted] |
| OAT 8,50% 89-19 # | 131,48 | [redacted] |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 132,46 | [redacted] |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 105,67 | [redacted] |
| Suez Lyon.Eaux 90 | 966 | [redacted] |

| ACTIONS FRANÇAISES | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Arbel | | 74,80 | [redacted] |
| Baccarat (Ny) | ◆ | 617 | [redacted] |
| Bains C.Monaco | | 615 | [redacted] |
| Bque Transatlant. | ◆ | 180,50 | [redacted] |
| B.N.P.Intercont. | | 920 | [redacted] |
| Bidermann Intl | ◆ | 110 | [redacted] |
| B T P (la cie) | ◆ | 7,60 | [redacted] |
| Centenaire Blanzy | | 450 | 443,30 |
| Champex (Ny) | ◆ | 27,15 | 29,15 |
| CIC Un.Euro.CIP | | 440 | 438,80 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | ◆ | 2510 | 2510 |
| Concorde-Ass Risq | | 1150 | 1150 |
| Continental Ass.Ly | | 440,10 | 440,10 |
| Darblay | | 528 | 518 |
| Didot Bottin | | 776 | 776 |
| Eaux Bassin Vichy | ◆ | 3400 | 3400 |
| Ecia | | 1039 | 1035 |
| Ent.Mag. Paris | ◆ | 1350 | 1350 |
| Fichet Bauche | ◆ | 51 | 51 |
| Fidei | | 38,50 | 38,50 |
| Finalens | | 295,50 | 295 |
| F.I.P.P. | ◆ | 349 | 349 |
| Fonciere (Cie) | | 594 | 594 |
| Fonc. Lyonnaise # | | 703 | 706 |
| Foncina # | | 500 | 500 |
| Francarep | | 287 | 293,10 |
| France S.A | ◆ | 1175 | 1175 |
| From. Paul-Renard | ◆ | 2050 | 2050 |
| Gevelot | | 1290 | 1380 |
| G.T.I (Transport) | | 240,50 | 240,50 |
| Immobail | | 150 | 146,50 |
| Immobanque | | 651 | 651 |
| Locamion (Ly) | ◆ | 451 | 451 |
| Lucia | ◆ | 60 | 60 |
| Monoprix | | 289 | 287,90 |
| Metal Deploye | ◆ | 400 | 400 |
| Mors | | 6,20 | 6,80 |
| Navigation (Nle) | | 122,70 | 125 |
| Optorg | | 352 | 342 |
| Paluel-Marmont | ◆ | 307 | 307 |
| Exa.Clairefont(Ny) | | 875 | 841 |
| Parfinance | | 274 | 274 |
| Paris Orleans | | 272 | 273,10 |
| Promodes (CI) | ◆ | 1840 | 1840 |
| PSB Industries Ly | | 462 | 469 |
| Rougier # | | 360 | 354 |
| Saga | | 119 | 118 |
| S.I.P.H. | ◆ | 370 | 370 |
| Sofragi | | 4911 | 5020 |
| Taittinger | | 3100 | 3130 |
| Tour Eiffel | | 289 | 280 |
| Vicat | | 542 | 540 |
| Caves Roquefort | | 1900 | 1900 |
| Elyo | ◆ | 322 | 322 |
| Finaxa | | 344 | 341 |
| Gaillard (M) | | 1560 | 1518 |
| Givaudan-Lavirotte | ◆ | 1290 | 1298 |
| Grd Bazar Lyon(Ly) | | 162 | 162 |
| Gd Moul.Strasbourg | ◆ | 1725 | 1725 |
| Hotel Lutetia | | 318 | 313,90 |
| Hotels Deauville | ◆ | 501 | 501 |
| Immeubl.Lyon (Ly) | | 645 | 502 |
| L.Bouillet (Ly) | ◆ | 307 | 307 |



# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 6 OCTOBRE**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Acial (Ns) # | | 49,95 | [redacted] |
| AFE # | | 489,50 | [redacted] |
| Aigle # | | 299,50 | [redacted] |
| Albert S.A (Ns) | | 135,10 | [redacted] |
| Altran Techno. # | | 1524 | [redacted] |
| Arkopharma# | | 319 | [redacted] |
| Montaignes P.Gest. | | 2851 | [redacted] |
| Assystem # | | 307 | [redacted] |
| Bque Picardie (Li) | ◆ | 760 | [redacted] |
| Bque Tarneaud(B)# | | 343 | [redacted] |
| Bque Vernes | | 174 | [redacted] |
| Beneteau # | | 910 | [redacted] |
| B I M P | | 112,10 | [redacted] |
| Boiron (Ly) | | 335 | [redacted] |
| Boisset (Ly) # | | 690 | [redacted] |
| But S.A. | | 293,80 | [redacted] |
| Cardif SA | ◆ | 772 | [redacted] |
| C.E.E # | | 96,50 | [redacted] |
| CFPI # | ◆ | 380 | [redacted] |
| Change Bourse (M) | | 215 | [redacted] |
| CNIM CA# | | 216,10 | [redacted] |
| Codetour | | 361 | [redacted] |
| Comp.Euro.Tele-CET | | 375 | [redacted] |
| Conflandey # | | 325 | [redacted] |
| C.A. Hte Normandie | | 318 | [redacted] |
| C.A. Paris IDF | | 759 | [redacted] |
| C.A.Ille & Vilaine | | 300 | [redacted] |
| C.A.Loire Atl.Ns # | | 283 | [redacted] |
| C.A.Pas de Calais | | 550 | [redacted] |
| C.A.du Nord (Li) | | 526 | [redacted] |
| C.A. Oise CCI | | 324 | [redacted] |
| C.A. Somme CCI | | 314,80 | [redacted] |
| C.A.Toulouse (B) | | 420 | [redacted] |
| Devanlay | | 551 | [redacted] |
| Devernois (Ly) | | 600 | [redacted] |
| Ducros Serv.Rapide | ◆ | 57,90 | [redacted] |
| Emin-Leydier (Ly)# | | 475 | [redacted] |
| Europ.Extinc.(Ly)# | | 431 | [redacted] |
| Expand s.a | | 583 | [redacted] |
| Factorem | | 690 | [redacted] |
| Faiveley # | | 227 | [redacted] |
| Finacor | | 68 | [redacted] |
| Finkifo | | 725 | [redacted] |
| Fructivie | | 558 | [redacted] |
| Gautier France # | | 238 | [redacted] |
| Gel 2000 | | 38 | [redacted] |
| GEODIS # | | 375 | [redacted] |
| GFI Industries # | | 1130 | [redacted] |
| Girodet (Ly) # | | 30,50 | [redacted] |
| GLM S.A. | | 245 | [redacted] |
| Grandoptic.Photo # | | 1073 | [redacted] |
| Gpe Guillin # Ly | | 230,90 | [redacted] |
| Kindy # | | 176 | [redacted] |
| Guerbet | | 220 | [redacted] |
| Hermes internat.1# | | 478 | [redacted] |
| Hurel Dubois | | 710 | [redacted] |
| ICBT Groupe # | | 239 | [redacted] |
| I.C.C. | | 140,70 | [redacted] |
| ICOM Informatique | | 575 | [redacted] |
| Idianova | | 70 | [redacted] |
| Int. Computer # | | 76 | [redacted] |
| IPBM | | 75,90 | [redacted] |
| M6-Metropole TV | | 609 | [redacted] |
| Manitou # | | 810 | [redacted] |
| Manutan | | 423 | [redacted] |
| Marie Brizard # | | 645 | [redacted] |
| Maxi-Livres/Profr. | | 42,50 | [redacted] |
| Mecelec (Ly) | ◆ | 61 | [redacted] |
| MGI Coutier # | | 274 | [redacted] |
| Monneret Jouet Ly# | | 170,20 | [redacted] |
| Naf-Naf # | | 86 | [redacted] |
| Norbert Dentres.# | | 720 | [redacted] |
| NSC Groupe Ny | | 825 | 836 |
| Onet # | | 1010 | 1005 |
| Paul Predault # | | 145 | 145 |
| P.C.W. | ◆ | 19 | 19 |
| Petit Boy # | | 89,55 | 90 |
| Phyto-Lierac # | | 326 | 319 |
| Pochet | | 700 | 690 |
| Poujoulat Ets (Ns) | ◆ | 230 | 230 |
| Radiall # | | 679 | 679 |
| Robertet # | | 1089 | 1080 |
| Rouleau-Guichard | ◆ | 325 | 325 |
| Securidev # | | 115,80 | 115 |
| Smoby (Ly)# | | 655 | 648 |
| Sofco (Ly) | ◆ | 17,25 | 14,15 |
| Sofibus | ◆ | 245 | 245 |
| Sogeparc (Fin) | | 370 | 370 |
| Sopra # | | 592 | 589 |
| Steph.Kelian # | | 73,15 | 66,50 |
| Sylea | | 564 | 564 |
| Teisseire-France | | 190,10 | 193,50 |
| TF1 | | 499 | 499 |
| Thermador Hol. # | | 306 | 304 |
| Trouvay Cauvin # | | 97 | 97 |
| Unilog | | 830 | 831 |
| Union Fin.France | | 615 | 613 |
| Viel et Cie # | | 151 | 150 |
| Vilmorin et Cie # | | 465 | 465 |
| Virbac | | 486 | 487 |

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 6 OCTOBRE**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Appligene Oncor | | 37 | 32,95 |
| Belvedere | | 825 | 790 |
| BVRP | | 204 | 204 |
| Coil | | 235 | 239 |
| Electronique D2 | | 864 | 866 |
| FDM Pharma n. | | 228 | 228 |
| Genset | ◆ | 396,20 | 396,20 |
| Guyanor action B | ◆ | 14,90 | 14,90 |
| High Co. | ◆ | 145 | 145 |
| Infonie | | 82 | 82 |
| Joliez-Regol | ◆ | 75 | 75 |
| Mille Amis | | 58 | 58 |
| Naturex | | 77,95 | 76 |
| Olitec | | 930 | 935 |
| Picogiga | ◆ | 219 | 219 |
| Proxidis | | 19,95 | 19,60 |
| R21 Santé | | 415 | 415 |
| Stelax | | 8,80 | 8,80 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 6 OCTOBRE**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Eridania-Béghin CI. | ◆ | 779 | 779 |
| Crédit Gén.Ind. | ◆ | 9,55 | 9,55 |
| Générale Occidentale | ◆ | 178 | 178 |
| Sté lecteurs du Monde | ◆ | 127,10 | 139,80 |
| Via Crédit (Banque) | ◆ | 25,30 | 25,30 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 octobre

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| **AGIPI** | | | |
| Agipi Ambition (Axa) | ◆ | 148,17 | [redacted] |
| Agipi Actions (Axa) | ◆ | 126,18 | [redacted] |
| **BANQUES POPULAIRES** | | | |
| Valorg | ◇ | 2458,09 | [redacted] |
| **BNP** — 3615 BNP | | | |
| Natio Court Terme | | 14301 | [redacted] |
| Natio Epargne | | 2231,72 | [redacted] |
| Natio Ep. Capital C/D | | 862,70 | [redacted] |
| Natio Ep. Croissance | | 3445,06 | [redacted] |
| Natio Ep. Patrimoine | | 148,43 | [redacted] |
| Natio Epargne Retraite | | 167,57 | [redacted] |
| Natio Epargne Trésor | | 11380,72 | [redacted] |
| Natio Euro Valeurs | | 1133,19 | [redacted] |
| Natio Euro Oblig. | | 1027,05 | [redacted] |
| Natio Euro Opport. | | 1126,91 | [redacted] |
| Natio Inter | | 1111,14 | [redacted] |
| Natio Opportunités | | 203,34 | [redacted] |
| Natio Revenus | | 1121,42 | [redacted] |
| Natio Sécurité | | 11513,44 | [redacted] |
| Natio Valeurs | | 1466,75 | [redacted] |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | | |
| Mooeden | | 93064,40 | [redacted] |
| Oblig. tres caté. | | 274,58 | [redacted] |
| **CDC GESTION** | | | |
| Livret Bourse Inv. D | ◆ | 897,22 | [redacted] |
| Nord Sud Dévelop. C | ◆ | 2649,50 | [redacted] |
| Nord Sud Dévelop. D | ◆ | 2503,49 | [redacted] |
| **MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC** | | | |
| Patrimoine Retraite C | ◇ | 314,88 | [redacted] |
| Patrimoine Retraite D | ◇ | 305,35 | [redacted] |
| Sicav Associations C | ◆ | 2485,91 | [redacted] |
| **CDC TRESOR** | | | |
| Fonsicav C | ◇ | 19799,56 | [redacted] |
| Mutual. dépôts Sicav C | ◇ | 19487,64 | [redacted] |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | | |
| Écur. Act. Futur D PEA | ◇ | 301,21 | [redacted] |
| Écur. Capitalisation C | ◇ | 256,21 | [redacted] |
| Écur. Expansion C | ◇ | 8351,54 | [redacted] |
| Écur. Géovaleurs C | ◇ | 3755,09 | [redacted] |
| Écur. Investis. D PEA | ◇ | 242,19 | [redacted] |
| Écur. Monépremière | ◇ | 11412,26 | [redacted] |
| Écur. Monétaire C | ◇ | 13118,37 | [redacted] |
| Écur. Monétaire D | ◇ | 12493,58 | [redacted] |
| Écur. Trésorerie C | ◇ | 322,04 | [redacted] |
| Écur. Trésorerie D | ◇ | 309,54 | [redacted] |
| Écur. Trimestriel D | ◇ | 2082,94 | [redacted] |
| Épargne-Sicav D | ◇ | 193,87 | [redacted] |
| Géoptim C | ◇ | 12992,14 | [redacted] |
| Géoptim D | ◇ | 11933,80 | [redacted] |
| Horizon C | ◇ | 2402,49 | [redacted] |
| Prévoyance Écur. D | ◇ | 106,38 | [redacted] |
| Sensipremière C | ◇ | 13419,14 | [redacted] |
| *Fonds communs de placements* | | | |
| Écur. Capipremière C | ◇ | 12100,78 | [redacted] |
| Écur. Sécuripremière C | ◇ | 12059,72 | [redacted] |
| **CNCA** (INDOCAM Asset Management) | | | |
| Amplia | ◇ | 120535,37 | [redacted] |
| Atout Amérique | | 206,38 | [redacted] |
| Atout Asie | | 107,97 | [redacted] |
| Atout Futur C | | 863,89 | [redacted] |
| Atout Futur D | | 813,24 | [redacted] |
| Coexis | | 1969,52 | [redacted] |
| Dieze | | 2238,85 | [redacted] |
| Elicash | ◇ | 956864,07 | [redacted] |
| Epargne-Unie | | 222,49 | [redacted] |
| Eurodyn | | 2831,83 | [redacted] |
| Indicia | ◆ | 1886,28 | [redacted] |
| Moné.J C | ◇ | 12030,44 | [redacted] |
| Moné.J D | ◇ | 11647,99 | [redacted] |
| Oblifutur C | | 554,62 | [redacted] |
| Oblifutur D | | 531,44 | [redacted] |
| Oraction | | 1856,15 | [redacted] |
| Revenu-Vert | | 1211,32 | [redacted] |
| Sévéa | ◆ | 120,02 | [redacted] |
| Synthésis | | 18469,65 | [redacted] |
| Uni Association | ◇ | 121,52 | [redacted] |
| Uni Foncier | | 1456,60 | [redacted] |
| Uni France | | 921,34 | [redacted] |
| Uni Garantie C | | 1915,89 | [redacted] |
| Uni Garantie D | | 1465,34 | [redacted] |
| Uni Régions | | 1795,47 | [redacted] |
| Univar C | ◇ | 311,76 | [redacted] |
| Univar D | ◇ | 298,78 | [redacted] |
| Univers Actions | | 263,57 | [redacted] |
| Univers-Obligations | | 253,09 | [redacted] |
| **CIC BANQUES** | | | |
| Francic | | 795,02 | 771,86 |
| Francic Pierre | | 143,16 | 138,99 |
| Europe Régions | | 2030,72 | 1971,57 |
| **CIC PARIS** | | | |
| Associc | ◇ | 1129,38 | 1129,38 |
| Cicamonde | | 1682,80 | 1633,79 |
| Convertícic | | 415,86 | 403,77 |
| Ecocic | ◆ | 1774,87 | 1723,17 |
| Mensuelcic | | 10132,54 | 10032,22 |
| Oblicic Mondial | | 4027,45 | 3962,39 |
| Oblicic Régions | | 1186,63 | 1168,89 |
| Rentacic | ◆ | 165,66 | 163,21 |
| **CREDIT LYONNAIS** | | | |
| Eurco Solidarité | | 1396,23 | 1382,40 |
| Lion 20000 C | | 17268,40 | 17268,40 |
| Lion 20000 D | | 16565,02 | 16565,02 |
| Lion Associations C | | 11132,72 | 11132,72 |
| Lion Associations D | | 11132,72 | 11132,72 |
| Lion Court Terme C | | 26602,10 | 26602,10 |
| Lion Court Terme D | | 24121,11 | 24121,11 |
| Lion Plus C | | 1589,44 | 1558,27 |
| Lion Plus D | | 1516,17 | 1486,44 |
| Lion Trésor | | 2472,15 | 2447,57 |
| Oblilion | | 2203,18 | 2180,37 |
| Sicav 5000 | | 789,57 | 774,08 |
| Slivafrance | | 1320,09 | 1294,21 |
| Slivam | | 618,13 | 606,01 |
| Slivarente | | 249,31 | 244,42 |
| Slivinter | | 855,98 | 829,28 |
| Trilion | | 5153,10 | 5088,92 |
| **Crédit Mutuel FINANCE** | | | |
| Avenir Alizes | | 2413,85 | 2366,52 |
| CM Option Dynamique | | 140,48 | 138,57 |
| CM Option Equilibre | | 268,79 | 265,80 |
| Créd.Mut.Mid.Act.Fr. | | 168,16 | 163,66 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | | 928,57 | 928,57 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.C | | 154,38 | 150,25 |
| Créd.Mut.Ep.J | | 23092,34 | 23092,34 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | | 1752,13 | 1705,26 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | | 1896,47 | 1859,28 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | | 1099,07 | 1082,82 |
| *Fonds communs de placements* | | | |
| CM Option Modération | | 102,60 | 101,58 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | | |
| Asie 2000 | | 824,18 | 800,69 |
| Saint-Honoré Capital | | 20198,96 | 19610,64 |
| St-Honoré March. Emer. | | 948,55 | 907,28 |
| St-Honoré Pacifique | | 761 | 728,23 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | | |
| Sécuritaux | ◇ | 1843,24 | 1843,24 |
| Stratégie Actions | | 1195,24 | 1167,35 |
| Stratégie Rendement | | 2014,53 | 1991,32 |
| Amplitude Amérique | ◇ | 123,21 | 120,20 |
| Amplitude Europe C | ◇ | 176,05 | 171,76 |
| Amplitude Europe D | ◇ | 173,10 | 168,85 |
| Amplitude Monde C | ◇ | 1103,65 | 1076,73 |
| Amplitude Monde D | ◇ | 1052,89 | 1027,21 |
| Amplitude Pacifique | ◇ | 108,70 | 106,05 |
| Élanciel D PEA | ◇ | 197,89 | 193,06 |
| Émergence Poste D PEA | ◇ | 162,05 | 158,06 |
| Géobilys C | ◇ | 675,61 | 665,63 |
| Géobilys D | ◇ | 639,22 | 629,77 |
| Kaleis Dynamisme | ◇ | 1148,50 | 1125,98 |
| Kaleis Équilibre | ◇ | 1096,48 | 1074,98 |
| Kaleis Sérénité | ◇ | 1055,38 | 1044,93 |
| Latitude C | ◇ | 149,47 | 149,47 |
| Latitude D | ◇ | 136,17 | 136,17 |
| Oblitys D | ◇ | 628,59 | 619,30 |
| Plénitude D PEA | ◇ | 220,56 | 215,18 |
| Poste Gestion C | ◇ | 14972,19 | 14972,19 |
| Revenus Trimestr. D | ◇ | 5266,89 | 5214,74 |
| Solstice D | ◇ | 2359,56 | 2353,68 |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT** | | | |
| Actimonétaire C | ◆ | 38243,42 | 38243,42 |
| Actimonétaire D | ◆ | 31140,66 | 31140,66 |
| Cadence 1 D | ◆ | 1077,49 | 1066,82 |
| Cadence 2 D | ◆ | 1067,58 | 1057,01 |
| Cadence 3 D | ◆ | 1054,96 | 1044,51 |
| Capimonétaire C | ◆ | 413,30 | 412,89 |
| Capimonétaire D | ◆ | 372,92 | 372,55 |
| Sogeoblig C/D | ◆ | 9360,71 | 9268,03 |
| Interoblig C | ◆ | 7602,39 | 7527,12 |
| Intersélection France D | ◆ | 773,68 | 758,51 |
| S.G. France opport. C | ◆ | 2152,86 | 2110,65 |
| S.G. France opport. D | ◆ | 2055,18 | 2014,88 |
| Sogenfrance C | ◆ | 2043,91 | 2003,83 |
| Sogenfrance D | ◆ | 1868,23 | 1831,60 |
| Sogépargne D | ◆ | 315,64 | 312,51 |
| Soginter C | ◆ | 2647,18 | 2595,27 |
| *Fonds communs de placements* | | | |
| Favor D | | 1556,43 | 1525,91 |
| Sogeliance D | | 1706,91 | 1690,01 |
| Sogenfrance Tempo D | | 229,57 | 225,07 |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

**SPORTS** *Pour la première fois de son histoire, l'équipe de France féminine de tennis a gagné la Fed Cup, dimanche 5 octobre, en battant les Pays-Bas (4-1).* ● SANDRINE TESTUD *a apporté le point du titre en s'imposant* devant Miriam Oremans (0-6, 6-3, 6-3) après que Brenda Schultz-McCarthy eut entretenu les espoirs néerlandais en dominant Mary Pierce (4-6, 6-3, 6-3). ● YANNICK NOAH *renoue avec* le succès après l'élimination prématurée de l'équipe masculine en Coupe Davis face à la Belgique (*Le Monde* du 23 septembre). Révision des techniques, yoga et respect des joueurs sont les maîtres mots d'une méthode qui lui permet de devenir le premier capitaine à avoir remporté les deux trophées. ● LE TENNIS FRANÇAIS compte désormais à son palmarès tous les titres internationaux individuels (tournois du Grand Chelem) et par équipes (Fed Cup, Coupe Davis ou Coupe Galéa).

# La victoire en Fed Cup complète le palmarès du tennis français

## Emmenées par leur capitaine Yannick Noah, les filles de l'équipe de France ont su tirer parti de circonstances particulièrement favorables durant toute la saison pour gagner la Fed Cup, une épreuve qu'elles n'avaient jamais su dominer jusque-là

**HERTOGENBOSCH**
*de notre envoyée spéciale*

Les mains touchent la coupe en argent, les sourires sont énormes, la joie est belle. Voilà, la France a gagné la première Fed Cup de son histoire. Nathalie Tauziat, partie à la conquête du trophée il y a douze ans, et Mary Pierce sont là. Il y a aussi Alexandra Fusai et Sandrine Testud, tout juste titularisées pour la demi-finale France-Belgique du mois de juillet (3-2). Elles font venir Julie Halard, la grande absente de l'année pour cause de blessure et qui mérite cette coupe pour l'avoir tant convoitée depuis 1990. Depuis la nouvelle formule, la France butait aux portes de la finale, vaincue en 1995 par les Etats-Unis et en 1996 par l'Espagne. Ces deux nations éliminées au premier tour, elle est devenue favorite.

Mais l'aventure n'a pas commencé au début de la saison, quand Yannick Noah est devenu capitaine de l'équipe à la demande de Julie Halard et de Mary Pierce. Tout a débuté en 1992. La formation est en lambeaux. Mary Pierce vient d'arriver, elle parle très peu le français. Julie Halard et Nathalie Tauziat se plaignent d'être moins bien traitées que la jeune star par la Fédération française de tennis (FFT) : Mary Pierce est mieux payée. Une maladresse. Les choses s'arrangent. Françoise Durr y a mis tout son cœur. Amie, maman, ancienne championne de Roland-Garros (1967), elle noue des liens et réconcilie les joueuses jusque sur le circuit. *« C'était une collection d'individualités, il y avait du tirage*, dit-elle. *L'équipe est peu à peu montée en puissance. »*



*Le capitaine français Yannick Noah célèbre avec son équipe la victoire décisive de Sandrine Testud face à Miriam Oremans, au terme de trois sets disputés.*

JERRY LAMPEN/REUTERS/MAXPPP

Françoise Durr affirme n'avoir pas pris ombrage de la nomination de Yannick Noah. Le capitaine de Coupe Davis, auréolé des victoires de Lyon et de Malmö, prend l'équipe en main en janvier 1997. Dès avril, les filles affrontent le Japon. Pendant que les Etats-Unis et l'Espagne se font éliminer par les Pays-Bas (3-2) et la Belgique (4-0), la France vit un premier tour exaltant et bien difficile à Tokyo.

Les Japonaises viennent de voir partir à la retraite leur numéro un nationale (et dixième mondiale), Kimiko Date. Au premier soir, la France mène deux points à zéro, de justesse. Nathalie Tauziat a sauvé des balles de match, Mary Pierce a été éprouvée. Elle perd sa deuxième rencontre. Nathalie Tauziat donne le point de la victoire en gagnant le troisième set sur le score de de 17-15 après avoir à nouveau écarté des balles de match. Le groupe se cimente. Mais c'est à Nice qu'il se fond vraiment. *A priori* favorite de sa demi-finale contre la Belgique, l'équipe de France arrive affaiblie : Mary Pierce est blessée au coude, Julie Halard n'est toujours pas remise et Nathalie Tauziat est bien plus à son aise sur les surfaces rapides. Reste Sandrine Testud, prometteuse certes, mais qui n'est pas encore la quart-de-finaliste de l'US Open 1997 et la quatorzième mondiale qu'elle deviendra quelques mois plus tard.

A la surprise générale, Yannick Noah lui adjoint Alexandra Fusai. Avait-il le choix ? Sans doute pas. Alexandra Fusai fera des merveilles en apportant le premier point français avec une victoire en trois sets sur Sabine Appelmans, le *« match de* [sa] *vie »*, dira-t-elle. Sandrine Testud, qui passe à côté de la victoire le samedi, ramène la France à deux points partout le dimanche, avant de qualifier l'équipe grâce à une victoire dans le double, où elle est associée à Alexandra Fusai. La France parle à nouveau de l'effet Noah.

Il est réel. Témoignage des joueuses. Sandrine Testud : *« Il est hyper-positif. Pendant les matches, on le sent à 100 % derrière nous. Il est toujours là, même si cela ne va pas. »* Sandrine, qui a apporté, dimanche 5 octobre, le point de la victoire face aux Pays-Bas, a vécu l'expérience la plus importante de l'équipe. Elle se souvient, c'était à Nice : *« C'était la première fois que j'étais titulaire. Cela faisait longtemps que je n'avais pas eu quelqu'un à côté de moi sur la chaise pour me parler. J'ai eu du mal à communiquer, j'ai perdu. Après la défaite, j'allais mal. Yannick est venu, il m'a rassurée. Le lendemain, la communication est mieux passée. »*

Alexandra Fusai : *« Il nous apporte beaucoup de sérénité et nous donne envie de nous surpasser. »* Depuis sa victoire à Nice, la carrière de la jeune fille a fait un bond. Mary Pierce : *« Il est généreux, drôle, calme. Il nous fait beaucoup de bien sur le terrain. Avec lui, on s'amuse. »* Nathalie Tauziat : *« Il donne confiance, il nous respecte. »*

La méthode Noah ? La technique revue jusqu'à la base, du yoga et du respect. Evidemment, au-delà des mots, des faits, des gestes, ce sont les joueuses françaises qui ont offert à Yannick Noah le troisième grand titre collectif de sa vie de capitaine. En une victoire, le tennis féminin français prouve sa grande qualité, sa grande diversité de jeu comme de caractères.

Au mois de novembre, Sandrine Testud devrait rejoindre Mary Pierce aux *masters* féminins de New York, qui rassemblent les seize meilleures joueuses du monde. Quatorzième mondiale, elle vit une saison magnifique. Elle a été huitième-de-finaliste à Wimbledon, quart-de-finaliste à l'US Open et a gagné le premier tournoi de sa carrière à Palerme (Italie). Elle ne le doit qu'à elle-même et à un entraînement neuf qui a remodelé son corps. A New York, Mary et Sandrine devraient retrouver Nathalie Tauziat et Alexandra Fusai, classés huitièmes mondiales en double.

> « Yannick est généreux, drôle, calme. Il nous fait beaucoup de bien sur le terrain. Avec lui, on s'amuse »

L'effet Noah a besoin de bases solides, de moments propices. Malgré lui, les messieurs affligés d'un groupe fragile et d'une relève inexistante ont été relégués en deuxième division de Coupe Davis après leur défaite en Belgique (3-2), en septembre. Avec lui, les dames, qui comptent parmi les meilleures du monde, ont marié leurs forces et créé une équipe. Comme lors des campagnes victorieuses de Coupe Davis de 1991 et de 1996, ce capitaine a su rendre tangible une valeur latente dans le milieu aseptisé et individualiste du tennis : le partage. Il fallait y penser.

***Bénédicte Mathieu***

### *La Néerlandaise Schultz-McCarthy a sauvé l'honneur*

**Dès samedi soir, l'équipe des Pays-Bas était menée deux points à zéro, mais elle ne voulait pas baisser les bras. Le plus beau témoignage est, bien-sûr, celui de Brenda Schultz-McCarthy. Malgré un tennis approximatif, des services parfois puissants, parfois calamiteux, la Néerlandaise est venue à bout du jeu presque parfait de Mary Pierce, qui aura été un peu trop juste dans les moments cruciaux. *« Je n'ai rien à me reprocher »*, dit la Française. Avec raison.**

**Les Pays-Bas n'ont jamais voulu désespérer. Depuis le début de la saison, ce n'était pas dans leur nature. Tout juste sortie de la deuxième division, l'équipe s'est qualifiée pour la finale en battant au passage les Etats-Unis et la République tchèque. *« Nous en sommes très fiers*, explique Fred Hemmes, le capitaine de l'équipe. *Maintenant, à nous de rester dans le groupe mondial. Ce sera sans doute plus difficile qu'une finale. »***

### *Un succès aussi net qu'inédit*

● La France a nettement battu les Pays-Bas en finale de la Fed Cup 1997. Samedi 4 octobre, Sandrine Testud a dominé Brenda Schultz-McCarthy (6-4, 4-6, 6-3) avant que Mary Pierce ne balaye Miriam Oremans (6-4, 6-1). Dimanche 5 octobre, la Néerlandaise Brenda Schultz-McCarthy réduisait le score en venant à bout de Mary Pierce (4-6, 6-3, 6-4) tandis que Sandrine Testud offrait la victoire finale aux Françaises en battant Miriam Oremans (0-6, 6-3, 6-3). Le double qui suivait parachevait le succès tricolore puisque la paire Nathalie Tauziat - Alexandra Fusai se défaisait en trente-deux minutes de l'équipe Manon Bollegraf - Caroline Vis (6-3, 6-4).

● Pour atteindre la finale, l'équipe de France a successivement éliminé le Japon (4-1), au mois de mars, à Tokyo, et la Belgique (3-2), en juillet, à Nice.

● Cette victoire est la première de l'équipe de France dans cette épreuve créée en 1963. Mais, avant 1997, elle avait atteint les demi-finales à huit reprises (1964, 1965, 1971, 1975, 1993, 1994, 1995, 1996).

● Depuis deux ans, la Fed Cup se joue sur le modèle de la Coupe Davis. Elle comprend une première division de huit nations et se déroule en trois tours, d'avril à octobre. Chaque rencontre se dispute en cinq matches sur deux jours : deux simples le samedi ; deux simples le dimanche, suivis du double. En 1997, quatre-vingt-quatorze pays ont participé à la Fed Cup, l'accession aux groupes supérieurs puis à l'élite s'effectuant en matches de barrage.

# Acte I, une ouverture sans fausse note

**HERTOGENBOSH**
*de notre envoyée spéciale*

Elle dira plus tard qu'elle a eu le trac, qu'elle a été intimidée par le tonitruant public et par l'enjeu. Mais jusque-là Sandrine Testud a su cacher ses émotions. Le match d'ouverture face à Brenda Schultz-McCarthy, samedi 4 octobre, elle le commence sans que jamais son jeu ne montre un seul tremblement.

Un passing-shot croisé ou le long de la ligne, un service suivi à la volée, et le jeu est gagné. La Française happe la mise en jeu de sa rivale avec cette même agressivité. La Néerlandaise hoche la tête. Elle revient au score, mais son service, irrégulier pendant toute la partie, lui fait perdre la première manche.

**« SOIS AGRESSIVE ! »**

Il faut mettre la pression, dit-on. Sandrine Testud le fait fort bien. Brenda Schultz-McCarthy est grande, la Française la fait bouger de coups croisés en coups croisés. Brenda a le moral friable, elle l'emmêle dans ses doutes mais finit par retrouver son service qui lui offre aces et services gagnants, et rend sa volée crédible. Sandrine Testud arrache quelques balles de break mais se fatigue à les perdre. Elle accuse le coup. Ses jambes faiblissent. Elle perd le deuxième set. Les voix de la communauté française se perdent dans la bruyante vague batave.

*« Yannick m'a dit :* "Joue ton jeu, sois agressive ! Attaque !" », dit Sandrine Testud. La première balle de la Néerlandaise redégringole dans le filet, la Française peut attaquer la deuxième balle. Cela ne tient à rien, le tennis. En quelques coups, sa lucidité revient, et son beau tennis se reconstruit. Elle ne s'inquiète plus. Elle décrypte, ose, tonne, serre les poings.

Yannick Noah la mange des yeux, souffre avec elle. Elle n'a plus peur. Elle prend le service de son adversaire sans lui permettre de marquer un point, elle récidive sur son service. Maintenant, elle tient bon, il faut encore avancer, encore attaquer. Elle ne sera plus rattrapée.

Le jeu final est symbolique du match : elle sert, ne perd pas un point. Un coup droit croisé, un revers frappé le long de la ligne, un lob, un service gagnant. Sandrine Testud peut aller embrasser l'équipe de France. Dans le vestiaire, Mary Pierce est rassurée.

***B. M.***

# Acte II, l'inquiétude ronge, la tension monte

**HERTOGENBOSH**
*de notre envoyée spéciale*

C'est dans sa nature, Mary Pierce est une inquiète. Samedi 4 octobre, elle entame son premier match tétanisée. Ses services vont de travers, ses coups droits sont trop forts, comme ses revers valdinguant derrière les lignes. Elle *plisse le front, souffle dans ses* mains, ajuste ses mèches. C'est du Pierce dans son mauvais texte.

De l'autre côté du filet, il faut le dire, il y a l'icône 1997 du tennis *néerlandais, Miriam Oremans.* Avec son tennis buté, cette manie de tout renvoyer façon Sanchez-Vicario, elle a été l'héroïne de l'élimination des Etats-Unis au premier tour (3-2). Elle est la volonté de l'équipe, elle en a fait l'âme. Miriam Oremans a toujours perdu devant Mary Pierce. Mais là, c'est la Fed Cup, c'est autre chose.

Pendant le stage de préparation au Touquet, Mary Pierce, toujours un brin rebelle à l'esprit du groupe, a déclaré souffrir d'une contracture à la cuisse. Yannick Noah explique : « Une finale de ce type est un moment où l'on va être jugé. Les joueurs l'appréhendent différemment, certains cassent quinze raquettes pendant le stage de préparation, d'autres ne dorment pas pendant une semaine, d'autres souffrent d'un truc qui ne les aurait pas embêtés s'ils avaient été en vacances ou allaient disputer un petit tournoi. Ici, cela prend des proportions démesurées. »

Quelques jeux accrochés, la Française s'est rebiffée. Du Pierce dans le bon texte. Retours impeccables, coups droits bien claqués *le long des lignes, jeu de jambes* somptueux, elle devient exigeante avec elle-même. Elle tient aussi suffisamment les échanges pour surpasser Miriam Oremans, qui ne *peut suivre le rythme. Cette dernière* est partie en surrégime, elle le paie, perd le premier set et regarde filer le deuxième.

Mary serre les vis : *« Avec le jeu qu'elle servait en début de partie, elle serait dixième joueuse mondiale. Je me disais que cela pouvait durer, qu'elle aurait pu jouer le match de sa vie. C'est la Fed Cup. »* En un peu plus d'une heure, l'affaire est bouclée. Mary Pierce rayonne, recueille, à son tour, les félicitations. *« Elle a fait un très bon match*, commente Yannick Noah. *Elle a fait taire les gens et moi en premier. »* Une contracture à la cuisse ? Mary Pierce rit, dit : *« Ça va, ça va. Dès que je sors du terrain, tout va bien. »*

***B. M.***

# Acte III, survient le temps de l'émotion

**HERTOGENBOSH**
*de notre envoyée spéciale*

Tout va très mal ce dimanche après-midi. Les balles volent trop loin, les jeux dégringolent. Sandrine Testud est assommée. Yannick Noah agite les bras d'incertitude. Aux changements de côté, il regarde intensément sa joueuse, il la rassure. *Elle joue mal, s'éternise sur un coup.* C'est sûr, la défaite in extremis de Mary Pierce contre Brenda Schultz-McCarthy dans le match précédent a fait des dégâts.

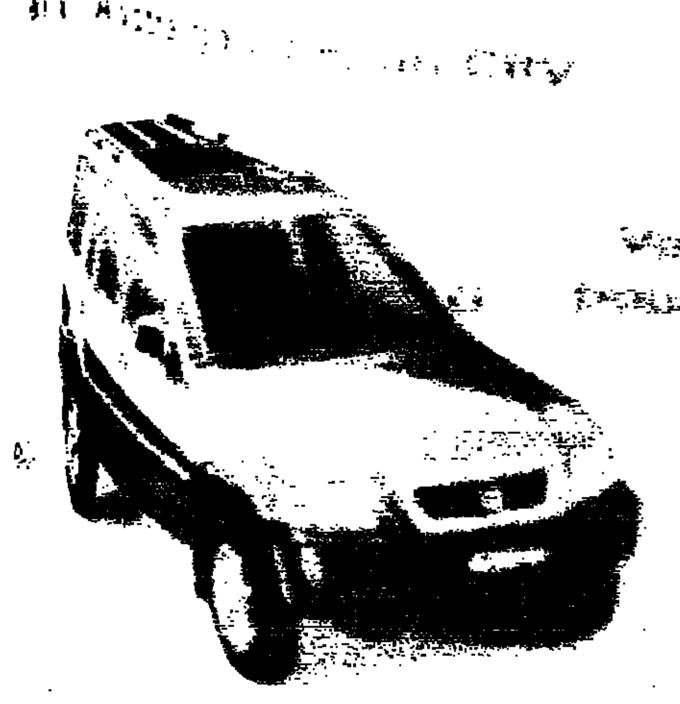
*Chez les Néerlandais, bien au* contraire, l'espoir fait plus que vivre. Miriam Oremans est sur un nuage. Elle « punche » les services, écrase les coups droits. Le plus beau, c'est *cette admirable intelligence du jeu.* Elle varie les coups, assiège Sandrine.

Et puis, il y a la vie. Il paraît que l'on se remet de tout, finalement. Sandrine n'oublie pas qu'elle a battu Monica Seles à Wimbledon après avoir perdu le premier set 6-0. Elle oublie le reste, pense à elle et à ce jeu de feu qui a fait sa belle saison. Elle est quatorzième mondiale, elle se tance, trotte, frappe. Un point perdu, elle ne déprime plus, un point gagné, elle s'enflamme. Miriam Oremans ne lâche pas prise. La Néerlandaise fouette ou câline les balles, cela fait souvent mouche, le public adore. Sandrine joue plus juste. Il faut prendre des risques, servir le plus profond possible. Miriam marque le pas, perd deux fois son service et le deuxième set.

La troisième manche est un exemple de grand tennis féminin. C'est émouvant et beau. Miriam souffle, Sandrine geint, aucune balle ne se perd, elle se gagne. Il faut chercher la faille. Sandrine l'a trouvée, le revers de Miriam qui s'échoue de plus en plus souvent dans le filet. Sandrine prend un service. Pourtant, elle ne sera jamais tranquille. Elle sauve trois balles de *break* (deux revers dans le filet, un *ace*), une quatrième (revers au fond du court). Elle dispose de trois balles de match, en *perd deux. La troisième est jouée* sous la houle, le public considère la balle de service dehors.

Un revers dans le filet, la France gagne la Fed Cup 1997. Yannick Noah étreint longuement Françoise Durr, les joueuses s'égayent sur le court, entourent Sandrine Testud. C'était sa deuxième sélection, elle n'en revient pas. Cette victoire, c'est une nouvelle pierre dans une saison exceptionnelle. Plus tard, elle dira : *« Ma joie est plus grande que si c'était pour moi seule. Nous attendions cela depuis des années. »*

***B. M.***



هكذا من الأمل



# Alain Boghossian poursuit son chemin de traverse à la Sampdoria de Gênes

## Le Français pourrait jouer pour le première fois avec les Bleus samedi, contre l'Afrique du Sud

**Appelé pour la première fois en équipe de France, Alain Boghossian, qui évolue dans les rangs de la Sampdoria de Gênes, pourrait participer, samedi 10 octobre, au match de préparation que disputeront les Bleus face à l'Afrique du Sud à Lens. Qualifiés pour la phase finale du Mondial 98, les Sud-Africains affronteront une équipe au sein de laquelle Aimé Jacquet a voulu procéder à de nouveaux essais.**

GÊNES
*de notre envoyé spécial*

Il pourrait s'en offusquer, ou bien décliner ses faits d'arme pour conjurer un sort contraire : Alain Boghossian préfère en rire. *« Aujourd'hui encore, Alain Boghossian, c'est un point d'interrogation pour beaucoup de gens »*, reconnaît-il aisément. Avec Marcel Desailly et Didier Deschamps, le nouveau milieu de terrain de la Sampdoria de Gênes, né à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) il y a presque vingt-sept ans, est un des vétérans de la délégation française évoluant dans le Calcio. Son ancienneté ne lui a jamais assuré les faveurs médiatiques. La faute aux blessures qui ont ralenti sa progression à Naples pendant trois ans, mais surtout la conséquence d'une éclosion surprenante.

**PORTRAIT**

**Son amour pour Naples n'a pas résisté aux problèmes de santé qu'il y a connus**

Alain Boghossian n'a disputé dans sa vie que vingt-huit matches en première division française. C'était avec l'Olympique de Marseille, au cours de la saison 1993-94, conclue par la sanction-relégation du club, où il rejouera, mais en deuxième division, après un séjour d'un an à Istres, pendant lequel il marque huit buts et figure parmi les meilleurs joueurs de D2. Dès son arrivée au Stade-Vélodrome, aux côtés de Basile Boli, d'Alen Boksic ou de son ami Didier Deschamps, Alain Boghossian avait pris ses aises en milieu de terrain, la bouche toujours ouverte en courant. Posé, naturel, l'accent chantant mais le verbe rarement haut, il impose sa silhouette légèrement voûtée.

Bernard Tapie accélère son intégration en trouvant les mots justes. *« Avant un match contre le PSG au Parc, il m'a parlé en tête-à-tête :* « Ça fait quelques mois que tu joues, t'as un niveau correct, mais est-ce-que tu es capable de briller dans un match important ? » *J'ai fait un super match, et à la fin Tapie m'a serré la main en me disant :* « Bienvenue dans la cour des grands. » Logiquement, ses performances sont appréciées au-delà des frontières. Marseille relégué en deuxième division, Monaco lui fait du pied ; il préfère partir loin, à Naples. Rien ne le retient dans le sud de la France depuis la mort de son père, libraire à Marseille, en décembre 1993. Nullement effrayé par son manque d'expérience (*« Mais un an à Marseille, c'est trois ans ailleurs ! »*), Alain Boghossian entame sa campagne d'Italie.

Très vite, il tombe amoureux de Naples, sans pouvoir lui prouver longtemps son affection : au bout de quatre mois, à l'occasion d'un match du championnat (qu'il joue avec le nez cassé), son genou gauche cède. Rupture des ligaments croisés, saison terminée. La suivante commence mal : à des problèmes de bassin vient s'ajouter une blessure au ménisque, un an pile après sa première blessure. En précipitant son retour, Alain Boghossian collectionne les pépins physiques. Didier Deschamps lui conseille de consulter l'ostéopathe des Bleus, Philippe Boixel, qui lui remet le bassin en place et le débarrasse des tensions musculaires. Il profite de la fin de saison pour atteindre avec Naples la finale de la Coupe d'Italie, perdue face à Vicence. Le temps du départ vient à nouveau, malgré les propositions de Naples.

Caboteur du ballon rond, l'homme s'est trouvé depuis deux mois un nouveau port d'attache. Après Marseille et Naples, Alain Boghossian a rejoint les rangs de la Sampdoria de Gênes, club abonné à l'Europe. Il retrouve ainsi trois autres Français, Oumar Dieng, Christian Karembeu, en délicatesse avec le président Enrico Montovani, et Pierre Laigle. Le voici installé à quelques kilomètres de Gênes, dans le quartier résidentiel de Nervi, où les maisons couleur aquarelle, jaune vert ou bleu pâle surplombent la mer d'azur. Les rues sont paisibles, emplies du parfum délicieux du sel marin et des pins. Alain Boghossian peut s'y promener en toute quiétude. Naples l'hystérique, la volcanique, ne gronde plus que dans ses souvenirs.

**UN DÉFENSEUR QUI MARQUE**

Mais Alain Boghossian n'a du touriste que le short et les lunettes de soleil. En choisissant la Sampdoria plutôt que de goûter à la *Premier League* anglaise ou à la *Liga* espagnole, le Français s'est lancé cet été un défi : confirmer sa valeur dans le championnat de référence. Sous la direction de Luis-Cesar Menotti, le *maestro* argentin, la Sampdoria est à nouveau candidate à l'Europe. Le nouvel entraîneur a organisé une révolution des moeurs au cours de la préparation d'avant-saison en délaissant le travail foncier au profit des fondamentaux du jeu et de la répétition inlassable des gammes. Luis-Cesar Menotti est un monomaniaque : le ballon doit brûler les pieds de ses joueurs et circuler à grande vitesse, dans le cadre d'un schéma de jeu rigoureux. Alain Boghossian figure dans son onze de départ avec de grandes responsabilités : il sera le libero du milieu, une sorte d'essuie-glace situé dans l'axe, devant la défense.

Le Français connaît son rôle sur le bout des pieds pour l'avoir déjà joué à Naples et à Marseille. Comme d'habitude, il ratissera d'innombrables ballons et remettra son équipe dans le sens du jeu sans esbroufe, grâce à des passes simples et utiles. En n'hésitant pas à secouer les filets adverses, comme contre Vicence à l'occasion de la première journée du championnat, ou samedi 4 octobre, lors du déplacement de la Sampdoria à Udine. C'est ainsi qu'il a séduit Aimé Jacquet. *« Tellement de choses peuvent se passer d'ici à juin prochain, et puis mes meilleures années arrivent »*, affirme-t-il, ses yeux verts plissés de sourire. Authentique et volontaire, Alain Boghossian grandit à son rythme dans le Calcio. Avant de revenir, un jour, jouer à Marseille, il a une carrière à réussir et des ambitions à assouvir. La dernière personne au monde dont il pourrait douter, ce serait de lui-même.

**Piotr Smolar**

**Le championnat de France de football de D1**

| | |
|---|---|
| Strasbourg-Metz | 2-0 |
| Nantes-Paris SG | 0-0 |
| Montpellier-Bordeaux | 0-1 |
| Le Havre-Monaco | 1-1 |
| Lens-Châteauroux | 1-0 |
| Bastia-Cannes | 5-1 |
| Marseille-Toulouse | 2-0 |
| Guingamp-Lyon | 0-1 |
| Auxerre-Rennes | 4-0 |

CLASSEMENT

| | Points | J | G | N | P | Diff. | | Séries |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Metz | 23 | 10 | 7 | 2 | 1 | +10 | = | NGNGP |
| 2. Paris-SG | 21 | 10 | 6 | 3 | 1 | +12 | = | GGNNN |
| 3. Bordeaux | 20 | 10 | 6 | 2 | 2 | +2 | = | PGNGG |
| 4. Bastia | 18 | 10 | 5 | 3 | 2 | +7 | ▲ | GPNPG |
| 5. Lens | 18 | 10 | 5 | 3 | 2 | +7 | = | NPGGG |
| 6. Monaco | 17 | 10 | 5 | 2 | 3 | +6 | ▼ | GGGGN |
| 7. Marseille | 17 | 10 | 5 | 2 | 3 | +3 | ▲ | GPGPG |
| 8. Lyon | 15 | 10 | 5 | 0 | 5 | 0 | ▲ | PGGPG |
| 9. Toulouse | 15 | 10 | 4 | 3 | 3 | -2 | ▼ | NGPGP |
| 10. Guingamp | 14 | 10 | 4 | 2 | 4 | -1 | ▼ | GGGPP |
| 11. Auxerre | 12 | 10 | 4 | 0 | 6 | +2 | = | GPPPG |
| 12. Strasbourg | 10 | 10 | 2 | 4 | 4 | -4 | ▲ | PPNPG |
| 13. Nantes | 9 | 10 | 2 | 3 | 5 | -3 | ▲ | NNPNN |
| 14. Rennes | 9 | 10 | 2 | 3 | 5 | -9 | ▼ | NPNGP |
| 15. Montpellier | 8 | 10 | 1 | 5 | 4 | -4 | ▼ | PNPNP |
| 16. Châteauroux | 8 | 10 | 2 | 2 | 6 | -10 | ▼ | PGPGP |
| 17. Le Havre | 7 | 10 | 1 | 4 | 5 | -4 | ▲ | NPNPN |
| 18. Cannes | 7 | 10 | 2 | 1 | 7 | -12 | ▼ | PGNGP |

| | Rouges | Jaunes |
|---|---|---|
| 1 Nantes | 0 | 13 |
| 2 Marseille | 0 | 18 |
| 3 Monaco | 0 | 18 |
| 18 Lyon | 2 | 24 |
| 19 Bordeaux | 2 | 26 |
| 20 Auxerre | 3 | 16 |

1 Paris-SG 20 buts • 2 Metz 18 • 3 Monaco 17.

1 Bastia • Metz • Paris-SG 8 buts.

1 Guivarc'h (Auxerre) • Ikpeba (Monaco) • Simone (Paris-SG) 7 buts.

11e JOURNÉE : Mercredi 8 octobre • Metz-Le Havre • Paris-SG-Guingamp • Bordeaux-Lens • Monaco-Bastia • Cannes-Auxerre • Lyon-Montpellier • Châteauroux-Strasbourg • Toulouse-Nantes • Rennes-Marseille •

# Malgré une première défaite, Metz conserve la tête du championnat

**INVAINCUS** depuis le début du championnat, les Messins de Joël Muller ont été battus (2-0, buts de Pascal Nouma et d'Olivier Dacourt), dimanche 5 octobre sur la pelouse du stade de la Meinau, par une équipe du RC Strasbourg revigorée par son succès européen, mardi à Glasgow, face aux Rangers.

Restant sur une série de quatre victoires consécutives, les Monégasques de Jean Tigana n'ont obtenu qu'un nul (1-1) au Havre, pendant que le Paris-Saint-Germain, en perte de vitesse, n'a pu, pour la première fois de la saison en championnat, inscrire le moindre but (0-0 à Nantes). Largement battus à Istanbul, mercredi 1er octobre, par Besiktas en Ligue des champions (1-3), visiblement fatigués, les joueurs de Ricardo n'auront pas le temps de souffler puisque dès mercredi ils accueilleront Guingamp à l'occasion de la onzième journée de championnat.

La bonne opération de cette dixième journée est à mettre au compte des Girondins de Bordeaux, vainqueurs à Montpellier grâce à un but de Lilian Laslandes, et qui reviennent à trois points du leader messin.

A Marseille, la nouvelle recrue italienne, Fabrizio Ravanelli, n'a pas disputé son premier match avec l'OM pour cause de grippe. Cela n'a pas empêché ses futurs coéquipiers de l'emporter face à Toulouse 2-0 (buts de Laurent Blanc et du Ghanéen Moses). Enfin Bastia, après avoir éliminé Benfica en Coupe de l'UEFA, a largement battu l'AS Cannes (5-1). Désormais quatrièmes au classement, les joueurs de Frédéric Antonetti se déplacent à Monaco mercredi pour un match qui s'annonce spectaculaire. – *(AFP.)*

# Les responsables du football professionnel français étudient une réforme de ses structures

C'EST DANS LE CADRE SOMPTUEUX du Centre technique national du football, situé à Clairefontaine (Yvelines), que Marie-Georges Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a rencontré, vendredi 3 octobre, les responsables du football professionnel français. Cette réunion de travail avait pour but d'évoquer les problèmes concrets (évolution du statut juridique des clubs, relations avec les collectivités locales et les instances européennes...) du football professionnel français. Ces rencontres, qui auront lieu régulièrement – la prochaine est prévue pour le 15 octobre –, ont été décidées en vue de la préparation du nouveau projet de loi sur le sport qui doit être étudié en mars 1998.

Entourée de Claude Simonnet, président de la fédération, de Noël Le Graët, président de la ligue nationale, et de Gervais Martel, responsable des présidents des clubs professionnels et président du RC Lens, Mme Buffet a évoqué les multiples problèmes qui se posent aux responsables d'un sport devenu un enjeu économique considérable. *« L'un des sujets centraux concerne le changement de statut des clubs de football professionnels français. Une minorité de clubs désirent passer en sociétés anonymes. Nous n'y sommes pas opposés, mais à certaines conditions qui doivent être clairement définies. Nous pensons qu'il faut absolument conserver le statut d'association pour la majorité des clubs et qu'en tout état de cause, même si les clubs les plus puissants financièrement passent en sociétés anonymes (SA), il doivent rester liés à la structure fédérale... »*

Visiblement sur la même longueur d'onde que la ministre, Noël Le Graët a précisé : *« La majorité des clubs constitués en sociétés d'économie mixte et ceux qui sont passés en sociétés à objet sportif ne changeront pas de statut. En revanche, la société anonyme se révèle aujourd'hui indispensable pour le développement de quelques grands clubs aux budgets déjà conséquents et désireux de lutter avec plus de moyens face à leurs homologues étrangers. Sur quarante-deux clubs, j'en vois aujourd'hui cinq ou six à pouvoir passer rapidement en SA. Cet éventuel passage permettra notamment à de grandes entreprises d'investir dans ces clubs en bénéficiant d'un régime fiscal intéressant. »*

Si les clubs français les plus ambitieux attendent avec impatience l'autorisation de passer en SA, seul statut permettant notamment de verser des dividendes à ses actionnaires, les responsables fédéraux et politiques ont pris soin de préciser qu'un tel changement de statut devra comporter une clause concernant l'obligation de développer une réelle politique de formation. Ils ont rappelé que si le football français est aujourd'hui dans une situation sportive enviable, il le doit essentiellement aux efforts fournis depuis une dizaine d'années en matière de formation.

**UN MODÈLE DE GESTION**

Autre point délicat abordé lors de cette rencontre, la création éventuelle d'une direction de contrôle de gestion à l'échelle européenne. Aujourd'hui, le football français a assaini ses finances grâce notament aux contrôles effectués par une commission de cette nature (la DNCG). Un club français endetté ne peut se livrer à des folies sur le marché des transferts, ce qui n'est pas le cas des clubs étrangers, même les moins bien gérés. *« Il faut absolument convaincre l'UEFA d'imposer à chacun de ses pays membres l'obligation de créer une commission de contrôle de gestion,* a lancé Mme Buffet. *Pendant que les clubs français font d'énormes efforts pour assainir leurs finances, les clubs étrangers, même les plus endettés, ne sont pas dans l'obligation de présenter des comptes. Il s'agit d'une situation de concurrence déloyale qu'il faut stopper. »*

**Alain Constant**

# Les Anglais cherchent à contester la supériorité française sur la Coupe d'Europe de rugby

## Brive a battu Bath (29-12), tandis que Toulouse s'est imposé à Leicester (23-22)

**Après deux victoires françaises en 1996 et 1997, les équipes anglaises opposent une résistance croissante en Coupe d'Europe de rugby, grâce notamment à une préparation physique inspirée des méthodes de l'hémisphère Sud, où ils opèrent également une bonne part de leur recrutement. Ainsi le Néo-Zélandais Zinzan Brooke a-t-il signé, lundi 6 octobre, un contrat avec les Harlequins de Londres.**

**BRIVE**
*de notre envoyé spécial*

Les plus fidèles des supporters de Brive ont eu un moment d'inquiétude dimanche 5 octobre, lors de l'échauffement des quinze hommes de Bath, qui n'était pas sans rappeler de funestes souvenirs. Ces diables d'Anglais se mettaient en jambes à la manière des terribles rugbymen d'Auckland, ces Néo-Zélandais farouches venus terrasser la Corrèze, ici même, en février. Heureusement, les champions d'Angleterre vont un peu moins vite. Ils font un peu moins bien, tels des élèves appliqués auxquels manquerait encore la patte des maîtres. Mais, grâce à l'impulsion de Jim Blair, l'inventeur de la méthode, l'ancien préparateur physique des All Blacks, puis d'Auckland, ils peuvent se rêver un jour à l'image des grandes équipes de l'hémisphère sud.


RUGBY

En attendant, les inquiétudes corréziennes ont vite été dissipées. Philippe Carbonneau et ses copains ont été intraitables dès le coup d'envoi. Le demi de mêlée briviste voulait fêter sur un grand pied son retour dans l'équipe, trois semaines après la triste bagarre de bar avec des joueurs de Pontypridd (*Le Monde* du 16 septembre). Et les autres souhaitaient que l'événement soit une réussite. Bien organisés en défense, prompts à saisir les occasions d'essai, ils n'ont pas laisser Bath respirer.

Après Toulouse, vainqueur samedi à Leicester (23-22), ils sortaient eux aussi la tête haute de ce énième duel franco-anglais. Comme pour mieux battre en brèche le dogme de la supériorité des équipes d'outre-Manche, qui monopolisait cette saison le bénéfice des victoires. *« Dans la semaine, on ne parlait que d'eux,* confiait Christophe Lamaison, le demi d'ouverture briviste. *Nous, on s'est mis un grand coup de pied au cul. On s'est dit : les Français ont gagné les deux premières éditions de la Coupe d'Europe. Pourquoi renoncer déjà à la troisième ? »*

Pour expliquer ce soudain retournement, joueurs et entraîneurs évoquent deux principales raisons. Les équipes françaises accusaient au début de l'épreuve, il y a un mois, un retard dans leur préparation. La compétition européenne, qui exige un engagement physique supérieur au championnat de France, est arrivée trop tôt. Et les meilleures formations, Toulouse ou Brive, notamment, ont renouvelé une bonne part de leur effectif. Elles sont loin d'avoir réglé tous leurs problèmes d'adaptation. *« Nous commençons tout juste à nous trouver*, admet Olivier Magne, le troisième ligne international, arrivé de Dax à l'intersaison. *Si nous parvenons à tenir les Anglais soixante minutes, après on prend le dessus. »*

**RICHE RECRUTEMENT**

Vainqueurs ou vaincus, Bath et ses frères d'armes, les Wasps, les Harlequins et Leicester, restent les *rivaux les plus redoutables de la* Coupe d'Europe. Ils ne l'ont jamais gagnée. Cette année, ils font tout pour l'emporter. Ils ont encore amélioré leur recrutement. Ils passent aujourd'hui des contrats avec de grands noms du rugby mondial. Serevi, le demi d'ouverture fidjien de Leicester, se range dans cette catégorie. Lundi 6 octobre, Zinzan Brooke, le troisième ligne centre des All Blacks, a signé chez les Harlequins de Londres, qu'il rejoindra l'année prochaine. Thierry Lacroix, de retour d'une nouvelle expérience sud-africaine, a rejoint les Harlequins, dont Laurent Cabannes faisait déjà les beaux jours. Au point que, selon l'opinion de Jean-Claude Skrela, il conviendrait de parler de *« sélections internationales plutôt que de clubs anglais ». « Ces joueurs les poussent encore plus vers le rugby moderne,* ajoute l'entraîneur de l'équipe de France. *Ils leur apportent une qualité supérieure. »*

Aucun détail n'est négligé. Les dirigeants ne s'arrêtent pas au seul *clinquant des noms. Ils visent aussi* à la rigueur et à l'efficacité. La venue de Jim Blair à Bath pour une durée d'au moins deux ans en est une illustration supplémentaire. Sa réputation n'est plus à faire depuis qu'il a conduit les All Blacks à leur unique titre de champion du monde (1987), et Auckland à deux victoires en deux éditions du Super 12 (1996 et 1997). Bath va profiter de son savoir-faire et de sa créativité. N'a-t-il pas mis au point sept exercices différents de préparation physique pour les seuls piliers ? *« J'adapte mon travail au style de jeu prôné par l'entraîneur »*, précise Jim Blair. A Bath comme à l'autre bout du monde.

*Face à ce professionnalisme de* mieux en mieux maîtrisé, les clubs français n'ont guère d'autres solutions que de relever le défi du jeu. Cette fois, Brive et Toulouse ont suffisamment retroussé leurs manches. Ils ont gagné. *« Les Anglais sont meilleurs que l'an dernier,* reconnaît pourtant sans détour David Venditti, le trois-quarts centre de Brive. *Il ne faut surtout pas leur laisser l'initiative du jeu. »* Ce sont les adversaires les plus durs. Les prétendants tricolores à la Coupe d'Europe le savaient déjà. Le week-end anglais n'aura pas été inutile. Il leur a permis de croire à nouveau en leur propre chance de victoire.

***Pascal Ceaux***

### *Bon week-end français*

**Loin des exploits des deux premiers champions d'Europe français (le Stade toulousain a battu Leicester 23-22 et Brive a dominé Bath 29-12), Pau, déjà battu chez les Gallois de Llanelli (14-10), a concédé sa deuxième défaite, sur le terrain de la province écossaise de Caledonia (30-24), dimanche 5 octobre, lors de la cinquième journée de la Coupe d'Europe. Les Palois devront battre les Italiens de Trévise lors de la prochaine journée, le 11 octobre, pour accéder directement aux quarts de finale.**

**En Conférence européenne, Agen, vainqueur à Bristol (42-24), Montferrand, qui a battu Montpellier (56-10), et le Stade français, qui a battu Dax (35-22), ont gagné leur place en quarts de finale avant la dernière journée. Colomiers, Perpignan, Castres l'ont emporté. Bègles-Bordeaux, La Rochelle, Nice, Colomiers, Grenoble, Béziers, Biarritz, Narbonne ont perdu. Toulon a fait match nul. Le troisième ligne aile niçois Jean-François Tordo et le Biterrois Alain Carminati ont été suspendus, respectivement pour vingt et un et soixante jours, à la suite de gestes d'anti-jeu.**

# Mini-Transat : la première étape à Sébastien Magnen

**SÉBASTIEN MAGNEN**, sur *Karen-Liquid*, a remporté, dimanche 5 octobre, la première étape de la Mini-Transat, course en solitaire sur voiliers de 6,50 m. Il a effectué les 1 370 milles de cette première étape, Brest- Santa-Cruz de Tenerife, en 8 jours, 9 heures, 42 minutes et 53 secondes, soit une moyenne de 6,79 nœuds. Jean-François Pellet (*Globe 2 000*) s'est classé deuxième, à peine 4 heures plus tard. Agé de trente et un ans, architecte naval de profession, Sébastien Magnen a lui même dessiné et construit *Karen-Liquid*, bateau qui figure à la fois parmi les plus larges et les plus légers de la flotte, et dont la coque a été réalisée suivant la technique de la résine injectée. La deuxième et dernière étape, longue de 2 700 milles doit emmener les concurrents de Santa-Cruz de Tenerife à Fort-de-France (Martinique).

**DÉPÊCHES**

■ **CYCLISME : l'Ukrainien Andrei Tchmil a remporté, dimanche 5 octobre, la 91e édition de la classique cycliste Paris-Tours,** neuvième épreuve de la Coupe du monde. Il devance, à près de 49 km/h de moyenne, le Britannique Maximilian Sciandri, avec lequel il s'était échappé dans les cinq derniers kilomètres. Le sprint du peloton a été remporté par l'Australien Henk Vogels, le plus rapide du groupe devant l'Italien Claudio Camin.

■ ***HIPPISME : le cheval Peintre célèbre, monté par Olivier Peslier,*** **a remporté le Prix de l'Arc de Triomphe,** dimanche 5 octobre, sur l'hippodrome de Longchamp. Le pur-sang français, âgé de trois ans, a placé une accélération brutale et décisive dans la dernière ligne droite. Daniel Wildenstein, son propriétaire, empoche l'équivalent d'environ 700 000 dollars. *Pisludski*, monté par *Michael Kinane*, et *Borgia*, un cheval allemand, ont pris respectivement les deuxième et troisième place de cette course considérée comme le championnat du monde des galopeurs.

■ **FOOTBALL : Lorenzo Sanz, 54 ans**, a été reconduit, dimanche 5 octobre, pour quatre ans dans ses fonctions de président du Real Madrid. Le promoteur immobilier était le seul candidat à sa succession. Il devra notamment résorber l'important déficit de son club.

■ **Le Mexique a largement battu le Salvador (5-0)**, dimanche 5 octobre, et conforté sa place en tête de la poule finale de la zone Concacaf (Amérique du nord, Amérique centrale, Caraïbes), qualificative pour la Coupe du monde 1998. Le Salvador voit en revanche s'éloigner ses chances de qualification au profit des Etats-Unis et de la Jamaïque.

■ **Le sélectionneur de l'équipe du Japon, Shu Kamo, a été limogé** *et remplacé par Takeshi Okada après le match nul (1-1) concédé* par le Japon au Kazakhstan, samedi 4 octobre, lors d'un match éliminatoire de Coupe du monde. Le Japon est troisième de son groupe, à sept points du leader sud-coréen, et avec deux points de retard sur les Emirats arabes unis.

■ **La 13e journée du championnat de France de D2** a été marquée par la victoire de Lorient face à Gueugnon (3-0) qui permet au club breton de se maintenir en tête du classement. Saint-Etienne, victorieux de Caen (3-0) a laissé la dernière place au Mans, battu sur son terrain par Mulhouse (0-1).

■ **Des incidents entre supporteurs toulonnais et niçois ont fait un blessé**, dimanche 5 octobre à Nice, à la sortie du match opposant les deux équipes. La rencontre qui s'est soldée par un match nul (1-1), comptait pour la 13e journée du championnat de France de D2.

■ ***MOTOCYCLISME : l'Italien Massimiliano Biaggi (Honda)*** *a remporté*, dimanche 5 octobre, son quatrième titre consécutif en 250 cc, après le Grand Prix d'Australie. En assurant la deuxième place derrière l'Allemand Ralf Waldmann (Honda), l'Italien a conservé une avance de deux petits points au classement général sur son vainqueur du jour. *L'Espagnol Alex Criville (Honda)* a remporté *la course en 500 cc et le* Japonais Noboru Ueda (Honda), en 125 cc.

■ **ATHLÉTISME : Caroline Ammel (Stade Français) a battu le record de France féminin du saut à la perche en réalisant** 4,21 m, lors de la première journée de la Coupe de France d'athlétisme, samedi 4 octobre, à Bondoufle (Essonne). (Ancien record : 4,15 m par Annie Poissonnier, le 25 juin 1997).

■ **BOXE : le Britannique Lennox Lewis a conservé son titre mondial des lourds version WBC** en battant le Polonais Andrew Golota par KO à la première reprise samedi soir à Atlantic City.

■ **Le Français Julien Lorcy a laissé de justesse s'échapper le titre vacant de champion du monde des *super-plume* version WBO** en faisant match nul contre le Mexicain Arnulfo Castillo, samedi 4 octobre, à Villebon, dans la banlieue sud de Paris.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 80** du samedi 4 octobre. **Premier tirage : 14, 21, 26, 27, 34, 46,** numéro complémentaire : 23. Rapport pour 6 bons numéros : 3 753 765 F. Rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 65 780 F. ; pour 5 bons numéros : 5 855 F. ; pour 4 bons numéros : 139 F. ; pour 3 bons numéros : 16 F. **Second tirage : 2, 5, 7, 32, 35, 43,** numéro complémentaire : 29. Rapport pour 6 bons numéros : 7 743 465 F. Rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 60 315 F. ; pour 5 bons numéros : *6 810 F. ; pour 4 bons numéros* : 143 F. ; pour 3 bons numéros : 14 F.

# A cinq mois des JO, le hockey sur glace nord-américain s'offre une visite promotionnelle au Japon

**ATLANTA**
*correspondance*

Pour les esprits les plus malins, le court séjour que la NHL (National Hockey League) vient d'effectuer au Japon a fourni matière à une poignée de bons jeux de mots du style : *« Une lente dérive de la banquise. »* Pour les autres, il est la preuve d'un sens consommé du marketing.

Samedi 4 et dimanche 5 octobre, le championnat professionnel le plus relevé de la planète a choisi d'innover en organisant deux matches officiels dans le décor étrange d'une patinoire de Tokyo. Les Canucks de Vancouver et les Mighty Ducks de Anaheim se sont rencontrés à deux reprises au Yoyogi Arena, un stade couvert de 10 500 places utilisé comme piscine pour les Jeux de 1964. Les deux premières rencontres disputées par la NHL hors des frontières nord-américaines.

**LES « PROS » PRÉSENTS**

A moins de cinq mois des Jeux olympiques d'hiver de Nagano, la NHL a tenu à préparer la venue de ses joueurs dans un pays où le hockey sur glace semble aussi discret qu'un soleil d'hiver. Avec 35 000 licenciés recensés et, pour seule élite, un championnat semi-professionnel de six équipes, la discipline n'a jamais atteint l'âge adulte.

En février 1998, les Jeux devront pourtant lui réserver une bonne place. Le tournoi olympique accueillera, événement sans précédent, les professionnels américains, canadiens, russes, tchèques ou finlandais de la NHL.

*Une présence longtemps indécise*, encore incertaine quant à son allure définitive, mais aujourd'hui acquise. Visiblement jaloux de la NBA (National Basketball League) et de son formidable « effet Dream Team », le hockey nord-américain veut goûter à son tour aux délices d'une notoriété planétaire. Une ambition de croissance que son premier dirigeant, Gary Bettman (un ancien de la NBA), résumait récemment : *« Les Jeux de Nagano vont nous servir de vitrine sur le reste du monde. Et la reconnaissance de la NHL en sera à coup sûr décuplée. »*

Pas question, donc, de trébucher sur cette première marche. Et moins encore de poser ses malles et ses crosses, à partir du 7 février 1998, dans un pays ignorant règles et usages de ce sport. A Tokyo, la NHL a donc soigné l'emballage. Les deux rencontres entre Vancouver et Anaheim ont été précédées d'une fête du hockey, kermesse autant sportive que commerciale, censée offrir aux Japonais une chance d'approcher les joueurs et de faire leurs premières emplettes dans l'épais catalogue des produits officiels.

Les dirigeants nord-américains avaient également transporté l'habituel décorum des matchs joués aux Etats-Unis et au Canada, musique, attractions et bière. *« Nous voulons leur offrir une complète expérience américaine »*, se réjouissait un dirigeant de la NHL. Plus prudents que perfides, les visiteurs avaient même fait venir d'Edmonton leur propre glace et amené un expert canadien réputé pour être capable de faire pousser une patinoire en plein désert saharien.

**PUBLIC CONQUIS**

La glace était imparfaite, l'humidité de l'air à peine supportable et le public nettement trop sage. Plus ennuyeux : Paul Kariya, le *plus étourdissant des nouveaux* maîtres du palet, était resté au pays dans l'attente d'un nouveau contrat avec les Mighty Ducks de Anaheim. Une absence plutôt regrettable, ce jeune ailier présentant l'immense intérêt de posséder dans ses veines quelques gouttes de sang japonais.

Mais les 21 000 places mises en vente pour les deux rencontres se sont arrachées en moins de trois heures. Et le public, timide et perplexe en début de partie, a fini le match debout. *« Un premier pas réussi*, a jugé Mark Messier, le nouveau capitaine des Canucks de Vancouver. *Le second sera de leur faire tenir une crosse. »*

***Alain Mercier***

# Dégradation pluvieuse

ASSOCIÉE à une dépression sur le nord des îles britanniques, une perturbation va traverser la France. Elle sera précédée par une activité orageuse sur les régions du Sud-Est et dans une moindre mesure sur la région Rhône-Alpes.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Le temps sera le plus souvent très nuageux avec des risques d'averses surtout sur les côtes. Le vent de sud-ouest atteindra 70 km/h dans les rafales. Les températures seront comprises entre 18 et 22 degrés.

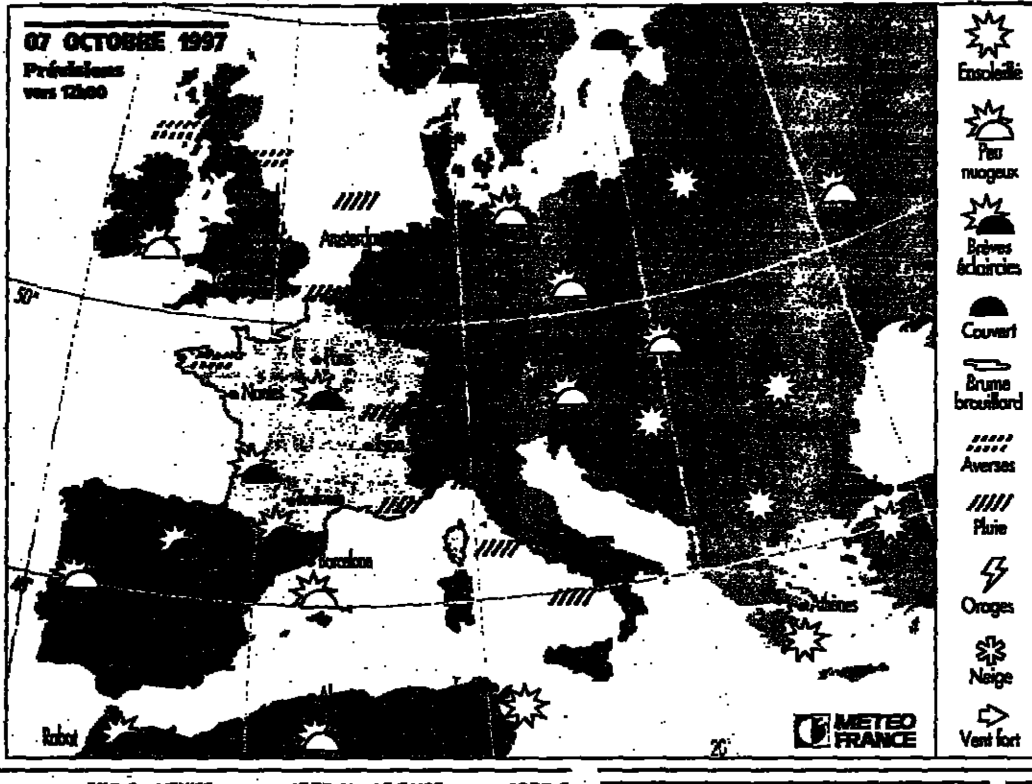
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – La zone pluvieuse touchera toutes les régions le matin puis se décalera vers l'est. Le tonnerre pourra par moments se faire entendre. Quelques éclaircies reviendront, sauf sur les Ardennes. Le thermomètre indiquera entre 18 et 21 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Toute la journée, les nuages seront nombreux et souvent accompagnés de pluie ou même d'orage. Sur la Franche-Comté les précipitations pourraient être les plus importantes, jusqu'à 60 mm d'eau. Les températures sont encore douces, entre 21 et 24 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Beaucoup de nuages pour ces régions avec quelques précipitations sur le nord. Il fera encore doux, entre 21 et 24 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Le ciel sera gris sur ces régions avec de la pluie ou des orages. L'activité orageuse sera plus marquée sur Rhône-Alpes. Le thermomètre indiquera entre 20 et 24 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le temps sera couvert, pluvieux et orageux. Les précipitations pourront atteindre 80 mm en vingt-quatre heures sur le relief. Le vent d'est atteindra 50 km/h sur les côtes. Le thermomètre indiquera entre 22 et 25 degrés.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie américaine Northwest Airlines met gracieusement à la disposition de ses passagers un téléphone portable pendant leur séjour aux Etats-Unis. Cette offre est réservée aux passagers voyageant sur le vol quotidien Paris-Detroit, toutes classes et destinations finales aux Etats-Unis et au Canada confondues.

■ **AFRIQUE.** Air Afrique ouvre, le 13 octobre, une liaison hebdomadaire Pointe-Noire - Johannesburg et, le 29, une ligne de Paris à Malabo, capitale de la Guinée-Equatoriale, via Abidjan à l'aller, le jeudi, et via Cotonou et Abidjan au retour, le vendredi.

■ **PAYS-BAS.** La compagnie néerlandaise KLM fermera, le 26 octobre, sa ligne Amsterdam-Strasbourg. Des solutions de substitution sont proposées aux passagers ayant réservé leur place au-delà de cette date.




**PRÉVISIONS POUR LE 07 OCTOBRE 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 21/26 S | KIEV | 5/15 S | VENISE | 17/22 N | LE CAIRE | 18/27 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 26/31 S | LISBONNE | 16/22 N | VIENNE | 10/21 N | MARRAKECH | 16/23 C |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 20/26 N | LIVERPOOL | 12/15 P | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 16/20 P |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 14/17 P | BRASILIA | 19/34 S | PRETORIA | 21/33 N |
| | | | | AMSTERDAM | 14/18 P | LUXEMBOURG | 12/17 P | BUENOS AIR. | 10/20 S | RABAT | 17/23 N |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 12/23 P | ATHENES | 18/25 S | MADRID | 14/23 N | CARACAS | 26/33 S | TUNIS | 22/30 S |
| AJACCIO | 15/26 P | NANTES | 13/23 N | BARCELONE | 19/25 S | MILAN | 18/21 P | CHICAGO | 18/26 C | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 16/22 N | NICE | 16/23 P | BELFAST | 9/12 P | MOSCOU | 1/5 P | LIMA | 19/22 C | BANGKOK | 27/32 P |
| BORDEAUX | 13/24 N | PARIS | 13/21 N | BELGRADE | 11/24 S | MUNICH | 10/22 S | LOS ANGELES | 14/18 N | BOMBAY | 24/32 S |
| BOURGES | 12/23 P | PAU | 14/23 N | BERLIN | 14/23 N | NAPLES | 20/26 P | MEXICO | 13/23 N | DJAKARTA | 26/30 N |
| BREST | 11/18 N | PERPIGNAN | 17/25 P | BERNE | 11/20 P | OSLO | 9/14 C | MONTREAL | 5/14 S | DUBAI | 27/36 S |
| CAEN | 13/17 P | RENNES | 13/21 N | BRUXELLES | 14/18 P | PALMA DE M. | 18/27 S | NEW YORK | 16/23 S | HANOI | 23/28 P |
| CHERBOURG | 13/19 P | ST-ETIENNE | 12/26 P | BUCAREST | 9/23 S | PRAGUE | 11/21 N | SAN FRANCS. | 13/19 S | HONGKONG | 24/27 S |
| CLERMONT-F. | 12/26 P | STRASBOURG | 13/24 P | BUDAPEST | 11/22 N | ROME | 20/25 P | SANTIAGO/CHI | 2/20 S | JERUSALEM | 17/28 S |
| DIJON | 12/24 P | TOULOUSE | 14/25 N | COPENHAGUE | 11/17 S | SEVILLE | 17/25 P | TORONTO | 10/20 N | NEW DEHLI | 21/27 P |
| GRENOBLE | 11/23 P | TOURS | 12/21 N | DUBLIN | 8/13 S | SOFIA | 12/22 S | WASHINGTON | 17/29 N | PEKIN | 6/21 S |
| LILLE | 12/20 N | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 11/20 P | ST-PETERSB. | 1/5 N | **AFRIQUE** | | SEOUL | 12/21 S |
| LIMOGES | 14/21 N | CAYENNE | 23/33 S | GENEVE | 13/19 P | STOCKHOLM | 8/12 C | ALGER | 21/28 S | SINGAPOUR | 27/30 P |
| LYON | 12/24 P | FORT-DE-FR. | 25/31 S | HELSINKI | 1/8 N | TENERIFE | 16/22 S | DAKAR | 27/29 P | SYDNEY | 13/18 P |
| MARSEILLE | 17/24 P | NOUMEA | 18/24 N | ISTANBUL | 15/22 S | VARSOVIE | 11/19 S | KINSHASA | 22/30 N | TOKYO | 15/20 P |


Situation pour le 6 octobre à 0 heure TU



Prévisions pour le 8 octobre à 0 heure TU

PRATIQUE

# Accueil des villes françaises cherche à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants

*« VOUS DÉMÉNAGEZ, bienvenue à l'Accueil des villes françaises (AVF). »* Quand elle est arrivée à Clermont-Ferrand, il y a un an, cette annonce, sur un panneau lumineux, a attiré l'œil d'Annie. Habituée aux déménagements, cette épouse de fonctionnaire n'est jamais restée plus de cinq ans dans la même ville. *« Bien que j'en sois à mon septième déménagement, je n'avais jamais entendu parler des AVF, mais le mot « accueil » a tout de suite fait écho au sentiment que j'éprouvais d'être, à nouveau, complètement perdue »*, explique-t-elle. Mère de famille de quarante-quatre ans, Annie a dû abandonner son emploi à la première mutation de son mari mais alors que ce dernier, chaque fois, liait de nouveaux contacts dans son travail, *« il y a des endroits où, moi, j'ai eu vraiment beaucoup de mal à faire mon trou »*, confie-t-elle.

Chaleureusement accueillie à la permanence locale, l'Auvergnate d'adoption, pilotée par les bénévoles de l'association, a fait connaissance avec son nouvel environnement. Visites du Clermont insolite et randonnées dans aux alentours lui ont permis d'entrer en relation avec d'anciens et nouveaux résidents, et de trouver rapidement l'adresse d'un orthodontiste ou d'un centre de judo pour les enfants. *« Lors de soirées au restaurant,* ajoute Annie, *nous avons pu faire la connaissance d'autres couples que, maintenant, nous rencontrons en dehors de l'AVF ; puis je me suis aussi liée avec plusieurs femmes qui participent, comme moi, aux ateliers. »*

De multiples activités – manuelles, ludiques (bridge, Scrabble) et culturelles (cours de langues, expositions, etc.) – sont en effet proposées à ses adhérent(e)s par l'association clermontoise. *« Il s'agit de " supports " d'accueil destinés à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants »*, commente Geneviève Durand, présidente de l'AVF local. Une précision importante car, au fil du temps, un certain nombre d'Accueil ont perdu de vue leur vocation originelle pour se transformer en clubs de loisirs d'autant plus attractifs que leurs tarifs sont peu élevés. C'est pourquoi, à l'instar de la règle qui leur interdit à elles-mêmes de cumuler plus de deux mandats de trois ans, certaines responsables essaient d'adresser le même message à leurs adhérentes.

Liée au mouvement de décentralisation, la création des premiers AVF date du milieu des années 60. *« La mobilité professionnelle des maris était souvent mal vécue par leurs épouses,* rappelle Geneviève Chiffaud-Moliard, responsable, à Paris, de l'antenne du 13e arrondissement. *Pour y remédier, quelques femmes, à Reims, Bordeaux et Dijon, ont eu l'idée de monter des groupes de rencontre plus ou moins informels, embryons de ce qui allait devenir Accueil des villes françaises. »* Aujourd'hui structurés autour d'une charte commune et regroupés aux niveaux régional et national, il existe six cents AVF en France. Ils sont animés par 20 000 bénévoles, des femmes essentiellement, anciennes « accueillies » pour la plupart, qui ont suivi une formation pour devenir hôtesses et responsables des associations.

Sans être exclusivement féminin, le public des « Accueil » l'est cependant largement resté. Aujourd'hui comme hier, les cent mille membres des AVF sont surtout des adhérentes qui, par choix ou nécessité, n'exercent pas d'activité professionnelle. Elles ont été récemment rejointes par des retraité(e)s.

Au changement de ville se superpose maintenant le changement de vie. *« En plus des gens qui, la retraite arrivée, choisissent de venir – ou de revenir – en Avignon,* constate Colette Brun, responsable de cet Accueil de Vaucluse, *nous rendons aussi service à des Avignonnais qui n'avaient pas d'autres relations que professionnelles et qui se retrouvent isolés dans la ville où ils ont pourtant toujours vécu. »*

Aux jours et heures où fonctionnent la quasi-totalité des AVF, il est difficile de rencontrer les jeunes et les actifs, ce qui contribue à donner une image un peu vieillissante de la structure. Pour lutter contre celle-ci, des antennes « jeunes femmes », « jeunes foyers » ou « jeunes mamans » se sont multipliées, doublant l'AVF classique de la ville.

### PUBLIC PLUS LARGE

Pour s'adapter aux évolutions de la société et atteindre un public plus large, certaines bénévoles n'hésitent pas non plus à donner de leur temps aux heures dites « familiales ». Régine Herbaut, responsable de l'antenne lyonnaise Soirs et week-ends, organise l'information et l'accueil des nouveaux arrivants, parmi lesquels des personnes en activité, dont environ un tiers d'hommes. C'est aussi le soir et les fins de semaine qu'ont lieu les sorties et randonnées des groupes jeunes qui se sont constitués dans quelques grandes villes. Actif ou demandeur d'emploi, aux AVF, on est jeune entre vingt-cinq et trente-cinq ans, mais les étudiants, ayant d'autres réseaux de sociabilité, ne fréquentent pas les « Accueil ».

Complètement mixtes et socialement aussi plus mélangés que leurs aînés, ces groupes jeunes connaissent également un taux de rotation beaucoup plus élevé. *« Chez nous, il n'y a pas de dinosaures qui s'incrustent,* commente Jean-Frédéric, de Rhône Accueil jeunes, *en général, on ne reste pas dans l'association plus de deux ans, sauf pour y prendre des responsabilités. »* Parce que les AVF sont le reflet des gens qui les composent, Jean-Frédéric et ses pairs contribuent à renouveler l'image de l'association.

*Caroline Helfter*

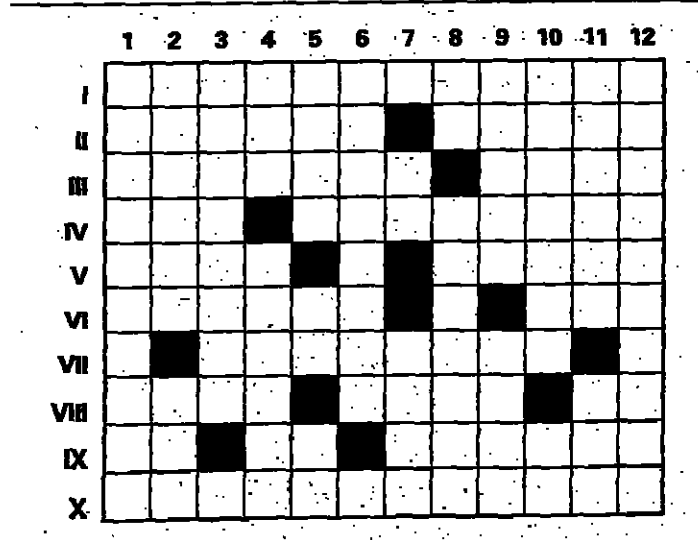
## 675 centres en France et à l'étranger

● **Apolitiques et non confessionnels**, les 600 Accueils locaux sont regroupés à l'intérieur de dix-huit unions régionales coordonnées par l'Union nationale des Accueils des villes françaises (UNAVF), 20, rue du 4-Septembre, 75002 Paris, tél. : 01-40-17-02-36. Pour connaître les coordonnées de l'AVF le plus proche de son domicile on peut consulter le Minitel : 3615 AVF Accueil.
● **L'adhésion** à un AVF coûte entre 100 et 150 francs par an, mais on n'a pas besoin d'adhérer pour bénéficier des informations personnalisées que délivrent les services « pré-accueil » et les permanences des associations.
● **Les familles** qui s'expatrient peuvent contacter la Fédération internationale des Accueils français et francophones à l'étranger (Fiafe), qui regroupe 75 Accueils hors de France. Adresse : 10, rue Louis-le-Jeune, 92120 Montrouge ; répondeur et fax : 01-46-55-40-01.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97219

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*




### HORIZONTALEMENT

I. Videur professionnel. – II. Un bois de support. Fera toujours tourner la tête des belles. – III. Isolant électrique. Quelques minutes d'images et de son. – IV. Personnel. Sa beauté est reconnue, mais elle n'est pas la première. – V. Sculpté à la place de la cheminée. Boire comme une bête. – VI. Plus grave que le luth. Se met à table. – VII. A l'origine, sa chaîne était en soie. – VIII. Possessif. Aux deux tiers sénile. Démonstratif. – IX. A la fin de l'envoi. Pour cacher l'identité. Reste en place dans le moteur. – X. Donner le minimum, à l'autre de comprendre.

### VERTICALEMENT

1. Occupe bien la journée. – 2. Comme une meule passée à la meule. Met à égalité. – 3. Facilite la visite du pavillon. – 4. Cinéaste bengali. Il dévora tous ses enfants, mais épargna Zeus, le petit dernier. – 5. Chef de bande. Pompes anglaises. Négation. – 6. La grande famille des orangers et des pamplemoussiers. – 7. Bien attrapé. Lâché pour rétablir la situation. – 8. Compte-rendu. Portée pour dénoncer. – 9. Fit un pâté. Petit bonhomme tout retourné. – 10. Garde le sens en plus court. Lettres de tendresse. – 11. Façonnée. Anglais, c'est un hautbois. – 12. Le fonds chez Molière.

*Philippe Dupuis*

### SOLUTION DU N° 97218

**HORIZONTALEMENT**

I. Manipulation. – II. Obole. Abonné. – III. Loterie. Ardu. – IV. Lui. Ponts. Et. – V. Etole. Natter. – VI. Tinette. Sa. – VII. Source. Cal. – VIII. Et. Néo. Maori. – IX. Roc. Libertés. – X. Epoussetasse.

**VERTICALEMENT**

1. Molletière. – 2. Abouti. Top. – 3. Notions. Co. – 4. Ile. Léon. – 5. Perpétuels. – 6. Io. Trois. – 7. Laennec. Be. – 8. AB. Ta. Emet. – 9. Toasts. Ara. – 10. Inr. Tacots. – 11. Ondée. Arès. – 12. Neutralise.



## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 38

# Les jumeaux muets

VOUS VENEZ de participer aux éliminatoires d'un concours de logique. Parmi les arbitres, figurent les jumeaux Véris et Factis, qui se ressemblent tellement qu'ils sont indiscernables.

Le premier dit toujours la vérité, tandis que le deuxième ne sait que mentir. Facétieux, les deux jumeaux affectent de ne pas parler et se sont forgé un langage de gestes auquel personne ne comprend goutte. Tout juste sait-on qu'ils disent « oui » et « non » en levant un des bras, et encore ignore-t-on le bras qui signifie « oui » et celui qui signifie « non ».

● Vous rencontrez un des jumeaux. Vous voulez savoir s'il est Véris ou s'il est Factis.
*Quelle question lui posez-vous ?*

● Vous rencontrez un des jumeaux. Vous voulez lui faire lever le bras droit.
*Quelle question lui posez-vous ?*

● Vous rencontrez un des jumeaux. Vous voulez savoir si vous êtes qualifié.
*Quelle question lui posez-vous ?*

*Elisabeth Busser et Gilles Cohen*
*© POLE 1997*

## Les Jeux dans « Le Monde »

*Dans cinq de ses numéros de la semaine Le Monde publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.*

**SOLUTION DU PROBLÈME N° 37 paru dans *Le Monde* du 30 septembre**

Aux symétries (et rotations) près, il n'y a qu'une solution :

| | | |
|---|---|---|
| 1 | 5 | 8 |
| 6 | | 2 |
| 7 | 3 | 4 |



*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

هكذا من الأصل





**THÉÂTRE** *Cyrano de Bergerac* vient d'avoir cent ans. Pas le vrai Cyrano du XVIIe siècle, mais la pièce d'Edmond Rostand. Elle est jouée à Paris, mise en scène par Jérôme Savary pour la troisième fois. Le directeur du Théâtre national de Chaillot a allégé son dispositif scénique tout en conservant certains effets spectaculaires à chaque fin d'acte. ● LE RÔLE est porté par Francis Huster, qui a travaillé comme jamais à ce qui pourrait bien être le sommet de sa carrière. Il marie la tradition et l'invention, la diction est parfaite, il se méfie de la grandiloquence qui a souvent été de mise dans d'autres interprétations. ● AU CONTRAIRE, Huster cherche à jouer le rôle, dont il sait qu'un comédien doit un jour s'emparer, au plus près de ce qu'a voulu, selon lui, Rostand ● DANS UN LIVRE, l'acteur explique comment il s'est préparé au personnage, auquel il donne une beauté inaccoutumée.

# La légende de Cyrano de Bergerac vivifiée par le cœur de Francis Huster

## Au Théâtre national de Chaillot, à Paris, Jérôme Savary met en scène le grand œuvre d'Edmond Rostand avec soin et vigueur. C'est la troisième fois qu'il travaille sur cette pièce dont le héros solitaire et libertaire est l'un des plus populaires en France depuis cent ans

**CYRANO DE BERGERAC, d'Edmond Rostand. Mise en scène : Jérôme Savary. Avec Francis Huster, Philippe Khorsand, Cristiana Reali, Virgile Bayle, Jean-Marc Thibault, Jean-Luc Abel, François Borysse, Thierry de Carbonnières, Maxime Lombard, Ghislaine Maucorps... et cinq musiciens.**
**THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. M° Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-53-65-30-00. Durée : 3 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 31 janvier 1998.**

Ils sont là, en chair et en os, Cyrano, notre Cyrano, d'Artagnan, Roxane, Christian, Ragueneau, Le Bret, Guiche, Carbon de Castel-Jaloux et une armée de petits marquis poudrés caquetant, de théâtreux ahanant leurs sonnets, de pâtissiers à leurs fourneaux, de cadets à la manœuvre du côté d'Arras, de bonnes sœurs sous leurs cornettes, de soudards en tout genre qui battent le pavé du Marais. *Cyrano de Bergerac* a cent ans et pas une ride, éternel servant de nos amours impossibles et de nos rêves inaboutis. Le jeune Rostand, un beau jour de 1897, décidait de hausser le ton jusque-là presque *anodin de ses ouvrages, et de dire* en scène les grands défauts et les petites qualités de l'âme française, volant au XVIIe siècle un héros qu'il trahirait, à Dumas ses talents de conteur, aux rimeurs leurs alexandrins, pour trousser une comédie héroïque en cinq actes qui appartiendrait – pour toujours ?, pour toujours ! – au patrimoine artistique national.

L'obstination a du bon. C'est la troisième fois que Jérôme Savary s'attaque à cette pièce dont il connait désormais les chausse-trapes les plus évidentes et les plus dissimulées, au point de l'abréger amoureusement sans presque que l'on *s'en rende compte*. A Mogador, en 1983, il nous l'avait donnée comme on doit la donner sur cette scène populaire et musicale, comédie bon enfant et montée comme crème Chantilly, légère, sucrée, avec pourtant, déjà, une pincée de poivre noir. Depuis, Savary s'est aventuré en Allemagne et a singulièrement allégé son dispositif scénique – le théâtre allemand est certainement celui qui rend le mieux compte des évolutions formelles et plastiques, obligeant le visiteur à peaufiner ses mises en scène.

D'Allemagne donc, Savary nous rapporte une scène du balcon à la perfection inspirée de Peter Stein : un haut mur noir percé d'une fenêtre, deux marches de la même eau, et trois mains qui se joignent, celles de Cyrano, de Christian et *de Roxane, pour dire en un mou*vement paradoxal l'irrémédiable séparation des cœurs. Dans la besace du metteur en scène encore, le rougeoiement d'Arras assiégée, des brumes et des déflagrations qui vous ont, le temps de quelques secondes, une allure de Klaus Grüber quand il peignait Danton...


VICTOR/MAX PPP
*Francis Huster, Cyrano, et Cristiana Reali, Roxane.*

### LES PIRATES DE DISNEYLAND

Mais Savary ne serait pas Savary s'il n'empruntait, et particulièrement à chaque fin d'acte, ses effets très spectaculaires aux « Pirates des Caraïbes », l'attraction préférée des enfants à Disneyland Paris... Autant dire que le rusé directeur du Théâtre de Chaillot s'est consciencieusement armé pour tenir son rang et sa jauge jusqu'au 31 janvier 1998. D'autant que, à ses côtés, Alain Poisson (lumières), Michel Dussarrat (costumes), André Cagnard (combats) et Marc Chalosse (musique) ont chacun soigné leur mise. Déferlement de couleurs, de sons, de cris, d'étoffes – la robe de Roxanne à Arras est à elle seule un sommet de couture polissonne –, tout concourt ici au transport des spectateurs.

On fera un reproche à Jérôme Savary, de taille : pourquoi secoue-t-il à ce point Cyrano au moment de la scène du nez ? Voilà notre Gascon qui virevolte quand, plus tard, pour chacun de ses « grands airs », il sera justement placé face à nous, économisant à ce point ses gestes que ses mots *en seront plus clairs*, et aussitôt plus forts. Force inattendue qui doit beaucoup à son interprète, Francis Huster, dont on savait par grands médias interposés et, accessoirement, par un petit livre amoureux, qu'il avait travaillé *comme jamais* à ce qui ressemble déjà au roc, au pic, au cap, que dis-je, à l'acmé de sa carrière théâtrale. Dans son habit noir au plus près de son corps *juvénile*, Huster réussit le prodige de marier, comme si c'était facile, la tradition et l'invention, une diction parfaite et des audaces tonales qui lui appartiennent en propre. Se méfiant de toute grandiloquence, sans renoncer à porter haut le verbe de Cyrano, il a choisi le clair-obscur, l'entre-deux des passions humaines comme aucun de ses devanciers de la dernière période. Il donne enfin à son personnage une beauté inaccoutumée qui le rend plus séduisant, et surtout plus émouvant encore.

Autour de lui, une armée s'active, avec ses généraux (Jean-Marc Thibault est un Ragueneau de rondeurs et d'ardeurs tout à fait réjouissantes), ses spadassins (on aimerait que Philippe Khorsand apprenne un peu son Guiche, il en a peut-être encore le temps) et sa Madelon (Cristiana Reali est une Roxane qui s'affermit à mesure que la représentation avance sans pour autant convaincre tout à fait). Tous ont la générosité, le cœur, l'engagement sans quoi *Cyrano* ne serait pas ce voyage, tantôt distrayant, tantôt captivant, dans l'inconscient français.

***Olivier Schmitt***

## « Ce cristal aveuglant de pureté »

**Voilà longtemps que Francis Huster médite sur le rôle dont il sait qu'un comédien doit un jour s'emparer. Pour preuve, ce livre qui paraissait en même temps que la première représentation à Chaillot, le 30 septembre, qu'il dédicace à l'issue du spectacle. Le titre est risible : cette « recherche du nez perdu » néo-proustienne a de quoi inquiéter... La lecture rassure et convainc de l'engagement d'un comédien qui ne fait rien par hasard. Pourquoi jouer Cyrano ? Pour approcher un peu ce *« cristal aveuglant de pureté »*. Comment le jouer ? *« Etre différent des autres et différent de moi-même. »* Huster est remonté aux sources du rôle tandis qu'il prenait des notes sur l'évolution de sa propre vision du personnage, bref *« établir l'inventaire minutieux de Cyrano, seule façon d'espérer en prendre réellement possession »*. Vingt-cinq chapitres plus tard, après avoir *« esquivé »* ses amis et limité sa vie *« à la pratique du texte »*, le comédien est devenu le Cyrano du centenaire, certainement l'un des meilleurs interprètes du héros de Rostand.**

★ *Cyrano. A la recherche du nez perdu*, de Francis Huster, éd. Ramsay, 216 p., 89 F.

## TROIS QUESTIONS À *JÉRÔME SAVARY*

**1 Vous avez mis *Cyrano* en scène il y a quinze ans avec Jacques Weber, pourquoi le remonter avec Francis Huster ?**

En réalité, c'est la troisième fois que je mets *Cyrano* en scène. Je l'ai remonté il y a cinq ans en Allemagne, au Festival en plein air de Bad Hersfeld, dans une cathédrale bombardée. Avec 3 000 spectateurs, ça ressemblait à la cour d'honneur d'Avignon. J'avais fait le décor moi-même. Il m'avait fallu couper la pièce pour l'adapter à l'Allemagne. Il y a deux pièces dans Cyrano : le côté Châtelet, grand spectacle, qu'aimait Rostand, et les scènes intimistes qui auraient pu être écrites par Musset. Comme nous avons très peu d'argent à Chaillot – les subventions ne servent qu'au fonctionnement du théâtre, il n'y a pas de budget artistique, ce sont les spectateurs qui financent, et, contrairement à ce qu'on s'imagine, les comédiens, même Francis Huster, sont peu payés –, j'ai eu envie de remonter cette version en France, et j'ai racheté pour trois francs six sous mon décor en Allemagne. Mais je tiens à le souligner : je suis un des metteurs en scène qui reprend le moins ses spectacles.

**2 Quelle influence exerce la version cinéma ?**

C'est l'inverse qui s'est passé. Avant de réaliser son film, Rappeneau est venu voir plus de trente fois mon *Cyrano* (j'ai compté). Il y a amené Gérard Depardieu et d'autres comédiens. Et il a pris Weber comme collaborateur artistique. J'ai refusé de voir le film. J'attends qu'il m'envoie une boîte de cigares.

**3 Pourquoi *Cyrano* conserve-t-il une telle popularité cent ans après ?**

Une enquête a été faite auprès des Françaises et des Français sur le héros qu'ils aimeraient être. C'est Cyrano qui arrive en tête des deux côtés. Il est universel, asexué parce qu'il est puceau : *« Grâce à vous, une robe est passée dans ma vie »*, dit-il. Et probablement homosexuel. Il est solitaire et libertaire, un anarchiste, bien qu'on se trouve en 1890, au lendemain de la défaite. Il réussit par lui-même, sans compromission, et il est totalement français.

***Propos recueillis par Jean-Louis Perrier***



# Les tentations d'un acteur volubile

**PORTRAIT**
Il a volé de succès en succès et affermi encore son talent d'interprète

*CYRANO* a cent ans cette année ; Francis Huster, exactement la moitié. Cinquante ans et le statut privilégié d'appartenir depuis longtemps au clan très fermé des comédiens les plus populaires. Une popularité tout entière acquise sur les planches et à la télévision, qui lui ont offert ses plus grands rôles quand le cinéma se méfiait d'un homme aussi séduisant qu'imprévisible. Tout le monde sait désormais qu'une jambe cassée sur un terrain de football l'année de ses quinze ans a décidé de son avenir professionnel : il ne serait jamais le capitaine du onze tricolore mais, plus simplement, plus tard, le premier des supporters de Paris-Saint-Germain. Ses parents, ouvriers, voient dans cet accident l'occasion qu'il mette ses pas dans les pas de l'oncle Albert, chirurgien à Villejuif, mais Francis Huster suit plutôt les conseils de ses professeurs du lycée Carnot et s'inscrit au cours de théâtre du conservatoire du 7e arrondissement.

*« J'étais alors la caricature de moi-même : myope, timide, potache et chef de classe. Les cours m'ont enfin dégourdi. »* Francis Huster a déjà un alter ego, ami indéfectible avec qui il partagera tout, Jacques Weber. Comme ces années passées au Conservatoire national d'art dramatique, dont il sort en 1971, lesté de trois premiers prix de comédie. *« Alors que je jouais les valets dans la classe de Vitez et développais un tempérament comique, Pierre Dux m'a engagé à la Comédie-Française pour jouer les jeunes premiers romantiques ! »* Là, il grandit dans l'ombre de quelques monstres sacrés qui règnent alors sans partage : Robert Hirsch, Jean Piat, Jacques Charron. Hors de la grande maison, il nourrit sa passion pour Edwige Feuillère, Vilar, Jeanne Moreau et Gérard Philipe, dont il dévorera tous les films. La flamme de Laurence Olivier au service du *« Dieu des dieux »* – Shakespeare – et celle de James Dean, incarnant pour l'éternité la jeunesse indomptée, complètent ce panthéon d'un acteur en devenir.

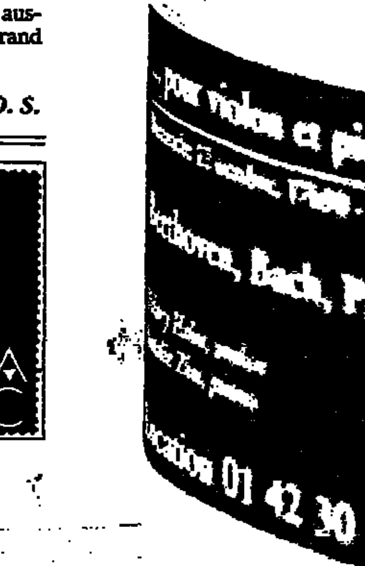
En 1977, Francis Huster est Lorenzaccio sur la scène du Français dans une mise en scène archi-romantique de Franco Zeffirelli, triomphe public bientôt mis en images et diffusé en Eurovision. Plus de 250 millions de téléspectateurs succombent alors à son charme, et la cohorte de ses admirateurs (de ses admiratrices plutôt, souvent très jeunes) est innombrable. Tous s'accordent, et le malentendu naît : Huster est le nouveau Gérard Philipe. Il suffira d'un faible glissement sémantique – « on » le prend pour Gérard Philipe ; « il » se prend pour Gérard Philipe – pour que le comédien compte désormais autant de partisans que de détracteurs. Sa volubilité, ses maladresses verbales, ses rêves de chef de troupe exprimés avec une passion qui ressemble parfois à une méchante fièvre le fâcheront bientôt avec une bonne moitié du monde théâtral. Et la confusion est à son comble quand Jean-Louis Barrault, dans son Théâtre du Rond-Point, lui confie en 1985 le rôle-titre du *Cid*.

Entre-temps, Francis Huster a abandonné la Comédie-Française, où il est revenu très brièvement en 1988. Il l'a quittée fâché, en 1982, au début de l'ère Vincent, en jurant qu'il la retrouverait. On prête au président de la République, Jacques Chirac, son camarade au rang des supporters du PSG, l'intention, publiquement affirmée lors d'un récent voyage en Chine auquel il avait convié le comédien, de l'élever au rang d'administrateur de la Maison de Molière. Beaucoup s'en inquiètent. Si Francis Huster-comédien a volé de succès en succès et affermi encore son talent d'interprète, sa carrière d'adaptateur, de metteur en scène et de chef de troupe n'a pas convaincu, à l'exception remarquable de *La Peste* de Camus en 1989, spectacle pour lequel il ne gouvernait que lui-même. Pour preuve, deux fours subis avec sa compagnie, *Richard de Gloucester*, en 1987, et *Hamlet*, en 1994, qu'il avait coproduit et dont il avait confié la mise en scène à l'Anglais Terry Hands.

On se demande pourquoi cet acteur-né irait se perdre dans la gestion délicate d'une institution théâtrale quand, à l'évidence, sa place est sur la scène. Son interprétation de Cyrano en est la démonstration, irréfutable. Comme le lui écrivait Jean-Louis Barrault au moment de *La Peste*, *« il nous suffisait de gifler la mort pour que celle-ci recule »*. N'est-ce pas là la plus haute définition du métier de comédien, le plus bel épilogue aussi que l'on puisse donner au grand œuvre de Rostand ?

***O. S.***





# Julien Clerc, quinquagénaire et content

**Le chanteur est au Palais des sports, à Paris. Il y a fêté son anniversaire. Pascal Obispo, Tonton David ou Françoise Hardy l'ont rejoint sur scène**

**JULIEN CLERC, direction musicale Jean Schulteis, lumières Jacques Rouveyrollis.**
***PALAIS DES SPORTS*, porte de Versailles, Paris 15e, le 4 octobre. Autres concerts : 20 h 30, les 7, 8, 9, 10 et 11 ; 17 heures, le 12. Mo Porte-de-Versailles. De 192 F à 269 F. Tél. : 01-44-68-69-70.**

Pour fêter, samedi 4 octobre, son cinquantième anniversaire, Julien Clerc, en concert au Palais des sports, a voulu rendre aux variétés françaises leur éclat. En costume gris métal et polo orange, l'enfant soixante-huitard de la comédie musicale américaine, l'homme nu de *Hair*, assume tout, tout ce qui fait du chanteur de variétés un artiste populaire : les chansons d'amour, les refrains gais, la facilité apparente et la recherche cachée. Julien Clerc ne renie rien, pas même les énormes concessions à la mode et au goût commun, il ne rejette rien, et surtout pas *Cœur de rocker*, rien de ce qui permet à un pays de s'unir comme au jour du mariage de la cousine.

Grande communion familiale, la soirée où « Juju » eut cinquante ans appelait le gâteau. Il y en eut un, après, pour les amis, les confrères, les auteurs et la profession, au Niel's, un club privé de l'avenue des Ternes. Mais, au Palais des sports, le moka était dans la salle, orné de milliers de bougies-briquets, tenues à bout de bras par des spectateurs ravis d'avoir chanté aux rappels l'un des plus gros succès commerciaux de Julien Clerc *Jaloux de tout* (1978), parfaitement et sans dérapage. Avec Julien, tout roule, et, puisque sa voix lui est rendue, le public entonne un « *Joyeux anniversaire, Julien* », spontané. Quand ce Julien-là chante, dans la salle les femmes sont belles. C'est à elles qu'il s'adresse, il leur dit qu'il connaît leur courage et leur fragilité – et non faiblesse. Les hommes sont beaux aussi, ils s'identifient au *chanteur de charme*, à son lyrisme, qui n'est jamais si prenant que quand il le crie.

Aimer, finalement, n'est pas si compliqué. C'est une question de confiance, d'abandon, une autorisation donnée à « *laisser faire de [l'autre] son trésor* ». Qui d'autre que Julien Clerc chanterait librement d'aussi superbes naïvetés, de celles que l'on compose dans sa tête quand on est amoureux : « *Mais tous les jours pouvoir te voir, même dans le noir, c'est mon espoir. Mais pour longtemps, nos quatre yeux, perdus à deux, un seul regard, c'est mon espoir, c'est ma victoire* » ? Pascal Obispo, l'un des invités surprise de Julien Clerc ce soir-là, nouvelle idole des jeunes filles, le pourrait peut-être. Mais il porte une veste verte d'assez mauvais goût. Surtout, il n'a pas l'intelligence du bizarre, ce sixième sens qui transforme une chanson d'amour en poème – ici, en l'occurrence, *C'est mon espoir*, extrait du dernier album de Julien Clerc, *Julien*, où Etienne-Roda Gil, le parolier, en profite pour donner sa définition de l'amour : « *La vie se promène sous la soie, la toile ou le velours, nuit et jour.* »

## Chansons d'amour, refrains gais, facilité apparente et recherche cachée

Un nuage d'étrangeté flotte dans l'univers de Julien Clerc, comme un voile de lait dans le darjeeling, comme une odeur de rhum colonial dans le vignoble bordelais. C'est sa différence à lui. Une marque de fabrique, depuis son apparition sur la scène française en mai 1968, avec des bizarreries comme *La Cavalerie*, dont le texte, insolite, est signé Etienne Roda-Gil, fils de catalan anarchiste. Julien Clerc, lui, de son vrai nom Paul-Alain Leclerc, est né le 4 octobre 1947 à Paris d'un père haut fonctionnaire à l'Unesco et d'une mère secrétaire, guadeloupéenne. Il en a gardé une idée mitigée de ses ancêtres les Gaulois. A seize ans, raconte-t-il en scène, il a appris la batterie avec un Antillais qui s'appelait Socrate. Quelques années plus tard, il fera ses débuts en scène, par hasard et au pied levé, « *en Corse* », où il campait.

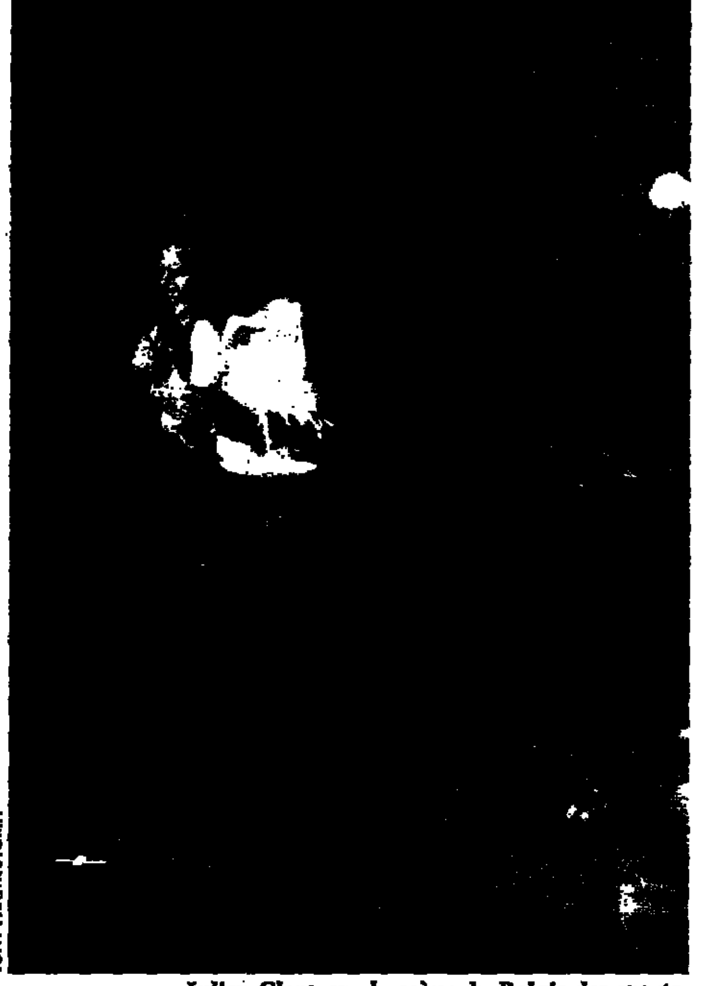
Avec Maurice Vallet, rencontré au lycée Lakanal de Sceaux, et Roda-Gil, croisé au Quartier latin, il prépare le « post-guévarisme romantique » (le Che meurt le 9 octobre 1967) via les Etats-Unis en unissant les étudiants, les cadres et les ménagères français sous la bannière de *Hair*, contre « *le mensonge des nations qui crèvent* ». Sa première apparition au Palais des sports, en 1971, est annoncée par une affiche pop, signée Luigi Castiglioni : Christ de pacotille, aux cheveux longs et bouclés, dessin hyperréaliste noyé dans un halo de lumière sainte, balancé en plein dans les années Miou-Miou, les farces coluchiennes, en opposition aux éclats faussement aventuriers de Stone et Charden. Sept ans plus tard, essoufflé, Julien Clerc devient le fiancé parfumé des demoiselles riches, beau brun bien peigné. Jean-Loup Dabadie, son nouveau parolier, capable du meilleur (*Ma préférence*, 1978) et du pire (*On peut rêver*, dans le dernier album), lui a glissé un bouquet de violettes dans les mains.

Peau de banane sous les pieds du révolutionnaire potentiel, mélodiste hors pair, dévoilé par Roda-Gil, coup de génie d'un auteur qui sait ce qu'est un produit, un emballage et une image ? Julien Clerc est tout à la fois ; ses auteurs se sont parfois fait la guerre, lui, demeure tel qu'en lui-même. « *Vous ne vous dispersez pas, c'est bien* », lui dit un jour François Mitterrand, qui l'avait invité en 1994 à donner un récital chic dans les jardins de l'Elysée pour la Fête de la musique. Minci, à l'aise, à des années-lumière du Julien Clerc englué dans ses principes et bridé qui avait terni son dernier passage à l'Olympia en 1993, le chanteur a sacrifié l'angélisme de surface à la maturité.

En invitant le 4 octobre quelques grands noms de la chanson française sur scène, il a montré ses parentés et filiations. Il y a d'un côté Marc Lavoine (en duo pour *La Fille de la véranda*), le tombeur bon chanteur et formaté aux normes du marché romantique. De l'autre, la nouvelle génération des variétés, rappeurs ou raggamuffeurs qui ne refusent pas l'étiquette de la chanson (Doc Gynéco, extra-terrestre allumé, et Tonton David pour une belle scansion de *Mélissa*).

Il y un peu de tout cela dans Julien Clerc, il y a de ce Patrick Bruel en rocker sexy (*Quand je joue*), de cet Alain Souchon en faux lugubre (*This Melody*), de ce Renaud goguenard en costard noir « classe » (*Travailler c'est trop dur*, un traditionnel cajun remanié par Zachary Richard). Il y a Maurane, pour la voix, magnifique. Dans un récital où il se laisse enfin la liberté d'être lui-même, Julien Clerc intercale de très beaux moments de solitude, les *Séparés*, sur un poème écrit au XIXe siècle par Marceline Desbordes-Valmore, ou *Femmes je vous aime* – un vrai film de Claude Lelouch en raccourci. Dans ce condensé d'éducation musicale et sentimentale, Julien Clerc a même réussi l'impossible : faire monter Françoise Hardy sur scène. Ensemble, ils ont écrit *Mon ange*, elle impose la froideur là où souffle le chaud, la distance là où il risque la promiscuité. Françoise Hardy chanta et s'enfuit, Julien Clerc remercia Uranus, Pluton et Saturne.

***Véronique Mortaigne***



TONY FRANK/SYGMA

*Julien Clerc, sur la scène du Palais des sports.*

**DÉPÊCHES**

■ **ARTS : le pont de bois de Langlois, en Arles**, plusieurs fois immortalisé dans des tableaux de Vincent Van Gogh, a été remonté vendredi 3 octobre, après huit mois de travaux de restauration. Les travaux, d'un montant total de 900 000 francs, dont la moitié a été financée par l'Etat, avaient débuté en février après le démontage total du pont long de 8 mètres, sur le canal d'Arles à Port-de-Bouc.

■ **CINÉMA : le film vénézuélien *Pandemonium*, de Roman** Chalbaud, a reçu le Soleil d'or récompensant le meilleur film projeté à l'occasion du 6e Festival de cinéma et de culture latino-américaine de Biarritz qui a eu lieu du 29 septembre au 5 octobre. Le premier prix d'interprétation masculine a été attribué à Eusebio Poncela, acteur du film argentin *Martin (Hache)*, le prix d'interprétation féminine étant décerné à Leandra Leal, actrice du film brésilien *A ostra o vento*.

■ **ARCHÉOLOGIE : quelque six cents pierres restées intactes**, d'origine magmatique et ayant la forme de boules, ont été découvertes dans le célèbre sanctuaire inca (XVe siècle) du Machu Picchu, à 2 000 mètres d'altitude, au nord de Cuzco, a-t-on appris samedi 4 octobre, de source officielle.

■ **COMÉDIE MUSICALE : le metteur en scène Roman Polanski a** lancé à Vienne, en première mondiale, sa comédie musicale *Le Bal des vampires*, adaptée de son film du même nom retraçant la chasse aux vampires d'un professeur et de son assistant. Le compositeur américain de music-hall Jim Steinman, surnommé le « *Richard Wagner du rock* », n'a pourtant remporté qu'un succès en demi-teinte auprès des critiques en Autriche. Le spectacle devrait rester un an et demi à Vienne pour faire ensuite le tour du monde. Il viendra en dernier lieu à Paris.

■ ***PATRIMOINE* : la mise aux enchères de la villa construite** par l'architecte Robert Mallet-Stevens à Mezy (Yvelines) pour le couturier Paul Poiret a été reportée au 19 novembre à la suite du dépôt de bilan de la société propriétaire des lieux. *Un nouveau* report est possible.

## *Le Sous-Marin de Vitrolles a été muré*

**MARSEILLE**
*de notre correspondant*

La municipalité Front national de Vitrolles n'a pas attendu : deux jours après le concert-rock de soutien au café-musique Le Sous-Marin de Vitrolles, samedi 4 octobre, la porte de l'établissement a été murée de l'intérieur et l'enseigne a été démontée, lundi 6 au matin. Un arrêté municipal en date du 3 octobre, prononçant la fermeture de ce local pour « *raison de sécurité* » et résiliant la convention liant l'association culturelle à la municipalité FN, a été placardé sur la façade de l'établissement. Alerté par des passsants, le président du Sous-Marin, Pierre Jacques, a immédiatement fait appel à un commissaire de police qui s'est rendu sur place. Vendredi, la commission municipale de sécurité avait notifié l'interdiction de recevoir du public pour ne pas avoir pu présenter les papiers attestant de la révision des extincteurs et du système de désenfumage. « *Le FN va jusqu'au bout de la bagarre* », a déclaré sur place Pierre Jacques, qui a annoncé la réunion ce lundi d'un conseil d'administration extraordinaire. Une conférence de presse devait avoir lieu lundi après-midi sur la place de la mairie, devant l'entrée du Sous-Marin.

Objet d'attaques répétées de la municipalité de Catherine Mégret, le Sous-Marin avait organisé, samedi 4 octobre, un concert de soutien qui avait réuni quatre mille spectateurs au stadium, la salle municipale. Noir Désir, Thugs, Miossec, Burning Heads, Massilia Sound System et le groupe vitrollais Biocide s'étaient déplacés. Une grande banderole avait été tendue dans le hall : « *Le Sous-Marin ne coulera pas* ». La saison dernière, le lieu a réalisé huit mille trois entrées pour une cinquantaine de concerts et a assuré quatre cents heures d'ateliers de répétition de groupe. Il est rapidement devenu l'étendard de l'opposition vitrollaise à la politique de Mme Mégret. Pour Loïc Taniou, responsable de la programmation, « *le Sous-Marin a toujours été l'espace de palabres de la ville, mais ce rôle a été amplifié avec l'arrivée du FN* ». Depuis le 19 juin, date à laquelle la municipalité a supprimé sa subvention de 200 000 francs – un cinquième du budget du Sous-Marin –, « *il ne se passe pas une semaine sans que le Front national cherche une faille pour nous faire tomber* », assurait Pierre Jacques, président de l'association.

La présence, samedi, du directeur régional de l'action culturelle en Provence-Alpe-Côte-d'Azur, François Debannes-Gardonne, confirmait l'appui de Catherine Trautmann. Le ministère de la culture et le conseil général (PS) des Bouches-du-Rhône combleront chacun à hauteur de 100 000 francs le trou créé par la suppression de la subvention municipale annuelle. Mais en attendant les factures de l'Urssaf s'entassent... Récemment, dans un courrier au préfet de région, le premier adjoint au maire estimait, en effet, que le Sous-Marin ne remplissait pas le cahier des charges établi. « *L'élue à la culture nous a dit que notre programmation développait chez les jeunes de mauvais instincts* », rapporte Loïc Taniou. Comme celui de Bertrand Cantal du groupe Noir Désir qui présente comme « *naturel* » son soutien au Sous-Marin.

***Luc Leroux***

# Happy end au festival d'Ambronay pour « La Didone » de Cavelli

## L'Académie baroque européenne, dirigée par Christophe Rousset a donné pour la première fois en France cet opéra créé à Venise en 1641

**LA DIDONE, de Francesco Cavalli. Livret de Busenello. Direction musicale : Christophe Rousset. *Mise en scène* : Pascal-Paul Harang. Scénographie : Gilles Taschet. *Costumes* : *Sylvie Skinazi*. Lumières : Laurent Castaingt. Avec Claire Brua (Didon), Stuart Patterson (Enée), Evgueniy Alexiev (Iarbas) et Olga Pitarch, Béatrice Di Carlo, Delphine Duport-Butique, Jean-Louis Georgel, Imma Einsingbach, Pierre Evreux, Mark McFaden, Serge Goubioud, Régine Orlik, Renaud Delaigue, Karine Deshayes, Nathalie Cloutier. Continuo et orchestre de l'Académie baroque européenne.**
**FESTIVAL D'AMBRONAY (Ain). Théâtre de Villefranche-sur-Saône, le 3 octobre.**

AMBRONAY
*de notre envoyé spécial*

En 1993, le Festival d'Ambronay ouvrait sa première « Académie baroque européenne » destinée à de jeunes professionnels en début de carrière. Après Jordi Savall, William Christie et Christophe Coin, c'est Christophe Rousset, directeur de l'Ensemble Les Talents Lyriques, qui a été chargé de diriger les stages et la nouvelle production présentée cette année, *La Didone*, de Francesco Cavalli. Celle-ci sera reprise en décembre à Besançon, Avignon et à l'Opéra-Comique de Paris.

Créé à Venise en 1641, cet opéra n'avait jamais été donné en France. Il conte l'histoire de Didon et Enée et suit le héros troyen depuis la ruine de sa cité jusqu'à son arrivée à Carthage, où il s'éprend de la reine du lieu, avant de l'abandonner pour l'Italie. Ce récit légendaire, Cavalli et son librettiste Busenello en modifient la fin. Didon brûle pour Enée, mais elle n'en mourra pas. Elle préférera épouser Iarbas, son indéracinable prétendant. Cette happy end, où la vie prend le pas sur la mort, n'a rien de gratuite. Elle donne à l'oeuvre une place à part dans la cohorte des Didon lyriques, celles de Purcell et de Berlioz notamment, qui, toutes deux, s'anéantissent d'amour.

La réalisation s'est étendue sur deux ans. Un premier stage en septembre 1996 a réuni à Lyon une quarantaine d'étudiants, venus de toute l'Europe, autour des maîtres d'oeuvre, Christophe Rousset et le metteur en scène Pascal-Paul Harang, et de chanteurs *rompus au* style baroque, comme Howard Crook. Après cette première sélection, une trentaine de jeunes musiciens ont rallié, pour cinq semaines, le Théâtre de Villefranche-sur Saône « *C'est très bien d'être dans le lieu dès le premier jour*, nous expliquait la soprano québecoise Nathalie Cloutier, *les éclairages sont en route, les costumes et le décor à disposition. On est tout de suite dans l'ambiance du spectacle* ».

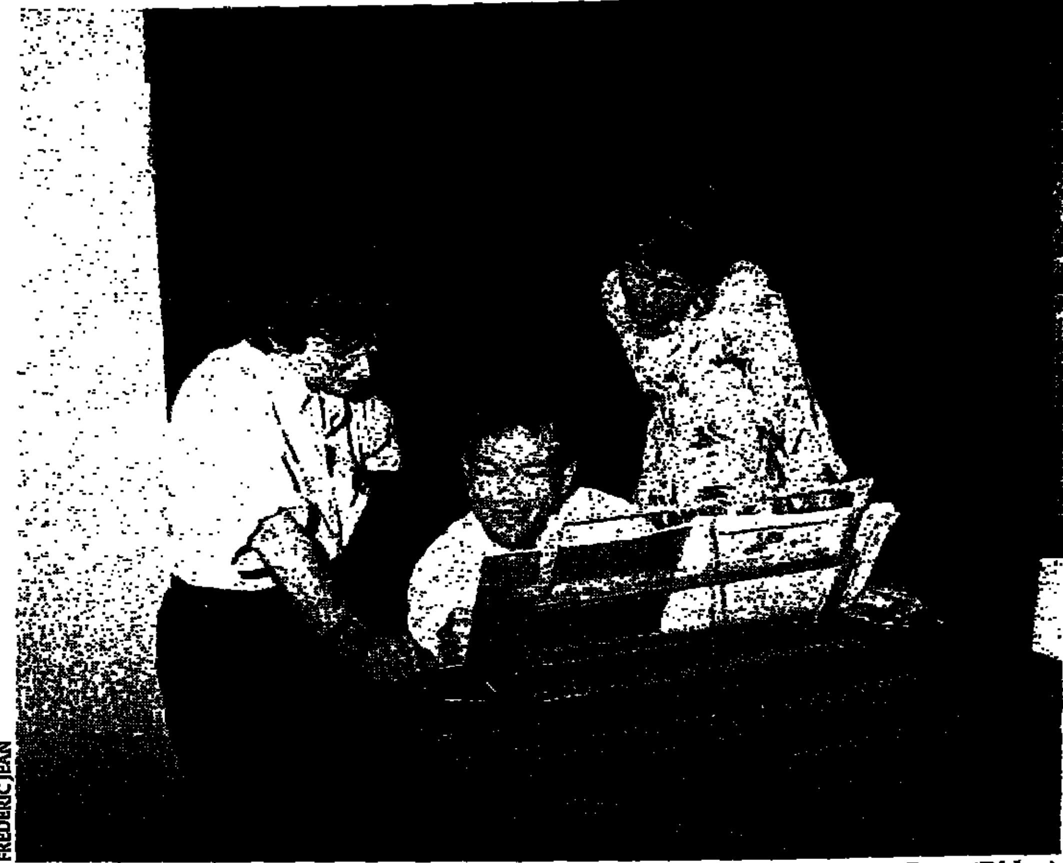
Rita de Letteriis, la conseillère linguistique, faisait sans relâche travailler la déclamation italienne : « *Le matin au petit déjeuner, et jusque dans les promenades au milieu des vignes du Beaujolais !* », s'amusent encore les stagiaires. Alors que, sur la scène, Pascal-Paul Harang réglait les ultimes gestes – « *il y a trente-trois tableaux à traiter comme autant de petis opéras* » –, à l'étage au-dessus, Christophe Rousset peaufinait les intonations du grand air de Didon avec Claire Brua. « *Face à Christophe*, affirmait plus tard une autre cantatrice, la Catalane Olga Pitarch, *il faut être très convaincant. Lorsqu'il s'ennuie, il le dit* ».

Pourtant, le vendredi 3 octobre, on a eu peur au premier acte. Obnubilés par la diction, les chanteurs en oubliaient la musique. Des voix, sans doute nouées par le trac, sonnaient faux ou laid. Les décalages musicaux et scéniques se multipliaient. La chute de Troie sombrait dans la confusion, plus que dans un tumulte organisé.

Tout changea dès le deuxième acte. Les lumières, enfin posées, éclairaient d'une couleur méditerranéenne les murs du palais de Carthage, fermés par une claustra. *Le long fourreau de velours rouge de Didon, les toques Renaissance des* courtisans, les robes noires du trio des suivantes, irrésistibles avec leurs grands chapeaux rehaussés de tulle, surprenaient agréablement l'oeil : la costumière Sylvie Skinazi ne collabore pas pour rien avec Christian Lacroix.

La même exubérance tempérée guidait la mise en scène, enfin à son rythme. Christophe Rousset, depuis son clavecin, colorait avec finesse cette partition si proche, par son écriture, du théâtre parlé. Et vivante surtout, avec son alternance, très shakespearienne, de scènes d'actions, d'intermèdes comiques, de moments de tendresse. *Les chanteurs trouvaient leur bon tempo. Les trois premiers rôles étaient te*nus par des artistes déjà reconnus. Claire Brua a chanté le lamento final avec une musicalité intense. Plus que dans un Enée falot, elle a trouvé en Evgueni Alexiev (Iarbas), baryton bulgare à l'organe ample et chaleureux, un partenaire à sa hauteur.

*P. Mo.*


FRÉDÉRIC JEAN
*Rita de Letteriis (diction), Christophe Rousset (direction musicale) et Claire Brua (Didon).*

**TROIS QUESTIONS À**
## *CHRISTOPHE ROUSSET*

**1 Pourquoi avoir choisi *La Didone* de Cavalli pour votre travail de chef d'orchestre avec l'Académie baroque européenne ?**

L'intérêt pédagogique était de s'adresser à un nombre très large de candidats – il y a une vingtaine de personnages – et de leur apporter *des clefs sur l'opéra italien* de la première moitié du XVII[e] siècle et le style qu'il requiert. *La Didone* est fondée sur le *recitar cantando* à la Monteverdi. L'œuvre comporte peu d'airs. Les récitatifs dominent. D'où l'importance de la déclamation. La musique baroque est la musique du mot. Chaque fois qu'on dit un mot, il faut lui donner tout l'éventail de significations, d'images, qui l'accompagne. Dans un air, on est porté par la musique, l'interprétation paraît plus claire, on peut se mettre sur pilote automatique du point de vue du sens. Un récitatif n'est jamais difficile à chanter. Mais il doit faire avancer l'action, les évolutions psychologiques. Il faut le traiter *comme du théâtre.*

**2 *Est-il plus facile de travailler* avec des jeunes musiciens qu'avec des interprètes confirmés ?**

Avec les stars, il faut mettre des gants. Elles ont une image à défendre, elles n'aiment pas forcément se mettre en danger. Alors que c'est exactement ce que je demande aux chanteurs ici. Les étudiants sont très ouverts, avides de ce qu'on peut leur apporter. Je peux donc leur parler d'une façon très directe.

**3 Ne pensez-vous pas qu'il y a actuellement une réticence à donner des versions scéniques des opéras baroques ?**

L'aventure de l'*Atys* de Lully, monté par Jean-Marie Villégier et William Christie, a énormément *marqué l'opéra baroque en* France. Mais il ne faut pas penser que le miracle n'est pas renouvelable. Il y a bien d'autres cartes gagnantes, comme le montre René Jacobs, à La Monnaie et à Innsbrück. Il faudrait proposer une autre mise en scène d'*Atys*, cela dédramatiserait la situation.

*Propos recueillis par Pierre Moulinier*

# La « kermesse héroïque » de Saint-Eustache

**JANE BIRKIN** vendant des verres de vin, Alain Souchon et Laurent Voulzy servant les pâtisseries : *dimanche après-midi, la buvette de la kermesse paroissiale était tenue par de drôles d'enfants de choeur. L'église Saint-Eustache, au bord du Forum* des Halles de Paris, appelait à « *entrer en résistance contre l'indifférence et le repli sur soi* » en organisant une « *kermesse héroïque* », au bénéfice de son Association solidarité sida.

Autour de l'église, sur les trottoirs et dans les boutiques chics prêtées pour l'occasion, on trouve de tout : vêtements haute couture à 800 francs, barbe à papa, vaisselle griffée, livres à 10 francs mais pas de préservatifs. Les lots de la tombola sont fournis par la galerie Yvon Lambert, l'un des fiefs parisiens de l'art contemporain : lithographies de Sol Lewitt et Marcel Broodthaers, sérigraphies de Jean-Michel Basquiat et Joseph Kosuth, photographies de Joseph Beuys et Nan Golding, œuvres d'Annette Messager, Cy Twombly et Christophe Boltanski. Au moment où les créations de ces artistes sont en vente à la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) de Paris, les gagnants de la tombola les emportent ici pour *100 francs...*

Souvent vêtu en jean de pied en cap, Gérard Bénéteau, *le curé de l'église Saint-Eustache, est proche* des artistes. Le prêtre oratorien a mené plusieurs actions avec Christophe Boltanski : *il l'a invité* au lancement de son réseau d'aide aux malades du sida en 1992 ; *deux ans plus tard, il lui a demandé une installation* dans l'église pour la Semaine sainte. C'est le *plasticien qui a mis sur pied cette kermesse*, quelques jours avant le début de son spectacle inspiré par le romancier japonais Kawabata, dans le cadre du Festival d'automne (*Le Monde* du 18 septembre). Il veut montrer que « *les créateurs contemporains ne sont pas uniquement préoccupés de leur nombril* ». Le long de l'église, chacun peut se faire prendre en photo par lui et repartir avec un Polaroïd un peu flou, vendu 100 francs.

Gérard Bénéteau aide les malades du sida, notamment les étrangers les plus démunis, à se rapprocher de leurs amis et de leur famille. En pleine semaine de pardon de l'Eglise catholique aux juifs, il veut déjà aller plus loin : « *S'il est heureux que nous reconnaissions nos fautes du passé, il serait mieux encore que nous soyons attentifs à nos comportements d'aujourd'hui.* » Quant aux Parisiens un peu branchés et blasés dans ce quartier, ils semblent tout excités de « *donner pour les bonnes œuvres de la paroisse* », selon la formule qui fait éclater de rire un jeune homme à la mode.

*Catherine Bédarida*

# Le concert de « Ma 6-T va crack-er » a été annulé

## Il n'a pas obtenu l'autorisation de la préfecture de police de Paris

**LE FILM** *Ma 6-T va crack-er*, réalisé cette année par Jean-François Richet, a connu une extension discographique. A l'initiative du metteur en scène, un album, inspiré de cette chronique de la jeunesse banlieusarde, compile quelques-uns des rappeurs français les plus réputés, dont I Am, Stomy Bugsy, Assassin, Passi... Le 1[er] octobre, un concert exceptionnel devait réunir à La Cigale, à Paris, les protagonistes de ce disque. Les organisateurs – la société de production Warhead – ont dû l'annuler, faute d'avoir reçu l'autorisation de la préfecture de police. Cette dernière dément que le concert ait été interdit. « *Nous avons des relations épistolaires régulières avec la préfecture*, dit le directeur de Warhead, Philippe Maher. *Tous les concerts que nous organisons jusqu'au 15 octobre ont reçu leur autorisation, pas* Ma 6-T... *malgré nos six fax de relance. Alors nous ne pouvons pas prendre le risque de maintenir le concert. Si tout se passe bien, nous recevrons l'autorisation le lendemain. S'il y a un problème, nous risquons de perdre notre licence d'entrepreneur de spectacles.* »

Les concerts de rap sont souvent plus « chauds » que ceux de rock. Ces dernières années, certaines soirées ont dégénéré. Les rivalités entre groupes gâchent parfois la fête. Récemment, deux d'entre eux en sont très violemment venus aux mains dans les couloirs de la chaîne musicale MCM.

**« UN PLATEAU INCROYABLE »**

Le plateau très fourni de *Ma 6-T va crack-er* devait attirer la foule, les billets étaient tous vendus depuis plusieurs semaines. Warbead avait pris ses précautions. « *Au lieu de la douzaine de personnes prévues pour un concert classique, nous avions recruté une équipe de vingt-cinq personnes connaissant bien le milieu hip hop. Nous avons organisé plusieurs concerts de rap sans connaître le moindre incident. Nous préparons d'ailleurs pour l'année prochaine le premier véritable festival français de hip hop.* »

Chez les artistes, la déception est grande. White et Spirit, deux frères originaires de la cité Beauval à Meaux, avaient été contactés par Jean-François Richet pour composer la musique du film. Après avoir produit le disque, ils avaient intensément préparé ce concert. « *On avait réuni un plateau incroyable. On est tous super déçus.* » Une malédiction poursuit-elle *Ma 6-T va crack-er* ? Ce film controversé avait déjà connu des difficultés. Autorisation de tournage refusée, subventions annulées au dernier moment. La violence de certaines scènes, le marxisme revendiqué de Richet déplaisaient à beaucoup. Pascal Caucheteux, le producteur, dénonce aussi un boycottage des distributeurs. « *Sur les vingt-cinq salles prévues sur Paris pour la sortie*, explique-t-il, *nous n'en avons finalement eu que sept. Malgré un très bon démarrage, ce film n'a pu rencontrer son public.* » *Ma 6-T...* a péniblement atteint le seuil des 80 000 entrées en France. Mais, avec plus de 63 000 exemplaires vendus, l'album du même nom s'approche à petits pas du Disque d'or.

*Stéphane Davet*





# Les petites énigmes suspensives d'Iztok Kovac, chorégraphe slovène

## « Codes of Cobra » était présenté au festival Octobre en Normandie

**Avec sa compagnie, En-Knap, créée en 1993, le Slovène Iztok Kovac propose, au festival Octobre en Normandie, *Codes of Cobra*, qui déploie un réjouissant appétit de sensations. Ce spectacle fait partie du cycle de danse de ce très substantiel festival. Au menu : Mathilde Monnier, François Raffinot, le Finlandais Kenneth Kvarnström et un marathon de danse de deux jours pour combler ceux qui auraient encore un petit creux.**

**CODES OF COBRA, d'Iztok Kovac, par la compagnie En-Knap. Krunoslav Levacic (musique), Saso Podgorsek (film). Théâtre des Arts de Rouen, le 3 octobre. Octobre en Normandie. Tél. : 02-35-70-04-07.**

**ROUEN**
*de notre envoyée spéciale*

Efflanqué, tête dans le cou, le garçon se pose sur scène tel qu'en lui-même. *Ses bras et ses jambes* battent l'air maladroitement. Ales Haladin est chanteur et aveugle, danseur pour la première fois de sa vie. Deux filles l'encadrent et *fourrent leur main dans sa* bouche. Accrochées à sa mâchoire comme à une barre de danse, elles déplient une arabesque. L'une d'entre elles l'attire à terre dans un duo pressant, *lent corps à corps* nimbé de gravité. Ni sensualité ni érotisme dans cette bulle d'atmosphère chaude et froide à la fois. Puis les percussions métalliques repartent de plus belle et le mouvement avec, rapide, énergique, inépuisable. Un tourbillon gestuel porté sans faiblir par Iztok Kovac et ses cinq interprètes.

Avec le *chorégraphe slovène, le* très substantiel festival Octobre en Normandie poursuit son cycle de danse : Mathilde Monnier, François Raffinot, le Finlandais Kenneth Kvarnström, un marathon de danse de deux jours. Troisième création d'Iztok Kovac, *Codes of Cobra* va et vient entre petites énigmes suspensives et blocs chorégraphiques impeccablement balancés. Sautes d'humeur, d'images, une façon de gripper la machine qui *sauve le* spectacle d'une trop facile efficacité. Sans pour autant en perturber la force. L'habile et sensible Iztok Kovac sait jouer sur les failles en évitant d'y tomber. En *plantant une fille seule, les bras* ballants, immobile dans un coin de plateau, il bouscule non seulement sa stratégie mais défriche d'autres pistes moins évidentes. Faut-il penser au mouvement artistique Cobra et à ses expérimentations spontanées ? Pourquoi pas ! Surtout, le chorégraphe traque l'individu, ausculte la peau et récupère *la fragile solitude de la danseuse* hors du groupe.

**CURIEUX DÉCALAGE**

Originaire de la cité industrielle de Trbovlje, source d'inspiration du spectacle, Iztok Kovac a baptisé sa compagnie créée en 1993 En-Knap (mineur de charbon, en slovène) en hommage à son père. Au plus fort de sa danse il n'oublie jamais l'humain, allant jusqu'à faire descendre ses interprètes au fond *du puits en manière d'initiation.* Dans la même humeur il rassemble ouvriers de la mine et danseurs dans le film *Vertigo Bird* (1995) réalisé par Saso Podgorsek. *Au milieu d'un rectangle* d'hommes plutôt perplexes sous leur casque, les corps mobiles et souples des danseurs creusent un curieux décalage. Difficile fusion que celle de l'art et de la vie. De cette rude expérience Iztok Kovac sort néanmoins la tête haute. Sa gestuelle tient le coup. Ferme, rigoureuse, elle précipite sauts, *tours, chutes, roulades au sol. Une* bonne santé que notre jeune homme doit à sa formation de professeur de gymnastique et à sept années de compétition comme danseur professionnel expert en rumba, mambo et cha-cha-cha. Le style flamand à la Wim Vandekeybus ne lui est pas complètement étranger. Iztok Kovac a collaboré pendant quatre ans à l'excellent festival Stuc/Klapstuk à Louvain en Belgique, avant de regagner son pays en 1994. On ne saurait le lui reprocher. Car au-delà de la forme, ce travail frappe par sa sincérité. Lancé par un film flashant de corps dansants, *Codes of Cobra déploie un appétit de sensa*tions réjouissant. On ne chipote pas.

***Rosita Boisseau***

# Les « instantanés » de Georges Aperghis à Strasbourg

**STRASBOURG INSTANTANÉS, par les élèves du conservatoire de Strasbourg. Georges Aperghis, Catherine Bolzinger-Causse, Jean-Marc Foltz (direction). Festival Musica.**

**STRASBOURG**
*de notre envoyé spécial*

Georges Aperghis est, depuis janvier, compositeur en résidence au conservatoire de Strasbourg. *Une semaine par mois, il visite les classes et fait* travailler sa musique, celle déjà écrite et celle qu'il compose spécialement. Le festival Musica, partenaire naturel de cette résidence, s'en fait l'écho à travers trois concerts.

*L'un d'eux était consacré à la création d'une* œuvre originale, *Strasbourg instantanés*, interprétée par un ensemble aussi impressionnant qu'inédit : quatorze clarinettes, cinq tubas, six orgues positifs, clavecin, cymbalum, pianos, quatre violons, *quatre saxophones, un alto, une trompette,* un chœur et quatre sopranos... La partition – quarante-cinq minutes – fait alterner les solos et les ensembles. Sans concession pour l'inexpérience relative de ses jeunes interprètes, elle exige d'eux *un engagement complet.* Ce *que les profession*nels réalisaient parfois laborieusement, des élèves d'un bon niveau y parviennent avec une aisance surprenante et un plaisir évident. Car si cette musique semble souvent librement improvisée, elle *est entièrement notée. Seul le point de départ de* certaines séquences est le fruit de séances d'improvisation. Au fil des mois, Aperghis a inventé des séquences musicales, laissant parfois l'instrumentation en blanc, puis chacun y a trouvé son *bien et le compositeur a fixé précisément les* strates supplémentaires que suscitait sa partition.

Sans doute, ces alternances de chuchotements et de cris instrumentaux ou vocaux, ces détournements, rappellent ce qu'on connaît déjà d'Aperghis, *mais la densité du résultat et la construction* d'une musique qui respire essentiellement la liberté ne laissent pas d'étonner. La forme, à tiroirs, est singulièrement maîtrisée : il n'y a rien ou presque qui laisse s'installer l'ennui. Mais le plus important, peut-être, *c'est une sève nouvelle qui se ré*vèle à travers des séquences apaisées, d'une grande tendresse.

Loin de s'enfermer dans le maniérisme, Aperghis a, à cinquante-deux ans, enrichi son langage *sans se renier*, faisant cohabiter dissonances et consonances, éclatements et polarisations. A un chœur homophone, presque tonal, succède un quatuor de sopranos d'une délicatesse soutenue. Ce qui n'empêche pas, un peu plus loin, un clarinettiste de vociférer de la façon le plus comique. Et pourtant, tout cela se tient : c'est la force du style.

***Gérard Condé***

# Le théâtre des pierres inachevées de Mohamed Rouabhi

**LES NOUVEAUX BÂTISSEURS, de Mohamed Rouabhi. Mise en scène : Claire Lasne. Avec Georges Bigot, Monique Brun, Eric Elmosnino, Alain Enjary, Gérard Hardy, Laurent Ziserman.**
**THÉÂTRE PARIS VILLETTE, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 01-42-02-02-68. Mardi, jeudi, vendredi, 21 heures ; mercredi, samedi, 19 h 30 ; dimanche, 16 heures. Durée : 2 heures. De 65 F à 130 F. Jusqu'au 25 octobre.**

Sous les planches, la terre. Celle de Palestine. Un humus rare, lourd, qui déchire çà et là le plateau comme un cri. L'herbe trop verte d'une jeunesse qui n'en finit pas de chercher le ciel en sort par brassées. Cette terre, inconvenante, nourrit racines, troncs, branches – ancêtres, parents, enfants. Elle rêve des arbres qu'elle ne peut plus donner. Elle est l'enjeu d'un conflit où les droits du sol sont annexés par le plus fort. Matière d'une histoire que tente d'en effacer une autre, à coups de planches semblables à celles d'un cercueil, maniées par des militaires en tenue de combat, brandissant leur visseuse comme une mitraillette, pour obtenir le sol lisse d'un plancher neuf, sans aspérités, pur. Celui qui sera offert aux occupants sans visages venus d'ailleurs.

Avec *Les Nouveaux Bâtisseurs*, c'est *la cinquième fois que* Mohamed Rouabhi (auteur) et Claire Lasne (metteur en scène) s'associent dans un spectacle. Ils appartiennent aux quelques jeunes contemporains qui osent le face-à-face avec leur époque. Ils disent combien ses grands déchirements sont les leurs, qu'il y a des camps, des guerres, des violences et que le théâtre doit en passer par là. Ce n'est pas affaire de courage chez eux, mais de nécessité vécue, entretenue. Celle qui a conduit, un jour de 1990, Mohamed Rouabhi à ouvrir son poing et à découvrir qu'il était serré sur une pierre venue des bords de la mer Morte. Durant sept ans, il a gardé la pierre en main. *Il avait sa place dans* cette révolte. Il lui fallait écrire le théâtre des pierres. Où les gestes, les dialogues, les pensées, auraient la même évidence que ces armes *frustes arrachées au sol.*

Une opération difficile. Elle exigeait la capacité de gérer des contradictions complexes, terribles, de se débarrasser de trop de pudeurs pour faire advenir ce qui serait un théâtre de guérilla, un théâtre de droit, un théâtre de vie quotidienne. Une opération qui n'a pas été menée à son terme, malgré quelques scènes fortes comme celle du cercueil et du disco, celle du café et de la carte. La pièce vacille devant des personnages changeants, pierres vives qui paraissent se pétrifier en pleine trajectoire, comme s'ils vivaient en direct le désarroi de leur inachèvement. Les comédiens, pour la plupart, demeurent en réserve devant ces esquisses. Sauf un, Eric Elmosnino (Radji, l'enfant aux pierres), dansant, tonitruant, brandissant la révolte et la peur sous *forme de dessins. Et désignant l'es*poir dans une boîte de crayons-feutres.

***Jean-Louis Perrier***



**INSTANTANÉ**

## *L'HUMANITÉ BLESSÉE DE ROLAND BERTIN*

C'est un homme sensible. *Du* genre à se moucher en mai, à attraper la grippe à cause d'un mot blessant. Pour se prévenir contre les intempéries – météorologiques *ou affectives – il porte une* écharpe qu'il arbore comme un étendard. Au lieu de l'enrouler autour du cou, il la porte à plat sur les épaules de son imperméable. Il vient de sonner chez son éditeur qui l'a licencié quelques jours plus tôt, en prétextant qu'il passait par hasard à proximité de son domicile. Le voilà dans le salon blanc, où sa rondeur reniflante contraste avec la sécheresse de son interlocuteur. *Il se défait de son écharpe,* la plie consciencieusement. Puis il vide son sac, avec un art réjouissant de vieux chat blessé.

Cet homme – qui s'appelle Jérôme dans *Le Fauteuil à bascule*, de Jean-Claude Brisville – est interprété *par Roland Bertin*. Sur la scène du Théâtre du Vieux-Colombier, sa présence fait merveille : elle casse l'ordonnancement pseudo-moderne du décor de Pace et la discrétion triste de la mise en scène d'Yves Gasc. Avec son corps pesant, son déni de l'élégance et son air malheureux, Roland Bertin *joue contre la règle implicite de la* Comédie-Française, où la fluidité est de mise. Du coup, on ne voit que lui. Son regard attentif entraîne ses camarades de scène (Jean-Baptiste Malartre et Alexandre Pavloff), son talent aiguise celui de l'auteur et son humanité blessée donne vie à une soirée à double entrée – *L'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune*, autre pièce de Jean-Claude Brisville, précède *Le Fauteuil à bascule* – qui sans cela s'enliserait dans l'ennui tranquille de la convention.

***Brigitte Salino***

**★ Théâtre du Vieux-Colombier, 23, rue du Vieux-Colombier, 6e. Mº Saint-Placide. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures ; dimanche à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 2 h 30. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 2 novembre.**

## CE SOIR EN RÉGION PARISIENNE

**Guided by Voices**
Guided by Voices est l'un des groupes fétiches de la scène *Indie rock* américaine. L'inspiration anarchique de ses leaders, Tobin Sprout et Jim Pollard, peut accoucher d'harmonies mystérieuses comme d'énergie bruitiste, quelque part entre REM et Hüsker Dü.
*La Boule noire (salle Valencia - La Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 19 heures, le 6. Tél. : 01-49-25-89-99. 99 F.*

**Jerzy Grotowski au Conservatoire de Paris**
Jerzy Grotowski, metteur en scène et théoricien franco-polonais du théâtre, professeur au Collège de France, donnera les 6, 13 et 20 octobre des cours et séminaires au Conservatoire national *supérieur d'art dramatique de* Paris. Le thème est la « lignée organique » au théâtre et dans le rituel. Les cours se déroulent de 18 heures à 20 heures, et les séminaires de 21 heures à 23 heures.
*Théâtre du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. Entrée libre en fonction du nombre de places disponibles.*

**Ecrit sur le vent**
Comment une mémoire alternant sans cesse ses objets écrit-elle une histoire des images ou des *scénarios qui les justifient ?* C'est l'une des questions posées par Jean-Louis Schefer dans son nouveau livre, *Du monde et du mouvement des images*. A cette occasion, sur le thème « Ecrit sur le vent », la Galerie nationale du Jeu de paume lui confie la programmation d'une vingtaine de films. Parmi les cinéastes élus : Sjöström, Epstein, Dreyer, Bunuel, De Oliveira, Pasolini. Une conférence intitulée « La croix des images » et présentée par Jean-Louis Schefer lancera cette manifestation (le 7, à 18 h 30).
*Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8e. Mº Concorde. Du 7 au 19 octobre. Tél. : 01-47-03-12-50.*



## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Air Force One**
de Wolfgang Petersen (Etats-Unis), avec Harrison Ford, Gary Oldman, Wendy Crewson, Paul Guilfoyle.
**L'Anguille**
de Shohei Imamura (Japon), avec Koji Yakusho, Misa Shimizu, Fujio Tsuneta.
**El Che**
de Maurice Dugowson (France).
**Essaida**
de Mohamed Zran (Tunisie), avec Hichem Rostom, Chdli Bouzayen, Myriam Amarouchene.
***J'irai au paradis car l'enfer est ici* (**)**
de Xavier Durringer (France), avec Arnaud Giovaninetti, Gérald Laroche, Daniel Duval.
**Le Mariage de mon meilleur ami**
de P. J. Hogan (Etats-Unis), avec Julia *Roberts, Dermot Mulroney, Cameron* Diaz, Rupert Everett.
**Messieurs les enfants**
de *Pierre Boutron (France), avec Pierre* Arditi, François Morel, Catherine Jacob.
**The House**
*de Sharunas Bartas (France-Lituanie-*Portugal), avec Francisco Nascimento, Valeria Bruni-Tedeschi, Leos Carax.
***The Mortal Storm* (inédit)**
de Frank Borzage (Etats-Unis), avec Margaret Sullavan, James Stewart, Robert Young, Robert Stack.
**Touch**
de Paul Schrader (Etats-Unis), avec *Bridget Fonda, Christopher Walken.*
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
**Les Voies du vivant dans l'art du théâtre**
Le Théâtre est-il encore nécessaire ? Quels publics, quels projets artistiques, quelles références ? Un débat animé par Jean Caune, professeur en sciences de la communication à l'université Stendhal-Grenoble-III.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº* Gambetta. *A 19 heures. Tél. : 01-44-62-52-52.*
**Orchestre Colonne**
Ravel : *Boléro*. Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition*. Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre*. Probst : *L'Ile de lumière*. Vladim Gluzman (violon), Didier Benetti (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. A 20 h 30. Tél. : 01-42-33-72-89. 95 F à 195 F.*
**Les Musiciens du Louvre**
Œuvres de Rameau et Mondonville. Orchestre de chambre de Grenoble, Marc Minkowski (direction).
*Versailles (78). Chapelle royale du château. RER C Versailles-Rive gauche. A 21 heures. Tél. : 01-39-20-78-00. 70 F à 220 F.*
**Hip hop sur mesure**
Pièces courtes et créations.
*Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. A 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22.*
**Samaruco**
*Soirée flamenca.*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. A 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. 40 F à 290 F.*
**Alain Le Prest**
*La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. A 19 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 70 F et100 F.*
**De Cuba à la rue de Lappe**
avec Adalberto Alavarez.
*Balajo, 9, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. A 21 heures. Tél. : 01-47-00-07-87. 100 F.*
**Joe Cocker**
*Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. A 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 219 F à 285 F.*
**Projection-débat**
Pendant les événements de mai 68, des élèves de l'Idhec avaient filmé « la reprise du travail aux usines Wonder ». Hervé Le Roux en a tiré un documentaire magistral. La séance sera suivie d'un débat en sa présence.
*L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mº Pernety. A 19 h 30. Tél. : 01-45-70-78-38. 35 F.*
**Jean Renoir, le polémiste**
Le Crime de M. Lange (1935) : 17 h 50, 21 h 50.
*Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5e. Mº Cluny. Tél. : 01-43-26-84-65. 30 F.*

### ANNULATION

**Yuri Temirkanov**
Victime de problèmes cardiaques, le chef russe Yuri Temirkanov, ne participera pas aux concerts prévus en octobre en France et en Espagne avec le Philharmonique de Saint-Pétersbourg. La tournée reste maintenue avec trois chefs russes, Iouri Simonov, Alexander Dmitriev et Alexander Lazarev.

### RÉSERVATIONS

**Dany Brillant**
*Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. 20 h 30, les 17 et 18 ; 17 heures, le 19. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Fnac et Virgin. 160 F à 250 F.*
**Radiohead**
*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 19 heures, le 18 octobre. Tél. : 01-42-08-60-00. 143 F.*
**La Tordue**
*L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Du 4 au 22 novembre. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F.*

### DERNIERS JOURS

**6 octobre :**
**Ateliers de Ménilmontant**
*Point accueil, AFSJM, 38, rue des Amandiers, Paris 20e. Mº Père-Lachaise. De 14 heures à 21 heures. Tél. : 01-40-24-24-47.*
**13 octobre :**
**Le Génie des banlieues**
*Portes ouvertes à Cachan, Montreuil, Saint-Denis, Renseignements, BUS INFO, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-43-48-56-09. Jeudi à partir de 18 heures ; vendredi, dimanche et lundi de 15 heures à 20 heures ; samedi de 15 heures à 22 heures.*

## EN VUE

■ *Martigues vient d'accepter* le legs de la bastide de **Charles Maurras**, excommunié, condamné à la réclusion en 1945, qu'elle avait refusé à la mort de l'écrivain, en 1952. La Venise provençale préfère aujourd'hui se souvenir de l'enfant du pays, de l'amateur de bouillabaisse, du « félibre » dont le cœur repose dans la roseraie du chemin du Paradis. « *D'ailleurs toutes ses maudites idées c'est à Paris que Maurras les a développées* », dit, avec l'accent, **Paul Lombard**, le maire communiste de la ville.

■ Un prêtre mexicain, le père **Benjamin Olivas**, a témoigné, vendredi 3 octobre, en faveur d'**Amato Carrillo Fuentes**, le chef du cartel de Juarez, un baron de la drogue mort récemment à Mexico dans des conditions mystérieuses. « *Il était dévoué à Dieu et très généreux*, a dit l'ami. *Pourquoi croyez-vous que les gens l'appelaient* « le seigneurdes cieux » ? En fait le truand devait son surnom aux avions de ligne qu'il utilisait pour son trafic de cocaïne entre la Colombie et l'Amérique du Nord.

■ Le gouvernement britannique lancera prochainement une croisade « Ecoles saines » pour demander aux enseignants de contrôler la sexualité des élèves et dénoncer les plus turbulents aux parents. Toutefois, sur la question du couvre-feu qu'ils veulent imposer aux jeunes délinquants récidivistes, les travaillistes sont devancés par les conservateurs australiens. Là-bas, les autorités du Territoire-du-Nord prévoient de mettre aux enfants sortant seuls la nuit des bracelets de surveillance électronique, en vigueur pour les criminels en résidence surveillée.

■ **Jane Fonda**, 60 ans, participe activement à la « Campagne de la vérité pour la jeunesse », imaginée par les conservateurs du Congrès américain, mais sponsorisée par Durex, le « géant du préservatif ». « *Qu'on le veuille ou non, la plupart des mineurs sont sexuellement actifs. Nous leur offrirons donc les instruments nécessaires pour éviter les maladies vénériennes et la grossesse. Mais l'abstinence est de loin la meilleure des solutions* », estime l'ancien *sex-symbol*, adepte de la nourriture diététique et de l'aérobic.

■ « *Les meilleurs airs du communisme* », disponibles en disque CD et en cassette, atteignent des records de vente en Hongrie. « *Nous en avons déjà écoulé 10 000 exemplaires* », déclare **Akos Rethly**, directeur de la maison d'édition Hungaroton Gong. « *Grâce à ces chansons*, explique un client, *nous pouvons rigoler avec les copains, nous souvenir de nos excursions, des camps de pionniers, des aventures, des filles d'Allemagne de l'Est...* »

***Christian Colombani***

# Le mariage de l'infante, « noce de l'année »

## La presse espagnole a multiplié suppléments et éditions spéciales pour couvrir un événement suivi à la télévision par « un milliard de personnes »

**MADRID**
*correspondance*

Le « oui » de l'infante Cristina au handballeur Iñaki Urdangarin, samedi 4 octobre dans la cathédrale de Barcelone, a été « *écouté par un milliard de personnes* », affirme le quotidien catalan *La Vanguardia*. Ce journal, qui publie en première page une photo de l'infante mariée et radieuse avec pour titre « Princesse de Barcelone », affirme que les 150 caméras de la télévision espagnole qui retransmettaient la cérémonie en Europe, en Amérique latine, aux Etats-Unis et en Asie, ont « *vidé les rues de toute l'Espagne* ». Les Espagnols ont rêvé devant le petit écran. La retransmission de la cérémonie a duré plus de cinq heures en Espagne, avec des émissions spéciales qui avaient déjà commencé au début de la semaine.

La même démesure a régné dans la presse écrite, avec des dizaines de pages dans tous les quotidiens de dimanche et des suppléments ressemblant à de véritables albums de famille. Une première aussi, le quotidien *El Pais*, qui consacrait un supplément intérieur à la « *noce de l'année* », a publié sur une double page des photographies en couleurs. « *Barcelone se joint à la noce de l'infante Cristina et d'Iñaki* », titrait le quotidien sous la photo de la fille du roi d'Espagne, émerveillée, au côté d'Iñaki, devenu duc de Majorque, tout sourire et saluant la foule. Iñaki, le handballeur professionnel dont l'objectif est les Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000, est un habitué des ovations après les exploits.

Une quarantaine de maisons royales assistaient au mariage de l'infante, mais aussi les « grands » de la politique espagnole et du sport, précise *El Pais*. « *La liste des 1 400 invités comprenait tous les secteurs de la société espagnole, depuis les amis personnels des fiancés jusqu'au monde scientifique, financier, militaire, académique et politique.* » Et le journal ajoute : « *Les personnalités avec des fonctions internationales, comme le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor Zaragoza, le président du Parlement européen, José Maria Gil Robles, et le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana.* » Au chapitre des incidents, *El Pais* note les soixante évanouissements, dus en grande partie à la chaleur dans la capitale catalane. Il a également pris la température du petit village basque de la famille Urdangarin, Zumarraga. La cité était déserte et les commerçants du marché sur la grand'place expliquaient que, le fils des Urdangarin épousant la fille du roi, tous étaient devant leur téléviseur et que le négoce était, ce jour-là, inexistant. Le quotidien *El Mundo*, mettant l'accent sur « *la chaleur et l'émotion* » de la cérémonie à la cathédrale de Barcelone, a rendu, comme l'ensemble de la presse espagnole, un hommage appuyé à la famille royale : « *Après les mauvais moments de la mort de Diana, les scandales des Windsor,* les annus horribilis, *les monarchies ont maintenant une nouvelle référence pour aller de l'avant et maintenir la tradition. L'Espagne exporte vers le monde entier le modèle du comportement des familles royales ; comme elle a exporté le modèle de transition d'une dictature à une démocratie. Ce n'est pas peu.* » – (*Intérim.*)

## DANS LA PRESSE

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ Nicole Notat a une spécialité : elle met du réalisme, du pragmatisme et surtout du volontarisme dans ce qui constitue la culture de la CFDT, c'est-à-dire l'innovation, l'imagination et parfois les illusions. A quelques jours de la grande conférence du 10 octobre, les positions syndicales sont assez convergentes à propos des 35 heures, chacun ayant cependant sa spécificité : maximalisme du côté de la CGT ; juxtaposition du côté de FO entre l'augmentation du SMIC, le droit à la retraite de ceux qui ont cotisé 40 ans et les 35 heures, priorité absolue aux 35 heures pour la CFDT. Nicole Notat a voulu dynamiser tout cela en proposant les 35 heures généralisées au 1er janvier 2000. Elle veut ainsi encourager les autres syndicats au réalisme, le gouvernement à se montrer énergique et le patronat à accepter un compromis.

**RTL**
*Michèle Cotta*

■ Le livre d'André Rougeot et de Jean-Michel Verne, journalistes au *Canard enchaîné*, sur l'assassinat de Yann Piat, laisse sans voix. Car de deux choses l'une, ou bien les accusations qui y sont formulées sont fausses et l'identité du général du renseignement militaire qui se livre complaisamment aux questions des journalistes doit être percée à jour. S'il s'agit d'une manipulation d'un quelconque service secret, elle ne peut rester impunie. Ou bien les assertions de ce livre sont vraies. Il s'agit alors d'une affaire d'Etat considérable, la première du genre en France. Dans ce cas, il est impossible d'en rester là. C'est au ministre de la justice de faire en sorte que soient rouvertes les enquêtes trop vite closes et les dossiers trop vite classés.

**THE WALL STREET JOURNAL EUROPE**
*Douglas Lavin*

■ Si le gouvernement français souhaitait vraiment sérieusement faire des économies, il commencerait par annuler la spectaculaire conférence qu'il a convoquée afin de combattre un taux de chômage de 12,5 % en réduisant la durée de la semaine de travail à 35 heures. Selon la plupart des analystes, cette rencontre entre des représentants du gouvernement, des patrons et des syndicats ne donnera pas grand-chose. D'abord parce que le gouvernement espérait un accord entre les syndicalistes, favorables à une telle réduction, et les patrons qui y sont hostiles. Or un tel accord semble peu probable. Pour beaucoup d'investisseurs, ajourner la semaine de 35 heures c'est en fait l'enterrer. Voilà pourquoi la Bourse de Paris a battu des records vendredi. L'autre raison qui devrait justifier l'annulation de cette conférence, c'est que son objectif n'a aucun sens. Dans les services postaux par exemple, on peut réduire la journée de travail et recruter 11 % d'employés supplémentaires pour la même charge de travail. Mais de tels recrutements n'auraient pas forcément lieu dans un contexte de concurrence où une semaine de travail plus courte alourdirait les coûts de la main-d'œuvre et empêcherait d'embaucher. La conférence renforcera la vieille idée française selon laquelle la main du gouvernement doit intervenir très visiblement dans des décisions économiques qui appartiennent au seul secteur privé dans de nombreux autres pays. Un tel dirigisme peut être un très lourd argument dissuadant les étrangers de créer des usines et des emplois en France.

# www2j.meshnet.or.jp/~heiwa/

## Un Japonais condamné pour escroquerie défie la Cour suprême sur Internet

**TOKYO**
*correspondance*

Kiichiro Miyake était le patron d'une petite société immobilière. Condamné pour fraude, il a dû mettre la clé sous la porte et risque la prison, mais continue à clamer son innocence. Il joue son va-tout sur Internet, en y reproduisant tous les documents relatifs à son affaire. Son site web, intitulé « *Exposition publique des éléments irresponsables de mes procès* », n'y va pas par quatre chemins : « *Je suis un accusé innocent et j'ai besoin de votre aide à tous... J'ai cinquante-huit ans et deux mois. J'habite avec ma femme, qui est institutrice. J'étais un simple patron d'âge moyen, dévoué à son travail, jusqu'à ce que la justice me traite comme un sous-homme. Je veux retrouver ma liberté et redevenir humain...* » Pour plaider sa cause, il a scanné et affiché sur le Web toutes les pièces du dossier des jugements de première et deuxième instance, ainsi que les rapports d'enquête de la police ayant permis de l'inculper, dont une série de notes manuscrites dont il s'applique à démontrer l'absurdité.




Son épopée judiciaire remonte à 1992 : Heiwa Homes, la petite société de construction qu'il dirige, aurait fait contracter à ses clients des emprunts doubles, auprès de deux sociétés distinctes. Miyake soutient que son montage financier a été mal compris, et met notamment en cause le quotidien *Asahi Shimbun*, qui aurait, par des articles partiaux et incomplets, attiré l'attention de la justice sur son cas. En 1996, un tribunal de Tokyo le condamne à quatre ans de prison. Le jugement ayant été confirmé en appel, il se pourvoit en cassation devant la Cour suprême.

Celle-ci ne semble pas apprécier l'initiative de ce justiciable récalcitrant. Fin septembre, elle se plaint auprès des avocats de M. Miyake de ce tapage multimédiatique, peu flatteur pour la justice japonaise. Miyake répond qu'il exerce sa liberté d'expression et rappelle que le code pénal n'interdit pas la publication des pièces du dossier après le procès. Sur le conseil de ses avocats, M. Miyake a toutefois accepté de ne plus afficher de nouveaux documents judiciaires sur son site pendant deux semaines, ce qui ne l'empêche pas d'y donner quotidiennement des nouvelles de son affaire. En attendant, les professeurs de droit interrogés par la presse japonaise peinent à se mettre d'accord sur la légalité d'une éventuelle restriction de l'activité en ligne de Miyake.

***Brice Pedroletti***

## SUR LA TOILE

**ARRANGEMENTS INFORMELS**

■ Ira Magaziner, conseiller du président Clinton pour l'innovation technologique, a répété, à l'issue d'une conférence organisée à Bruxelles par la Commission européenne, que les Etats-Unis pourraient éventuellement adhérer à des accords internationaux concernant Internet, mais qu'ils n'étaient pas favorables à la création d'un organisme international de contrôle tel qu'envisagé par la Commission européenne, et qu'ils préféraient les « *arrangements informels* » et les « *approches communes* ». – (*Reuter.*)

**BUDGET EN LIGNE**

■ Les orientations budgétaires pour 1998 du ministère de la culture et de la communication, rendues publiques le 25 septembre, sont désormais consultables sur le site Web du ministère.
*www.culture.fr*

**GATES CONTRE BARKSDALE**

■ Le débat réunissant Bill Gates, patron de Microsoft, et Jim Barksdale, directeur de Netscape, qui aura lieu le mardi 7 octobre dans le cadre de l'exposition « ITxpo » à Lake Buena Vista (Floride), sera diffusé en direct sur Internet, à 15 heures (heure française).
*www.gartner.com/gartnerlive.html*



# Le procès des images *par Alain Rollat*

**RÉSISTER.** Résister à la tentation de la téléjustice expéditive. Dire non. En prononçant le mot. Pour être le contraire d'un Paul Touvier qui en avait peur : « *Dites-moi ce qu'il aurait fallu faire. Dire non aux Allemands ?... J'ai fait mon devoir en évitant le pire...* » Ainsi parlait, avant son procès, l'ancien chef lyonnais de la Milice. C'était en 1975. Une séquence extraite des archives de l'INA et rediffusée ce dimanche soir sur TF 1 dans le cadre de « Public », l'émission de Michel Field dont Robert Badinter était l'invité. Il s'agissait d'un résumé en trois images et trois minutes qui se voulait pédagogique : d'abord Klaus Barbie ; puis Paul Touvier ; maintenant Maurice Papon. Historiquement correct. Mais médiatiquement assassin pour le présumé innocent appelé à comparaître, mercredi, devant la cour d'assises de la Gironde. Et accablant pour la télévision, prise en flagrant délit de raccourci simplificateur. Donc, ce mot, le prononcer tranquillement : « non ! » Pour n'être jamais un Papon rattrapé par les « oui, mais... ».

Oui, refuser les images émotionnelles. S'il fallait encore prouver que les ressorts de la télévision restent incompatibles avec l'administration de la justice, même quand on prend toutes les précautions pour qu'il en soit autrement, il suffirait de se rapporter à ce qui s'est passé, ce même dimanche, sur France 2, au cours de « Polémiques », l'émission de Michèle Cotta qui anticipait sur l'ouverture du procès de Bordeaux en confrontant l'avocat de Maurice Papon à celui des parties civiles. Il a suffi d'une ligne soulignée, dans une note manuscrite reproduite à l'écran, pour produire un effet inverse à celui recherché : « *Il y a lieu d'exécuter les instructions des SS* », disait cette note rédigée en 1942 par Maurice Papon et présentée aux téléspectateurs comme une pièce à conviction. C'était écrit, la preuve était là, à l'écran : cet homme est forcément coupable puisqu'il approuvait les SS ! Quand Me Jean-Marc Varaut expliqua que cette note n'était que la transcription par Maurice Papon de propos tenus par quelqu'un d'autre au cours d'une conversation téléphonique, il fallut recourir au magnétoscope pour s'apercevoir qu'il disait vrai et que la télévision, prisonnière de ses rythmes, venait de se livrer à *une manipulation involontaire*.

Alors, ce refus de la facilité, il faut aussi le dire à la manière entière de Robert Badinter dont la conversation avec Michel Field restera un grand moment : NON ! Pour que la conscience humaine ne soit jamais plus offensée par ces crimes contre l'humanité qui falsifient eux aussi les images pour essayer de la nier.

هكذا من الأصل



LUNDI 6 OCTOBRE

## FILMS DE LA SOIRÉE

19.10 **Amanda** ■ ■ De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
20.05 **Avec ou sans hommes** ■ De Herbert Ross (Etats-Unis, 1995, 130 min). TSR
20.10 **Les Milles, le train de la liberté** ■ De Sébastien Grall (France, 1995, 115 min). RTBF 1
20.30 **Le Jeune Marié** ■ ■ De Bernard Stora (France, 1982, 95 min). Ciné Cinémas
20.30 **Faites comme chez vous** ■ De Tom Ropelewski (Etats-Unis, 1989, 95 min). RTL 9
20.35 **Waterworld** ■ ■ De Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1995, 130 min). Canal+
20.35 **Alexandre le Bienheureux** ■ D'Yves Robert (France, 1967, 100 min). TMC
20.45 **Danzon** ■ ■ De Maria Novaro (Mexique, 1991, v.o., 100 min). Arte
20.45 **Une chambre en ville** ■ ■ De Jacques Demy (France, 1982, 90 min). France Supervision
20.50 **Le Franciscain de Bourges** ■ O De Claude Autant-Lara (France, 1967, 115 min). France 3
21.00 **Buffet froid** ■ ■ ■ De Bertrand Blier (France, 1979, 100 min). Paris Première
22.00 **L'Intrus** ■ D'Irène Jouannet (France, 1983, 80 min). Festival
22.05 **Les Hors-la-loi** ■ De James B. Clark (Etats-Unis, 1960, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
22.05 **La Duchesse et le Truand** ■ De Melvin Frank (Etats-Unis, 1976, 100 min). RTL 9
22.10 **Les Condamnés** ■ De Georges Lacombe (France, 1947, N., 95 min). Ciné Cinéfil
22.15 **Le Solitaire** ■ De Michael Mann (Etats-Unis, 1980, 125 min). TMC
22.35 **Hasta Morir** ■ ■ De Fernando Sariñana (Mexique, 1993, v.o., 95 min). Arte
22.55 **Maine-Océan** ■ ■ De Jacques Rozier (France, 1986, 129 min). Canal+
23.00 **Le Colonel Chabert** ■ De René Le Hénaff (France, 1943, N., 100 min). Histoire
23.15 **Le Prix de l'exploit** ■ De John Badham (Etats-Unis, 1985, v.o., 115 min). Canal Jimmy
23.20 **La Fiancée du pirate** ■ ■ O De Nelly Kaplan (France, 1969, 105 min). France 3
23.35 **Alexandrie, encore et toujours** ■ ■ De Youssef Chahine (France - Egypte, 1990, 110 min). Ciné Cinémas
23.45 **Passage pour Marseille** ■ De Michael Curtiz (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
23.45 **Les Misérables** ■ ■ De Raymond Bernard [2/3] (France, 1933, N., 90 min). RTL 9
0.40 **Domicile conjugal** ■ ■ De François Truffaut (France, 1970, 100 min). Arte
1.35 **I Wake Up Screaming** ■ De Bruce Humberstone (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
4.40 **Une journée en enfer** ■ O De John McTiernan (Etats-Unis, 1995, ♦, 125 min). Canal+

## GUIDE TÉLÉVISION

### MAGAZINES

18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.** Invités : Théodore Zeldin ; Rowan Atkinson. Canal+
22.35 **Le Droit de savoir.** Enquête sur les neuf dernières heures de Diana, princesse de Galles. TF 1
22.40 **D'un monde à l'autre.** Les femmes stérilisées. L'Ordre du Temple solaire. France 2
23.50 **Ex Libris.** Familles, je vous aime et je vous hais... Invités : Catherine Hervé-Bazin ; Alexandre Jardin ; Catherine Allégret ; Béatrice Szapiro ; Frédéric-Yves Jeannet ; Marc Weitzmann ; Philippe et Stéphane Vigand ; François Weyergans. TF 1
*0.05* **Le Cercle des arts.** Bilan de la FIAC. France 2

### DOCUMENTAIRES

18.00 **Hubert Beuve-Méry.** Itinéraire du fondateur du *Monde*. Histoire
19.00 **Envoyé spécial, les années 90.** La vie quotidienne en URSS. Histoire
19.40 **Ils ont marché sur la Lune.** Planète
20.00 **Thalassa.** Menace sur le yeet. TV 5
20.35 **Le Destin animal.** [4/6]. Le cheval. Planète
21.30 **César.** Planète
22.15 **Notre télévision.** [6/6]. Les Buttes Chaumont. Planète
23.05 **Hébron, drôle de paix.** Planète

### MUSIQUE

21.00 **Ernani.** Mise en scène de Luca Ronconi. Enregistré à la Scala de Milan. Muzzik
21.45 **Marvin Gaye : Greatest Hits Live.** Canal Jimmy
0.10 **La Bohème.** Téva
0.40 **Jazz 6.** Joe Zawinul New Syndicate. M 6

### VARIÉTÉS

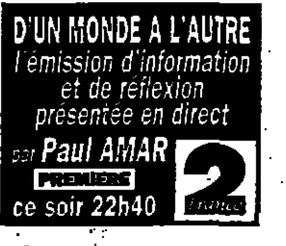
20.25 **Souvenir.** Téléphone. Canal Jimmy

### TÉLÉFILMS

20.30 **La Veuve de l'architecte.** De Philippe Monnier. Festival
20.45 **Les Héritiers.** De Josée Dayan [2/3]. TF1
22.35 **Sandra, princesse rebelle.** De Didier Albert [1/8]. TV 5

### SÉRIES

18.15 **Friends.** Celui qui avait un singe. France 2
18.30 **L'Heure Simenon.** Les Demoiselles de Concarneau. Festival
20.50 **Urgences.** Réfléchir avant d'agir. Gare centrale. France 2
21.00 **Le Caméléon.** Chaque tableau a son histoire. Série Club
21.00 **New York Police Blues.** Andy n'est pas dans son assiette. Canal Jimmy
22.15 **Dark Skies.** Episode Pilote. TSR
23.00 **Les Anges du bonheur.** Une histoire de cœur. Téva


## NOTRE CHOIX

● 20.25 Arte
**Contre l'oubli : Pour l'espoir**
Réalisé en collaboration avec la Fédération internationale des droits de l'homme, *Pour l'espoir* vient en amont de la Journée mondiale des droits de l'homme (organisée le 10 décembre), point de départ des célébrations du 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette série, diffusée le lundi et le vendredi jusqu'au 5 décembre, n'a pas l'austérité d'un rapport dénonçant les violations perpétrées dans de trop nombreux pays. L'ensemble compte une vingtaine de portraits d'hommes et de femmes qui, chacun à leur manière, luttent contre les atteintes aux libertés fondamentales. Ce sont pour la plupart de simples citoyens inconnus du grand public – sauf peut-être la Birmane Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix 1991 –, tous plus fascinants les uns que les autres. Cinq minutes à peine, mais qui en disent long. – *F. H.*

● 22.40 France 2
**D'un monde à l'autre**
Paul Amar fait son retour sur le service public avec un nouveau magazine de débats dont l'esprit n'est pas sans rappeler « Le Monde de Léa », que le journaliste proposait la saison passée sur TF 1. « D'un monde à l'autre » donne désormais rendez-vous aux téléspectateurs trois lundis par mois, avec une émission d'une heure trente diffusée en direct. Pour cette première, Paul Amar a retenu deux sujets : les stérilisations forcées, avec des témoignages de femmes qui en ont été victimes, et l'affaire de l'Ordre du temple solaire. Michel Tabachnik sera sur le plateau pour le second sujet. – *S. Ke*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45 Les Héritiers. Téléfilm de Josée Dayan [2/3].
22.35 Le Droit de savoir. Enquête sur les neuf dernières heures de Diana, princesse de Galles.
23.50 Ex Libris. Familles, je vous aime et je vous hais...
0.55 TF1 nuit, Météo.
*1.10* Public.

**FRANCE 2**
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.40 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Urgences. Réfléchir avant d'agir. Gare centrale.
22.40 D'un monde à l'autre. Les femmes stérilisées. L'Ordre du Temple solaire.
23.45 Au bout du compte.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle des arts. Bilan de la FIAC.
1.25 Histoires courtes. Entre ciel et terre.

**FRANCE 3**
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Franciscain de Bourges ■ Film O de Claude Autant-Lara.
22.55 Soir 3.
23.20 La Fiancée du pirate ■ ■ Film O de Nelly Kaplan.
1.05 La Case de l'oncle doc.

**CANAL +**
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Théodore Zeldin, Rowan Atkinson, Ariel Wizman (en duplex de Londres).
20.30 Pas si vite. Condillac.
20.35 Waterworld ■ ■ Film de Kevin Reynolds.
22.45 Flash infos.
22.55 Maine-Océan ■ ■ Film de Jacques Rozier.
1.05 A part ça... Elton John.

**ARTE**
19.30 7 1/2. Front national : 25 ans, 15 %. « Che » Guevara, le mythe et l'histoire.
20.00 Reportage : Les Yeux-revolvers.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Danzon ■ ■ Film de Maria Novaro (v.o.).
22.25 Kinorama.
22.35 Hasta Morir ■ ■ Film de Fernando Sariñana (v.o.).
0.10 Court circuit.
0.40 Domicile conjugal ■ ■ Film de François Truffaut.

**M 6**
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.45 Road House. Film Δ de Rowdy Herrington.
22.55 Commando de femmes. Téléfilm Δ de Lloyd A. Simandl.
0.40 Jazz 6.
1.55 Boulevard des clips.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**
19.32 Perspectives scientifiques. Les structures du cosmos [1/4].
20.00 Le Rythme et la Raison de... Jacques Lacarrière [1/5].
20.30 L'Histoire en direct. 1987 : Krach à Wall Street.
21.30 Fiction. *Suivez le druide*, de Jacques Prévert.
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

**FRANCE-MUSIQUE**
19.30 Prélude.
20.00 Concert. *La Diane de Fontainebleau*, de Desmarest.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Glass, Bowie, Sumera.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Festival de Hollande 1996.

**RADIO-CLASSIQUE**
20.40 Les Soirées. Œuvres de Schubert, Brahms.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Nielsen, Martinu, Janacek.

MARDI 7 OCTOBRE

## FILMS DU JOUR

13.35 **Une journée en enfer** ■ De John McTiernan (Etats-Unis, 1995, 125 min). Canal+
14.55 ***Brubaker*** ■ De Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1980, 130 min). Ciné Cinémas
15.45 **Passage pour Marseille** ■ De Michael Curtiz (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
16.05 **Maine-Océan** ■ ■ De Jacques Rozier (France, 1986, 120 min). Canal+
17.05 **Prêtre** ■ D'Antonia Bird (Grande-Bretagne, 1995, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
17.35 **Les Condamnés** ■ De Georges Lacombe (France, 1947, N., 95 min). Ciné Cinéfil
18.50 **Anna** ■ De Nikita Mikhalkov (Russie, 1994, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
19.00 **Le Colonel Chabert** ■ De René Le Hénaff (France, 1943, N., 120 min). Histoire
19.10 **I Wake Up Screaming** ■ De Bruce Humberstone (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
20.10 **Vivre libre** ■ De James Hill (Etats-Unis, 1966, 110 min). Disney Channel
20.30 ***Coup de torchon*** ■ ■ ■ De Bertrand Tavernier (France, 1981, 125 min). Ciné Cinémas
20.30 **Les Secrets de Clara** ■ De Robert Mulligan (Etats-Unis, 1988, 115 min). RTL 9
20.35 **La Princesse de Clèves** ■ De Jean Delannoy (France, 1961, 115 min). TMC
20.45 **Gazon maudit** ■ ■ O De Josiane Balasko (France, 1995, 110 min). TF 1
20.50 **Tuer n'est pas jouer** ■ De John Glen (Etats-Unis, 1987, 135 min). France 2
21.35 **Mon secrétaire travaille la nuit** ■ De Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
22.30 **Le Voyage du capitaine Fracasse** ■ ■ D'Ettore Scola (France - Italie, 1990, 130 min). Paris Première
22.30 **La Vallée du bonheur** ■ De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1968, 145 min). France Supervision
22.35 **Halloween 2** ■ De Rick Rosenthal (Etats-Unis, 1981, 93 min). Canal+
22.35 **Cry Freedom** ■ De Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, v.o., 155 min). Ciné Cinémas
23.10 **Mister Majestik** ■ De Richard Fleischer (Etats-Unis, 1974, 100 min). France 2
23.10 **Les Subversifs** ■ ■ De Paolo et Vittorio Taviani (Italie, 1967, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
0.00 **Les Misérables** ■ ■ De Raymond Bernard [3/3] (France, 1933, N., 85 min). RTL 9
0.45 **Hammett** ■ ■ De Wim Wenders (Etats-Unis, 1982, 95 min). Arte
0.55 **Amanda** ■ ■ De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

22.00 **Spécial procès Papon.** Avec Michel Zaoui, Henri Rousso, Jean-Noël Jeanneney, Nicolas Brimo. Histoire

### MAGAZINES

13.00 **Une heure pour l'emploi.** La Cinquième
14.30 **Droit d'auteurs.** Avec Marc Lambron, Catherine Clément, Bernard Chambaz. La Cinquième
17.00 **Envoyé spécial, les années 90.** La vie quotidienne en URSS. Histoire
18.30 *et 19.10* **Nulle part ailleurs.** Invités : Village People, Sugar Ray, Youri Djorkaeff. Canal+
20.00 **L'Invité.** Jean-Luc Ponty. Muzzik
22.35 **Célébrités.** Le mariage de Cristina, infante d'Espagne. Invité : Michel Leeb. TF 1
22.35 **Bouillon de culture.** Dieu et la science. TV 5
23.00 **De l'actualité à l'histoire.** Hauts fonctionnaires sous Vichy. Les grands rendez-vous sociaux. Histoire
23.35 **Science 3.** La fécondité masculine en danger. France 3
0.30 **Zone interdite.** Génération caddie. M 6
1.20 **Les Grands Entretiens du Cercle.** Portrait de Günter Grass. France 2

### DOCUMENTAIRES

17.05 **Les Motifs de Fernand Léger.** Paris Première
18.00 **Ethnies du Cameroun.** La Cinquième
18.00 **Philippe Druillet.** Planète
18.00 **Les Grandes Voix noires américaines.** [1/2]. Muzzik
18.25 **Baby Business.** Planète
18.30 **Le Monde des animaux.** Le Diable de Tasmanie. La Cinquième
19.00 **En direct avec Béjart.** Muzzik
19.15 **Les Compagnons du Che.** [2/2]. Vers une mort annoncée. Planète
20.35 **La Royal Air Force.** [1/8]. Planète
20.45 ▶ **La vie en face.** Esclaves d'Hitler dans des usines suisses. Arte
21.00 **Léon Poliakov.** Historien du racisme et de l'antisémitisme. Histoire
21.05 **Les Années belges.** La guerre scolaire. RTBF 1
22.25 **Ils ont marché sur la Lune.** Planète
23.05 **The Making of Camping 2000.** Arte
23.30 **Les Grands Interprètes.** La Callas. Muzzik
23.30 **L'Affaire Spaggiari.** TSR
0.00 **Au nom de Mandela : guerre et paix.** Histoire
0.00 **Histoire d'opéra.** Tosca. Muzzik
0.10 **Reamker, danse avec les dieux.** Téva
0.55 **Notre télévision.** [6/6]. Les Buttes Chaumont. Planète

### SPORTS EN DIRECT

16.00 **Tennis.** Tournoi messieurs de Vienne (Autriche). Eurosport
20.30 **Football.** Championnat de D1 : Monaco-Bastia. Canal+

### DANSE

18.30 **Carmen on Ice.** Ballet. France Supervision

### MUSIQUE

20.45 **Blues for Two : Luther Allison et Louis Bertignac.** France Supervision
21.00 **Tchernouchenko dirige Rachmaninov.** Concert enregistré en 1994. Muzzik
21.40 **Tchernouchenko dirige Tchaïkovski.** Concert enregistré en 1994. Muzzik
22.30 ***Richard Stoltzman joue* Takemitsu, Mozart et Brahms.** Concert enregistré en 1991. Muzzik
0.55 **Carmen.** Mise en scène d'Alfredo Arias, dir. Frédéric Chaslin. France Supervision

### THÉÂTRE

21.45 **Camping 2000.** De et mise en scène par Jossi Wieler. Arte

### TÉLÉFILMS

20.00 **Vol d'enfant.** De Luc Béraud. TV 5
20.55 **Belle comme le diable.** De Patrice Gautier. Téva
22.00 **Les Femmes et les Enfants d'abord.** De Sandra Joxe. Festival
22.50 **L'Enfant perdu à jamais.** O De Claudia Weill. M 6

### SÉRIES

17.05 **21, Jump Street.** Diplôme à vendre. TF 1
18.00 **Highlander.** Le retour de l'apocalypse. M 6
18.00 **Le Pain noir.** Le tramway de la révolution. Histoire
18.15 **Friends.** Celui qui rêve par procuration. France 2
19.00 **Los Angeles Heat.** Le coupable idéal. M 6
19.00 **Les Têtes brûlées.** Alerte au faucon. Série Club
20.10 **Congo.** RTBF 1
20.45 **Murder One : L'Affaire Jessica.** Chapitre 5. Série Club
20.50 **Docteur Quinn.** Un endroit pour mourir. Miracles de Noël. M 6
*21.35* ***Colorado.*** *Les montagnes ne meurent jamais.* Série Club
22.25 **Profit.** Sykes (v.o.). Canal Jimmy
23.00 **Les Anges du bonheur.** Le moment de vérité. Téva
23.10 **Star Trek : la nouvelle génération.** Chasse à l'homme (v.o.). Canal Jimmy
0.00 **Le Retour du Saint.** Série Club
1.30 **Bottom.** Apocalypse (v.o.). Canal Jimmy

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

***LES CODES DU CSA :***
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## NOTRE CHOIX

● 20.00 Arte
**Archimède**

# La science en questions

À L'OCCASION de la sixième édition de « La Science en fête », organisée les 10, 11 et 12 octobre à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, Philippe Boulanger consacre un numéro spécial de son court et sympathique magazine à différentes facettes de l'univers scientifique.

Magie et tour de passe-passe pour commencer, avec la valse en jaune et bleu de la rencontre de trois liquides, petit clin d'oeil d'une réaction oscillante pour souligner une des beautés de la chimie. Puis, successivement, une démonstration gaguesque de l'accélérateur de particules, via un petit film loufoque tourné en 1967 ; une interrogation en rébus dessiné sur ce qu'est la science – observation, expérience, schématisation, théorie, retour au réel –, Galilée et Newton à l'appui ; un témoignage de la passion scientifique, incarnée par le mathématicien Benoît Mandelbrot, spécialiste de la géométrie fractale ; enfin, une démonstration magistrale que la compréhension des phénomènes scientifiques n'est pas forcément synonyme d'ennui, avec une expérience menée auprès de collégiens par l'association des Petits débrouillards. Un petit bassin, quelques litres d'eau et quelques kilos de Maïzéna : juste ce qu'il faut pour sonder les mystères de l'alliance entre liquide et solide, comprendre les phases de la matière et reproduire les effets d'un tremblement de terre...

Dans le souci *« d'ouvrir le dialogue avec la communauté des chercheurs et de permettre à chacun d'entre nous d'appréhender les enjeux humains, éthiques, culturels, économiques, technologiques et internationaux de la recherche »*, La Cinquième consacre à la manifestation *tous ses programmes du* samedi 11 octobre – documentaires, forums et débats –, diffusés de 8 heures à 18 h 55 en direct de la Cité des sciences et de l'industrie. Sous la houlette de Daniel Leconte, Joël de Rosnay et Laura Massis, la journée s'articulera autour de deux grands débats : « Innovation et emploi » (12 heures) et, en clôture, « Le pouvoir du chercheur a-t-il une limite ? », en présence de Georges Charpak, François Ewald, Jean-Claude Carrière et Noëlle Lenoir.

*Valérie Cadet*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**
13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Côte Ouest.
16.35 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street.
17.55 Pour être libre.
18.25 Mokshû Patamû.
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Gazon maudit ■ ■ Film O de Josiane Balasko.
22.35 Célébrités.
0.10 Le Docteur mène l'enquête.
1.05 et 1.45 TF1 nuit, Météo.
1.15 Histoires naturelles.

**FRANCE 2**
13.50 Derrick.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.50 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.00 et 23.05 Un livre, des livres.
17.05 Un poisson dans la cafetière.
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
*19.55 Au nom du sport.*
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Tuer n'est pas jouer ■ Film de John Glen.
23.10 Mister Majestyk ■ Film de Richard Fleischer.
0.50 Au bout du compte.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Les Grands Entretiens du Cercle. Günter Grass.

**FRANCE 3**
13.40 Parole d'Expert.
14.25 Vivre avec...
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au Gouvernement.
16.05 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Top Model's.
23.10 Soir 3.
23.35 Science 3. La fécondité masculine en danger.
0.30 Magazine olympique.
0.55 Rencontres à XV.
1.25 New York District.

**CANAL +**
13.35 Une journée en enfer ■ Film de John McTiernan.
15.40 Les Singes de Zanzibar
16.05 Maine-Océan ■ ■ Film de Jacques Rozier.
18.05 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Youri Djorkaeff, Agnès Michaux (en duplex de Milan).
20.15 Football. Monaco - Bastia.
22.30 Flash infos.
22.35 Halloween 2 ■ Film de Rick Rosenthal.
0.10 Les Victimes. Film de Patrice Grandperret.
1.40 Uri. Film de Ken Russell (v.o.).

**LA CINQUIÈME/ARTE**
13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Chercheurs d'aventures.
14.30 Droit d'auteurs.
15.30 Les Habsbourg. [4/4].
16.30 Gaïa.
17.00 Cellulo.
17.30 Allô la terre.
17.45 De cause à effet.
17.55 Le journal du temps.
18.00 Ethnies du Cameroun
18.30 Le monde des animaux.
19.00 The Monkees. [20/58].
19.30 7 1/2. Herri Batasuna : La fin des indépendantistes ?
20.00 Archimède. Spécial Science en Fête.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. Esclaves d'Hitler dans des usines suisses.
21.44 Comedia. *Le théâtre européen* [2].
21.45 Camping 2000. Pièce de Jossi Wieler.
23.05 The Making of Camping 2000.
23.45 Documenta X : Esquisses théâtrales.
0.45 Hammett ■ ■ Film de Wim Wenders.

**M 6**
13.30 Fort comme l'amour. Téléfilm d'Ed Sherin.
15.15 Wolff, police criminelle.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6. Les dinosaures.
18.00 Highlander.
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info.
20.40 E = M 6 junior.
20.50 Docteur Quinn. Un endroit pour mourir. Miracles de Noël.
22.50 L'Enfant perdu à jamais. Téléfilm O de Claudia Weill.
0.30 Zone interdite.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**
*19.02* Agora. Sophie Avon.
19.32 Perspectives scientifiques.
20.00 Le Rythme et la Raison de... Jacques Lacarrière [2/5].
20.30 Archipel science. Stephen Jay Gould.
21.32 Mémoire du siècle. Philippe Dechartre.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

**FRANCE-MUSIQUE**
18.36 Scène ouverte. En direct de l'Opéra de Strasbourg.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. *Le Livre du serviteur*, de Ballif.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Soler, Sardà.
23.07 Le Dialogue des muses.

**RADIO-CLASSIQUE**
18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
20.40 Les Soirées. François Mauriac et la musique. Œuvres de Mozart, Beethoven, R. Schumann, Bach.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gounod, Bizet, Debussy, Mozart, Schubert.

# Promesses

*par Pierre Georges*

**IL PARAÎT** que leurs adversaires, et ils n'en manquent point, les ont longtemps surnommés la *« secte des pleurnichards »*. Les pleurnichards sont légion apparemment puisqu'ils furent plus d'un demi-million, dimanche à Washington, à célébrer Jésus, à confesser leurs péchés et à entonner le grand air de la famille-valeur.

Les *« Promise Keepers »*, les gardiens du serment, ont un goût prononcé pour un concept de saison : la repentance. Ils processionnent en larmes sur le rude chemin de l'expiation et des bonnes résolutions. Ils s'allongent sur le sol, bras en croix, comme pénitents ou comme pour une ordination. Ils s'engagent à devenir, autant que possible, bons en tout. Bons époux. Bons pères. Bons croyants. Bons Américains. Bons citoyens.

Le chemin de la perfection étant ce qu'il est, fort délicat, et les occasions d'en dévier trop tentantes, les *Promise Keepers* ont pris une sage résolution : ils aiment tellement leur épouse, quand ils en ont une, qu'ils ont décidé de la laisser à la maison. Ils pratiquent le repentir, comme d'autres leurs sorties. Entre hommes. Au paradis terrestre des Adam, Eve se trouve ainsi renvoyée à sa condition première, la démoniaque tarte aux pommes.

Tout cela est admirable. La foi vécue comme un match de football américain, sous la direction de Bill McCartney, dit le Coach, pour chasser le démon à grands coups de casque dans ses entreprises pécheresses. Mais, tout de même, un demi-million d'hommes américains ainsi réunis entre hommes pour restaurer le « bon » homme, c'est impressionnant. Un vrai phénomène. Et, sans doute, une vraie alarme pour les féministes américaines.

Bien loin de tout cela, et par simple association d'idées, d'autres gardiens de leur propres promesses vont vivre une semaine agitée. Cela nous ramène en France, bien sûr, avec le double et périlleux débat sur le temps de travail et sur l'immigration. C'est un classique du genre. Il y a ce que l'on dit sur le chemin du pouvoir. Et ce que l'on fait quand on l'exerce. Les socialistes et leurs alliés, après un été pour ainsi dire paradisiaque – au point que même lorsqu'ils ne faisaient rien, chacun s'accordait à penser qu'ils le faisaient bien – entament une période plus tourmentée. La météo politique, elle-aussi, devrait se gâter un peu.

Ce n'est pas que Lionel Jospin et les siens aient tout promis et pour tout de suite. Mais il se trouve que beaucoup l'ont entendu ainsi. Or, en politique, les gardiens de promesses sont moins ceux qui les font que ceux qui les entendent. Ou ont cru les entendre. Donc, une dépression s'annonce. Sur la gauche de la gauche d'abord où, en matière d'immigration, les appels battent le rappel et font à Jean-Pierre Chevènement un procès en reniement, voire en sorcellerie pasquaïenne. Et sur l'ensemble du front pour cette fameuse affaire du *« trente-cinq heures payées trente-neuf »*.

Sur ce dernier sujet, remarquons au moins une chose. Plus l'échéance approche, la fameuse conférence de vendredi, moins une certaine forme de flexibilité semble s'imposer : celle des esprits. Le scénario, en ce sens, s'annonce rigoureusement classique, front contre front, argument contre argument, patronat contre syndicats. Ce qui, en clair, signifie que le gouvernement va devoir entonner, lui, le grand air de la négociation.

# Prises de bénéfice à Paris

**LES VALEURS FRANÇAISES** cédaient du terrain lundi 6 octobre, à la Bourse de Paris, sous l'effet des prises de bénéfice après la vive progression de la semaine passée. En repli de 0,61 % au début des échanges, le CAC 40 perdait 0,46 % à 3 079,85 points vers 12 h 15.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait en hausse dopée par des achats de valeurs vedettes selectionnées et de titres de l'immobilier ainsi que par un soutien modéré des fonds de pension. L'indice Nikkei a gagné 177,33 points pour terminer à 17 824,78 points, soit une progression de 1 %.

Le marché obligataire français était orienté à la baisse. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif perdait 8 centièmes et 20 centièmes à 100,26 à la mi-journée. A la veille du week-end, ce même contrat avait terminé en hausse de 50 centièmes.

Sur le marché des changes, le dollar était stable à 1,7597 deutschemark contre 1,7594 deutschemark dans les échanges interbancaires de vendredi. Face au franc et au yen, le billet vert se négociait à 5,9115 francs et 121,83 yens contre 5,9135 francs et 121,91 yens à la veille du week-end.

**VALEURS LES PLUS ACTIVES**

| SÉANCE, 12h30 | 06/10 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| Elf Aquitaine | 218078 | 176690117 |
| Eaux (Gle des) | 150630 | 109751823 |
| Total | 152484 | 107036218 |
| Rhone Poulenc A | 317888 | 82201709,20 |
| Lagardere | 357972 | 68391170,30 |
| L'Oreal | 26362 | 64674155 |
| Axa | 154220 | 61969881,50 |
| Societe Generale | 69002 | 60657348 |
| Danone | 61205 | 59257797 |
| Suez Lyon.des Eaux | 88028 | 57285640 |

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT · 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 6 octobre, à 12 h 30 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 17824,78 | +1 | –7,94 |
| Honk Kong index | 14776,78 | –2,32 | +9,85 |

**Tokyo. Nikkei sur 3 mois**

17824,78 — 7 juil. — 21 août — 6 oct.

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 06/10 | Var. en % 03/10 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| *Paris CAC 40* | *3083,58* | *–0,34* | *+33,16* |
| Amsterdam CBS | 652,40 | –0,81 | +49,19 |
| Bruxelles | 15712 | +1,14 | +48,63 |
| Francfort Dax 30 | 4285,30 | +0,27 | +48,35 |
| Irlande ISEQ | 3908,80 | +0,08 | +43,41 |
| Londres FT 100 | 5272,90 | –1,09 | +28,03 |
| Madrid Ibex 35 | 7152,42 | –1,20 | +38,75 |
| Milan MIB 30 | 23642 | +1,39 | +50,61 |
| Zurich SMI | 5897,50 | –0,53 | +49,60 |

**MARCHÉ DES CHANGES À PARIS**

| DEVISES | cours BDF 03/10 | % 02/10 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 336,0700 | +0,02 | 324 | 348 |
| Ecu | 6,5860 | –0,03 | .... | — |
| États-Unis (1 usd) | 5,9710 | +0,54 | 5,6700 | 6,2780 |
| Belgique (100 F) | 16,2840 | +0,02 | 15,7300 | 16,8300 |
| Pays-Bas (100 fl) | 298,3700 | +0,03 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,4325 | +0,10 | 3,1800 | 3,6800 |
| Danemark (100 krd) | 88,2700 | +0,02 | 82 | 92 |
| Irlande (1 iep) | 8,6020 | –0,40 | 8,1900 | 9,0300 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,5565 | –0,31 | 9,1500 | 10 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1275 | +0,05 | 1,9200 | 2,4200 |
| Suède (100 krs) | 78,5500 | –0,22 | 72 | 82 |
| Suisse (100 F) | 408,8900 | +0,08 | 395 | 419 |
| Norvège (100 k) | 84,1100 | +0,48 | 77,5000 | 86,5000 |
| Autriche (100 sch) | 47,7530 | +0,03 | 46,2500 | 49,3500 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9800 | +0,03 | 3,6900 | 4,2900 |
| Portugal (100 esc. | 3,3000 | — | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 4,3464 | +0,71 | 4,0400 | 4,6400 |
| Japon (100 yens) | 4,8895 | –0,38 | 4,6800 | 5,0880 |

**PARITÉS DU DOLLAR 06/10**

| | |
|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,7594 |
| TOKYO : USD/Yens | 122,0488 |

**LES TAUX DE RÉFÉRENCE**

| TAUX 03/10 | Taux jour le jour | Taux 10 ans |
|---|---|---|
| France | 3,14 | 5,46 |
| Allemagne | 3,05 | 5,46 |
| Grande-Bretagne | 7,25 | 6,32 |
| Italie | 6,88 | 6,22 |
| Japon | 0,47 | 2,01 |
| Etats-Unis | 5,47 | 6 |

**MATIF**

| Échéances 03/10 | volume | dernier prix |
|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | |
| Déc. 97 | 166240 | 100,44 |
| Mars 98 | 334 | 99,80 |
| Juin 98 | 2 | 99,06 |

Tirage du *Monde* daté dimanche 5-lundi 6 ctobre : 568 202 exemplaires - 3

# Claude Allègre va créer 600 emplois dont 400 postes de chercheurs

## Le ministre veut mettre en place une direction générale de la technologie

**CLAUDE ALLÈGRE** est un ministre de la recherche et de la technologie heureux. Avec 53,05 milliards de francs, *« j'ai obtenu le budget que je demandais. Un très bon budget »*, s'est-il félicité, lundi 6 octobre, en présentant à la presse les grands axes de sa politique scientifique. Toutefois, précise-t-il, *« le quantitatif n'est pas le plus important. La Grande-Bretagne dépense moins que nous et elle est meilleure ! »* L'essentiel, à ses yeux, est *« un changement fondamental de politique »*.

Une rupture déclinée en trois volets. D'abord, *« la priorité donnée à l'emploi scientifique »*, avec la création de 600 postes, dont 400 de chercheurs. Ensuite, le financement des laboratoires plutôt que des programmes : *« C'en est fini avec le directivisme et la centralisation. Il faut laisser les chercheurs respirer et les équipes innover. »* Enfin, cheval de bataille du ministre, la *« débureaucratisation »*, qui se traduira notamment par la suppression de l'une des trois sessions du Comité national de la recherche scientifique, chargé de l'évaluation du CNRS.

Ces fondements établis, M. Allègre a décidé d'ouvrir deux grands chantiers de *« rénovation »*. En premier lieu, celui de la recherche médicale. *« La France a pris un retard considérable en informatique médicale, en pharmacologie ou en physiologie »*, déplore-t-il. Une *« réforme »*, aux contours encore non définis, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) est donc en préparation. Dans l'immédiat, cet organisme va bénéficier de 100 postes de chercheurs supplémentaires, tandis que des bourses permettront à de jeunes médecins d'embrasser la carrière scientifique. Pour *« éviter les rivalités »*, un *« comité de coordination »* harmonisera les recherches en biologie menées à l'Inserm, au CNRS, au CEA et à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

En second lieu, les sciences de l'homme et de la société, *« très maltraitées ces dernières années »*, vont être *« un peu plus aidées »*. Des postes d'accueil *« en nombre beaucoup plus important »* vont être ouverts à des chercheurs dans ces disciplines. *« Trois ou quatre »* nouvelles maisons des sciences de l'homme vont être créées en province. Et, dans le cadre de la zone d'aménagement concertée Paris-rive gauche, plusieurs établissements universitaires et instituts *« à dominante de sciences humaines »* vont se greffer à la Bibliothèque nationale de France.

**VALORISATION INDUSTRIELLE**

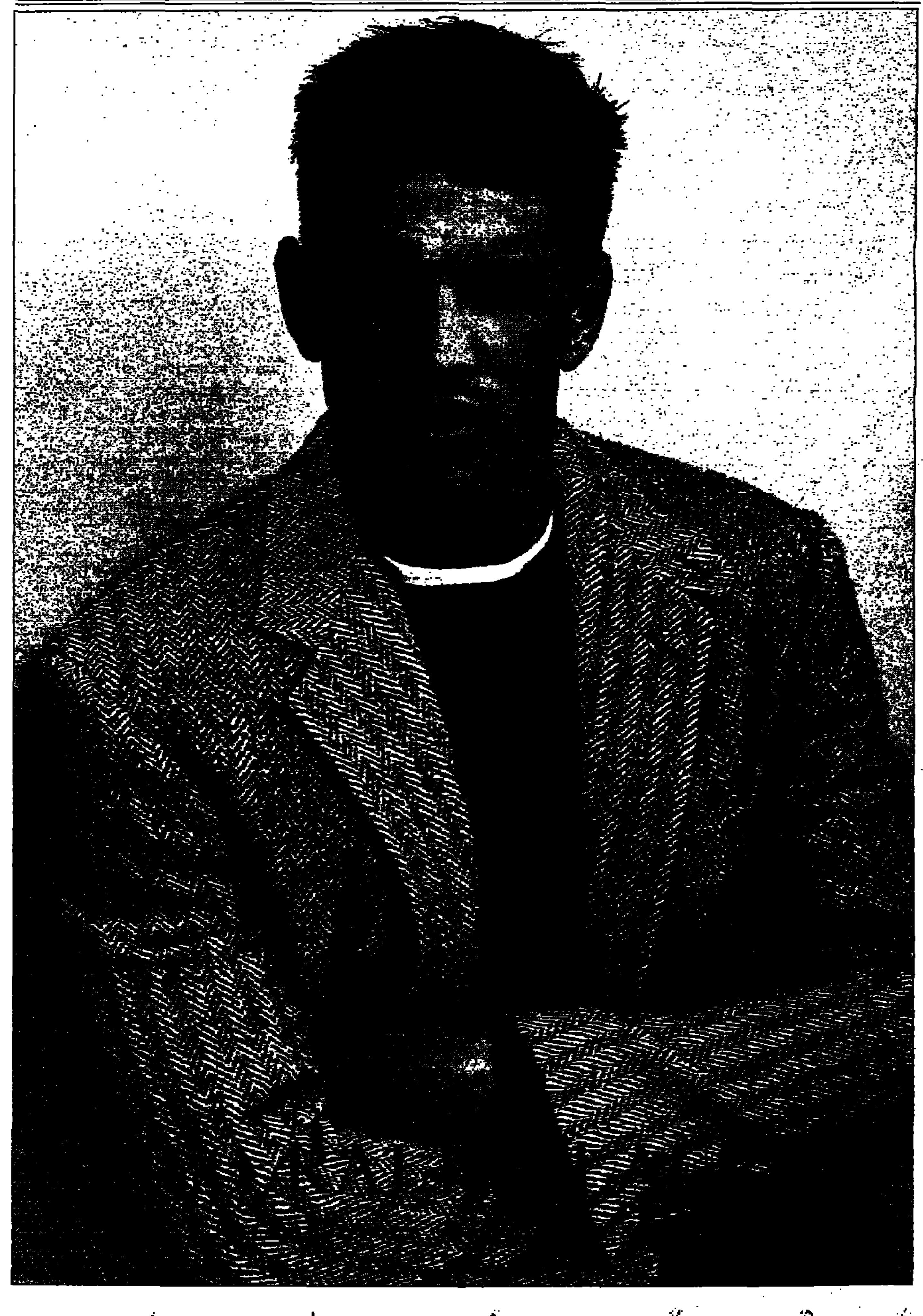
Tout en privilégiant la recherche fondamentale, M. Allègre souhaite aussi donner un nouvel essor à sa valorisation industrielle. C'est ainsi qu'une direction générale de la technologie distincte de celle de la recherche – les deux sont actuellement regroupées – va être confiée à un directeur *« venant du privé »*. En outre, le Fonds de la recherche et de la technologie va être réorienté vers les PME innovantes et un soutien particulier va être accordé à l'industrie du logiciel. Enfin, un système de capital-risque va être mis en place pour les jeunes docteurs désireux de créer leur entreprise.

*Pierre Le Hir*

# Un parent d'élève écroué pour violence sur un professeur à Mulhouse

**UN FERRAILLEUR** âgé de trente-trois ans a été mis en examen et écroué, dimanche 5 octobre à Mulhouse (Haut-Rhin), pour des violences exercées sur un enseignant. Vendredi, ce parent d'élève avait agressé le professeur d'éducation physique de son fils scolarisé en sixième au collège Wolf de Mulhouse. L'enfant, auquel l'enseignant avait reproché de perturber le cours, était allé prévenir son père. Ce dernier, accompagné de son neveu, avait fait irruption dans le gymnase. Au cours de l'altercation, le professeur a été frappé au visage, jeté à terre et roué de coups. Il a terminé son cours avant d'aller porter plainte. Samedi, l'équipe pédagogique du collège s'est mise en grève et des élèves ont protesté contre la violence en milieu scolaire. – *(Corresp.)*

■ **ESPACE : le retour de la navette américaine Atlantis**, initialement prévu lundi 6 octobre à 0 h 59, heure française, a été reporté de près de vingt-quatre heures en raison de *mauvaises conditions météorologiques* régnant à cap Canaveral (Floride).



هكذا من الأصل


**ENJEUX**
Quatre experts s'expriment sur la réduction du temps de travail
pages II et III

**CONJONCTURE**
Réduire les déficits sans casser la croissance
page VI

# Le Monde
# ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

**ANNONCES**



**IMMOBILIÈRES**
pages II et VIII

MARDI 7 OCTOBRE 1997


DOSSIER

# Qui contrôle le budget de l'Etat ?

**▼ Finances publiques. La démocratie ne trouve pas son compte dans une procédure opaque comprise par les seuls spécialistes. Mais les temps changent**

Bien reconnaissable, le premier ministre est caricaturé en charlatan, distribuant élixirs magiques et attrape-nigauds : il présente le budget. L'image est datée de 1733. C'est la première fois qu'on voit apparaître le mot budget – déformation anglaise du français « bougette », petit sac de cuir –, au sens moderne de prévision des recettes et des dépenses de l'Etat pour une année.

Mais l'histoire a retenu cet épisode à un autre titre, certainement plus important : jamais avant Robert Walpole, premier ministre libéral de Grande-Bretagne de 1720 à 1742, un chef de gouvernement n'avait engagé sa responsabilité devant une Asemblée législative. Dès l'origine, budget et démocratie parlementaire ont partie liée : à peine le peuple réussit-il à faire admettre le principe de son « consentement » qu'il prétend l'exercer sur l'impôt, prérogative immémoriale de l'Etat, ou du détenteur de la force.

Tous les grands rôles de la comédie budgétaire sont en place dès le début : le gouvernement, le Parlement, et l'opinion publique par pamphlétaires interposés. Le gouvernement, main sur le coeur : *« Mon budget est sérieux et sincère. »* Le Parlement, sévère : *« Nous sommes là pour vérifier le bon usage des fonds publics. »* Le peuple, mi-fâché, mi-riant : *« De toute façon, c'est nous qui payons ! »*

Deux siècles et demi plus tard, en France, la question du contrôle démocratique sur les recettes et les dépenses publiques reste posée. Avec une différence de taille : elles représentent désormais 55 % du produit intérieur brut, soit plus de la moitié de la richesse nationale. On mesure l'intérêt de comprendre ce qui se passe entre les deux bouts de l'alambic !

Paris, automne 1997. La phase publique du projet de loi de finances pour 1998 est lancée. Pendant les longs mois qui ont précédé, les bureaux du ministère des finances, à Bercy, ont travaillé d'arrache-pied pour mettre au point les hypothèses économiques du budget, des informations – rarement désintéressées – ont filtré dans la presse, des arbitrages ont été laborieusement concoctés, d'abord au niveau subalterne, puis de plus en plus haut, jusqu'au tête à tête avec le premier ministre. Comme d'habitude, à cela près que la dissolution de l'Assemblée nationale et la victoire de la gauche ont changé la donne début juin, en pleine préparation budgétaire. Du coup, certains des hommes-clés qui étaient en place dans les hauteurs de l'administration sont passés dans les cabinets ministériels socialistes, tandis que ceux qui siégeaient dans les cabinets ministériels de la droite rejoignaient l'administration. A ce jeu de chaises musicales, l'Etat est toujours gagnant : aucun *dinamitero* ne risque de se glisser dans la salle des machines du budget.

Le 24 septembre, donc, le conseil des ministres a adopté le projet de loi de finances, qui a ensuite été communiqué selon un scénario bien minuté à la commission des finances de l'Assemblée, puis à celle du Sénat, et enfin à la presse. Le Parlement a maintenant soixante-dix jours pour examiner le projet de budget (quarante jours pour l'Assemblée, vingt jours pour le Sénat et dix jours de navette pour finaliser), afin que l'année financière puisse commencer comme il se doit le 1er janvier 1998. S'il ne se prononçait pas à temps, une guillotine constitutionnelle le priverait de ses prérogatives et le gouvernement pourrait appliquer son projet par ordonnances : qu'on se rassure, une telle atteinte aux droits de la représentation nationale ne s'est jamais produite depuis l'ordonnance de 1959, qui régit la procédure budgétaire. La démocratie, sous la forme d'allégorie républicaine qu'on lui confère volontiers en France, aura parlé.

Les critiques, pourtant, ne manquent pas à l'égard du budget à la française. Il serait opaque, incomplet, gaspilleur et, pour tout dire, peu démocratique. Le fait est que quelques centaines de personnes tout au plus savent vraiment lire et comprendre les documents budgétaires. *« Une trentaine de parlementaires connaissent à fond la machine »*, estime Hervé Message, administrateur de l'Assemblée nationale, qui a travaillé pendant des années à la commission des finances. Ils sont beaucoup plus nombreux à maîtriser des budgets particuliers, notamment la cinquantaine de rapporteurs spéciaux de la commission des finances.

*Sophie Gherardi*

*Lire suite page IV*



CHRONIQUE

*par Serge Marti*

## Le « mentir vrai » de la flexiblité

*De nombreuses situations économiques critiquables trouvent leur origine dans un défaut de malléabilité ou de flexibilité, défaut qui fait obstacle aux adaptations indispensables. Ces obstacles sont en premier lieu imputables à la rigidité des structures économiques et sociales alors que la croissance économique exige en permanence des changements de structure. »* Sévère constat rédigé par quelque conseiller économique de Lionel Jospin égaré dans le camp libéral, en préambule à la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail qui, le 10 octobre, doit réunir partenaires sociaux et ministres de tutelle ? Simple libelle perfidement transmis à Matignon par l'un des proches de Tony Blair pour expliquer à ces sots de Français combien il est possible de pratiquer l'art du « mentir vrai », en prétendant concilier socialisme et libéralisme, et de conserver une cote de popularité proche de celle de la défunte Lady Di ? Rien de tout cela. Le propos est aussi ancien que terriblement d'actualité.

en pourcentage

FRANCE

UNION EUROPÉENNE

ALLEMAGNE

10 – 5 – 0

1970 74 78 82 86 90 94 98

Source : FMI

**Le couple franco-allemand et le chômage**

Ces quelques lignes sont tout simplement extraites du fameux rapport Rueff-Armand, demandé à ces deux experts par le général de Gaulle, afin *« d'examiner les situations de fait ou de droit qui constituent d'une manière injustifiée un obstacle à l'expansion »*. C'était à l'automne 1959 ! Six mois plus tard, Jacques Rueff et Louis Armand rendaient leur copie. Six ans après, dans une communication aux allures de confession prononcée devant l'Académie des science morales et politiques, Louis Armand décrivait les innombrables résistances et obstacles auxquels s'étaient heurtés les auteurs du rapport, finalement autorisés à s'attaquer à la réforme... des taxis et des salons de coiffure. Depuis, près de quarante ans ont passé et les rigidités sont toujours à l'ordre du jour, estime Michel Godet, rappelant cet épisode dans un récent ouvrage (*Manuel de prospective stratégique*, Dunod).

Dans l'intervalle, le monde a subi une profonde mutation économique qui oblige à des révisions souvent déchirantes. *« Il ne faut pas oublier que le principe d'universalité a été mis en œuvre dans les années 50 quand notre pouvoir d'achat était le quart de ce qu'il est aujourd'hui »*, signale Michel Albert – ancien membre de la commission Rueff-Armand – dans un article à paraître dans le numéro d'octobre de la revue *Sociétal* (« Reconstruire d'urgence ! »), consacré à l'avenir du modèle social européen et à l'Europe, devenue *« le continent de l'échec social »*.

*« Urgence ! »*, dit-il, préconisant plusieurs mesures simples (parmi lesquelles l'élimination, en Europe, de la taxation du travail ou au moins du travail non qualifié) propres à remédier au chômage, ce mal endémique qui continue à frapper plus de 11 % de la population active européenne. Sur ce taux, au moins 7 % correspondraient à des facteurs de chômage structurel. *« Urgence et radicalisation ! »*, lui répondent en écho les experts du Fonds monétaire international dans leurs dernières *Perspectives économiques mondiales*, estimant que l'impact de ces rigidités équivaut en fait à 8 % ou 9 % de ce taux de chômage.

Flexibilité renforcée, libéralisation totale du marché du travail... air connu dira-t-on. Depuis des années, l'OCDE s'époumone en interprétant la même partition et les institutions financières internationales, FMI et Banque mondiale confondues, dominées par le credo libéral anglo-saxon, lui emboîtent le pas. Mais, cette fois, le message est plus subtil. S'ils adressent effectivement une volée de bois vert aux pays européens, les auteurs de ces commentaires ont bien pris garde de viser tout particulièrement la France et l'Allemagne, mises dans le même sac à reproches.

Jusqu'à présent, c'était surtout la politique sociale de Paris – quel que soit le gouvernement en place – qui était mise en cause. A présent, c'est le couple franco-allemand, historiquement le moteur de la construction européenne qui est interpellé. Et passible d'une mise en examen économique autant que politique. Dans à peine plus d'un an sera lancé l'euro, rappellent ces procureurs, avec pour corollaire l'abandon de l'outil monétaire. Alors que, parallèlement, la nécessaire convergence des politiques budgétaires, liée aux contraintes du pacte de stabilité, émoussera singulièrement l'arme budgétaire. Du coup, l'emploi, les politiques salariales et sociales deviendront les seules variables d'ajustement à des situations économiques différentes, voire à des chocs conjoncturels. Si rien de sérieux n'est effectivement entrepris dans ce domaine – et ce délai –, c'est non seulement le climat social et politique de l'Europe qui est en jeu, mais aussi le sort de la monnaie unique. Un raisonnement destiné aux pouvoirs publics. Mais qui mérite d'être aussi médité par les partenaires sociaux. En hommage posthume au rapport Rueff-Armand.

LIVRES

# La croyance en économie

*par Yves Mamou*

**LES QUADRATURES DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE, LES INFORTUNES DE LA VERTU**
de Frédéric Lordon.
Albin Michel Economie, 333 pages, 1997, 140 F.

Un nouveau métier est en gestation : la sociométrie, ou science des représentations mentales de la politique économique. A travers l'invention d'un métier tout à la fois saugrenu et inquiétant, Frédéric Lordon, chargé de recherche au CNRS et auteur des *Quadratures de la politique économique*, cherche à faire passer une idée fondamentale : à savoir qu'aucune mesure de politique économique ne devrait être rendue publique sans un accompagnement de mots et d'images. En d'autres termes, l'appréciation de la performance d'acteur d'un chef de gouvernement présentant son programme est la condition même de l'efficacité de sa politique. Contrairement à l'idée exprimée par Nicolas Sarkozy, dimanche 28 septembre, à « Public » sur TF 1 – *« L'habileté ne suffit pas »*, expliquait l'ancien ministre du budget en parlant de Lionel Jospin –, Frédéric Lordon estime lui que l'habileté est essentielle. Celui qui ne cherche pas à neutraliser les représentations négatives des agents économiques – citoyens, chefs d'entreprise, syndicalistes mais aussi et surtout les traders des marchés financiers – peut d'ores et déjà faire ses valises : il sera éjecté lors de la prochaine élection ou devra en rabattre face à des crises de confiance successives, celles de la population comme des marchés.

Cette thèse Lordon devient alors d'une stupéfiante simplicité : les conditions d'exercice de la politique économique ont changé. Impuissants à résorber le chômage, ligotés par les marchés financiers, les ministres de l'économie et des finances sont devenus les acteurs principaux d'un spectacle permanent et joué en direct. Ils doivent être *« bons »* et emporter l'adhésion sans jamais faillir, sous peine de voir la salle (des marchés) se retourner contre eux. Si la politique économique n'accepte pas le fait qu'elle est devenue, selon un terme légèrement précieux, *« une herméneutique »*, les gouvernements deviendront les jouets du marché. La désinflation compétitive, la réduction des déficits ou mieux encore l'euro et l'Union économique et monétaire ne pourront être vendus à l'opinion publique sans être accompagnés d'*« une vision du monde »*. *« Loin d'échapper aux influences des marchés, l'UEM restera plus que jamais sous la dépendance de leurs fonctionnements cognitifs... Quant à l'euro, pour devenir la monnaie internationale qu'il ambitionne d'être, il lui faudra d'abord comparaître devant les marchés et faire oublier son fractionnement originel, entreprise peu évidente quand tout concourt à maintenir les composantes – et leurs divergences – dans leur statut d'entités de premier rang. »*

En professionnel de l'économie, Fredéric Lordon sait bien que la soumission des politiques à la *doxa* des marchés pose aux économistes une redoutable question : celle des principes *« vrais »* qui fondent le jugement économique. L'économie est-elle suffisamment scientifique pour fournir aux acteurs financiers les critères du *« bon »* réglage macroéconomique ? *« C'est là une demande que la discipline n'est malheureusement pas en état de satisfaire – et pour des raisons qui ne tiennent pas qu'à une incapacité temporaire. »* L'économie n'est pas une science exacte – elle ne l'a jamais été – et l'interprétation est constitutive de l'opérabilité des programmes gouvernementaux.

L'auteur rappelle ainsi que, pendant longtemps, la crédibilité de l'Allemagne sur les marchés financiers s'est bornée à être le prolongement de l'adhésion des Allemands à la politique de son gouvernement. En revanche, l'accueil positif réservé au plan Juppé par la presse et par les marchés à l'automne 1995 n'a pas pris en compte la lassitude des salariés face à la succession apparemment sans fin des prélèvements fiscaux et sociaux (100 milliards de francs supplémentaires). Et la chute du moral des Français telle qu'elle a été mesurée par l'Insee a été déterminante dans l'échec politique du gouvernement de l'ancien premier ministre.

Même si le travail de Frédéric Lordon pèche par l'emploi d'un vocabulaire quelque peu agaçant – *« configurations doxiques »* pour segments de l'opinion, par exemple –, l'effort de sortir du jargon professionnel et la tentative d'insérer la réflexion macroéconomique dans un contexte tout à la fois social et psychologique méritent d'être salués. Les économistes seraient-ils fatigués de se réfugier derrière leurs formules mathématiques pour aborder l'économie comme une science humaine, voire trop humaine ? On ne peut que le souhaiter. Le citoyen a tout à y gagner.

## PARUTIONS

**● INÉGALITÉS, PROGRÈS TECHNIQUE ET INTERNATIONALISATION, sous la direction de Jean-Pierre Laffargue**
Le chômage et la baisse des rémunérations en Europe occidentale n'en finissent pas de susciter l'intérêt des économistes. Sous la houlette de Jean-Pierre Laffargue, chercheur au Cepremap (Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquée à la planification), sont rassemblés pour l'intérêt d'un public averti toute une tranche de travaux récents. L'économie française est en effet auscultée à la lumière de deux séries de phénomènes agissant simultanément : le progrès technique, qui modifie l'organisation des entreprises, et l'élargissement du commerce mondial, qui oblige les industries de main-d'œuvre à se repositionner pour éviter la concurrence frontale avec les pays à bas salaires. A priori, aucun des travaux rassemblés ne bouleverse fondamentalement les acquis, mais des éclairages historiques nouveaux et des études chiffrées permettent de préciser les idées de tous sur ces dossiers. Des travaux très concrets comme ceux d'Emmanuel Duguet et de Nathalie Greenan permettent de mieux cerner la baisse de la main-d'œuvre non qualifiée dans l'industrie. Arnaud Lefranc compare, lui, l'évolution de l'inégalité des salaires et du chômage entre la France et les Etats-Unis au cours des vingt dernières années. Dans un registre plus théorique, Gilles Saint Paul analyse deux politiques de redistribution corrigeant des inégalités de productivité... Ce numéro d'une grande richesse contient également des modèles qui exciteront tous les fanas de mathématiques appliquées à l'économie... (*Revue économique*, Presses de Sciences-Po, 1997, 310 p., 128 F.)

**● DOGBERT, méthodes ultra-secrètes pour diriger une entreprise, de Scott Adams**
*« Pour apprendre à s'élever au-dessus de la masse des exploités, tous les experts vous le diront : rien de tel qu'un petit roquet blanc à lunettes. »* Alleluïa, Dilbert et son chien Dogbert sont de retour ! Cette fois, Scott Adams nous confie toutes les astuces qui permettent au manager de continuer à brasser de l'air sans jamais être pris en flagrant délit d'incompétence. Soixante-douze leçons et une foule de dessins cyniques à souhait pour apprendre la langue de bois, l'art des réunions inutiles et de la démotivation systématique : *« On ne naît pas leader. On le devient en lisant les livres de Dogbert. »* (First Editions, 1997, 172 p., 139 F.)

Quatre experts s'expriment sur la réduction du temps de travail

# Six conseils à ne pas suivre

*Par Nicolas Vaneecloo*

Chargé des ressources humaines dans votre entreprise, vous voyez venir le moment où votre direction vous demandera d'étudier un projet d'aménagement-réduction du temps de travail (ARTT). Préparez- vous : vous devriez pouvoir le faire échouer. Ces conseils, rédigés dans le contexte de la loi « de Robien » vous y aideront. A vous de les adapter.

**● Conseil numéro un : évitez que la question soit étudiée, grâce à une préparation soignée du terrain**

Vos adversaires (les propagandistes de l'ARTT) sont dangereux : leur argumentation est rationnelle et beaucoup prônent une technique d'intervention de type libéral (l'incitation) qui risque de plaire. Menez le combat sur le terrain idéologique. Insistez sur le fait que ce n'est pas quand on est en difficulté qu'il faut travailler moins, mais qu'il faut faire travailler l'ensemble des Français. Parlez du coût exorbitant du « de Robien » pour les finances publiques, et rappelez que c'est le contribuable qui paiera. Passez sous silence le fait que le chômage coûte, au minimum, à la collectivité, 70 000 francs par personne et par an, et qu'il s'agit justement de perdre sur les recettes pour économiser sur les coûts.

N'ayez aucune gêne, ensuite, à bâtir votre plan social sur la base des préretraites (coût maximal pour l'Etat), ou à favoriser les préretraites progressives *(idem)*. Personne ne vous reprochera de vouloir faire travailler moins les Français et de creuser les déficits publics. Si vous n'avez pas réussi votre préparation de terrain, ne perdez pas espoir !

**● Conseil numéro deux : agitez l'épouvantail syndical**

Faites bien comprendre à votre direction que le « de Robien » oblige à la signature d'un accord collectif avec un syndicat présent dans votre entreprise ou avec un salarié de votre entreprise mandaté. Information vraie : profitez-en au maximum. Réduire le temps de travail, ce serait bien s'il ne fallait pas faire entrer le loup dans la bergerie ! N'hésitez pas à vous plaindre des rigidités d'un droit du travail inepte, technocratique et socialisant.

Bien sûr, vous tairez les évolutions récentes, particulièrement évidentes dans le cas de l'ARTT : le législateur prévoit un cadre rigide, protecteur, pour le cas où les partenaires sociaux ne parviendraient pas à s'accorder, mais donne la possibilité d'y déroger librement pour peu que les partenaires s'accordent. Si vos deux premières tactiques ont échoué, vous devez vous faire l'allié du projet. Tentez alors d'appliquer l'un des deux conseils suivants.

**● Conseil numéro trois : faites dévier l'étude du projet**

Focalisez l'attention du management sur le fait que l'essentiel du profit à tirer du dispositif d'incitation, c'est la baisse des charges sociales. Facile : beaucoup de critiques du « de Robien » ont dénoncé le cadeau fait aux entreprises. Cette tactique est excellente : l'expérience montre que toutes les entreprises qui ont pris le problème par ce bout ont mis les pouces. Cela interdit en général de poser la question de l'ARTT en termes stratégiques et cela met immédiatement les salariés en situation défensive.

**● Conseil numéro quatre : évitez la participation du personnel à l'élaboration du projet**

Pour votre malheur, votre management a bien compris que les vrais enjeux de l'ARTT étaient la réactivité, la flexibilité, l'utilisation optimale des équipements, la possibilité d'une reprise de l'embauche, la préservation des compétences collectives, l'apport de nouvelles compétences... Vous ne pouvez rien contre cette analyse. Dites alors : c'est stratégique ! Les risques d'enlisement d'une discussion prématurée avec le personnel sont trop grands. Elaborons un projet détaillé qui prévoit tout, nous le soumettrons ensuite au personnel pour approbation par référendum.

Prenez le projet à bras-le-corps, faites phosphorer les échelons les plus élevés possibles de la hiérarchie. Il vous suffit de maintenir le secret sur vos travaux et de ne laisser filtrer qu'une seule information : la direction étudie un projet. Vous pouvez être presque sûr du résultat : le projet, quelles qu'en soient les qualités, sera rejeté en bloc. Vous êtes tranquille pour longtemps.

**● Conseil numéro cinq : court-circuitez l'encadrement**

L'affaire devient plus délicate si la direction de votre entreprise a non seulement compris l'enjeu, mais connaît, dans ses grandes lignes, la méthode à employer. Elle peut avoir appris que l'ARTT réussissait là où la négociation s'engageait de manière très ouverte, mais dans un cadre bien défini (objectifs stratégiques, contraintes économiques, grandes orientations en matière de compensation salariale), en mobilisant l'ensemble du personnel par le biais de groupes de projet, en associant à la réflexion le comité d'entreprise, en dialoguant avec les représentants du personnel. De cette manière, on aboutit à des solutions insoupçonnables au départ en matière d'organisation, et on dégage les gains de productivité qui rendent possible une compensation salariale élevée. Orchestrez, dans ce cas, cette démarche participative. Mais faites en sorte que l'encadrement se sente complètement dépossédé du dossier. Ce seront des alliés décisifs pour vous aider à démontrer que les propositions négociées avec la base ne tiennent pas la route. Le sentiment de trahison enlisera la négociation.

Une variante tactique est de laisser entendre que le projet ne saurait concerner qu'une partie du personnel (le personnel d'exécution). Mettez sur le feu, et laissez mijoter.

**● Conseil numéro six : faites en sorte que l'administration du travail refuse de conventionner l'accord auquel vous avez abouti**

C'est votre dernière chance. Vous devez convaincre cette honorable administration que votre accord se situe hors le cadre légal. Mieux, donnez-lui l'impression que vous vous apprêtez à faire une pseudo-réduction du temps de travail : qu'elle soit convaincue que tout ou partie du personnel travaillera autant après l'accord qu'avant.

Vos chances sont meilleures si vous avez déjà eu maille à partir avec votre inspecteur du travail (notamment pour dépassement du quota d'heures supplémentaires). Tenez-le dans la plus stricte ignorance de la négociation que vous êtes en train de mener. Comme c'est lui qui donnera le premier avis sur votre accord, il est utile qu'il n'y comprenne rien.

Rédigez les paragraphes sur les modalités de la réduction de façon qu'on puisse penser qu'aucun contrôle de la durée du travail ne sera plus possible dans votre entreprise. Soyez, en particulier, très peu clair sur les modalités de cette réduction pour le personnel d'encadrement. Trompez-vous dans le calcul de votre effectif moyen. N'indiquez rien sur l'embauche... Gérez ensuite le dossier avec soin. Soyez injoignable, mais harcelez l'inspection du travail en l'accusant d'incompétence parce que vous n'avez pas reçu votre convention FNE. Vous avez quelque chance de voir votre dossier rejeté.

En suivant ces six conseils, vous éviterez que votre entreprise ne succombe aux charmes de l'ARTT. Vous pouvez retourner à vos affaires. D'autant que vous devez vous occuper du sort de votre fille cadette qui a fait une école d'ingénieurs et qui depuis huit mois cherche un emploi décent. Mais que fait donc le gouvernement ?

***Nicolas Vaneecloo** est professeur à la faculté des sciences économiques et sociales (université Lille-I).*

# L'impossible mesure du travail

*par Alain Bienaymé*

L'image que nombre de Français se font de l'économie en général et de la leur en particulier repose sur des mythes qui ont la vie dure.

L'erreur première est de tenir pour certain ce qui ne l'est guère au niveau de précision auquel nos gouvernants placent leurs discours. L'idée qu'*« il n'y a de scientifique que du mesurable »*, confère aux statistiques les plus sérieuses une légitimité tout à fait excessive en économie.

Hier, la nation disposait d'un petit nombre d'informations chiffrées sur des grandeurs que l'on pouvait définir avec une confiance suffisante : on était en effet assuré des unités physiques échangées. Quand les produits agricoles et les objets manufacturés occupaient un poids prépondérant dans ce que l'on appelle aujourd'hui le produit intérieur de la nation, on pouvait calculer le nombre de quintaux de blé, de litres de lait, de tonnes d'acier et de voitures produites, les multiplier par leurs prix respectifs, estimer une valeur globale de la richesse produite, la comparer à celle de l'année précédente, séparer dans l'évolution observée la part revenant à la croissance de celle revenant à l'inflation.

Lorsque notre pays se dota de comptes nationaux, après 1945, les usines livraient des produits fabriqués à la chaîne ; la qualité des biens s'améliorait lentement : on apprit à mesurer l'« effet qualité » et donc à éviter de confondre des hausses de prix apparentes avec une inflation nuisible au consommateur ; bref, les méthodes statistiques suivaient sans peine les nouvelles techniques de production. Nous étions sûrs du taux de croissance, comme du taux d'inflation ; par suite, les proportions de la dépense, de la recette et de la dette publiques semblaient solidement estimées.

Aujourd'hui, les bases de l'activité économique ont radicalement changé. Les services immatériels de toute sorte occupent entre les deux tiers et les quatre cinquièmes du produit national dans nos pays. Une partie s'incorpore plus ou moins visiblement dans les objets matériels offerts et contribue à leur extraordinaire foisonnement. Une autre part se traduit en prestations séparées qui mettent directement en contact le prestataire et son client : entreprise, particulier, administration ou acheteur étranger. Nous sommes subjugués par le nombre des informations et la vitesse à laquelle elles circulent ; nous disposons de séries journalières, mensuelles et de comptes trimestriels nationaux. Internet nous relie à un réseau quasi illimité de données. Mais nous perdons nos repères.

Pourquoi ? D'abord, nombre de produits qui seront lancés sur le marché en 1998 différeront de ceux de 1997 ; des milliers d'articles nouveaux pénétreront le marché, sans compter les performances accrues des produits traditionnels. Ensuite, services publics ou privés, nous font sortir de l'univers immobile des quintaux de blé et des tonnes d'acier. Quelles sont les unités physiques appropriées pour mesurer les services de l'avocat, du juge et de la prison, des enseignants, des médecins, des consultants ?

L'information est un bien volatil, dont la valeur varie fortement selon son contenu, ses qualités intrinsèques, le nombre de ceux qui la partagent et sont susceptibles d'en faire un usage immédiat. Bref, à partir du moment où la production d'aujourd'hui reproduit de moins en moins celle d'hier, les unités de mesure perdent de leur pertinence.

## Le partage des heures de travail provoquera leur régression

Il est alors tentant de s'en remettre au seul étalon commun : les heures de travail dépensées et valorisées à leur taux de rémunération correspondant. Mais la confusion ainsi opérée entre le travail fourni et son résultat, le service livré, entraîne une déperdition d'information. Il s'ensuit, entre autres conséquences, que l'erreur commise sur le produit national compromet l'exactitude d'autres calculs : taux d'inflation, critères de Maastricht, taux de croissance, gains de productivité, pression fiscale, etc. L'éventuelle surestimation de l'inflation et ses incidences concernant les négociations collectives, les contrats indexés, font l'objet d'une controverse en Amérique et révèlent la perplexité des statisticiens.

Mais il y a pire. L'idée franco-française de réduire réglementairement le temps de travail hebdomadaire à 35, puis à 32 heures porte en germe la décroissance de notre économie ; et l'on ne tardera pas en subir l'effet si l'on calcule le niveau de l'activité sur la base du nombre d'heures travaillées, faute de disposer d'un indicateur fiable des résultats obtenus grâce à ces heures de bureau, d'atelier et de déplacements professionnels. Le partage des heures de travail provoquera leur régression. La seule alternative pour sortir de l'impasse où nous mène cette controverse qui démobilise les énergies consiste à instaurer les conditions favorables à la création de services marchands, à l'instar de l'exemple néerlandais. Un autre mythe brouille fâcheusement notre compréhension : il touche à nos conceptions de l'Etat. Les livres d'économie propagent depuis des lustres une idée flatteuse de ses interventions : l'Etat omniscient serait en mesure de remédier aux carences du marché grâce à la volonté politique, à l'ampleur des moyens déployés.

Keynes a contribué par ses notions d'investissement autonome et de multiplicateur de dépenses à persuader les économistes français que l'Etat pouvait tout se permettre. Disons clairement qu'au stade où est parvenu notre pays les pouvoirs publics sont bien moins maîtres de la conjoncture qu'ils n'en sont devenus le jouet, que le raccourcissement de la vision des hommes politiques les rend insensibles à la cascade d'effets indésirables découlant de l'accumulation de mesures intempestives. L'économie française souffre de l'instabilité de la réglementation, de l'irresponsabilité de ceux des décideurs publics dont l'échec est devenu patent ces dernières années.

Lorsque l'Etat prélève directement ou indirectement 55 % du produit annuel (version officielle) ou les deux tiers du produit intérieur net marchand, seul représentatif du surplus de richesses créées, on ne peut se contenter de vanter son pouvoir d'impulsion. Ses fonctions redistributrices dominent, car il dépense, ou fait dépenser, autrement que les agents privés ne le feraient les ressources produites par ces derniers. Les recettes publiques subissent les fluctuations de la conjoncture ; le relèvement des taux ou la multiplication des prélèvements contracte la masse imposable (fuite de capitaux, surconsommation, paralysie des innovations et des échanges).

D'autre part, les économies budgétaires, si difficiles à opérer dans des administrations promptes à défendre leur pré carré, affectent soit l'avenir – les investissements –, soit, à travers le *« train de vie de l'Etat »*, certaines dépenses de fonctionnement qui commandent l'efficacité des services publics essentiels – hôpitaux, justice, police, diplomatie. Dès lors, la dénonciation des méfaits de l'*« économie de marché »*, des ravages de l'ultralibéralisme, serait comique si les conséquences financières des erreurs de nos gouvernants, et les centaines de milliards de francs de déficits cumulés de nos entreprises publiques ne pénalisaient pas l'initiative privée et ne la détournaient pas vers des régions du globe plus accueillantes.

***Alain Bienaymé** est professeur à l'université Paris-Dauphine.*

هكذا من الأصل



# Comment échapper au chômage au pays d'Utopia

*par Béatrice Majnoni d'Intignano*

Comment sort-on d'une situation de chômage ? Soit en décourageant la population de travailler, soit en partageant le volume d'emplois existants, ou alors en créant de nouveaux emplois. Un petit exemple montre comment l'opinion publique et les décideurs peuvent être désorientés, voire manipulés, par l'usage exclusif des taux de chômage comme indicateurs de l'emploi, taux de chômage qui ne permettent pas de faire la différence entre une sortie par le haut et une sortie par le bas.

Imaginons un pays appelé Utopia, comptant 100 personnes âgées de quinze à soixante-cinq ans. Au départ, 56 d'entre elles travaillent, 8 sont au chômage et 36 à la charge des actifs. La population active comprend alors 64 personnes, le taux d'activité atteint 64 % (56 % plus 8 %) et le taux de chômage 12,5 % (8/64). La population entretenue (36 inactifs plus 8 chômeurs égale 44), par rapport aux actifs, atteint 78,5 % (44/56). Ce pays ressemble à l'Europe ou à la France aujourd'hui, avec des charges sociales insupportables.

**1. SORTIE PAR L'INACTIVITÉ**

Imaginons alors que le gouvernement d'Utopia *renvoie 4 chômeurs « à la maison » : jeunes à l'école*, femmes au foyer, plus âgés en préretraite. Le taux de chômage diminue de moitié à 6 %. La situation semble donc s'améliorer, et le monde politique pourra pavoiser. Cependant, le taux d'activité baisse jusqu'à 60 % (56 plus 4), dont les 4 chômeurs, le nombre des inactifs à charge reste 44, et la production ne varie pas. Il s'agit donc là d'une sortie « par le bas », inquiétante car ces nouveaux inactifs auront peu de chances de retravailler. Beaucoup de pays européens ont suivi cette voie après les chocs pétroliers, dont les Pays-Bas jusqu'en 1985 et la France.

**2. SORTIE PAR LE PARTAGE DU TEMPS DE TRAVAIL**

Thomas More, despote éclairé d'Utopia, réintègre quatre chômeurs au travail dans les entreprises, et surtout dans son administration, en partageant les emplois existants par exemple. La population dite *« active » ne change pas. Le nombre de chômeurs* diminue à 4, et le taux de chômage diminue de moitié, à 6,25 %. Le monde politique peut encore faire cocorico. Pourtant, il s'agit là encore d'une « sortie par le bas » puisque la production n'a aucune raison d'augmenter, sauf si ces nouveaux actifs se révèlent plus productifs que les précédents. Ce pays partage la pénurie d'emplois. Il ressemble un peu au Royaume-Uni, où le taux de chômage diminue, mais où le taux d'activité n'augmente pas, et, en particulier, où les hommes travaillent de moins en moins. Il préfigure ce vers quoi la France s'engage.

**3. SORTIE PAR LA CRÉATION D'EMPLOIS**

Imaginons que Thomas More, ministre des finances, ayant amélioré la situation des petites entreprises, celles-ci créent alors spontanément dix emplois nouveaux grâce à de meilleures conditions de financement et d'emploi. Les perspectives de gagner de l'argent poussent 6 inactifs à retravailler : 4 sont embauchés et 2, refusés par ces entreprises, s'inscrivent *alors au chômage. 6 anciens chômeurs* sont embauchés. La population active augmente jusqu'à 70 % (66 plus 4).

**▼ Trois scénarios possibles**

RÉPARTITION INITIALE DE LA POPULATION AU PAYS D'UTOPIA

Chômeurs — Travailleurs — Inactifs — 56 %

n 1 → 56 % — Baisse des actifs = le chômage diminue, l'activité baisse et le poids des inactifs augmente

n 2 → 60 % — Partage du travail = le chômage diminue mais l'activité stagne

n 3 → 66 % — *Amélioration de la santé des entreprises* = le chômage diminue et l'activité reprend. Il y a création d'emplois

**Il faut s'interroger sur le taux de chômage, sur le taux d'activité, qui sont *complémentaires*, et sur la charge supportée par les actifs**

Le nombre de chômeurs diminue à 4 (8 moins 6 plus 2) et le taux de chômage à 5,7 %. La part de la population au travail a progressé, traduisant une *amélioration de la situation*, et *notamment une* diminution de la charge des inactifs (51 %) et de la hantise de ne pas trouver de travail. La production augmente, donc la consommation et le niveau de vie, laissant présager de nouvelles créations d'emploi et une réduction du chômage. Le taux de cotisations sociales pourra baisser. Il s'agit donc d'une sortie « par le haut ». Ce pays ressemble aux Etats-Unis et préfigure ce vers quoi devrait s'engager la France.

L'histoire de notre pays imaginaire prouve que pour porter un jugement sain sur la situation de l'emploi, il faut s'interroger à la fois sur le taux de chômage et sur le taux d'activité, qui sont complémentaires, enfin sur la charge supportée par les inactifs. Le taux de chômage, en effet, ne dit ni quelle part de la population travaille ou cherche à travailler ni quelle charge les non-actifs et les chômeurs lui imposent. Enfin, le nombre de chômeurs peut rester stable, mais le taux de chômage changer.

L'approche par les taux d'activité explique aussi les paradoxes britannique et néerlandais. Le taux de chômage au Royaume-Uni, certes, est tombé au-dessous des 6 %. Mais, partant d'un niveau d'activité très élevé – plus de 76,7 % de leur population d'âge actif en 1990 –, les Britanniques ont fait sortir des chômeurs de la population active, les décourageant définitivement de travailler, puisque le taux d'activité, *lui, a baissé jusqu'à 73,7 %, ou encore les ont* dirigés vers de nombreux emplois à temps partiel. Ce modèle paraît difficilement reproductible dans un pays ayant un taux d'activité plus bas : le surcoût des nouveaux inactifs, réparti sur une base plus étroite *qu'au Royaume-Uni, avec une croissance plus faible*, serait financièrement insupportable. En tout état de cause, les Britanniques n'ont pas créé les nombreux emplois que l'on croit ou que l'on prétend souvent, et il s'agit donc plutôt d'une sortie par le bas.

*Les Néerlandais*, eux, employaient *seulement 53 %* de leur population d'âge actif en 1980, pour avoir classé beaucoup d'hommes âgés ou déqualifiés comme « handicapés sociaux » et parce que les femmes du pays travaillent encore assez peu. Depuis une dizaine d'années, au contraire des Britanniques, ils ont réussi à remettre une partie de leurs concitoyens au travail – jusqu'à 63 % –, ce pays ayant effectivement créé de nombreux emplois, certes souvent aussi à temps partiel. Comme pour le Royaume-Uni, ce résultat doit être relativisé, dans la mesure où les Néerlandais partaient d'un taux d'activité si exceptionnellement faible que la marge de manœuvre était réelle. Il s'agit pourtant d'une sortie par le haut.

Pour sortir correctement d'une situation de chômage chronique, il ne suffit pas de mettre une partie de la population d'âge actif au rancart, comme le font certains grands pays d'Europe continentale en *diminuant le temps de travail, favorisant les préretraites* ou en décourageant les femmes de travailler. L'expérience allemande prouve que le simple partage du temps de travail dans les grandes entreprises n'améliore pas la situation à long terme. Il faut, soit comme les Américains, créer beaucoup d'emplois, soit partager les emplois existants en développant le temps de travail à temps partiel et choisi, ce à quoi aspirent les femmes, comme le font les petits pays du nord de l'Europe et les Pays-Bas.

***Béatrice Majnoni d'Intignano** est professeur des universités.*

# Choisir ses 35 heures

*par Jean-Baptiste de Foucauld*

Trente-cinq heures sans réduction de salaire : comment sortir du piège et comment en sortir par le haut ?

*Car il y a piège. Si la réduction du temps de* travail est rapide, elle entraînera des surcoûts pour les entreprises, qui annuleront les effets positifs attendus sur l'emploi. Si elle est plus lente, elle sera absorbée par les gains de productivité et n'aura guère d'incidence sur le chômage. Il est difficile de sortir de ces contradictions et d'éviter une nouvelle déception politique. C'est que le temps, comme l'emploi, comme la cohésion sociale, a un prix et que ce prix doit être assumé individuellement et collectivement. On peut certes l'amoindrir, rechercher des solutions intelligentes en réorganisant le travail, mais il n'y a pas de solution uniforme qui permette d'épouser la diversité des situations.

C'est vrai que des incitations financières ont un rôle d'entraînement certain, et que l'on peut accroître la durée d'utilisation des équipements, ce qui conduit à diminuer le coût du capital et donc à faire davantage place au travail ; mais cela se traite au cas par cas, *implique* un *gros effort* d'imagination et d'organisation et un minimum de consensus. C'est vrai aussi que l'on peut utiliser la baisse de la durée du travail sans réduction de salaire pour accroître légèrement la part des salaires dans la valeur ajoutée dans l'entreprise ; mais ceci ne vaut pas pour le secteur des services où l'emploi est particulièrement sensible au coût du travail (c'est d'ailleurs en bonne partie aussi parce que les services employeurs de main-d'oeuvre ne se développent pas assez vite dans une croissance trop pauvre que, globalement, la part des salaires dans la valeur ajoutée baisse, et pas seulement du fait de la modération de l'évolution des salaires). *C'est* vrai enfin qu'il y a une demande de temps libre qui n'est pas satisfaite dans notre société, mais elle est hétérogène : la majorité des Français préfère une augmentation de revenu à une augmentation de temps libre et refuse le temps partiel imposé, tandis que 40 % des salariés sont prêts à abandonner du revenu pour disposer de plus de temps, à condition que celui-ci soit suffisant en quantité pour permettre de vivre autrement. Or, il n'y a aucune raison que l'un de ces deux groupes aux aspirations divergentes impose son point de vue à l'autre.

Mais il y a *nécessité d'agir*. La question du temps se pose avec une acuité croissante dans la société post-industrielle. Les gains de productivité doivent pouvoir se déverser aussi bien en temps libre qu'en production de biens ou services supplémentaires, selon les préférences de chacun. *L'accès à un temps de travail choisi*, tout au long de sa vie, sans précarité ni pénalité, est devenu une composante essentielle de la construction de soi et d'un développement économique équilibré. Mais *« la révolution du temps choisi »* (1) reste à faire, dans les entreprises et les administrations, et plus encore dans les esprits, ceux de nos dirigeants en particulier qui prônent souvent en ce domaine l'inverse de ce qu'ils font et sont. Comment résoudre, *simultanément, toutes ces contradictions* ? Comment trouver la méthode qui permette de réduire le temps de travail en améliorant vraiment la qualité de la vie individuelle et collective, en créant de l'emploi, et en ouvrant la voie à un vrai développement fondé sur la personne ? Il est essentiel qu'un débat se noue sur ce sujet, respectant une éthique de la discussion fondée sur la reconnaissance de la réalité et la recherche d'un accord entre les divers points de vue.

Cela pourrait conduire au compromis suivant :

Premièrement, l'horaire légal est ramené à 35 heures hebdomadaires, ou en équivalent annuel, le 1er septembre 1999. Par conséquent, le régime des heures supplémentaires s'applique de 35 à 39 heures.

Deuxièmement, cette norme ne concerne pas les entreprises ayant négocié des accords organisant le temps choisi pour leurs salariés et qui ont convaincu la moitié au moins de ceux-ci de se porter volontaires *pour pratiquer* la *semaine de quatre jours ou son* équivalent annuel, le but étant d'obtenir une moyenne d'environ 35 heures pour l'ensemble des salariés de l'entreprise. Donc, ceux qui pratiquent la semaine de quatre jours bénéficient de l'exonération de 30 % des charges patronales, ce qui ouvre la voie à une compensation salariale partielle négociée du type 32 heures payées 35, en fonction de la situation de l'entreprise. Quant aux autres salariés continuant, par choix, de travailler 39 heures leurs salaires restent identiques (pas de déclenchement d'heures supplémentaires).

Il faut ouvrir la voie à ce qui représente probablement aujourd'hui la forme optimale d'aménagement-réduction du temps de travail, à savoir la semaine de quatre jours à la carte, qui peut se réaliser selon diverses modalités. Comme l'a bien montré la campagne de Pierre Larrouturou, c'est la formule qui est la plus créatrice d'emplois et la plus porteuse d'initiatives *personnelles et de développement convivial*. Mais elle a, en contrepartie, un coût plus élevé en terme de revenus, qui ne permet pas de l'imposer à tous. Il reste cependant qu'il est plus avantageux que la moitié des salariés, au moins, pratiquent la semaine de quatre jours plutôt que de mettre tout *le* monde à 35 heures.

C'est pourquoi un double système de contrainte-incitation en faveur de la semaine de quatre jours pourrait constituer, pour notre pays et, pourquoi pas, pour l'Europe, une bonne solution.

Si ce dispositif était retenu, les entreprises et leurs salariés auraient donc le choix entre trois solutions.

Maintenir inchangés leurs horaires à 39 heures. De 35 à 39 heures, le coût du travail serait majoré de 25 %, comme les heures supplémentaires, mais les majorations ne seraient restituées aux salariés que de façon différée par versement dans un compte d'épargne-temps, ou versées au régime de l'assurance-chômage.

Négocier un passage collectif à 35 heures, avec si possible maintien du salaire nominal ou réel, ce qui implique que politique salariale et temps de travail soient traités simultanément et l'organisation productive réaménagée.

Organiser le temps choisi pour tous les salariés et le passage à la semaine de quatre jours pour la moitié au moins des salariés volontaires, ce qui suppose la mise en place dans chaque entreprise des mécanismes incitatifs appropriés.

Avec une telle boîte à outils, chacun pourrait ainsi, en fonction de sa situation, de son degré de maturation, prendre sa place dans le débat et donc la construction progressive de ce qui est, pour Echange et Projets, le grand enjeu de cette fin du XXe siècle : amorcer les nouvelles formes de développement solidaire de la société post-industrielle, en répudiant aussi bien la dérégulation que l'immobilisme (2).

(1) *La Révolution du temps choisi*, ouvrage collectif d'Echange et Projets, Albin Michel, 1980.

(2) Revue *Echange et Projets* n° 77 : « Vers un nouveau développement », juin 1997.

***Jean-Baptiste de Foucauld** est président de l'association Echanges et Projets.*

# Information : les médias ne sont pas seuls en cause

## ▼ Le secret et la langue de bois ont encore de beaux jours devant eux. Pourtant la presse doit aussi faire son mea-culpa

L'anecdote est racontée par Alain Lamassoure, ancien ministre délégué au budget du dernier gouvernement Juppé : « *Quand j'ai eu à présenter le projet de réforme fiscale du gouvernement, la télévision m'a accordé quarante-cinq secondes. Par comparaison, deux jours après la mort de Lady Di, le journal télévisé consacrait encore vingt-huit minutes à l'événement. Comment s'étonner si les Français manquent de culture économique ?* » Le rôle des médias était au centre du débat organisé, jeudi 25 septembre à la Sorbonne, par l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) qui fêtait ses quarante ans, sur le thème : « Les journalistes économiques face aux pouvoirs ».

Le sujet est vaste, mais il trouve chaque année son illustration, en bien et en mal, autour de la procédure budgétaire. Matière technique s'il en est, mais qui touche au coeur des choix politiques d'un pays et donc à la démocratie. Rituellement, les journalistes, convoqués en fin d'après-midi pour la conférence de presse de présentation du projet de loi de finances – cette année le 24 septembre –, se plaignent de n'avoir que quelques heures, même moins pour l'audiovisuel, pour décortiquer la masse des documents du dossier de presse, toujours agencé de la manière la plus flatteuse pour le gouvernement. Pressés par le temps et par l'obligation de présenter pédagogiquement au public l'essentiel des recettes et des dépenses nouvelles, ils ne risquent guère de débusquer les éventuels « lézards »...

Pour Alain Vernholes, président de l'AJEF, qui a suivi le budget pendant vingt ans pour *Le Monde*, la France souffre dans le domaine de l'information institutionnelle de règles du jeu floues et indignes d'une démocratie avancée. « *Aux Etats-Unis, le porte-parole de la Maison Blanche fait une conférence de presse tous les jours. Il ne serait pas concevable qu'un président change ça. Alors qu'en France chaque nouveau gouvernement se mitonne les règles d'information qui l'arrangent.* » Sur ce sujet, il renvoie dos à dos le gouvernement précédent et l'actuel : « *Au lieu d'informer la profession régulièrement, honnêtement, de façon égale pour tous, ils choisissent leurs interlocuteurs, ce qui leur permet de les manœuvrer* ».

Si Alain Juppé centralisait à l'excès l'information, au détriment finalement de son image, Dominique Strauss-Kahn, dans son rôle de ministre des finances, céderait plutôt au star-system, préférant séduire en communiquant auprès de groupes restreints de journalistes et traitant souvent séparément les journalistes français et leurs homologues étrangers : « *Les agences étrangères voient bien sûr surtout le côté financier des choses, et ce sont elles qui informent les marchés. Cela fait peur au ministère des finances, à cause des conséquences sur le franc et les taux d'intérêt* ».

Le président de l'AJEF rêve d'une convention écrite qui serait passée entre les pouvoirs publics et la profession, et reconnaîtrait qu'« *il est de l'intérêt de tous que la presse soit régulièrement informée, selon un rituel défini une fois pour toutes, par exemple une conférence de presse hebdomadaire ouverte à tous* ». Il y a d'ailleurs une base légale à une telle prétention : un texte de juillet 1978 sur la transparence ne stipule-t-il pas la liberté d'accès aux documents administratifs ? Le budget en fait partie.

Mais, en *budget watcher* expérimenté, Alain Vernholes ne se fait pas trop d'illusions : le secret et la langue de bois ont encore de beaux jours devant eux. Membre de la commission des comptes de la nation, il ne peut que constater qu'on tient à cette instance consultative un discours lénifiant : « *Chaque année, on nous explique que la France va tenir les objectifs du traité de Maastricht en matière budgétaire (déficit public limité à 3 % du PIB et dette limitée à 60 %), sans avoir besoin de recourir à davantage de rigueur. Et chaque année ça se révèle faux. Les 40 milliards que le gouvernement Juppé devait trouver au printemps pour " passer " en 1998, le gouvernement Jospin doit les trouver de la même façon. La seule différence est qu'on ne ponctionnera pas les mêmes.* »

Persuadé que les ministres ont toujours un « budgétaire » disponible pour tromper les journalistes lancés dans l'exploration de la loi de finances, il affirme que « *le seul contre-pouvoir, c'est l'expérience et bien sûr une grande spécialisation des journalistes* ».

Sur ce point au moins, les hommes politiques sont d'accord. Lors du colloque de l'AJEF, deux anciens ministres du gouvernement Juppé n'ont pu que déplorer les insuffisances de certains journaliste. Jacques Barrot (anciennement aux affaires sociales) a évoqué deux « *devoirs* », le devoir de mémoire (« *Comment voulez-vous responsabiliser les hommes politiques si la presse ne se souvient de rien ?* ») et le devoir d'investigation (« *en n'allant pas sur le terrain, on nourrit les politiques technocratiques* »). Alain Lamassoure (auparavant au budget), lui, a regretté le goût immodéré de la presse pour ce qui est caché : « *Dès qu'une information est publique, même si elles est très instructive, comme par exemple l'exécution budgétaire au mois le mois, personne ne s'y intéresse plus.* » Et il a constaté que « *le panurgisme des différents médias prive le pays de l'avantage du pluralisme : soi-disant concurrents, les journaux parlent des mêmes choses, vues sous le même angle* ».

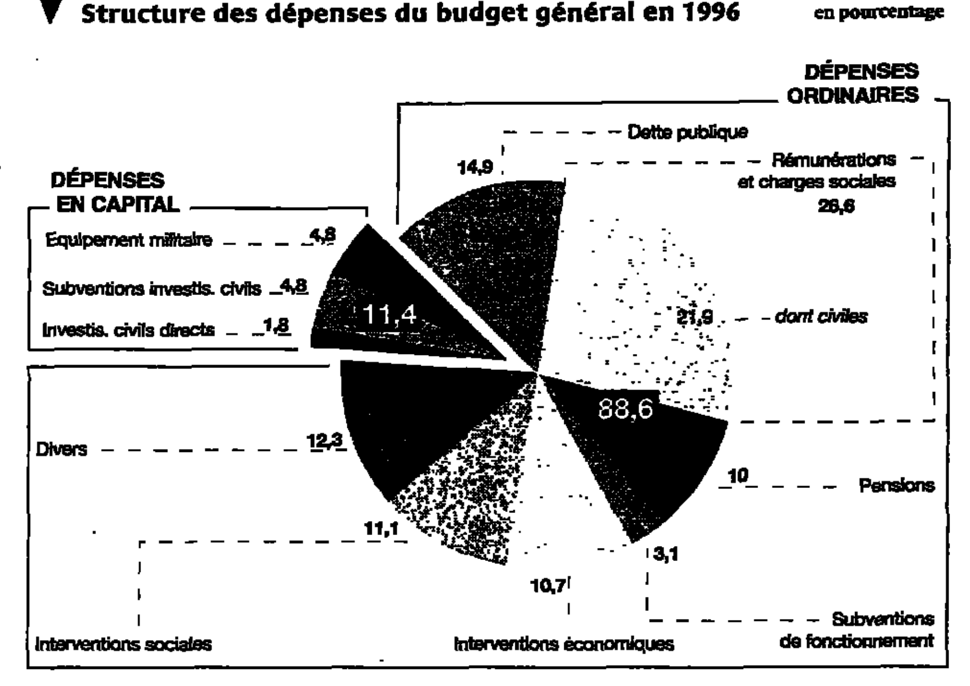
Le politologue Roland Cayrol a dressé le constat le plus cruel : « *C'est de plus en plus sur des questions économiques que les citoyens font leur choix, alors que la plupart n'ont pas fait d'études d'économie. La presse a donc un rôle hyper-important à jouer, mais les gens ne lui font que faiblement confiance* ».

*S. Gh.*

## Dépenses et recettes

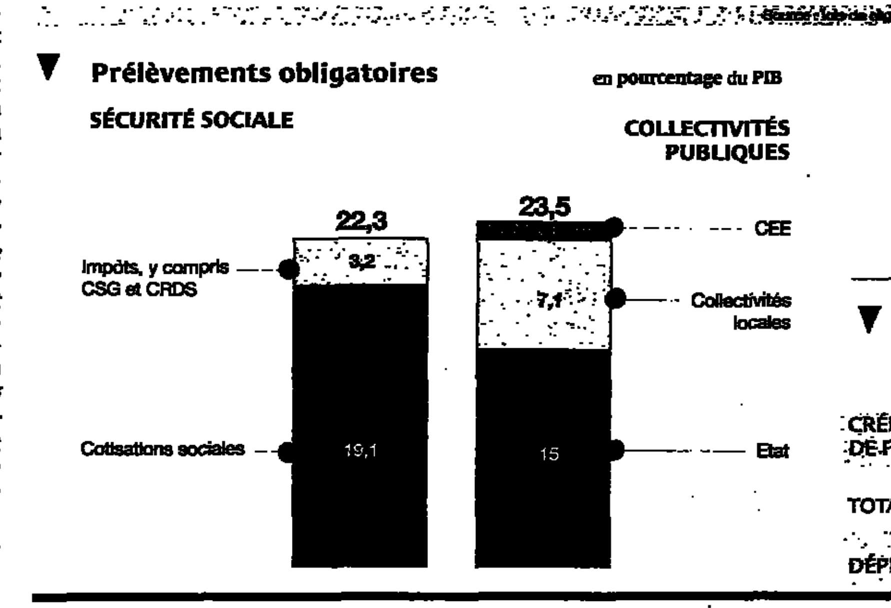
### ▼ Structure des dépenses du budget général en 1996

en pourcentage



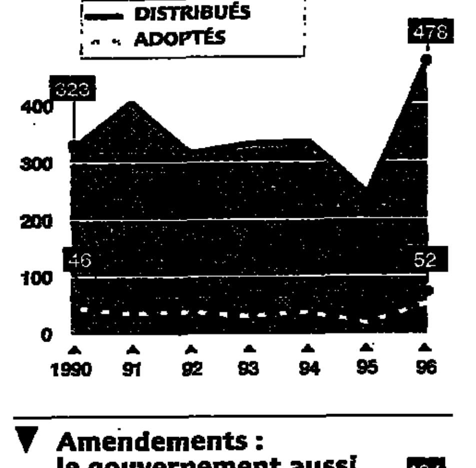

### ▼ Prélèvements obligatoires

en pourcentage du PIB



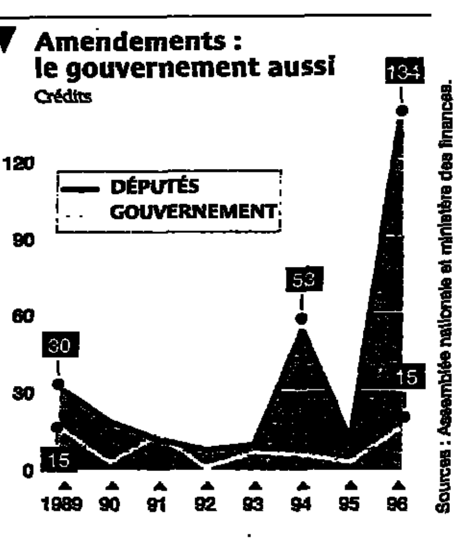

### ▼ Le succès des amendements parlementaires

Recettes




### ▼ Amendements : le gouvernement aussi

Crédits




### ▼ Dépenses votées, dépenses réelles

en millions de francs

| | 1995 | 1996 |
|---|---|---|
| CRÉDITS OUVERTS PAR LA LOI DE FINANCES INITIALE | 1 515 270 | 1 602 754 |
| TOTAL DES CRÉDITS DISPONIBLES | 1 697 985 | ND |
| DÉPENSES DE L'EXERCICE | 1 636 867 | 1 642 042 |

# Qui contrôle le budget de l'Etat ?

*Suite de la page I*

Et les alternances politiques depuis les années 80 ont multiplié les experts, grâce à la circulation de bons techniciens entre l'administration, les cabinets et le Parlement. Mais est-ce suffisant pour assurer la transparence ? Comment espérer que l'opinion maîtrise les enjeux budgétaires dans un pays où, selon Alain Lamassoure, ancien ministre délégué au budget du gouvernement Juppé, « *les gens n'ont pas encore compris que plus de dépenses publiques signifient plus d'impôts* » ? Le budget, qui devrait être l'occasion par excellence du débat et du contrôle démocratique, est donc condamné pour longtemps encore à rester un champ clos pour techniciens hyper-pointus.

Autre critique répandue et justifiée, le budget est incomplet. Il porte en effet pour 1998 sur 1 585,3 milliards de francs correspondant aux dépenses de l'Etat, mais laisse de côté les comptes sociaux qui mettent en jeu quelque 1 700 milliards. La séparation comptable de la Sécurité sociale est une spécificité française qui tient à la gestion « privée » du système, en fait confiée depuis 1945 aux partenaires sociaux, malgré la contribution croissante de l'Etat. Le plan Juppé de 1995 a en partie remédié à l'anomalie qui faisait qu'une part majeure des dépenses publiques, financées par les prélèvement les plus lourds d'Europe (19,5 % du PIB) échappaient au contrôle de la représentation nationale. La Constitution a été réformée pour permettre au Parlement de voter chaque année à l'automne une loi de financement de la Sécurité sociale et, en cas de nécessité, des lois rectificatives. C'est un progrès.

Par rapport à des pays comme le Royaume-Uni ou les Etats-Unis, le Parlement français ne manque pas d'autres raisons de se plaindre des conditions dans lesquelles s'exerce son contrôle sur les comptes publics. Comme le souligne Bertrand Wiedemann-Goiran, qui a l'expérience à la fois de la commission des finances de l'Assemblée et des cabinets ministériels socialistes, « *la discussion budgétaire c'est la comparaison de quelque chose qui n'existera pas avec quelque chose qui n'a pas existé* ». Les évolutions des masses budgétaires pour l'année suivante sont évaluées par rapport à la loi de finances initiale de l'année en cours, alors qu'on sait pertinemment que cette dernière n'a pas été appliquée telle quelle : le gouvernement peut en effet, par simple décret, reporter ou annuler des crédits votés. Cette liberté encourage les effets d'annonce claironnants à l'automne : tel ministre se félicitera de voir ses crédits augmenter deux fois plus que ceux des autres, signe certain d'une volonté gouvernementale... même si, quelques jours ou semaines après, l'augmentation est rayée d'un trait de plume, dans la plus grande discrétion.

### RARES SONT LES ACHARNÉS

Les parlementaires peuvent, s'ils le veulent, se tenir au courant de la réalité de l'exécution budgétaire, en dehors des rendez-vous codifiés que sont les collectifs de fin d'année et les lois d'exécution votées l'année suivante. Et leur pouvoir s'étend non seulement à la conformité comptable, mais aussi au bon usage qui est fait des fonds. Ils peuvent se rendre dans les administrations pour exercer leur contrôle « *sur pièces et sur place* ». « *Je l'ai vu faire une fois en quatre ans* », constate le fonctionnaire parlementaire Hervé Message. Pour lui, les moyens consentis aux représentants de la nation sont suffisants, « *du moins dans l'état actuel de la demande. Si tous les députés faisaient à fond ce qu'ils ont juridiquement le droit de faire, alors peut-être manqueraient-ils de gens. Mais ils se contentent généralement d'envoyer des questionnaires budgétaires écrits, au lieu de se déplacer* ». « *Un parlementaire n'a aucun intérêt à faire consciencieusement son travail*, renchérit Bertrand Wiedemann-Goiran. *Ce n'est pas payant électoralement.* » Il y a certes des acharnés qui vont arracher l'information jusque dans les ministères, comme ce député Force démocrate nommé Fréville qui a passé des jours et des jours à la direction du Trésor. Mais il ne se représentait pas...

Le fond du problème tient en fait à l'équilibre des pouvoirs dessiné par la Constitution de la Vᵉ République, délibérément favorable à l'exécutif. Dans les Républiques précédentes, il en allait différemment. Sous la IIIᵉ République, la seule légitimité était parlementaire, le gouvernement n'étant que le délégué très provisoire de majorités fluctuantes. Dès lors, le jeu consistait à ligoter étroitement l'exécutif en subdivisant la dépense : plus les chapitres étaient étroits et moins le gouvernement avait de liberté pour l'emploi des crédits. Au moment du Front populaire, on était arrivé à 35 000 chapitres ! La discussion budgétaire, n'étant pas bornée dans le temps, débordait sur l'année suivante, et il fallait alors consentir des « douzièmes provisoires » permettant tout de même à l'Etat de fonctionner. La IVᵉ République avait cherché à brider l'exubérance parlementaire, notamment en matière de dépenses.

Mais c'est la Vᵉ République qui a donné au gouvernement la haute main sur la procédure budgétaire (et législative en général). L'une des armes les plus efficaces lui est fournie par l'article 40 de l'ordonnance de 1959, qui interdit aux parlementaires de proposer un amendement ayant pour effet d'augmenter les dépenses ou de réduire les recettes. Le gouvernement est maître de la nomenclature budgétaire (par ministère et par titre), si bien que le Parlement ne sait pas grand-chose de l'affectation détaillée de l'argent. En outre, si l'on tient compte des « services votés », c'est-à-dire tout ce qui est reporté d'une année sur l'autre et qui ne fait pas l'objet d'un réexamen, le Parlement ne se prononce que sur les 5 % à 10 % du budget que représentent les « mesures nouvelles ». Les délais fixés par la Constitution font que l'examen du budget s'apparente, comme l'écrivait *Le Monde* il y a vingt-cinq ans, à la visite du château de Versailles par un groupe de touristes : au pas de course et avec interdiction de toucher à quoi que ce soit.

Les contraintes politiques jouent plus encore que les contraintes techniques : le rapporteur général du budget, à la commission des finances de l'Assemblée, est toujours choisi avec soin par le premier ministre. Et quand, comme Philippe Auberger dans la précédente législature, il se montre trop curieux ou pointilleux, il risque de se faire remettre en place vertement. Majorité aveugle et opposition impuissante, telle est en gros la règle du jeu sous la Vᵉ République. Comment s'étonner que toute la procédure ne soit, selon l'expression fameuse d'Edgar Faure, que « *litanie, liturgie, léthargie* » ?

Ce « parlementarisme rationalisé » a au moins l'avantage d'une certaine efficacité dans la forme. L'Etat français ne risque pas, comme celui des Etats-Unis, de se trouver à court d'argent en cours d'exercice budgétaire et de devoir mettre à pied ses fonctionnaires pour quelques jours. Mais la rigidité formelle d'un budget essentiellement « vertical » est aussi source de gaspillages : les ministres perdent la face s'ils n'obtiennent pas toujours plus de crédits, qu'ils en aient besoin ou pas, que leur administration sache ou non les employer ; comme on réduit plus facilement les crédits d'équipement que ceux de personnel, il y a beaucoup de fonctionnaires avec peu de matériel, ce qui ne tend pas à améliorer la productivité ; les gouvernements agissent dans l'urgence, créant au gré de l'actualité des services ou des dépenses qui perdurent sans que leur utilité ne soit mesurée. L'évaluation est la *terra incognita* du parlementarisme à la française : bien loin du système américain où soixante chercheurs indépendants à plein temps sont employés pour des missions d'évaluation qui existent depuis déjà quatre décennies, les ébauches tentées en France depuis 1990 n'ont pour l'instant pas donné grand-chose.

### ASTUCES EN TOUS GENRES

Pourtant, certaines évolutions vont dans le sens d'un meilleur contrôle démocratique. Au début des années 1980, après la première alternance de la Vᵉ République, des députés socialistes ont obtenu que la commission des finances ne soit plus assistée par des fonctionnaires du Trésor, dits « les détachés », ce qui revenait à confier le contrôle à l'administration contrôlée. Plus important, depuis 1974, soixante parlementaires peuvent saisir le Conseil constitutionnel d'un recours : le projet de loi de finances pour 1980 a ainsi été annulé parce que l'article d'équilibre n'avait pas été adopté préalablement aux autres. Désormais, la direction du budget prend un soin particulier à ne pas risquer une annulation.

« *L'information est la clé du contrôle et les progrès ont été très nets dans ce domaine* », estime Hervé Message. Pour lui, le développement des lobbies permet de diversifier les sources d'information, car qui dit lobbies dit contre-lobbies. Ce que confirme Olivier Le Picard, fondateur du cabinet C et I : « *Quand nous préparons un dossier pour un parlementaire, nous ne pouvons pas nous permettre de le planter : les chiffres doivent être justes, les positions argumentées.* »

Rien de tout cela ne fera disparaître les astuces qui truffent les budgets, que quelques parlementaires virtuoses se font une joie de débusquer et qui font les délices des journalistes. C'est la contrainte financière que la France a acceptée en s'engageant dans la construction monétaire européenne qui sera sans doute le ferment d'évolution. Déjà, le gouvernement publie un suivi mensuel des recettes et des dépenses, ce qui n'existait pas auparavant ; le rapprochement de la présentation des comptes sociaux avec ceux de l'Etat va aussi dans le sens d'une plus grande transparence ; enfin l'harmonisation des comptabilités publiques des pays européens a commencé et devrait s'accélérer. L'après-euro sera contraignant, à cause du pacte de stabilité qui pérennise le plafond de 3 % de déficit public par rapport au PIB, mais aussi à cause de l'accumulation malsaine de la dette. Gouvernants et gouvernés seront incités à mieux utiliser des ressources publiques de fait limitées.

A force de raisons et de comparaisons, peut-être un jour nous sera-t-il donné de voir plus clair dans la bougette ?

*S. Gh.*

هكذا من الأصل



Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget

# « La préparation d'un budget, c'est un peu comme le lancement de la fusée Ariane »

**« Entre démocratie et efficacité, le budget vous paraît-il avoir trouvé le bon équilibre ?**

– La démocratie commence avec les élections. Le premier signe de respect du vote, c'est que la déclaration de politique générale de Lionel Jospin ressemble fortement à son programme de campagne. Que s'est-il passé depuis ? Le gouvernement a pris un décret d'avance de 10 milliards de francs – pour financer notamment l'allocation de rentrée scolaire –, une procédure d'urgence pas particulièrement démocratique mais qui comporte des garde-fous : elle doit être financée franc pour franc et être ratifiée par le Parlement lors du collectif budgétaire de fin d'année. Le 21 juillet, l'audit des finances publiques répondait aux exigences de transparence, puisque ses résultats ont été rendus publics. Ensuite, le paquet de 32 milliards de francs qui a été adopté très vite pour calmer les inquiétudes éventuelles des marchés financiers (22 milliards de hausse de l'impôt sur les sociétés et 10 milliards de francs d'économies diverses) a été soumis à l'Assemblée dès l'ouverture de la session et est actuellement en première lecture.

»Tout cela pour vous montrer que la démocratie rattrape très vite l'efficacité : il n'y aura pas de prélèvement sur les entreprises sans vote du Parlement. Quant au budget lui-même, il a été adopté le 24 septembre en conseil des ministres puis présenté à la commission des finances de l'Assemblée, à celle du Sénat, et enfin à la presse. Dans le passé, il est arrivé que, pour répondre à l'impatience des journalistes, l'ordre de présentation soit différent. Mais, comme nous avons affaire à un Sénat d'opposition, nous l'avons particulièrement respecté. En France, tout ce qui touche aux finances est extrêmement codifié, car le vote du budget est une prérogative essentielle du Parlement.

**– Comment s'est passé votre premier budget ?**

– Dans la phase préparatoire, nous avons essayé de rendre plus démocratique la discussion à l'intérieur de la majorité. Le premier ministre, Lionel Jospin, a permis un véritable débat interministériel : deux réunions de ministres, le jeudi, ont été consacrées, l'une aux recettes, l'autre aux dépenses. Ensuite, ce qui est nouveau, le premier ministre, avec les ministres concernés, a reçu le président de l'Assemblée nationale, les présidents des groupes parlementaires, le président et le rapporteur de la commission des finances. Je crois que cette approche est assez différente de la pratique du précédent gouvernement.

**– Vous êtes ici, à Bercy, dans une administration très habituée à fabriquer le budget de l'Etat à sa manière. Vous sentez-vous prisonnier d'elle, ou bien appuyé par elle ?**

– En arrivant, j'ai décidé d'aller rendre visite aux grandes directions qui sont sous ma responsabilité, notamment la direction du budget et le service de la législation fiscale. Il y a là quelques centaines d'agents qui ont travaillé énormément durant l'été : ils n'avaient pas vu leur ministre depuis un ou deux lustres. La préparation d'un budget, c'est un peu comme le lancement de la fusée Ariane, c'est une mécanique de précision, et nous avions huit semaines de retard. Nous leur avons fait comprendre que les hypothèses avaient changé et ils ont travaillé en conséquence. Je n'ai pas l'impression d'être prisonnier des quelques « poids lourds » de l'administration des finances. On compare souvent Bercy à un navire : Dominique Strauss-Kahn et moi-même, nous sommes dans la dunette. Mais l'administration, ce sont aussi les gens du terrain, ceux qui s'occupent de collecter l'impôt, de tenir les comptes publics, de veiller aux frontières. C'est très bien de faire un budget, mais cela ne sert pas à grand-chose si ensuite l'argent ne rentre pas.

**– La contrainte de Maastricht rend-elle plus délicate la confection du budget ?**

– Nous devons nous tenir à 3 % maximum de déficit, certes, mais c'est moins Maastricht qui impose cette contrainte que la nécessité d'arrêter la boule de neige de la dette. C'est indispensable si l'on veut éviter de passer aux générations futures le poids de la dette en plus de celui des retraites. Pour 1998, dans la mesure où nous ne voulons pas accroître les prélèvements obligatoires, cela implique que les dépenses ne doivent pas dépasser l'inflation, soit 1,4 % ou plus exactement 1,36 %. Cela représente une marge de manoeuvre de 21 milliards de francs. Rien que l'effet d'ancienneté automatique et quelques mesures salariales chez les agents de l'Etat représentent déjà 19 milliards de francs. Ajoutez-y 2 milliards supplémentaires de charge de la dette et il ne reste plus un centime. Ce qui signifie concrètement que chaque fois qu'on donne quelque chose à un ministre il faut le prendre à un autre.

»Vous parlez de démocratie ? Le fait que maintenant les ministres soient à plein temps – ils n'ont plus le droit d'exercer de mandat exécutif local – leur a permis de passer assez de temps avec leurs troupes pour effectuer de vrais choix politiques. Fréquemment, le ministre dépensier ne voulait pas perdre la face devant son administration, où chaque directeur veut plus que, l'an dernier, et plus que son voisin. Ce qui alimente la spirale des dépenses.

**– D'où la tentation de couper partout également...**

– J'appelle cela la méthode de Procuste, ce personnage mythologique qui allongeait les gens sur un lit et leur coupait les pieds s'ils dépassaient. C'est la façon autoritaire de faire entrer dans un cadre donné des gens qui s'y refusent. La méthode Jospin a été au contraire de discuter beaucoup pour faire accepter des priorités politiques : donner +3,4 % au travail, +3,1 % à l'éducation, +6,2 % à la recherche et –2 % à la défense, ce n'est pas couper partout pareil.

**– En matière de procédure budgétaire, quelles idées personnelles voudriez-vous faire passer pendant votre séjour à Bercy ?**

– Ma première conviction est qu'il est possible d'avoir des discussions budgétaires fermes mais courtoises. Il faudrait aussi associer encore plus les parlementaires au moment de la préparation du projet de budget. Une autre idée à laquelle je tiens est que si l'on veut dépenser mieux et prélever mieux (puisque le plus est exclu), il faut un meilleur système d'évaluation des politiques publiques, auquel les parlementaires seraient bien sûr associés. Un exemple : la loi Pons qui détaxe des investissements dans les DOM-TOM a certains effets sur l'emploi : ils méritent qu'on les évalue sans idées préconçues.

**– Que répondez-vous à ceux qui déplorent que la loi de finances que vote le Parlement n'a qu'un lointain rapport avec celle qui est exécutée ?**

– Quand le budget est sincère, on s'évite des désagréments. Mais il y a tant d'inconnues : comment rentreront les recettes, combien y aura-t-il de RMistes, combien de logements mis en chantier ? On ne peut pas exécuter une loi de finances au million près. Et il faut garder quelques réserves en cas d'événement international imprévu. »

*Propos recueillis par S. Gh.*

# Etats-Unis : un conflit permanent entre l'exécutif et le Congrès

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

La procédure budgétaire américaine est longue, complexe et naturellement conflictuelle. Elle illustre la relation particulière entre l'exécutif et le législatif, que les Américains considèrent comme un modèle de dialogue démocratique – fût-il rugueux –, à la fois parce que le concept d'« équilibre des pouvoirs » est une réalité, et aussi parce que les « forces vives » du pays (les minorités et les intérêts particuliers) se font largement entendre. Leur voix s'exprime par le biais des *lobbies*.

Historiquement, c'est le Congrès qui tient les cordons de la bourse. C'est à lui que la Constitution avait confié la prérogative d'élaborer le budget. Pour mener à bien cette mission, il s'est peu à peu doté de puissants instruments d'analyse et d'expertise, dont le *Congressional Budget Office* (CBO), organisme indépendant créé en 1974, en est la manifestation exemplaire. Cet équilibre des pouvoirs a subi bien des évolutions : depuis la présidence de Franklin Roosevelt, le balancier s'est nettement rapproché de l'exécutif, à tel point que l'acte majeur de la vie politique est constitué par la présentation du « budget du président ».

## ▼ L'équilibre des pouvoirs est une réalité avec ses avantages et ses inconvénients

Préparé par l'*Office of Management and Budget* (OMB), ce document fournit, outre une estimation des recettes et des dépenses, des emprunts et de la dette publique, une multitude de recommandations politiques et législatives, bref il est l'expression du projet de gouvernement du chef de la Maison Blanche.

Après que ses prérogatives eurent été de nouveau rognées sous la présidence de Richard Nixon, le Congrès a réagi. Passant outre à deux reprises un veto présidentiel, le Sénat et la Chambre des représentants se sont dotés de nouveaux pouvoirs de contrôle de la procédure budgétaire et, dans une large mesure, d'initiative de la loi. Aujourd'hui, le Congrès autorise toute dépense fédérale, et il vote chaque année une « résolution budgétaire ». Par cet acte de souveraineté qui marque son indépendance, il établit sa propre politique et ses priorités, lesquelles doivent ensuite se traduire par des actes législatifs préparés par les commissions.

Le président n'a pas à approuver la « résolution budgétaire », mais il intervient plus tard, par exemple en mettant son veto aux propositions parlementaires. Bill Clinton dispose dorénavant d'une « arme » réclamée par tous ses prédécesseurs : le « veto sélectif » (*line-item veto*), qui lui permet de s'opposer aux dispositions introduites dans les lois de finances par les représentants des « intérêts spéciaux ».

Autant George Bush a délaissé ses responsabilités budgétaires, autant Bill Clinton – notamment à partir de 1994, lorsque le Parti républicain est devenu majoritaire dans les deux Chambres du Congrès –, s'est personnellement investi dans les moindres détails de la loi de finances. Œuvre de longue haleine qui mobilise la capitale fédérale près de six mois de l'année, la procédure budgétaire est donc avant tout une épreuve de force. C'est sans doute cette caractéristique qui différencie le mieux le Congrès américain des parlements européens.

Le chef de l'exécutif américain doit souvent cohabiter avec un Congrès dominé par le parti adverse. Dans le premier cas, le premier ministre n'a pas à ferrailler en permanence avec une majorité a priori légitimiste. Rien de tel pour le chef de la Maison Blanche, dont le pouvoir n'est pas lié à la pérennité d'une majorité parlementaire, et qui doit se battre pied à pied pour imposer ses choix. Cette situation lui donne les coudées plus franches envers son propre parti, mais elle affranchit ce dernier d'une sorte d'obligation de réserve.

On l'a vu en 1993, lorsque les démocrates, pourtant majoritaires, ont puissamment contribué à enterrer l'ambitieuse réforme du système de santé de Bill Clinton. Le caractère conflictuel des relations entre l'exécutif et le législatif fut particulièrement manifeste à l'hiver 1995, lorsque le blocage politique à propos du budget 1996 a abouti, à deux reprises, à une fermeture partielle de l'administration. Il est vrai que, d'une manière générale, les délais budgétaires sont rarement respectés. Ainsi, faute d'avoir pu voter les treize lois d'*appropriations* (attributions de crédits) avant le début de l'année fiscale (le 1er octobre), le Congrès vient d'adopter une loi dite « *stop gap* », permettant de financer les programmes fédéraux jusqu'au 23 octobre.

Bien des facteurs empêchent d'avoir une vue synthétique et claire du budget fédéral : tout d'abord, le Congrès ne vote pas une, mais treize lois de finances distinctes, ce qui donne lieu à une multitude de documents. Outre que la consommation des autorisations budgétaires ne repose pas sur le principe de l'annualité budgétaire (certains crédits sont déboursés sur plusieurs années), la présentation des dépenses s'effectue par destination, au niveau, peu précis, de « comptes budgétaires ». Enfin, les dépenses obligatoires, servant à financer les grands programmes sociaux, représentent environ la moitié des dépenses totales.

Par nature, le Congrès est dépensier, mais il arrive qu'il se pose en parangon de l'équilibre des finances publiques. En 1994, les républicains ont ainsi lancé le défi de la résorption du déficit, que le président a relevé. Les épisodes et les enjeux de cette bataille ont nourri la vie politique depuis deux ans et demi et dominé les élections présidentielle et parlementaires de 1996. Un accord entre la Maison Blanche et le Congrès pour équilibrer les comptes fédéraux avant 2002 a finalement été scellé en juillet dernier : ce consensus très exceptionnel a été rendu possible par la croissance soutenue de l'économie, laquelle a permis de faire fondre les estimations du montant du déficit. Le budget américain devrait donc être équilibré dans cinq ans, si aucune récession ne se profile à l'horizon...

*Laurent Zecchini*

## Bibliographie


- **L'Assemblée nationale et la loi de finances**, d'Hervé Message (Assemblée nationale, octobre 1996, 238 p., 30 F).
- **Loi de finances : quelle marge de manœuvre pour le Parlement ?** de Roger Chinaud (*Pouvoirs* no 64, 1993).
- **Budget de crise ou crise du budget**, de Gilbert Bauche (Hatier, 1993, 80 p., 26 F).
- **L'Assemblée nationale sous la Ve République**, d'Adolf Kimmel, (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 394 p., 270 F).


## ▼ BUDGET

# Questions-réponses

### 1 Quelles sont les étapes de la procédure ?

Dès janvier, durant la période des « perspectives budgétaires », chaque ministère évalue ses dépenses de l'année suivante. A la fin du premier trimestre, les services du ministère des finances ont déjà une « maquette » du futur budget : Matignon envoie alors les « lettres de cadrage » indiquant les limites imposées aux demandes de crédits. Suivent au printemps les « conférences budgétaires » opposant, souvent vivement, les ministres « dépensiers » aux hauts fonctionnaires de la direction du budget. Les principaux arbitrages politiques « remontent » chez le premier ministre. Ensuite, celui-ci envoie à chaque ministre une « lettre-plafond » qui décrit les grands traits du budget de son ministère : *progression des crédits*, économies souhaitées, mesures nouvelles, effectifs. Le bouclage *des recettes est fait à la mi-août*, en fonction des hypothèses économiques de la direction de la *prévision (DP) et des choix fiscaux*. Le budget adopté en conseil des ministres est présenté dans la foulée aux commissions des finances de l'Assemblée et du Sénat ainsi qu'à la presse, mi-septembre. Les « bleus », documents budgétaires détaillés, arrivent ensuite et la discussion parlementaire peut s'engager. Le budget *une fois voté*, le gouvernement peut, durant son exécution, annuler ou reporter, par arrêté, *des crédits votés (50 milliards* à 60 milliards de francs sont en général renvoyés d'une année sur l'autre), ou engager des dépenses par décret d'avance. Les changements intervenus en cours d'exécution sont en général entérinés par le Parlement *ex post*, lors du collectif budgétaire (loi de finances rectificative) de fin *d'année. Des collectifs budgé*taires exceptionnels peuvent être nécessaires si la majorité change, *mais Lionel Jospin n'a pas fait de* collectif budgétaire en 1997, ni Michel Rocard en 1988, alors qu'il *y en avait eu lors des alternances* de 1981, 1986, 1993. Dernier acte, la loi de règlement doit être présentée au Parlement au plus tard à la fin de l'année qui suit celle de l'exécution. Y est annexé le rapport de la Cour des comptes. Le rapport sur le budget 1996 a été publié en juillet 1997, précieuse information pour les chambres *avant* l'examen du projet de budget 1998...

### 2 Quels sont les principaux reproches qu'on peut adresser au budget ?

*La procédure budgétaire* est marquée par une forte inertie. Chaque année, on reporte les « *services votés* » de l'exercice précédent, soit 90 % du total des crédits, et l'on prolonge les engagements d'investissement : il ne reste guère de marge et les grandes masses ne sont presque jamais remises en cause. Ainsi la France a été l'un des derniers pays à restreindre les crédits de la défense, le troisième poste après le service de la dette et l'éducation nationale. Le principe de l'annualité budgétaire limite à un *an l'horizon du législateur*, les programmes pluriannuels étant rares (lois de programmation *militaire, loi quinquennale sur* l'emploi de 1993). A la fin des années 60, a été tentée une « *rationalisation des choix budgétaires* » qui consistait à raisonner par objectifs en mobilisant les *moyens transversalement*, par opposition au caractère « vertical » du budget classique. L'expérience a tourné court.

### 3 Le budget est-il plus transparent qu'avant ?

Durant les Républiques parlementaires, les gouvernements s'efforçaient de gagner en autonomie, d'où la création par Joseph Caillaux des comptes spéciaux du Trésor. On ne présente au Parlement que les soldes, ce qui permet de cacher pas mal de choses. Par exemple, le gouvernement militaire de Berlin a longtemps été financé ainsi (sous prétexte de ne pas informer les Russes, on évitait aussi de montrer aux Allemands la *note* un peu salée). Il ne reste guère actuellement que le compte *d'avance aux collectivités territoriales* (trésorerie) et la redevance télé. Dans le domaine militaire, la *création de GIAT-Industries* a permis de faire apparaître plus clairement des coûts – personnels *des arsenaux, par exemple* – qui se fondaient auparavant dans les charges générales de l'Etat. *Les budgets annexes, comme les* PTT, la Sécurité sociale agricole ou l'Ecole polytechnique, et les organismes *publics à statut* ont longtemps servi à des « débudgétisations » subreptices, mais la *tendance* est à la normalisation. Les privatisations réduisent les capacités pour l'Etat de cacher des dépenses ou des dettes embarrassantes.

Par rapport aux pays anglo-saxons, le gouvernement dispose *de grandes libertés, notamment* un déficit budgétaire indicatif et non contraignant. Le plus gros *poste de dépenses* – salaires et retraites des fonctionnaires – varie non pas en fonction d'un vote parlementaire mais de négociations entre l'Etat et les syndicats.

### 4 Quel rôle joue le budget dans l'économie ?

*Dans la conception classique*, le budget doit être neutre. Adam Smith reconnaît que l'Etat est *seul à pouvoir procurer des biens* collectifs tels que la sécurité, l'ordre, le respect des lois. Mais il doit être géré comme un ménage : ses dépenses ne doivent pas être supérieures aux recettes. La montée régulière des dépenses publiques (de 10 % du PIB au XIXe siècle à 55 %) accroît cependant le poids de l'Etat dans l'économie. Tirant les leçons de la crise des années 30, où la demande s'effondre, entraînant *une spirale de récession*, Keynes considère que l'Etat est seul à même d'augmenter la demande globale pour relancer l'économie. Selon sa théorie, la dépense publique injectée suscite une *activité supérieure, si bien que le* déficit créé au départ est compensé par les recettes nouvelles. Au milieu des années 70, la croissance se met à ralentir malgré l'intervention économique de l'Etat. La politique budgétaire ne fonctionne-t-elle plus ? Aux Etats-Unis, Ronald Reagan, tout en pourfendant le *big government*, réduit fortement les impôts et augmente les dépenses militaires, creusant un *déficit vertigineux : l'économie* repart, conformément à la théorie de Keynes. L'Europe, elle, *adopte des politiques de rigueur* budgétaire qui n'empêchent pas, avec la récession du début des *années 90, un creusement automatique des déficits*, sans stimuler pour autant l'activité. Dans *son cas semble s'appliquer « l'équivalence de Ricardo-Barro »* : les ménages interprètent le déficit comme une future hausse des impôts, ils épargnent donc au lieu de consommer.

هكذا من الأصل



**LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE** (données nationales, OCDE, cvs)

| | Etats-Unis | Japon | Allemagne | France | Italie | Royaume-Uni | Canada |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Production industrielle (en %)** | août | août | juillet | juin | mai | juillet | juin |
| Dernier mois connu | +1 | -2,2 | +3,7 | +0,6 | -0,5 | +0,4 | +0,3 |
| Sur 12 mois | +5,3 | +4,2 | +8,4 | +2,8 | +2,5 | +1,6 | +5,8 |
| **Taux de chômage (en %)** | août | juillet | août | août | juillet | août | août |
| Dernier mois connu | 4,9 | 3,4 | 11,6 | 12,5 | 11,7 | 5,3 | 9 |
| Un an avant | 5,2 | 3,4 | 10,4 | 12,4 | 11,7 | 7,5 | 9,5 |
| **Indice des prix (en %)** | août | août | août | août | septembre | août | août |
| Dernier mois connu | +0,2 | +0,1 | +0,1 | +0,3 | +0,2 | +0,5 | +0,1 |
| Sur 12 mois | +2,1 | +2,1 | +2,1 | +1,5 | +1,4 | +2,8 | +1,8 |
| **Solde commercial (en milliards)** | juillet | août | juil | juil. | juin | juil. | juil. |
| Dernier mois connu (monnaies nationales) | -15,8 | +1 099,4 | +11 | +22,4 | + 3 355,6 | -0,5 | +1,7 |
| Cumul sur 12 mois (monnaies nationales) | -177,8 | +8 526,5 | +115,3 | +145,3 | +62 653,9 | -10 | +31,5 |
| Cumul sur 12 mois (en dollars) | -177,8 | + 72,9 | +70,7 | +26,1 | + 39,7 | -16,2 | +23 |
| **Croissance du PIB (en %)** | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 |
| Dernier trimestre connu (rythme annuel) | +3,3 | -11,2 | +4,1 | +4 | +6,7 | +4,1 | +4,9 |
| Sur 12 mois | +3,4 | -0,3 | +2 | +2,3 | +1,9 | +3,6 | +3,7 |
| **Solde des paiements courants (en % du PIB)** 1997 (estimations OCDE) | -2,3 | +1,9 | +0,1 | +1,7 | +4,3 | +0,2 | -0,2 |
| **Déficit public (en % du PIB)** | | | | | | | |
| 1998 (prévisions OCDE) | -1,2 | -2,3 | -2,7 | -3 | -3,8 | -1,8 | +0,5 |
| 1997 (estimations OCDE) | -1,1 | -3,1 | -3,2 | -3,2 | -3,2 | -2,8 | -0,2 |
| **Dette publique en % du PIB** 1997 (estimations OCDE) | 63,8 | 90,8 | 61,8 | 57,8 | 123,3 | 54,1 | 97,2 |

**COMMENT LES FRANÇAIS VOIENT L'AVENIR**

| Les ménages | niveau du trimestre précédent | juillet 1997 |
|---|---|---|
| Niveau de vie futur | → | ↗ |
| Chômage | ↘ | → |
| Evolution des prix | → | → |
| Situation financière | → | → |
| Opportunité d'acheter | → | ↗ |
| Opportunité d'épargner | → | → |

| Les industriels | niveau du trimestre précédent | juillet 1997 |
|---|---|---|
| Carnets de commandes | ↗ | ↗ |
| Commandes étrangères | ↗ | → |
| Prix de vente | ↘ | ↗ |
| Perspectives personnelles de production | ↗ | ↗ |
| Perspectives générales de production | ↘ | ↗ |

Source : Insee

Depuis juin, le moral des ménages reflété par l'enquête mensuelle de l'Insee s'oriente nettement à la hausse aussi bien en ce qui concerne le niveau de vie général que leurs propres perspectives, leur situation financière, leurs intentions de consommation. Même l'opinion concernant le chômage s'améliore.

Dans les entreprises, l'optimisme gagne également en vigueur : hésitantes au premier trimestre, les opinions se sont renforcées en juillet. Tous les indices sont en hausse : production, prix, carnets de commandes. Seule la demande étrangère est jugée un peu moins favorable, après trois trimestres de hausse.

**À RETENIR EN FRANCE**

| PIB (en milliards de francs courants) | SMIC horaire (en francs) | Population active | Nombre de chômeurs |
|---|---|---|---|
| 7 873 | 39,43 | 25 582 000 | 3 132 600 |

# Réduire les déficits sans casser la croissance

**▼ France. Le climat général s'est nettement amélioré depuis le début de l'été grâce à un regain d'optimisme des chefs d'entreprise et à un retour de la confiance des consommateurs**

La croissance est de retour. Le regain d'activité s'est confirmé pendant l'été. Les industriels interrogés en septembre voient leurs carnets de commandes se gonfler et prévoient désormais une expansion soutenue. La croissance du premier semestre a reposé uniquement sur la demande étrangère, qui a connu une nouvelle progression au cours des derniers mois. En témoignent les résultats de notre commerce extérieur : depuis un an, les exportations s'envolent, alors que les importations reflètent la langueur du marché intérieur. L'écart se traduit par des excédents sans précédent.

Cependant, le réveil de la demande intérieure pourrait avoir commencé pendant l'été. La consommation, qui était très médiocre depuis l'automne 1996, s'est redressée en juillet-août ; les entreprises accroissent leurs achats de biens intermédiaires, dont les prix ont cessé de baisser ; même la demande de logements s'améliore. Quant à l'investissement, les rares indicateurs conjoncturels existant dans ce domaine paraissent un peu mieux orientés. Mais il faudra attendre novembre pour savoir si les industriels réviseront à la hausse leurs estimations du mois d'avril, qui ne correspondaient qu'à une modeste progression (3 % en valeur) de leurs investissements en 1997.

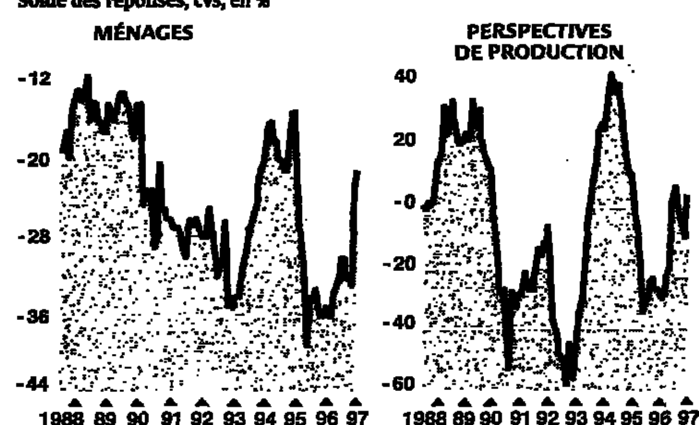
L'amélioration des perspectives de croissance enregistrée depuis fait espérer une telle révision. Car la prévision d'un dégel de la demande intérieure se fonde aussi sur la nette amélioration du climat général de notre économie depuis le début de l'été : regain d'optimisme des chefs d'entreprise et surtout redressement spectaculaire de la « confiance » des consommateurs après le changement de gouvernement. Au total, la croissance du PIB, qui a été de 2,2 % de la mi-1996 à la mi-1997, devrait dépasser les 3 % au second semestre. Et, dans le prolongement de cette tendance, c'est ce chiffre de 3 % qui a été retenu comme hypothèse de croissance pour 1998.

Une prévision aussi élevée n'a été retenue que deux fois au cours des quinze dernières années : à l'automne 1989 et en 1994 pour 1995. Dans les deux cas la réalité fut en deçà de la prévision, et l'exécution budgétaire plus difficile qu'il n'avait été prévu. Peut-on craindre semblable mésaventure en 1998 ? La prévision semble plus assurée. D'abord, parce qu'une dynamique européenne est en train de s'enclencher. Enfin, parce qu'il existe dans notre pays des réserves de croissance, du côté de la consommation et plus encore de l'investissement, qui devraient se manifester une fois la reprise amorcée si la confiance des agents économiques continue de s'améliorer. Cette confiance renaissante est une composante essentielle de la reprise que les décisions de politique économique du gouvernement – portant sur les finances publiques, l'emploi, les revenus – doivent absolument préserver. Une rechute qui résulterait de décisions intempestives ou mal comprises, comme ce fut le cas à la rentrée de 1995, conduirait rapidement à l'échec.

La leçon a été retenue dans la préparation des projets de lois de finances – celui de l'Etat et celui de la Sécurité sociale. Qu'on soit ou non d'accord avec les orientations du gouvernement, force est de reconnaître la cohérence du dispositif autour de trois objectifs : réduction du déficit, justice fiscale et sociale, soutien de la croissance. L'effort à réaliser n'était pas mince. L'audit avait estimé le déficit des administrations (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) entre 3,5 % et 3,7 % en 1997, soit environ 4 % en ne tenant pas compte de la soulte de France Télécom, versée en une seule fois en 1997, qui représente 0,45 % du PIB (37,5 milliards de francs). Les mesures de redressement prises au mois de juillet – économies de dépenses et majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés – ont ramené le déficit de 1997 tout près des 3 % (3,1 % selon les critères européens, 3,55 % sans la soulte de France Télécom). Pour revenir à 3 % en 1998, il faut donc gagner environ un demi-point de PIB, soit un peu plus de 40 milliards de francs. L'effort est partagé à peu près également entre l'Etat et la Sécurité sociale, mais aussi entre les recettes nouvelles et les économies de dépenses.

**▼ Opinion des ménages et des industriels**

Solde des réponses, cvs, en %




Source : Insee

Le dispositif devrait aisément qualifier notre pays pour l'euro. La liste des pays de la première vague sera établie au printemps sur la base des résultats de 1997, mais il est aussi très important, pour l'appréciation en tendance, que l'année 1998 marque de nouveaux progrès. Une polémique s'est développée sur les augmentations de prélèvements de l'ordre de 24 milliards de francs (14 milliards dans le budget et une dizaine de milliards du côté de la Sécurité sociale). Toutefois, ces hausses, sans commune mesure avec ce qui avait été décidé en 1995, sont calibrées de manière à peser le moins possible sur l'activité.

Elles portent d'abord sur les entreprises : aux 21 milliards de francs d'augmentation de l'impôt sur les sociétés décidés en juillet pour 1997 et 1998 s'ajoutent dans le projet de budget 9 milliards. Quant aux ménages, leur contribution nette est d'une quinzaine de milliards (5 pour l'Etat et une dizaine pour la Sécurité sociale), recouvrant une forte ponction sur les revenus du capital et un allégement de la fiscalité des revenus d'activité. Ceux qui n'ont de revenus que salariaux gagnent près de 1 % de pouvoir d'achat grâce au remplacement des cotisations maladie par la CSG. Le gouvernement s'efforce ainsi de favoriser la consommation en jouant sur la structure des revenus (les bas revenus, comportant peu de revenus financiers, et pour lesquels le taux d'épargne est le plus faible, sont ceux qui augmentent le plus), mais aussi plus directement en rendant l'épargne moins attrayante du fait de la baisse de sa rémunération.

Du côté de l'investissement, on fait le pari que les entreprises seront plus sensibles au gonflement de leurs carnets de commandes qu'à l'augmentation de l'impôt sur les sociétés. Un pari qui pourrait être gagné au vu des tendances de la rentrée. On peut espérer qu'à partir de 1998, la croissance commence à apporter sa contribution au redressement des comptes publics, rendant moins nécessaire le recours à des mesures restrictives. Ce serait la fin du cercle vicieux dans lequel nous sommes enfermés depuis 1993. L'expérience a montré qu'une fois la reprise engagée, on pouvait en sous-estimer le rythme et les effets.

Si c'était le cas, il faudrait en profiter pour réduire davantage le déficit et pour engager la baisse des prélèvements obligatoires. Les 3 % sont un objectif pour 1998, mais, avec l'aide de la croissance, il faudra descendre nettement en dessous par la suite pour réduire le poids de la dette publique dans le PIB, et pour se redonner des marges d'action de politique budgétaire. Le niveau de 3 % de déficit deviendra un maximum susceptible d'être atteint en période de basse conjoncture. Le rééquilibrage des comptes sociaux doit être mené à son terme, et le déficit budgétaire substantiellement réduit.

Quant aux prélèvements obligatoires, ils ont augmenté de plus de 2 points pendant la période de croissance lente, passant de 43,7 % du PIB en 1992 à 46 % en 1997. La France est au cinquième rang des 29 pays de l'OCDE pour les prélèvements (et au quatrième rang pour les dépenses publiques), n'ayant devant elle que de petits pays d'Europe du Nord. Elle se situe 5 points au-dessus de la moyenne de l'Union européenne. Un handicap structurel qu'il faudra commencer à corriger si l'on veut que la croissance se prolonge.

*François Monier*
*Economiste*

# Taïwan résiste à la tempête financière asiatique

**▼ Chine. Les fondements sont sains mais le poids du grand voisin continental se fait sentir**

Taïwan a été jusqu'ici peu affectée par la crise financière qui secoue les pays du Sud-Est asiatique. La bourse a bien résisté et la monnaie, soutenue par des interventions de la Banque centrale, s'est peu dépréciée (– 4 % par rapport au dollar). Cela s'explique par les bons équilibres fondamentaux et la faible internationalisation du secteur financier.

Depuis le début des années 90, la croissance s'est établie autour de 6 % par an, l'inflation est modérée, le taux de chômage dépasse à peine 3 %. Le commerce extérieur et la balance des paiements courants sont structurellement excédentaires, et les réserves de changes sont considérables : 88 millards de dollars fin août, après que 2 milliards y aient été prélevés pour soutenir le cours de la monnaie. La principale contrainte se situe dans le déficit des finances publiques, qui a atteint 8 % du PIB l'année dernière. Quant à la déréglementation des marchés financiers, elle s'opère de manière progressive. L'assouplissement du contrôle des changes doit aboutir à la complète convertibilité du dollar taïwanais à l'horizon 2000 ; les réglementations administratives sur les investissements étrangers directs comme sur les investissements de portefeuille sont progressivement levées, mais la taxation des revenus des entreprises étrangères reste élevée (de l'ordre de 40 %). L'économie est largement ouverte aux échanges extérieurs, qui représentent près de 80 % du produit intérieur brut, mais le ralentissement de la croissance dans certains pays d'Asie en 1997 ne devrait pas peser trop lourd sur les exportations car ses principaux marchés sont les Etats-Unis (près du quart de ses exportations) et l'ensemble Chine-Hongkong (23 %, dont environ 16 % pour la Chine) ; le Japon compte seulement pour 12 %, et le reste des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est pour 14 %. L'économie de l'île demeure néanmoins fragile.

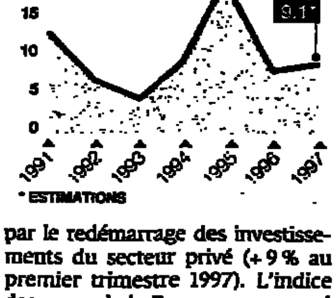
L'année 1996 avait été marquée par un fléchissement de la croissance dû au ralentissement des exportations et au regain de tension avec la Chine continentale. Conséquence logique, la consommation des ménages a chuté. La reprise économique, sensible dès la fin de 1996, s'est confirmée au 1er trimestre 1997 (croissance estimée à 6,8 %), dopée notamment par le redémarrage des investissements du secteur privé (+ 9 % au premier trimestre 1997). L'indice des cours de la Bourse a progressé de 70 % entre mars 1996 et mai 1997.

**▼ L'économie de Taïwan**

PIB

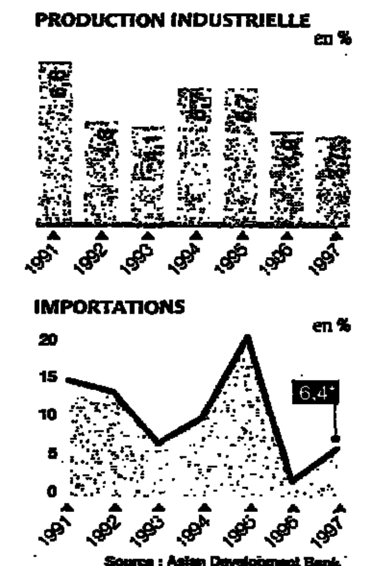



EXPORTATIONS




* ESTIMATIONS

PRODUCTION INDUSTRIELLE / IMPORTATIONS




Source : Asian Development Bank

L'économie de Taïwan est confrontée depuis une dizaine d'années à des problèmes structurels. Sa perte de compétitivité dans ses industries traditionnelles intensives en main-d'oeuvre lui impose des restructurations qui passent par des gains de productivité et une reconversion vers les secteurs à forte valeur ajoutée et technologie avancée. Depuis la fin des années 80, les entreprises taïwanaises ont massivement délocalisé leurs industries de main-d'œuvre dans les pays à bas salaires. Le poids du secteur manufacturier dans le PIB est tombé de 33 % à 28 % entre 1990 et 1996 et sa part dans l'emploi a suivi, passant de 31 % à 26 %. Les investissements directs à l'étranger des entreprises taïwanaises ont atteint 30 millards de dollars en cumulé depuis 1989, alors que les flux en sens inverse ne dépassent pas 11 milliards de dollars. Le taux d'investissement n'est que de 21 % alors qu'il tourne autour de 35 % en Corée du Sud et à Singapour.

Pour donner un nouveau souffle à l'économie et dynamiser l'investissement, le gouvernement travaille depuis 1994 à faire de l'île le centre régional d'opérations pour l'Asie-Pacifique. Ce projet prévoit une accélération de la libéralisation et l'internationalisation de l'économie de l'île, et fixe des objectifs de modernisation à cinq grands secteurs d'ici à l'an 2000 (industrie manufacturière, transport maritime et aérien, secteur financier, télécommunications). Mais ces bonnes intentions sont freinées par le déficit budgétaire et les pesanteurs bureaucratiques. Le processus de privatisation a été relancé ces deux dernières années, avec notamment, en janvier 1996, l'adoption d'un programme de libéralisation des télécommunication d'ici à 2001 qui a mis fin au monopole public.

La montée en puissance de la Chine complique singulièrement la stratégie d'ouverture économique de Taïwan. Le jour même de la réintégration de Hongkong, Pékin n'a pas manqué d'appeler Taïpeh à *« prendre des mesures concrètes »* en faveur de la réunification. L'ambition de Taïwan de devenir un centre financier et commercial pour l'Asie ne peut aller sans un engagement croissant en Chine, alors même que le gouvernement taïwanais tente, sans réel succès d'ailleurs, de limiter une dépendance économique et commerciale jugée dangereuse à l'égard du continent. En mai 1997, le gouvernement a interdit tous les projets d'investissements sur le continent supérieurs à 50 millions de dollars. Malgré cela, environ la moitié des investissements à l'étranger des entreprises taïwanaises depuis 1989 a été réalisé en Chine, et les flux ont repris après la crise des détroits du printemps 1997. Les exportations vers le continent ont été particulièrement dynamiques au premier semestre 1997, avec une augmentation de 34 %. L'interdiction des relations directes entre les deux pays est en passe d'être levée : Hongkong, qui depuis le 1er juillet 1997 fait partie intégrante de la Chine, continue à servir de lieu de transit (à condition que les cargos taïwanais ne battent pas pavillon d'origine), et les premières liaisons maritimes directes entre Taïwan et la côte chinoise ont récemment repris après quarante-huit ans d'interruption. Alors que Pékin renforce sa pression pour dénier à Taïwan toute existence internationale, le régime, qui peut se prévaloir d'une légitimité démocratique depuis l'élection présidentielle de mars 1997, considère que l'heure n'est pas encore à l'unification mais à la normalisation. On est loin des conditions qui ont assuré le retour en douceur de Hongkong à la Chine.

*Françoise Lemoine*
*Cepii*






# IMMOBILIER

## LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Évolution semestrielle du nombre de transactions d'appartements et de maisons à Paris et en Petite Couronne depuis 1990

50 000 · 45 000 · 40 000 · 35 000 · 30 000 · 25 000 · 20 000 · 15 000 · 10 000 · 5 000

1990 · 1991 · 1992 · 1993 · 1994 · 1995 · 1996

appartements · Maisons

La Base Informatique d'Expertise Notariale (B.I.E.N.) rassemble l'ensemble des mutations à titre onéreux localisées en Ile de France et enregistrées par les notaires de France.
Ces statistiques sont réalisées en partenariat avec le Bureau van Dijk. L'ensemble de ces statistiques sont disponibles sur CD-ROM pour Paris et la Petite Couronne et permettent aux professionnels d'analyser les marchés immobiliers grâce à la consultation multicritère de séries détaillées.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

## VENTES

### APPARTEMENTS

#### 1er arrondt

**LOUVRE-RIVOLI**
Face au musée, 4e asc. beau7 p. bon plan charme, soleil
NOTAIRE. 01-44-77-37-63

RAMBUTEAU
35 m², 2 p. asc. 630 000 F
X'IMMO. 01-40-25-07-05

#### 3e arrondt

**EXCEPTIONNEL, MARAIS DS HÔTEL**
part. cl., rare 80 m² + 40 m² am., s. c. d'hon., box. 3 MF.
Tél. : 03-86-65-22-02.

MARAIS imm. 17e
*VOLUME* Gd caractère, 36 m², hauteur 2.80, soleil, calme, verdure, s. bains, cuis., cave.
870 000 F. 01-42-78-71-11.

#### 5e arrondt

**CLAUDE-BERNARD**
Part. vend 3 p. sur cour. Tr. bon état imm. p.-de-t.
Tél. 01-42-12-06-49.

VAL-DE-GRACE. Lieu except. 68 m². 1 690 000 F
MEL. 01-43-25-32-56

ECOLES ST-MICHEL
5 p. 127 m² asc., soleil
8 p. 186 m², asc., soleil
étage élevé. 01-43-59-14-05.

ECOLES ST-MICHEL
*3 p. 59 m², 4e ét. soleil*
pierre-de-t. 01-43-59-14-05

JUSSIEU récent stand. 3 p. véritable bijou, ét. él. calme soleil, balc. 01-43-35-18-36

**GOBELINS STUDIO 3e ASC., PARKING**
465 000 F. 01-43-20-32-71

#### 6e arrondt

**N.-D.-CHAMPS 2 P.**
38 m², bel imm. ancien
690 000 F. 01-43-20-32-71

20 rue DAUPHINE. Imm. XVIIIe ravalé. Studio 24m². Tout confort. 500 000 F.
01-43-40-07-42.

*FLEURUS 6 PIECES*
exceptionnel, jardin, soleil
FLEURUS 01-45-44-22-36

#### 7e arrondt

Grenelle lumineux 95 m²
*dern. ét. asc. liv. 3 expo*
3 ch., 2 s. de bains, poutre, bcp de cachet. 2 900 000 F.
06-60-42-33-54.

**UNESCO**
Imm. Stand, Gd Séj. 1 chbre 98 m² sur jard. calme, clair, park. 2,200 MF
Jean Feuillade : 01-45-66-00-75

#### 8e arrondt

**FRANÇOIS-1er**
350 m² poss. libéral 2 park.
6 700 000 F. 01-55-62-26-26

PL. DE LA MADELEINE
bel appt ancien 6 p. 208 m²
*Tél. : 01-42-65-07-57*

#### 9e arrondt

METRO CADET, studio 29 m² parf. état, frais réduits calme. 01-43-59-14-05

**Mº PIGALLE. 3 p.**
1er ét. sud. Excellent état 70 m², charme. 1 300 000 F.
X'IMMO 01-40-25-07-05

#### 11e arrondt

Mº BASTILLE, imm. récent 4 p. 82 m² + gd balcon ensol. s/jard. 3e ét. cave. parking. 1 450 000 F
GERER D. Michaut
06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03

#### 12e arrondt

PROPRIÉTAIRE VEND
34, RUE CLAUDE-DECAEN
**TRÈS BEAUX APPARTS**
2 p. 51 m² 685 000 F
4 p. 94 m² 1 270 000 F
5 p. 111 m² 1 655 000 F
Bureau de vente s/place du lundi au samedi 11 h à 19 h.
**01-43-43-89-68**

#### 13e arrondt

ARAGO stand. dernier ét. 3/4 p. 81 m² entouré verdure pl. soleil. 01-43-35-18-36

#### 14e arrondt

ALÉSIA/PTE ORLÉANS
**STUDIO 300 000 F**
24 m², 5e ét. 01-43-20-32-71

**VAVIN 2 P. 590 000 F**
BEL IMMEUBLE ANCIEN CALME. 01-43-20-32-71

Côté Montrouge imm. réc. à rénover 3/4 p. 70 m² à sais. 790 000 F.
01-43-35-18-36

Edg.-Quinet, stdg except. dern. ét. 3/4 p. 94 m² + terrasses et jard. suspendu calme soleil park. 01-43-35-18-36

**MONTPARNASSE 2 P.**
tt confort, cuis. bains ensoleillé à rafraîchir
465 000 F. 01-45-43-88-60

MONTPARNASSE
BEAU STUDIO tt cft. 34,40 m². Imm. gd stand.
550 000 F. 01-45-43-88-60

**MONTPARNASSE STUDIO 18 m²**
270 000 F. 01-43-20-32-71

**PTE VERSAILLES**
Studette, 4e ét. asc.
165 000 F. 01-43-20-32-71

#### 15e arrondt

JAVEL 3 p. 54 m², ouest balc., 6e asc. gardien cave 950 000 F.
01-47-78-41-58

PARTICULIER A PARTICULIER
Grand studio 40 m²
JARDIN privatif 70 m²
Calme. Parfait état
780 000 F. 01-46-92-10-04

#### 16e arrondt

ENCHÈRE NOTAIRE
38, rue Claude-Terrasse
Actions donnent vocation à 4 p. 86 m² + p. de serv.
Mise à prix : 1 300 000 F
Visites 10 et 16/10, de 10 h à 12 h. 13/10, de 14 h à 16 h.
D. Gilles 01-44-76-13-00

*ENCHÈRE NOTAIRE*
25, r. Pierre-1er-de-Serbie
2 studios 38 et 30 m²
Mise à prix : 400 000 F et 300 000 F
Visites 9/10, de 10 h à 12 h
13 et 17/10, de 14 h à 16 h
Y. Crunelle 01-45-61-55-70

THÉÂTRE ATELIER
1er ét. sud, 5 p., 105 m²
1 700 000 F. 01-40-25-07-05

#### 19e arrondt

**AV. DE FLANDRE**
3 et 4 PIÈCES
parquet vitrifié, peintures refaites + balcon + parking
Ex. : 4 p., 7e ét., 82 m² + balc. 10 m². Px 903 000 F
Immeuble 1979
SINVIM 01-42-05-77-38 ou 01-41-92-55-55

#### 20e arrondt

**PHILIPPE-AUGUSTE**
Immeuble 1960
DU 2 PCES AU 4 PCES
Ex : 2 p. 42 m² s/jardin refait peintures et moquettes, cave
Prix : 567 000 F
SINVIM 01-43-70-24-77 ou 01-41-92-55-55

#### HAUTS-DE-SEINE

NEUILLY
PART. Charles-de-Gaulle
52 m², 3e ét. clair, 2 p. SdB cuis., placds, cheminées, moulures rav. réc. 920 000 F
Tél. : 01-43-98-27-55 (dom.)

Neuilly hôpit. américain
88 m², séj., 2 chbres, parking calme. 01-43-59-14-05

La Défense, 4 p., 92 m² park. cave, 10e ét., PTE
880 000 F.
Tél. : 01-47-78-41-58

CLICHY
part. vd appart. 3 p. SdB, WC, cave, chauff. cent. indiv. gaz, refait à neuf env. 50 m². Px : 530 000 F
Tél. le soir 01-47-37-73-35

#### PROVINCE

Vente vieux Lyon St-Jean bel appt 4e ét., 70 m² 3 p. S.-de-B. + dche
600 000 F. Tél. : 04-74-67-36-36 après 20 heures

### PROPRIÉTÉS

#### PROVINCE

IRIGNY LYON SUD
A saisir : villa récente, 5 p. + cuis. équipée, 3 chbres séj., salon, cheminée, terrasse, balc., S.-sol, cave vin, gar, terrain clos : 860 m2.
Tél. : 01-42-17-28-19

NICE
MONT-BORON
Villa 300 m², gd liv., chem., 7 chbres, 3 s. de bains, ter. 750 m², gar., soleil, vue.
T. : 04-93-26-73-47 - P. : 3,8 MF

A VENDRE OU LOUER
CÔTE D'AZUR - VAR
Fréjus-St Raphaël, 20 km entre mer et montagne, propriété style provençal. Villa 280 m² + villa 180 m², logt de gardien 85 m², dép. 300 m² sur pln. 7 250 m², pisc. 13 × 6,5, tennis (à terminer), direct propriétaire. 6,3 MF frais compris.
Tél. : 04-94-40-69-98 ou 04-94-40-61-63

**BOURGOGNE**
160 KM DE PARIS (RÉGION AUXERRE)
superbe propriété XVIIIe s. 700 m² habitables sur terrain de 6 ha, piscine tennis, parc, verger de 500 arbres fruitiers, chênaie, chapelle 13e s.
TRES BON ETAT
+ maison gardiens avec dépendances, 3 000.000 F.
Ecrire docteur Eruimy. Merry 89230 Montigny-la-Resle, ou tél. après 20 h au 03-86-41-85-28

FORÊT FONTAINEBLEAU
PPTÉ PARFAIT ÉTAT, MAISON DE Mtre
+ dépend, 700 m² hab., pisc. chauff., parc 9 000 m².
Prix : 6 300 MF.
Tél. : 01-64-45-62-83

*Sud Le Mans*
maison de campagne, 3 P. terrain 6.800 m², paysagé face abbaye, site protégé
330 000 F. 02-43-42-15-10

Part. vend gde villa 8 000 m², parc + piscine
*10 km de Manosque*
2 M. Tél. : 04-92-72-90-68

ENCHÈRE NOTAIRE
Vetheuil, bords de Seine village protégé.
5, rue des Fraîches-Femmes maison de caractère 4 P., cour + dépendances.
Mise à prix : 590 000 F
Visites 3 & 11/10 : 10-12 h
9/10 : 15 h 30-17 h 30
et RV (tél. : 01-34-78-11-41)
A. Boggio-Pola.
01-45-74-28-35

Forêt Fontainebleau
ppte parfait et, maison de mtre + dépend., 700 m², hab., pisc. chauf., parc. 9 000 m²
Prix : 6 300 MF
Tél. : 01-64-45-62-83

LA CELLE ST-CLOUD (78)
maison d'architecte contemp. 317 m², 9 P., près gare et commodités, part. : 3,650 m.
T/F : 01-39-69-40-52

### ÉTRANGER

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE CARAIBES**
Propriété face à la plage 110 ha à vendre paradis tropic. av. 1,500 km de plages et falaises, électr., proche d'aérop. et ports de mer. Parf. pour tourisme, villa exclus., subdivision ou investissement. Permis de construire.
Prix : 1,35 USD/m²
Contact : M. Neckelmann, Florida, USA. Fax : (954) 349-0262.
Tél. : (954) 349-0786

### MAISONS

**A SAISIR**
vends cause divorce
50 mn PARIS Sud
NEMOURS
Ancien
***CLOS GATINAIS***
tout aménagé en pierres apparentes.
Vaste séjour cathéd., chem., salon, cuisine super équipée, 4 chbres, bains, WC. Garage.
Terrain clos murs 3 000 m².
Prix total : 380 000 F, crédit 100 % remboursable comme un loyer constant 6 900 F / mois.
Tel. : 02-38-85-22-92
*24 h / 24.*

30 km Paris-Est.
Maison de ville, 300 m², jard. clos 700 m². Proche gare et centre.
Tél. : 01-64-07-00-38

### PARKINGS

**MONTPARNASSE-FALGUIÈRE**

**LECOURBE-CAMBRONNE**

Emplacements ou boxes

GERER. 01-42-65-03-03

### VILLAS

*Part. vend gde villa*
4 500 m², parc + pisc. près d'Aix-en-Provence urgent. 2,3 M.
Tél. : 04-42-22-25-16

### TERRAINS

Vds. terrain à bâtir les Côtes-d'Armor viabilisé, 1000 m², Section B, nº 640
Prix 70 000 F
à 700 m de la plage et de la commune de St-Michel-en-Grèves 22310.
S'adresser à Maître Rouxel, notaire à Plouméliau
18 bis, rue Anatole-Le-Bras 22300.
Tél. : 02-96-35-45-07
Ouvert 8 h 30-12 h/14 h-18 h 30
Fermé le samedi.

## ACHATS

### APPARTEMENTS

**RECHERCHE APPARTS DE TRES GRAND STANDING**
étudie ttes propositions
M. MELLUL - 01-45-67-88-88

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS paiement comptant chez notaire. - 01-48-73-48-07.

### IMMEUBLES

**LA SOLUTION**
PPTAIRE, VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE IMM. DANS LES MEILLEURES CONDITIONS
– expertise, relevé surfaces
– mise en copropriété gratuite pour toutes commercialisations exclusives.
FONCIA - 01-42-94-96-96
Monsieur Fontaine

## ÉCHANGE

### APPARTEMENTS

Envie de connaître Zurich ? Moi, j'ai envie de connaître *Paris ! Je vous propose* échange de logement pour 2/3 sem., tout confort, balc., soleil, calme, centre.
Tél. : 0041-1-422-45-43.

## LOCATIONS

### APPARTEMENTS

### OFFRES

6e Saint-Germain-des-Prés
3 P 85 m², cuis., s. bains, calme
9 600 F + ch. – 01-45-40-97-43

**PARIS XVIe**
Imm. pierre de taille standing.
2 p. 44 m² 5 301 F ch. c.
2/3 p. 78 m² 7 820 F ch. c.
4 p. 80 m² 9 761 F ch. c.
5 p. 134 m² 16 337 F ch. c.
6 p. 166 m² 20 281 F ch. c.
7 p. 263 m² 27 546 F ch. c.
PRÉBAIL - 01-40-16-38-50

**PLAINE MONCEAU**
Imm. haussm. de standing, appart. parfait état,
2 p. 42 m² 5 197 F ch. c.
4 p. 98 m² 13 134 F ch. c.
5 p. 151 m² 16 998 F ch. c.
6 p. 181 m² 20 670 F ch. c.
7 p. 228 m² 25 814 F ch. c.
PRÉBAIL - 01-40-16-38-55

17e Rue Cardinet
65 m² possib. professionnel
7 700 F + ch. – 01-45-40-97-49

A SAISIR DANS LE 78
Maison à louer à 25 min de Paris
F5 de 110 m² sur 3 niveaux, gd jardin, cave, garage, prox. commerces.
4 400 F CC.
Libre le 15 octobre.
Tél. : au 01-39-74-43-43

LEVALLOIS, limite Neuilly résidence nvé, 4 P. 102 m², 2 park., 12 975 F ch. comp.
Hon. 10 445 F - 01-47-98-86-26

### MEUBLÉ

20e arrdt, CHBRE 9 m², 7e ét asc. Chauff. coll., balc.
1.600 F/mois c.c.
Tél. : 03-21-33-74-44 (soir).

### DEMANDES

**EMBASSY SERVICE**
43, avenue Marceau - 75116
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST PARIS VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
**01-47-20-30-05**

Ingénieur
Ttes garanties
Rech. 2 P sur Paris Ouest ou Centre
Tél. : 05-63-57-32-01

**MASTER GROUP**
47, rue Vaneau 75007 Paris
rech. appt. vide ou meublé
Toutes surfaces pour cadres banques et grandes sociétés
01-42-22-98-70

### IMMOBILIER D'ENTREPRISE

**CENTRE AFFAIRES PARIS-ETOILE**
Face à l'Arc de triomphe bureaux de prestige avec serv.
Tél. : +33 (01) 44-17-18-44
Fax : +33 (01) 44-17-18-43

**BAIL LOCATION BUREAU**
A céder - validité jusqu'à fin janvier 2000, 100 m², 4 p. rdc, libre immédiat., 15' à pied RER Rueil-Malmaison.
Contacter M. Pruvost
au 03-21-77-33-77



# AGENDA

### ASSOCIATIONS

**COURS D'ARABE**
Tous niveaux, jour, soir, sam.
Cours enfants : mercredi.
Ins. : AFAC.
Tél. : 01-42-72-20-88

### COURS

COURS DE BRÉSILIEN pour enfants.
Ctre d'animat. Brancion - 15e
M. Blao - Formateur traducteur
Tél. : 01-42-05-35-49.

### BIJOUX

**BIJOUX ANCIENS**
Bagues romantiques
**GILLET**
19, rue d'Arcole, 75004 Paris
01-43-54-00-83
Médailles religieuses.

### TOURISME

**Vacances scolaires été, Toussaint**
**HOMÉ D'ENFANTS JURA (900 m altitude)**
***près frontière suisse***

Agrément jeunesse et sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée, *2 ou 3 enfants par chbre avec* sdb, wc.
Située au milieu des pâturages et forêts
Accueil volont., limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation.
Ambiance famil. et chaleur.
*Possibilité accompagn.* depuis Paris TGV
Activ. : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, tennis, poney, initiation échecs et théâtre, fabric. du pain.
Tél. : 03-81-38-12-51.

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

Communiqué

## FICHE PRATIQUE du 7.10.1997

*Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier* **Immoneuf.**

### ■ Acheter pour ses enfants

**Acheter un logement neuf pour aider ses enfants à se loger permet non seulement de construire un patrimoine, mais aussi de payer moins d'impôts. Explications.**

Les parents qui désirent aider leur descendance à se loger ont en main deux options fiscalement intéressantes. Ils peuvent acheter un bien neuf puis le louer, ce qui leur permet de bénéficier de deux systèmes de défiscalisation : l'amortissement Périssol et le dispositif Quilès-Méhaignerie. Ils peuvent également consentir une donation pour aider leurs enfants à devenir propriétaires, tout en profitant d'abattements fiscaux.

**■ Louer à ses enfants**

Il est tout à fait possible d'acheter un bien immobilier et de le louer à ses enfants. Un véritable contrat de location doit alors être établi. Le loyer peut être fixé au-dessous d'un loyer normal mais l'écart ne doit pas être trop important, notamment si les circonstances jettent un doute sérieux sur la réalité de la location et du loyer stipulé. A défaut, les parents risquent un redressement fiscal.

**■ Réduire la facture fiscale**

Si le logement est loué vide, les loyers sont déclarés en revenus fonciers. Corrélativement, certaines charges, comme les intérêts d'emprunt, peuvent être déduites de ces mêmes loyers. En outre, un éventuel déficit peut être imputé sur les autres revenus des parents, à hauteur de 70 000 F par an. Le surplus est reporté sur les loyers des dix années suivantes.

Les parents qui achètent un logement neuf pour le louer vide peuvent défiscaliser soit avec l'amortissement Périssol, soit avec le système Méhaignerie. Ils peuvent opter pour ce dernier jusqu'au 31 décembre 1997. Ils bénéficient ainsi d'une réduction d'impôt égale à 10 % du prix de revient du bien, plafonnée à 60 000 F pour un couple. Le logement doit être acheté terminé et être loué pendant six ans.

L'amortissement Périssol permet de déduire des loyers une partie du prix d'acquisition de l'immeuble : 10 % les quatre premières années et 2 % les vingt suivantes. Le déficit éventuel sera imputé sur les autres revenus des parents, et cette fois à hauteur de 100 000 F. Le bien doit être acheté (mais pas nécessairement achevé) avant le 31 décembre 1998, et doit être loué durant neuf ans.

Dans le cadre de ces deux dispositifs, il est tout à fait possible de louer à ses enfants, mais ils ne doivent pas faire partie du même foyer fiscal que les parents. Attention : amortissement Périssol et système Méhaignerie ne sont pas cumulables pour un même logement.

**■ Et la donation ?**

Pour aider les enfants à devenir propriétaire, le plus simple est encore de leur consentir une donation. La formule est peu coûteuse : les donations entre parents et enfants bénéficient d'un abattement de 300 000 F par part, renouvelable tous les dix ans. Des parents peuvent donc donner chaque décennie à chacun de leurs enfants 600 000 F sans payer de droits de succession, ce qui constitue un apport personnel non négligeable.

V.S.

*Pour d'autres conseils, consultez* **IMMONEUF**, *le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*



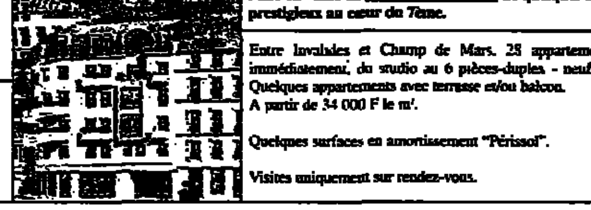

Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

## PARIS

### 7e arrondissement

*Le 72, rue Saint-Dominique*
Angle rue Jean Nicot
75007 Paris

Commercialisation :
**SODEMI**
Pour tout renseignement :
**Tél. 01 41 92 22 21**



**Mise en vente en SEPTEMBRE 1997 de quelques appartements prestigieux au cœur du 7ème.**

Entre Invalides et Champ de Mars, 28 appartements livrables immédiatement, du studio au 6 pièces-duplex - neufs ou rénovés. Quelques appartements avec terrasse et/ou balcon.
A partir de 34 000 F le m².

Quelques surfaces en amortissement "Périssol".

Visites uniquement sur rendez-vous.

### 11e arrondissement

*Résidence Voltaire*
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et commercialisation
**STIM BATIR**
**Ile-de-France Résidentiel,**
**Bouygues Immobilier,**
92513 Boulogne-Billancourt cedex
**Tél. 01 47 12 54 44**
Internet : http://www.stimbatir.fr



**SPECIAL INVESTISSEURS - RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS LIVRABLE IMMEDIATEMENT RENTABILITÉ ÉLEVÉE GARANTIE**

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis par contrat. Rentabilité élevée. Conseils sur les mesures fiscales liées à l'investissement locatif, amortissement "Périssol".

**Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44**

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

### 12e arrondissement

*Le Brocéliande*
84, av. du Gén Michel Bizot
**NOUVEAU PROGRAMME**

Réalisation et commercialisation :
**Groupe ARC**
4, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
**Tél. 01 45 22 00 50**

**DU STUDIO AU 6 PIECES.**
Possibilité d'appartement sur mesure.

Dans le douzième résidentiel, à 500 mètres du Bois de Vincennes. Façade Haussmannienne en pierre de taille porteuse. Sur avenue large bordée d'arbres. Label Promotelec, Confort Plus et label Qualitel.

### 15e arrondissement

*71, rue Gutenberg*
Rue Gutenberg

Réalisation et commercialisation
**STIM BATIR**
**Ile-de-France Résidentiel,**
**Bouygues Immobilier,**
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt cedex **Tél. 01 47 12 54 44**
Internet : http://www.stimbatir.fr



**APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIECES**

Dans le 15e arrondissement, 23 appartements dans une résidence pleine de charme avec balcons et terrasses, toute proche du parc André Citroën et de la place Saint-Charles, entre les stations de métros Javel (ligne 10 et RER) et Lourmel (ligne 8).
Belle architecture et prestations de qualité.

**Tél. 01 47 12 54 44**

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

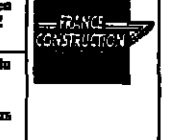
*Villa Marmontel*
107-109, rue de l'abbé Groult
75015 Paris
**Idéal défiscalisation Périssol.**

**1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001**
Réalisation :
**FRANCE CONSTRUCTION**
**Tél. 01 46 03 22 00**
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



**Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : Plus que 8 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien ! Livraison 4ème trimestre 1997**

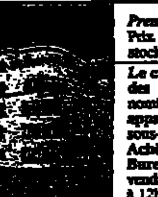
Prix à partir de 24 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.




### 19e arrondissement

*L'Orée du Parc*
69, rue Compans/59, rue Rozier
75019 Paris
**A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !**

Réalisation :
**FRANCE CONSTRUCTION**
**Tél. 01 46 03 22 00**
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h



***Premier promoteur certifié qualité ISO 9001***
**Prix à partir de 18 800 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.**

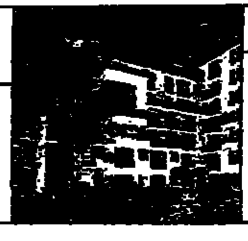
***Le calme d'une petite résidence de charme à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Plus que 10 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol.***
**Achèvement fin 1997. Idéal défiscalisation Périssol.**
**Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.**

FRANCE CONSTRUCTION

### 20e arrondissement

*La résidence Sarah Bernhardt*
67, rue des Grands Champs

Réalisation et commercialisation
**STIM BATIR**
**Ile-de-France Résidentiel,**
**Bouygues Immobilier,**
92513 Boulogne-Billancourt cedex
**Tél. 01 4712 54 44**
Internet : http://www.stimbatir.fr



**OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT**
**29 appartements du studio au 5 pièces duplex.**

**Dans une rue résidentielle proche de la place de la Nation, entre les stations de métro Buzenval et Maraîchers, une nouvelle réalisation STIM BATIR associant une architecture soignée et des prestations de qualité.**
**Exemples de prix parking inclus : studio n°15 : 458 000 F. 2 pièces n° 26 : 742 000 F. 3 pièces n°5 : 1 295 000 F.**
**Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement Périssol.**
**Renseignements et vente : 01 47 12 54 44**

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

## RÉGION PARISIENNE

### 92 Boulogne-Billancourt

*Le Clos des Arts*
rue de Silly, angle rue Couchot
92 Boulogne
**NOUVEAU**

**1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001**
Réalisation :
**FRANCE CONSTRUCTION**
**Tél. 01 46 03 22 00**
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



**Prix de lancement : à partir de 17 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.**

**A deux pas des commerces et des transports, France Construction vous propose une nouvelle résidence, du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol. La conception et les prestations des appartements ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au quotidien (balcons, terrasses, nombreux appartements avec double orientation, grandes ouvertures pour la luminosité, grandes caves, digicode, interphone, loge gardien...).**

***Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.***

FRANCE CONSTRUCTION

### 93 Les Lilas

*Napoléon III*
8, rue du Cloq Français
93 Les Lilas

**Réalisation et commercialisation :**
**FOURNY Promotion**
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
**Tél. 01 42 93 03 36**

***DU STUDIO AU 5 PIÈCES ET +.***
**PRIX DE LANCEMENT A PARTIR DE 16 500 F LE M². SURFACES MODULABLES**

**Ouverture de la commercialisation : en plein centre des Lilas. Au calme. Petite résidence de caractère. Belle façade haussmannienne et prestations de qualité. Balcons et jardins privatifs pour quelques privilégiés.**
**Livraison : octobre 1998.**

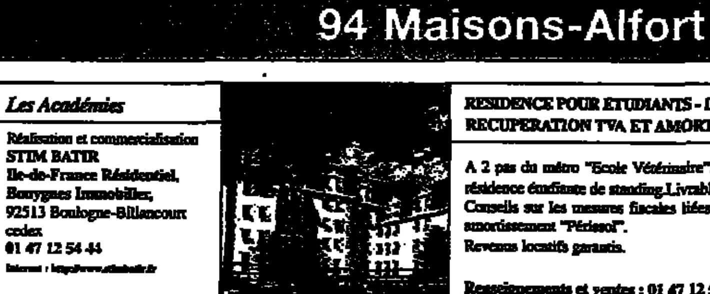
**Renseignements et ventes : 01 42 93 03 36**

FOURNY PROMOTION

### 94 Maisons-Alfort

*Les Académies*

Réalisation et commercialisation
**STIM BATIR**
**Ile-de-France Résidentiel,**
**Bouygues Immobilier,**
92513 Boulogne-Billancourt cedex
**01 47 12 54 44**
Internet : http://www.stimbatir.fr



**RESIDENCE POUR ETUDIANTS - IDEAL INVESTISSEURS RECUPERATION TVA ET AMORTISSEMENT PERISSOL**

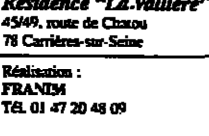
**A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire", STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing. Livrable en octobre 1997.**
**Conseils sur les mesures fiscales liées à l'investissement locatif, amortissement "Périssol".**
**Revenus locatifs garantis.**

**Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44**

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

### 78 Carrières-sur-Seine

*Résidence "La Vallière"*
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine



Réalisation :
**FRANIM**
**Tél. 01 47 20 48 09**



**Livraison immédiate.**
**Du studio au 4 P ainsi que duplex indépendant de 5 P 113 m².**
**Parking et caves en sous-sol et parking en surface.**
**Du studio 3e étage à 320 000 F au 3 P 70 m² à partir de 980 000 F.**

**Dans un écrin de verdure et un cadre de vie protégé, résidence à l'architecture et aux prestations de qualité : labels Promotelec et Qualitel. Nombreux balcons et grandes terrasses.**

**Bureau de vente et appartement modèle sur place, visite sur rendez-vous : ouvert du jeudi au lundi de 15 h à 19 h.**
**Tél : 01 39 57 26 18**

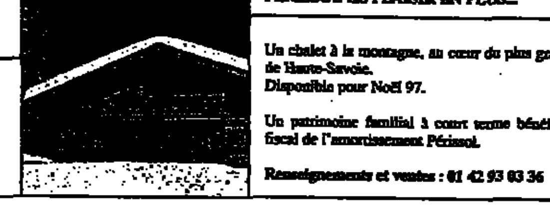
FRANIM

## PROVINCE

*Produit rare*
**FORTE DEMANDE LOCATIVE**

Réalisation et commercialisation :
**FOURNY S.A.**
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
**Tél. 01 42 93 03 36**





***PERISSOL LE PLAISIR EN PLUS...***

**Un chalet à la montagne, au cœur du plus grand domaine skiable de Haute-Savoie.**
**Disponible pour Noël 97.**

**Un patrimoine familial à court terme bénéficiant de l'avantage fiscal de l'amortissement Périssol.**

**Renseignements et ventes : 01 42 93 03 36**

FOURNY PROMOTION

## LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

### LE LOGEMENT POUR TOUS

C'est aujourd'hui que la Fédération Nationale des Promoteurs-Constructeurs tient à Paris (Hôtel Intercontinental) son 27ème congrès national, sur le thème :
Le Logement Pour Tous.
De nombreuses personnalités politiques et économiques ont accepté d'apporter leur témoignage aux débats prévus sur :

- *Les freins à la construction.*
- *Le logement social.*
- *Le logement des classes moyennes.*

Le discours de clôture sera prononcé, en fin de journée par Monsieur Louis Besson, Secrétaire d'Etat au Logement.

Une trentaine de sociétés participe par ailleurs à l'exposition technique organisée parallèlement au travaux du congrès.

Le 27ème congrès de la FNPC est organisé avec le concours du Crédit Foncier de France, de Gaz de France, d'Electricité de France/Etiope, de l'Auxiliaire, de l'agence Pacific LCA, du Groupement Industrie Promotion et de la Socotec.




**106, rue de l'Université 75007 Paris**
**Tél. : 01 47 05 44 36**
**Fax : 01 47 53 92 73**